

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN « SCIENCES HUMAINES,
SOCIALES ET EDUCATIVES »

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

LABORATOIRE DE PSYCHOLOGIE SOCIALE
EXPERIMENTALE



REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK-FATHERLAND

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR THE
SOCIAL SCIENCES

LABORATORY OF SOCIAL
EXPERIMENTAL PSYCHOLOGY

**ÉVALUATION TRANSACTIONNELLE DU DANGER, RESSOURCES
ÉMOTIONNELLES ET PRISE DE RISQUE EN SITUATION DE
TRAVAIL : CAS DES AGENTS DE TERRAIN DU SECTEUR
ÉLECTRIQUE AU CAMEROUN.**

Thèse présentée et soutenue le 17 septembre 2022

Par : **CHEKOUTOUO KAHAKE DE DOUME Larissa Epse NZENTEM**

Spécialité : Psychologie du travail

Jury

Président	TSALA TSALA Jacques Philippe <i>Professeur</i>	Université de Yaoundé 1
Rapporteur	MENYE NGA Germain Fabrice <i>Professeur</i>	Université de Ngaoundéré
Membres :	NKELZOCK KOMTSINDI Valère <i>Professeur</i>	Université de Bertoua
	MVESSOMBA Edouard Adrien <i>Professeur</i>	Université de Yaoundé 1
	NYOCK ILOUGA Samuel <i>Maitre de Conférences</i>	Université de Yaoundé 1



Sommaire

Sommaire	i
Remerciements	iii
Sigles et abréviations.....	v
Liste des tableaux	vii
Liste des figures	xiii
Résumé	ix
Abstract	xi
Introduction	1
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE	3
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE	33
CHAPITRE 3 : ANCRAGE THÉORIQUE	90
CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE	1250
CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION, ANALYSE DES DONNÉES ET VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES	142
CHAPITRE 6 : DISCUSSION ET SUGGESTIONS	266
Conclusion.....	284
Références bibliographiques	286
Table des matières	312
ANNEXES	319

À nos enfants Maïlys Alberta, Ava Alda , Palmer, Jaymes et Maïlyn des NZENTEM.

Remerciements

Nous tenons à dire merci tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail, particulièrement :

Au Professeur Germain Fabrice MENYE NGA, pour sa motivation, ses encouragements incessants, sa disponibilité, sa compréhension et surtout son minutieux encadrement ;

Au Professeur Raymond MBEDE, pour ses conseils, son soutien indéfectible et sa sollicitude ; nous vous exprimons notre profonde gratitude pour nous avoir introduit dans les sentiers de la recherche ;

À tous les enseignants du Département de Psychologie de l'Université de Yaoundé I, particulièrement au Professeur Jean Philippe TSALA TSALA ;

Au Directeur Général d'ENEO, M. Éric MANSUY pour l'autorisation de recherche au sein de cette structure ;

Au Docteur Joseph DIEUBOUÉ , Médecin du Travail d'ENEO pour sa rigueur, sa perspicacité, ses enseignements et ses conseils ;

A Mme Christiane Mabelle MBOUME pour avoir facilité l'accès à la structure ; à M. Walter BWEMBA, Mme. TANGTAN et M. MBOU EKOKO pour leur disponibilité, les informations fournies et leur encadrement ;

Aux chefs de base et agents de terrain pour leur grande coopération et leur disponibilité à notre égard malgré leurs emplois du temps serrés ;

A nos chers parents M. Zacharie DOUME et Mme Marie Alberta NKONGNE, épouse DOUME pour leur éducation, leurs conseils, leur rigueur, tous leurs sacrifices et surtout leur amour ;

A notre adorable mari, le Docteur Christian NZENTEM, pour tout son amour, sa disponibilité, sa bienveillance, sa patience, sa compréhension, son incessante motivation, ses énormes sacrifices, merci !

A nos frères et sœurs Malbert, Lyza, Nobel, Suzanne, Rosa, Fortune, pour leurs idées, renseignements et assistance diverses;

A M. TCHOMTE et Mme Madeleine NEGOUÉ pour la motivation et le soutien multiforme ;

A la famille TEMATEU pour l'hébergement, le réconfort, les informations fournies;

A M. Armel BELLA NYEBE pour les corrections apportées au présent travail.

Aux familles TCHOMBOU et KEMEGNI, particulièrement à tata Joséphine et à Brenda TCHOUANDOM.

A nos enfants Mailys Alberta DJESSI, Palmer, Jaymes et Mailyn des NZENTEM, Ava NEGOU pour leur assistance quotidienne, leur amour et surtout leur compagnie ;

A M. Daniel NZEBOU pour son aide, ses corrections, ses lectures, ses idées, ses informations et M. Daniel PENDA pour son assistance et collaboration.

Trouvez tous en ce travail le fruit de vos différents apports, de votre patience et de votre persévérance. Pour tous ceux dont nous aurons omis de citer le nom, qu'ils croient en notre profonde gratitude.

Sigles et abréviations

ACMS : Association interprofessionnelle des Centres Médicaux et Sociaux de santé et sécurité au travail

AISS : Association de la Sécurité Sociale

ALUCAM : Aluminium du Cameroun

ARSEL : Agence de Régulation du Secteur de l'Électricité

AT : Accidents du Travail

BIT : Bureau International du Travail

CHS : Comités d'Hygiène et Sécurité

CIEPST : Code International d'Ethique pour le Personnel de Santé au Travail

CMT : Centre Médical du Travail

CNPS : Caisse Nationale de Prévoyance Sociale

CNSST : Commission Nationale de Santé et Sécurité au Travail

CP : Contrôle Perçu

DMT-CC : Disposition de Mise à la Terre Court-circuit

DRC : Direction Régionale Centre/Obala

DRD : Direction Régionale Douala

DRE : Direction Régionale Est

DRNEA : Direction Régionale Nord/ Extrême-Nord/ Adamaoua).

DRONO : Direction Régionale Ouest/ Nord-Ouest

DRSANO : Direction Régionale Sanaga/ Océan

DRSM : Direction Régionale Sud/Mbalmayo

DRSOM : Direction Régionale Sud-Ouest/Moungo,

DRY : Direction Régionale Yaoundé

EDC : Electricité du Cameroun

ENELCAM: Énergie Électrique du Cameroun

ENEO: Energy of Cameroon

EPC : Équipements de Protection Collective

EPI : Équipements de Protection Individuelle

HR : Hypothèse de Recherche

HSE : Hygiène, Sécurité et Environnement

INS : Institut National de la Statistique

ISSTE : Institut de Sécurité et Santé au Travail et Environnement

JAP : Journée des Accidents Professionnels

JSA : Job Safety Analysis

MEN : Maîtrise des Emotions Négatives

MINTSS : Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale

MLCST : Échelle Multidimensionnelle de Locus de Contrôle Spécifique au Travail

MP : Maladie Professionnelle

MRCS : Mesure du Respect des Consignes de Sécurité

OIT : Organisation Internationale du Travail

S.A. : Société Anonyme

SCSTT : Société Camerounaise de Sécurité et de Santé au Travail

SCT : Social Cognitive Theory

SED : Sous-Evaluation du Danger

SGS : Système de Gestion de la Sécurité

SMS : Système de Management de la Sécurité

SONATREL : Société Nationale du Transport d'Électricité

SONEL : Société Nationale d'Electrification du Cameroun

SSP : Soutien Social Perçu

SST : Santé et Sécurité au Travail

STT: Sous-Traitants

TPB: Theory of Planned Behaviour

VAT : Vérificateur d'Absence de Tension

VD : Variable Dépendante

VI : Variable Indépendante

VIn : Variable Intermédiaire

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des accidents de travail selon le secteur d'activité au cours des années 2017/2018.....	8
Tableau 2 : Répartition des accidents du travail selon la nature de la lésion au cours de l'exercice 2013	9
Tableau 3 : Proportion des travailleurs victimes d'accidents de travail par région au Cameroun en 2010.	10
Tableau 4 : Proportion des travailleurs victimes d'accidents de travail par milieu de résidence au Cameroun en 2010.....	10
Tableau 5 : Proportion des travailleurs victimes d'accidents de travail par secteur institutionnel au Cameroun en 2010.....	11
Tableau 6 : Performances 2017 ENEO et sous-traitants (HSE) au 31/12/2019.....	12
Tableau 7 : Types d'accidents, causes profondes et mesures de contrôle du risque (employés ENEO, STT, Public).....	16
Tableau 8 : Effectif général agents de terrain ENEO et STT au 31/12/2019.....	129
Tableau 9 : Tableau synoptique des hypothèses, variables, indicateurs, modalités, items	129
Tableau 10 : Test de fiabilité de Cronbach sur la sous-évaluation du danger.....	137
Tableau 11 : Test de fiabilité de Cronbach sur le contrôle perçu.....	138
Tableau 12 : Test de fiabilité de Cronbach sur le soutien social perçu	138
Tableau 13 : Test de fiabilité de Cronbach sur la maîtrise des émotions négatives.....	138
Tableau 14 : Codification des variables issues de l'entretien	141
Tableau 15 : Répartition des répondants selon le genre	142
Tableau 16 : Répartition des répondants selon l'âge.....	143
Tableau 17 : Répartition des répondants selon le niveau scolaire.....	143
Tableau 18 : Répartition des répondants selon la fonction	144
Tableau 19 : Répartition des répondants selon l'ancienneté	144
Tableau 20 : Répartition des répondants en fonction de la conscience du risque	145
Tableau 21 : Répartition des répondants en fonction de l'invulnérabilité au risque.....	146
Tableau 22 : Répartition des répondants en fonction de la sous-estimation de la menace	146
Tableau 23 : Répartition des répondants en fonction de la minimalisation de l'accident.....	147
Tableau 24 : Répartition des répondants en fonction de l'estime de soi.....	148
Tableau 25 : Répartition des répondants en fonction de leurs compétences.....	149
Tableau 26 : Répartition des répondants en fonction de l'efficacité personnelle	149

Tableau 27 : Répartition des répondants en fonction du comportement au travail.....	150
Tableau 28 : Répartition des répondants en fonction de la collaboration	151
Tableau 29 : Répartition des répondants en fonction du fatalisme	151
Tableau 30 : Répartition des répondants en fonction de l'influence sociale.....	153
Tableau 31 : Répartition des répondants en fonction de la perception sociale	153
Tableau 32 : Répartition des répondants en fonction du soutien émotionnel	154
Tableau 33 : Répartition des répondants en fonction de l'altruisme.....	155
Tableau 34 : Répartition des répondants en fonction d'estime hiérarchique	155
Tableau 35 : Répartition des répondants en fonction du contrôle de soi	157
Tableau 36 : Répartition des répondants en fonction du contrôle des impulsions.....	157
Tableau 37 : Répartition des répondants en fonction de la confiance en soi	158
Tableau 38 : Répartition des répondants en fonction des expériences vicariantes	159
Tableau 39 : Répartition des répondants en fonction de la motivation.....	159
Tableau 40 : Répartition des répondants en fonction de la pensée positive.....	160
Tableau 41 : Répartition des répondants en fonction de l'estime sociale	161
Tableau 42 : Répartition des répondants en fonction de la compréhension des autres.....	161
Tableau 43 : Répartition des répondants en fonction de la coopération	162
Tableau 44 : Répartition des répondants en fonction des normes.....	163
Tableau 45 : Répartition des répondants en fonction la procédure de consignation.....	164
Tableau 46 : Répartition des répondants en fonction de la conscience professionnelle	164
Tableau 47 : Répartition des répondants en fonction de l'analyse des risques liés à la tâche	165
Tableau 48 : Répartition des répondants en fonction de la procédure d'autorisation de travail	165
Tableau 49 : Répartition des répondants en fonction de l'outil de travail	166
Tableau 50 : Répartition des répondants en fonction du sondage des poteaux.....	166
Tableau 51 : Répartition des répondants en fonction du contrôle des EPI, EPC et outillages	167
Tableau 52 : Répartition des répondants en fonction du port des EPI	167
Tableau 53 : Répartition des répondants en fonction de l'excès de vitesse	168
Tableau 54 : Répartition des répondants en fonction de la gestion des mesures de sécurité .	168
Tableau 55 : Répartition des répondants en fonction de l'importance des mesures de sécurité	169
Tableau 56 : Répartition des répondants en fonction du recensement de l'équipe	169
Tableau 57 : Répartition des répondants en fonction des formations	170
Tableau 58 : Répartition des répondants en fonction des messages de sensibilisation.....	170
Tableau 59 : Répartition des répondants en fonction des réunions de sécurité.....	171
Tableau 60 : Répartition des répondants en fonction de la responsabilité	171

Tableau 61 : Répartition des répondants en fonction de l'autorisation de conduite	172
Tableau 62 : Répartition des répondants en fonction de la conduite des véhicules de travail	172
Tableau 63 : Tableau croisé genres des répondants * procédure de consignation	173
Tableau 64 : Tableau croisé genres des répondants * analyse des risques liés à la tâche	174
Tableau 65 : Tableau croisé genres des répondants * procédure d'autorisation de travail	174
Tableau 66 : Tableau croisé genres des répondants * outils de travail	174
Tableau 67 : Tableau croisé genres des répondants * sondage des poteaux	175
Tableau 68 : Tableau croisé genres des répondants * contrôle des EPI.....	175
Tableau 69 : Tableau croisé genres des répondants * port des EPI	176
Tableau 70 : Tableau croisé genres des répondants * excès de vitesse.....	176
Tableau 71 : Tableau croisé genres des répondants * gestion des mesures de sécurité	176
Tableau 72 : Tableau croisé genres des répondants * importance des mesures de sécurité...	177
Tableau 73 : Tableau croisé genres des répondants * recensement de l'équipe	177
Tableau 74 : Tableau croisé genres des répondants * formations.....	178
Tableau 75 : Tableau croisé genres des répondants * messages de sensibilisation	178
Tableau 76 : Tableau croisé genres des répondants * réunions de sécurité	178
Tableau 77 : Tableau croisé genres des répondants * responsabilité	179
Tableau 78 : Tableau croisé genres des répondants * autorisation de conduite.....	179
Tableau 79 : Tableau croisé genres des répondants * conduite des véhicules de travail	180
Tableau 80 : Tableau croisé âge des répondants * procédure de consignation.....	180
Tableau 81 : Tableau croisé âge des répondants * analyse des risques liés à la tâche.....	181
Tableau 82 : Tableau croisé âge des répondants * procédure d'autorisation de travail	181
Tableau 83 : Tableau croisé âge des répondants * outils de travail	181
Tableau 84 : Tableau croisé âge des répondants * sondage des poteaux	182
Tableau 85 : Tableau croisé âge des répondants * contrôle des EPI.....	182
Tableau 86 : Tableau croisé âge des répondants * port des EPI	183
Tableau 87 : Tableau croisé âge des répondants * excès de vitesse	183
Tableau 88 : Tableau croisé âge des répondants * gestion des mesures de sécurité.....	183
Tableau 89 : Tableau croisé âge des répondants * importance des mesures de sécurité	184
Tableau 90 : Tableau croisé âge des répondants * recensement de l'équipe	184
Tableau 91 : Tableau croisé âge des répondants * formations.....	185
Tableau 92 : Tableau croisé âge des répondants * messages de sensibilisation	185
Tableau 93 : Tableau croisé âge des répondants * réunions de sécurité	185
Tableau 94 : Tableau croisé âge des répondants * responsabilité.....	186

Tableau 95 : Tableau croisé âge des répondants * autorisation de conduite.....	186
Tableau 96 : Tableau croisé âge des répondants * conduite des véhicules de travail.....	187
Tableau 97 : Tableau croisé niveau scolaire * procédure de consignation	187
Tableau 98 : Tableau croisé niveau scolaire * analyse des risques liés à la tâche	188
Tableau 99 : Tableau croisé niveau scolaire * procédure d'autorisation de travail	188
Tableau 100 : Tableau croisé niveau scolaire * outils de travail.....	189
Tableau 101 : Tableau croisé niveau scolaire * sondage des poteaux	189
Tableau 102 : Tableau croisé niveau scolaire * contrôle des EPI.....	190
Tableau 103 : Tableau croisé niveau scolaire * port des EPI.....	190
Tableau 104 : Tableau croisé niveau scolaire * excès de vitesse.....	191
Tableau 105 : Tableau croisé niveau scolaire * gestion des mesures de sécurité	191
Tableau 106 : Tableau croisé niveau scolaire * importance des mesures de sécurité.....	192
Tableau 107 : Tableau croisé niveau scolaire * recensement de l'équipe	192
Tableau 108 : Tableau croisé niveau scolaire * formations	193
Tableau 109 : Tableau croisé niveau scolaire * messages de sensibilisation.....	193
Tableau 110 : Tableau croisé niveau scolaire * réunions de sécurité	194
Tableau 111 : Tableau croisé niveau scolaire * responsabilité	194
Tableau 112 : Tableau croisé niveau scolaire * autorisation de conduite.....	195
Tableau 113 : Tableau croisé niveau scolaire * conduite des véhicules de travail	195
Tableau 114 : Tableau croisé fonction * procédure de consignation.....	196
Tableau 115 : Tableau croisé fonction * analyse des risques liés à la tâche.....	196
Tableau 116 : Tableau croisé fonction * procédure d'autorisation de travail.....	196
Tableau 117 : Tableau croisé fonction * outils de travail	197
Tableau 118 : Tableau croisé fonction * sondage des poteaux	197
Tableau 119 : Tableau croisé fonction * contrôle des EPI.....	197
Tableau 120 : Tableau croisé fonction * port des EPI	198
Tableau 121 : Tableau croisé fonction * excès de vitesse.....	198
Tableau 122 : Tableau croisé fonction * gestion des mesures de sécurité	198
Tableau 123 : Tableau croisé fonction * importance des mesures de sécurité.....	199
Tableau 124 : Tableau croisé fonction * recensement de l'équipe	199
Tableau 125 : Tableau croisé fonction * formations.....	199
Tableau 126 : Tableau croisé fonction * messages de sensibilisation	200
Tableau 127 : Tableau croisé fonction * réunions de sécurité	200
Tableau 128 : Tableau croisé fonction * responsabilité	200

Tableau 129 : Tableau croisé fonction * autorisation de conduite.....	201
Tableau 130 : Tableau croisé fonction * conduite des véhicules de travail	201
Tableau 131 : Tableau croisé ancienneté des répondants * procédure de consignation	202
Tableau 132 : Tableau croisé ancienneté des répondants * analyse des risques liés à la tâche.....	202
Tableau 133 : Tableau croisé ancienneté des répondants * procédure d'autorisation de travail.....	202
Tableau 134 : Tableau croisé ancienneté des répondants * outils de travail.....	203
Tableau 135 : Tableau croisé ancienneté des répondants * sondage des poteaux	203
Tableau 136 : Tableau croisé ancienneté des répondants * contrôle des EPI	204
Tableau 137 : Tableau croisé ancienneté des répondants * port des EPI.....	204
Tableau 138 : Tableau croisé ancienneté des répondants * excès de vitesse	204
Tableau 139 : Tableau croisé ancienneté des répondants * gestion des mesures de sécurité	205
Tableau 140 : Tableau croisé ancienneté des répondants * importance des mesures de sécurité	205
Tableau 141 : Tableau croisé ancienneté des répondants * recensement de l'équipe.....	206
Tableau 142 : Tableau croisé ancienneté des répondants * formations	206
Tableau 143 : Tableau croisé ancienneté des répondants * messages de sensibilisation.....	206
Tableau 144 : Tableau croisé ancienneté des répondants * réunions de sécurité	207
Tableau 145 : Tableau croisé ancienneté des répondants * responsabilité	207
Tableau 146 : Tableau croisé ancienneté des répondants * autorisation de conduite	207
Tableau 147 : Tableau croisé ancienneté des répondants * conduite des véhicules de travail.....	208
Tableau 148 : Mesures de la tendance centrale et de dispersion pour le facteur de la sous-évaluation du danger	208
Tableau 149 : Mesures de la tendance centrale et de dispersion pour le facteur du contrôle perçu	209
Tableau 150 : Mesures de la tendance centrale et de dispersion pour le facteur du soutien social perçu	210
Tableau 151 : Mesures de la tendance centrale et de dispersion pour le facteur de la maîtrise des émotions négatives	211
Tableau 152 : Récapitulatif des modèles.....	213
Tableau 153 : ANOVA.....	214
Tableau 154 : Coefficients	214
Tableau 155 : Récapitulatif des modèles.....	216
Tableau 156 : ANOVA	217
Tableau 157 : Coefficients	218
Tableau 158 : Récapitulatif des modèles.....	219
Tableau 159 : ANOVA	220

Tableau 160 : Coefficients.....	221
Tableau 161 : Résultats de l'entretien avec S_1	222
Tableau 162 : Résultats de l'entretien avec S_2	224
Tableau 163 : Résultats de l'entretien avec S_3	225
Tableau 164 : Résultats de l'entretien avec S_4	227
Tableau 165 : Résultats de l'entretien avec S_5	228
Tableau 166 : Résultats de l'entretien avec S_6	229
Tableau 167 : Résultats de l'entretien avec S_7	231
Tableau 168 : Résultats de l'entretien avec S_8	232
Tableau 169 : Résultats de l'entretien avec S_9	234
Tableau 170 : Résultats de l'entretien avec S_{10}	235
Tableau 171 : Résultats de l'entretien avec S_{11}	237
Tableau 172 : Résultats de l'entretien avec S_{12}	238
Tableau 173 : Résultats de l'entretien avec S_{13}	240
Tableau 174 : Résultats de l'entretien avec S_{14}	241
Tableau 175 : Résultats de l'entretien avec S_{15}	242
Tableau 176 : Résultats de l'entretien avec S_{16}	244
Tableau 177 : Résultats de l'entretien avec S_{17}	246
Tableau 178 : Résultats de l'entretien avec S_{18}	247
Tableau 179 : Résultats de l'entretien avec S_{19}	249
Tableau 180 : Résultats de l'entretien avec S_{20}	250
Tableau 181 : Résultats de l'entretien avec S_{21}	252
Tableau 182 : Résultats de l'entretien avec S_{22}	253
Tableau 183 : Résultats de l'entretien avec S_{23}	255
Tableau 184 : Résultats de l'entretien avec S_{24}	256
Tableau 185 : Résultats de l'entretien avec S_{25}	258
Tableau 186 : Tableau de vérification de l' HR_1	259
Tableau 187 : Tableau de vérification de l' HR_2	260
Tableau 188 : Tableau de vérification de l' HR_3	262
Tableau 189 : Tableau de vérification de la variable dépendante	263
Tableau 190 : Récapitulatif des résultats du test de la régression linéaire multiple et de l'analyse du contenu	264

Liste des figures

Figure 1 : cycle de la prise de décision	37
Figure 2 : Rôle des émotions et de l'expérience dans le processus de prise de décision.	66
Figure 3 : Mécanisme de survenue des lésions professionnelles	67
Figure 4 : Pyramide de Bird ou pyramide des accidents	82
Figure 5 : Répartition des accidents par secteur d'activité chez les sous-traitants.....	125
Figure 6 : Procédure d'inclusion et d'exclusion.....	125
Figure 7 : Organigramme de la procédure d'échantillonnage.....	126
Figure 8 : Description de l'échantillonnage stratifié aléatoire simple.....	128

Résumé

La présente étude vise à cerner les attitudes des travailleurs dans les métiers à risque au Cameroun. Précisément, nous voulons comprendre comment l'évaluation que l'individu fait de la situation, de ses ressources et son entourage interagissent avec ses émotions pour aboutir à des conduites à risque. Le problème posé ici est celui de l'exposition volontaire et consciente au danger.

L'hypothèse suivante a été formulée : *L'évaluation transactionnelle du danger mobilise des ressources émotionnelles chez les agents de terrain, déterminant ainsi la prise de risque en situation de travail*. Elle a été opérationnalisée en trois hypothèses :

HR1 : La sous-évaluation du danger associée à la maîtrise des émotions négatives sont à l'origine de la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun ;

HR2 : Le contrôle perçu de la situation associé à la maîtrise des émotions négatives favorise la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun ;

HR3 : Le soutien social perçu associé à la maîtrise des émotions négatives conduit les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun à prendre des risques en situation de travail.

Elles ont été vérifiées à partir d'un questionnaire et d'un guide d'entretien analysés par régression linéaire multiple et analyse du contenu. Avec un R-deux de l'ordre de (0,049) obtenu pour **HR1**, la sous-évaluation du danger associée à la maîtrise des émotions négatives explique à 4.9% les conduites à risques ; avec un $F_{lu} < F_{calculé}$ (2,342 < 8,783), **HR1** est confirmée.

S'agissant de l'**HR2**, un R-deux de l'ordre de (0,056) montre que le contrôle perçu associé à la maîtrise des émotions négatives explique à 5.6% les conduites à risque ; avec un $F_{lu} < F_{calculé}$ (2,342 < 10,102), **HR2** est confirmée.

Pour **HR3**, un R-deux de l'ordre de (0,150) montre que le soutien social perçu associé à la maîtrise des émotions négatives explique à 15% les conduites à risque ; avec un $F_{lu} < F_{calculé}$ (2,342 < 30,094), **HR3** est confirmée.

Concernant l'analyse du contenu, **HR1** ayant pour a été confirmée sur trois (03) des quatre (04) indicateurs et infirmée sur un indicateur ; **HR1** a été confirmée ;

HR2 a été confirmée sur quatre (04) des cinq (05) et infirmée sur un (01) indicateur ; **HR2** a été confirmée ;

HR3 a été confirmée sur trois (03) des quatre (04) indicateurs et infirmée sur un (01) indicateur ; **HR3** a été confirmée.

Les trois hypothèses de recherche ayant été confirmées, notre hypothèse générale a été confirmée. Ce résultat explique que face à un danger, l'individu maîtrise ses émotions négatives (peur anxiété), ce qui lui permet de réévaluer positivement la situation, ses compétences, ses interactions avec son entourage, l'amenant ainsi à négliger les comportements de protection.

Mots clés : évaluation transactionnelle, ressources émotionnelles, prise de risque, agents de terrain, secteur électrique

Abstract

This study aims to identify the attitudes of workers in risky occupations in Cameroon. Specifically, we want to understand how the individual's evaluation of the situation, his resources and his environment interact with his emotions to lead to risky behaviour. The problem posed is that of voluntary exposure to danger.

The following hypothesis was formulated: The transactional evaluation of danger mobilises emotional resources in field workers, thus determining risk-taking in a work situation. It was operationalised in three hypotheses:

HR1: Underestimation of danger combined with the control of negative emotions are at the origin of risk-taking in work situations among field workers in the electricity sector in Cameroon;

HR2: Perceived control of the situation associated with the mastery of negative emotions favours risk-taking in work situations among field workers in the electricity sector in Cameroon;

HR3: Perceived social support associated with the mastery of negative emotions leads field workers in the Cameroonian electricity sector to take risks in work situations.

We verified the hypotheses using a questionnaire and an interview guide analysed by multiple linear regression and content analysis. With an R-two of the order of (0.049) obtained for **HR1**, the undervaluation of danger associated with the control of negative emotions explains 4.9% of the risky behaviours; with a $F_{\text{flu}} < F_{\text{calculated}}$ ($2.342 < 8.783$), **HR1** is confirmed.

With regard to **HR2**, an R-two of the order of (0.056) shows that the perceived control associated with the mastery of negative emotions explains 5.6% of risky behaviour; with a $F_{\text{flu}} < F_{\text{calculated}}$ ($2.342 < 10.102$), **HR2** is confirmed.

For **HR3**, an R-two of the order of (0.150) shows that the perceived social support associated with the control of negative emotions explains 15% of the risk behaviours; with a $F_{\text{flu}} < F_{\text{calculated}}$ ($2.342 < 30.094$), **HR3** is confirmed.

Concerning the content analysis, **HR1** was confirmed on three (03) of the four (04) indicators and invalidated on one indicator; **HR1** was confirmed;

HR2 was confirmed on four (04) of the five (05) indicators and overruled on one (01); **HR2** was confirmed;

HR3 was confirmed on three (03) of the four (04) indicators and overruled on one (01) indicator; **HR3** was confirmed.

The three research hypotheses having been confirmed, our general hypothesis was confirmed. This result explains that when faced with a danger, the individual controls his negative emotions (fear, anxiety), which allows him to positively re-evaluate the situation, his skills and his interactions with his environment, thus leading him to neglect protective behaviours.

Key words: transactional evaluation, emotional resources, risk-taking, field workers, electrical sector.

INTRODUCTION

Introduction

Les accidents du travail constituent un problème majeur pour les acteurs de la sécurité et la santé du travail en charge du bien-être global du travailleur ; pour les entreprises ; pour l'économie et surtout pour la société. Des travailleurs perdent la vie par centaine, milliers au Cameroun chaque année 771 en 2017 et 684 en 2018 ; (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale [CNPS], 2017/2018) dans tous secteurs d'activités confondus. L'Institut National de la Statistique (INS, 2015) relève que le secteur privé enregistre plus d'accidents de travail que le public (7% contre 9.1%). Les natures de lésions varient en fonction du secteur d'activités, cependant, elles peuvent être fatales et irréversibles dans certains à l'instar du secteur électrique représenté principalement au Cameroun par ENEO (Energy of Cameroon).

En 2017, un agent décède lors des travaux sur le barrage de Songlulu des suites de noyade alors que son collègue avait quitté son poste de travail et n'avait pas constaté les signaux de détresse. 2019, alors qu'un électricien effectuait encore des travaux sur la HTA, un autre a remis la ligne en marche sans avoir au préalable vérifié que personne n'y était plus. En janvier 2020, un agent est électrocuté du côté de Limbé lors d'un travail en hauteur après qu'un câble se soit posé sur sa tête alors qu'il ne portait pas de casque (Hygiène, Sécurité, Environnement) [HSE ENEO], 2018 ; 2019 ; 2020). Ces quelques-uns sont des exemples parmi les dizaines, les centaines de cas enregistrés par cette structure. Le constat fait de ces trois cas est celui de la relation cause - comportement de l'agent toutes les fois, qui pousse à s'interroger sur les mobiles d'une telle attitude quand on sait que l'électricité, d'une façon générale est dangereuse, à plus forte raison celle provenant des principales sources d'alimentation. L'entreprise a mis sur pied tout un système de gestion de la sécurité (Safety Management Service) qui régit toutes les procédures, techniques, consignes et comportements au travail ; la sécurité dans cette entreprise est une priorité absolue « *La sécurité est ma priorité n°1* » peut-on lire. Il n'en demeure pas moins que ce ne soit pas toujours celle de ces agents.

De nombreux travaux en psychologie ont tenté d'expliquer cette conduite qu'ils ont appelée prise de risque dans de multiples domaines (sexualité, routier, jeux, sport, etc.). Ils l'ont tout de même reliée à de nombreux facteurs tels : l'invulnérabilité, le fatalisme, les croyances, la perception, les biais de perception, etc. (Ajzen, 1985 ; Assailly, 1995 ; Bandura, 1977 ; 1997 ; Becker & Rosenstock, 1987 ; Fishbein & Ajzen, 1975 ; Kouabenan, 1999 ; Triandis, 1980 ; Rogers, 1983). Très peu s'y sont intéressés dans le domaine du travail, qui a suscité notre intérêt et nous l'avons relié à l'évaluation que l'individu fait de la situation combinée à ses émotions. D'où l'intitulé de ce travail « *Évaluation transactionnelle du danger, ressources émotionnelles*

et prise de risque en situation de travail : cas des agents de terrain du secteur électrique au Cameroun ». Nous nous sommes interrogée sur le lien entre l'évaluation transactionnelle du danger, les ressources émotionnelles et la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain.

Pour étudier ce lien, nous avons dans une problématique posé les fondements empiriques et théoriques de notre travail en les situant dans un contexte bien réussi et en décrivant l'évolution des accidents du travail. Cette description a débouché sur un problème tant empirique que théorique qui nous a permis de formuler notre question de recherche, d'émettre nos hypothèses et de fixer objectifs. Nous avons ensuite dans un deuxième chapitre recensé et critiqué les travaux ayant traité du sujet. Un troisième chapitre a permis d'ancrer notre étude dans deux théories à savoir le modèle transactionnel du danger de Lazarus et Folkman (1984) et la théorie des émotions.

Dans une deuxième partie, nous avons d'abord posé les jalons méthodologiques de notre étude en décrivant le type d'étude, circonscrivant la population d'étude, définissant les outils de collecte et d'analyse. Les données collectées ont ensuite été analysées, présentées interprétées et discutées suivant des concepts psychologiques. Dans la discussion générale, nous comptons nous appuyer sur les résultats importants que nous aurons obtenus des études, pour mettre en exergue ce que notre thèse apporte comme contribution. Dans la conclusion générale, nous comptons souligner les leçons qu'on peut tirer de la présente thèse pour améliorer la prévention des accidents du travail dans les entreprises en général et à Eneo en particulier.

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE

Les statistiques mondiales font état de ce que les accidents du travail sont une gangrène qui ne s'améliore pas dans le temps (313 millions (trois cent treize millions) d'accidents sans décès enregistrés en 2017, contre 268 millions (deux cent soixante-huit millions) en 2016 ; 2,3 millions (deux millions trois cent mille) d'accidents avec décès enregistrés en 2017, contre 2,2 millions (deux millions deux cent mille) en 2016). Au niveau national, cette situation entraîne de grosses pertes économiques liées non seulement aux indemnisations, mais aussi aux arrêts de travail impactant ainsi l'économie globale. Parlant d'ENEO objet de notre étude, les accidents du travail sont un handicap majeur dans la société tant au niveau économique qu'en termes de qualité des services rendus. Les efforts consentis pour pallier à ce mal semblent ne pas être jusque-là suffisants, ce qui nous amène à nous interroger sur la causalité de ces accidents. Le but ici est de savoir si le travailleur lui-même ne serait pas en partie responsable de son malheur. Il est question dans ce chapitre de :

- a) de construire la problématique de ce travail en présentant dans un premier temps la situation des accidents de travail aux niveaux mondial, national et de l'entreprise ENEO (contexte empirique) ;
- b) de présenter les prescriptions de l'entreprise en termes de sécurité et de santé au travail et de décrire le comportement des agents vis-à-vis de ces dernières (problématique empirique) ;
- c) de tenter d'expliquer le comportement des agents d'un point de vue psychologique (problématique théorique) ;
- d) de poser la question de recherche, émettre les hypothèses, formuler les objectifs, montrer la pertinence de l'étude et la délimiter.

I- Problématique

1. Contexte empirique

1.1. Description du contexte

La sécurité et la santé au travail constituent l'un des pans essentiels pour les entreprises qui recherchent de bonnes performances. Selon le Bureau International du Travail [BIT], (BIT), depuis 1996 la culture de la sécurité et de la santé au travail est célébrée dans plus de 100 pays durant une journée ; cela dans le but de rappeler l'importance de la prévention des accidents du travail (A.T) et des maladies professionnelles (MP) (VERTIC, 2016).

Les statistiques mondiales des accidents de travail ne cessent de croître au fil des années. Un recensement effectué par le BIT, (2015) laisse observer qu'entre 1998 et 2001 les accidents mortels sont passés de 73 000 à 90 500 en Asie, les accidents non mortels de 56 à 69 millions ;

en Amérique latine les accidents mortels sont allés de 29 500 à 39 500. Ceci dévoile le taux croissant des décès liés aux accidents du travail, situation préoccupante pour les acteurs de sécurité et santé au travail à l'échelle mondiale.

Le BIT (2016) souligne que 2,2 millions de travailleurs meurent dans le monde chaque année dans le cadre de leur travail, soit en moyenne 5000 personnes par jour. Il est à noter qu'en moyenne 25% de ces décès sont causés par les accidents de travail. Hormis ces accidents mortels, environ 268 millions d'accidents non mortels sont enregistrés chaque année à l'échelle mondiale suivis d'au moins trois jours consécutifs de congés.

En 2017, les chiffres du BIT révèlent que 2,3 millions de décès sont enregistrés par an soit en moyenne 6 300 décès par jour ; 313 millions d'accidents non mortels sont comptabilisés c'est-à-dire que 860 000 personnes se blessent chaque jour en travaillant. Ces résultats sous-tendent qu'entre 2016 et 2017 il y a eu une hausse d'environ un million sur les cas d'accidents avec décès et de 45 millions pour les cas d'accidents non mortels. Cette croissance permet de comprendre qu'un problème de sécurité sur le lieu de travail se pose réellement. Les secteurs les plus touchés par les accidents sont selon le BIT : le secteur de la construction (environ 60 000 décès par an), le secteur minier (100 000 décès par an) et le secteur agricole (170 000 décès par an)

D'un point de vue global, le BIT poursuit quatre (04) objectifs :

- Établir les politiques et les programmes de prévention pour la protection des travailleurs, des professions et des secteurs dangereux ;
- Étendre les bénéfices d'une protection efficace aux groupes vulnérables de travailleurs ignorés par les systèmes classiques de protection ;
- Rendre les pouvoirs publics ainsi que les organisations d'employeurs et travailleurs mieux en même de veiller au bien être des travailleurs, assurer des prestations de santé au travail et préserver la qualité de vie au travail ;
- Faire en sorte que les responsables politiques et les organes de décision étudient et reconnaissent l'impact socio-économique d'une amélioration de la protection des travailleurs.

Le Rapport de l'Organisation Internationale du Travail [OIT] et de l'Association de la Sécurité Sociale [AISS] présenté à Singapour à l'occasion du 21^e congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail (2015), met en exergue que 2,78 millions de personnes sont décédées dans le monde en un an. L'OIT rend de nouvelles estimations au bout de trois ans et le constat fait est celui de l'augmentation annuelle de ce chiffre.

L'OIT fait remarquer qu'en l'an 2000 le nombre de décès liés au travail était estimé à 2 millions contre 2,3 millions en 2014. Les statistiques mondiales sus-présentées montrent qu'il y a une croissance exponentielle des accidents de travail au fil des années.

Par ailleurs, l'INRS (2021) relève une baisse du taux de morbidité au travail en raison de la pandémie de Covid-19, qui a mis à l'arrêt un nombre important d'activités économiques à partir de mars 2020. Le nombre d'accidents du travail a diminué de 17,7 % par rapport à 2019, avec moins de 540 000 accidents ; cette diminution se pourrait temporaire ?

L'OIT a développé un certain nombre d'instruments de Sécurité et Santé au Travail (SST) tels : la Convention 187 sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail (2006), est accompagnée de la Recommandation 197 précisant les dispositions à prendre dans les pays afin de promouvoir la SST à travers des programmes de SST nationaux, l'instauration d'une culture de la sécurité et de la santé préventive et l'application d'une approche par les systèmes de gestion de la SST.

Au Cameroun, le bien-être des travailleurs est encadré par la loi à travers le code de travail (1992). Il y consacre le Titre 6 (p. 18) intitulé : De la santé et la sécurité au travail (SST), à la protection des travailleurs en termes de sécurité et santé au Travail. Le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS) est chargé de signer des arrêtés relatifs à la SST pris après avis de la Commission Nationale de Santé et Sécurité au Travail (CNSST).

Le Ministre Travail et de la Sécurité Sociale lors de la Conférence annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés (communication personnelle, 2015) avance que :

...Au moins quatre principaux domaines couvrent notre champ d'activités : La sécurité sociale, la sécurité et santé au travail, les relations professionnelles, la coopération internationale. ... La création en moins de trois ans de 400 Comités d'Hygiène et de Sécurité (CHS) nous semble encore faible : la prévention des risques professionnels auxquels participent ces CHS doit s'intensifier. J'interpelle donc les Inspecteurs du travail à plus de vigilance et à plus de visites de contrôle sur le terrain.

De nombreuses interpellations sur les cas de violation des textes en matière de sécurité et santé au travail ont été enregistrées au cours de l'année. Les rapports des médecins du travail sont tronqués, on observe une sous déclaration des maladies professionnelles et des accidents de travail qui sont d'ailleurs à l'origine de discorde entre les employeurs et les travailleurs

Ces propos soulèvent les différentes responsabilités du MINTSS en matière de santé et sécurité au travail.

En collaboration avec le MINTSS, la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) a également la responsabilité des travailleurs au Cameroun. Ses chiffres laissent entrevoir que cette dernière a alloué un budget de 3.165.149.933 FCFA (trois milliards cent soixante-cinq millions cent quarante-neuf mille neuf cent trente-trois) pour la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles en 2017 et 802.854.656 (huit cent deux millions huit pour le premier trimestre de l'année 2018. Ces chiffres dévoilent un mal être de la sécurité et santé au Cameroun ; de même, ils permettent de constater que le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles est vraiment important au Cameroun et constitue une réelle source de dépense, de perte pour le pays. 2 116 dossiers concernant les risques professionnels ont été déposés auprès de ladite caisse en 2017 et seuls 60,73% ont été liquidés (CNPS, 2017) ; on note une augmentation de 0,22% de l'effectif des bénéficiaires. Malgré l'importante somme déboursée pour couvrir les accidents du travail, certains cas n'ont pas pu être pris en charge. Ceci pourrait être dû à un bilan négatif entre le montant des cotisations allouées aux accidents et maladies professionnelles et le montant réel à déboursier. Autrement dit, le montant dont dispose la CNPS pour couvrir les accidents du travail et maladies professionnelles est inférieur au montant qu'ils doivent effectivement déboursier.

Les entreprises camerounaises accordent peu à peu de l'attention aux questions relatives à l'hygiène, à la sécurité et à la santé au travail. Selon la CNPS (2017), on dénombre à ce jour 122 Comités d'Hygiène et Sécurité (CHS) ou ses équivalents dans 300 entreprises à potentiel CHS visitées en 2017, soit 40,66% et 201 structures médicales recensées dans 459 entreprises visitées, soit 43,79%. Ces effectifs bien que faibles traduisent néanmoins l'importance attribuée à la SST.

Au Cameroun, il existe également la Société Camerounaise de Sécurité et de Santé au Travail (SCSTT) créée en 2009 dont le but est de contribuer au développement scientifique et pratique de la sécurité et santé au travail, afin d'améliorer la prévention des risques professionnels et la prise en charge sanitaire de l'ensemble de la population active du Cameroun. Ses objectifs sont :

- Contribuer à la formation de base et à la formation continue des praticiens en sécurité et santé au travail et en hygiène industrielle ;
- Etablir les guidelines et les standards pouvant servir de référentiels dans la pratique de la sécurité et santé au travail ;

- Organiser des rencontres à caractère scientifique notamment des congrès, des conférences et des ateliers de perfectionnement ;
- Créer et renforcer les liens de coopération et d’amitié entre les personnes et les organisations impliquées dans cette activité ;
- Promouvoir le respect du Code International d’Ethique pour le Personnel de Santé au Travail (CIEPST) ;
- Apporter aux pouvoirs publics et autres partenaires sociaux, une expertise pour le développement de la SST au Cameroun.

La situation des accidents du travail au Cameroun préalablement abordée fait dire au patron de la CNPS (communication personnelle), que la réduction de l’insécurité sur le lieu de travail est très loin d’avoir trouvé son épilogue. Cette situation traduit la difficulté notoire à atteindre de façon maximale les objectifs de sécurité dans les entreprises au Cameroun.

Les données de la CNPS font état de ce que 2003 cas d’accidents de travail déclarés ont été enregistrés en 2017 contre 2078 en 2018, indicateur d’une légère croissance. Les cas sus cités sont ceux ayant été déclarés. En 2017, 1207 cas sur les 2003 ont été liquidés, 734 ont été laissés en instance et 52 ont été rejetés ; contre 1033, 1001 et 44 en 2018. (CNPS 2017 ; 2018). Ceci démontre que tous les cas d’accidents du travail n’ont pas été rapportés dans les tableaux ci-dessous. Ces derniers, de même que leurs conséquences au Cameroun varient d’un secteur à un autre.

Tableau 1*Répartition des accidents du travail selon le secteur d'activité au cours des années 2017/2018*

SECTEUR D'ACTIVITE	2017	2018
	Cas d'accidents enregistrés	Cas d'accidents enregistrés
Agriculture	102	126
Autres industries manufacturières	7	4
Autres services	96	97
Banques et assurance	5	5
Bâtiment et travaux publics	46	45
Commerce	33	56
Construction navale, ferroviaire, auto	2	1
Électricité, eaux et gaz	6	8
Enseignement	-	1
Extraction	2	7
Industries métallurgiques	84	3
Industries alimentaires	129	50
Industries chimiques	6	95
Industries manufacturières	45	21
Réparation	4	57
Restauration et hôtellerie	3	4
Sécurité sociale	4	7
Sylviculture	61	37
Transports	62	60
Non précisé	74	-
Total	771	684

Source : Annuaire statistiques Cameroun CNPS 2017/2018

Les données de la CNPS font état de ce que le secteur agricole est celui enregistrant le plus grand nombre d'accidents du travail. Entre 2017 et 2018, on note une baisse du taux d'accidents dans certains secteurs et une croissance dans d'autres parmi lesquels le secteur de l'électricité.

Tableau 2*Répartition des accidents du travail selon la nature de la lésion au cours de l'exercice 2013*

Nature de lésion	2017	2018
Amputations et énucléations	28	23
Autres plaies	4	73
Autres traumatismes définis et mal définis	204	195
Blessures	162	66
Commotions et autres fractures internes	34	4
Contusions et écrasements	65	43
Effets nocifs de l'électricité	-	6
Entorses et foulures	13	11
Fractures	93	99
Lésions multiples de différentes natures	11	93
Luxations	7	9
Non précisé	141	58
Traumatismes superficiels	9	4
Total	771	684

Source : Annuaire statistiques Cameroun CNPS 2017/2018

Le **tableau 2** indique les différents dommages dont ont été victimes les employés camerounais au travail durant les deux années. Des 771 et 684 cas enregistrés respectivement en 2017 et 2018, 303 cas contre 291 sont des dommages que l'on retrouve aussi bien dans le secteur électrique ; les autres ne sont pas en reste.

Selon l'Institut National de la Statistique ([INS], 2015), la proportion des travailleurs victimes d'un accident du travail dans leur emploi principal s'élève à 12,2% au Cameroun. (Cf. **Tableaux 1-3**)

Tableau 3*Proportion des travailleurs victimes d'accidents de travail par région au Cameroun en 2010.*

	Région d'enquête									
	AD	CE	E	EN	LT	N	NW	O	S	SW
Proportion %de travailleurs victimes d'un accident du travail dans leur emploi principal au cours des 12 derniers mois	13,8	16,8	13,9	4,2	16,6	10,6	23,4	13,8	2,7	19,3

Source : Annuaire Statistique du Cameroun, INS (2015)

AD : Adamaoua ; **CE :** Centre ; **E :** Est ; **EN :** Extrême-nord ; **LT :** Littoral ; **N :** Nord ; **NW :** Nord-Ouest ; **O :** Ouest ; **S :** Sud ; **SW :** Sud-Ouest

Le **tableau 1** indique que les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (zones à forte prolifération agricole) enregistrent un nombre important d'accidents du travail au Cameroun. Le Centre et le Littoral ne sont pas en reste, ce sont des régions renfermant une forte prolifération d'industries, une expansion des travaux publics et bâtiments et par conséquent une forte activité du secteur électrique. L'Adamaoua, l'Est et l'Ouest qui sont des régions à forte activité commerciale sont également affectées par ces accidents. D'autre part, les régions du Sud et de l'Extrême-Nord ne comptent pas autant d'accidents que les autres.

Tableau 4*Proportion des travailleurs victimes d'accidents de travail par milieu de résidence au Cameroun en 2010*

	Milieu de résidence	
	Urbain	Rural
Proportion %de travailleurs victimes d'un accident de travail dans leur emploi principal au cours des 12 derniers mois	9.6	13.5

Source : Annuaire Statistique du Cameroun, INS (2015)

D'autre part le milieu rural, fortement prisé par les activités agricoles enregistre également plus de cas d'accidents que le milieu urbain, zone à forte expansion industrielle ; mais, il n'en demeure pas moins que les accidents du travail soient une réalité dans tous ces secteurs et aussi, tant le secteur industriel qu'agricole renferment l'activité électrique.

Tableau 5

Proportion des travailleurs victimes d'accidents du travail par secteur institutionnel au Cameroun en 2010

	Secteur institutionnel	
	Public	Privé formel
Proportion % de travailleurs victimes d'un accident de travail dans leur emploi principal au cours des 12 derniers mois	7	9.1

Source : Annuaire Statistique du Cameroun, INS (2015)

Enfin, le secteur privé enregistre plus d'accidents que le public. Le secteur électrique fait partie de ce secteur privé. Certes, il n'enregistre pas autant d'accidents que les secteurs de l'agriculture, l'industrie et les travaux publics, mais les dégâts qu'ils occasionnent ne sont pas des moindres et sont même fatals.

La distribution de l'énergie électrique est assurée au Cameroun dès 1929 par diverses compagnies coloniales à partir de petits aménagements hydroélectriques. En 1948, naît Énergie Électrique du Cameroun (ENELCAM), en charge de la mise en place de l'aménagement hydroélectrique d'Edéa. Mission principale : Alimenter les usines d'Aluminium du Cameroun (ALUCAM). En 1962, est fondée au Cameroun Occidental Cameroon Electricity Corporation (POWERCAM) ; suivie d'Électricité du Cameroun (EDC) en 1963, qui est une société d'économie mixte en charge du service public de l'électricité au Cameroun Oriental.

La Société Nationale d'Électrification du Cameroun (SONEL) est le résultat de la fusion en 1974 d'Énergie Électrique du Cameroun (ENELCAM) et Électricité du Cameroun (EDC).

Energy of Cameroon (ENEO) qui est l'une des principales entreprises électriques au Cameroun est celle qui fait l'objet de notre étude. La Société Nationale d'Électrification du Cameroun (SONEL) est le résultat de la fusion en 1974 d'Énergie Électrique du Cameroun (ENELCAM) et Électricité du Cameroun (EDC).

Ainsi, le 17 juillet 2001 la SONEL est privatisée au bénéfice d'AES-Siroco limite, une filiale de AES-corporation. De là, SONEL est rebaptisée AES-SONEL, société anonyme au capital de 43 903 690 000 FCFA.

Le 23 mai 2014, les actions d'AES sont vendues à la société britannique Actis et l'entreprise devient Actis-SONEL, puis ENEO. Certes l'équipe dirigeante de la société a changé, mais au niveau pratique, il n'y a pas eu de grands changements dans son fonctionnement.

➤ Accidents du travail à ENEO

Tableau 6

Performances 2017 ENEO et sous-traitants (HSE) au 31/12/2019

	2019	2018	2017	2016	2015
Décès	1	3	1	4	3
Accidents avec perte de temps	11	15	15	12	6
Presque-accidents reportés	ND	ND	13 612	8 258	2 180

Source : HSE/CMT ENEO

ND : Non disponible

Le tableau ci-dessus donne la situation des accidents de travail à ENEO. Il en ressort une légère variation du nombre d'accidents avec décès entre 2015 et 2019 qui témoignent de la non atteinte de l'objectif « *zéro accidents* ». D'autre part, les accidents avec perte de temps ont connu une croissance soudaine entre 2015 et 2016, puis une légère stabilisation entre 2016 et 2019. En 2015, 2 180 cas de presque-accidents ont été reportés, 8 258 en 2016 et 13 612 en 2017. Le presque-accident est un évènement involontaire qui aurait pu mais qui n'a pas entraîné de conséquences (blessures, dommages) sur les personnes. Ceux reportés sont ceux qui ont été déclarés ou encore ceux qui sont reconnus par l'entreprise parce que, d'autres se sont produits à l'insu des responsables HSE. Ces presque-accidents bien que n'ayant pas eu lieu auraient pu être fatals, c'est la raison pour laquelle ils constituent une menace pour l'entreprise. En cas d'accident, des enquêtes sont ouvertes afin d'en déceler les causes profondes.

1.2.Position du problème empirique

1.2.1. Gestion de la sécurité au sein d'ENEO

ENEO fait partie de ces entreprises camerounaises qui mettent un accent particulier sur la sécurité et la santé de leurs employés. Cette gestion est assurée à ENEO par la Direction Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) et le Centre Médical de Travail (CMT).

Pour assurer un travail en toute sécurité à ses employés, l'entreprise a mis sur pied un Système de Management de la Sécurité (SMS) (2012) qui régit les comportements sécuritaires et vise à limiter, voire éliminer les accidents. Ce dernier se fonde sur (06) éléments articulés de manière à fonctionner :

➤ **Politique de sécurité.** Elle comporte deux grandes parties : les croyances et les 04 grands piliers sur lesquels repose la sécurité. Parlant des croyances, elles gravitent autour des impératifs de sécurité (tout accident peut être évité, la sécurité de l'employé est primordiale

quelles que soient l'urgence et l'importance du travail, le respect est une condition d'emploi et de sauvegarde de son emploi).

Les quatre (04) piliers de la politique de sécurité sont :

- La responsabilité : les responsables doivent créer des conditions et mettre à disposition les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la Politique sécurité ; les employés ENEO et sous-traitants (STT) se doivent de respecter les règles de sécurité pour se protéger soi-même mais également les partenaires et le public ;

- L'engagement. Il concerne : la conformité à la législation, aux normes et bonnes pratiques en matière de sécurité, national et international ; la protection du public contre les dangers du courant électrique ; l'implication des partenaires sociaux au travers des CHS ; la mise à disposition des ressources et des lieux de travail sains ;

- L'amélioration continue. Il s'agit d'améliorer au fil du temps les mesures de sécurité, les mettre à jour selon les changements dans le temps.

- Le partage d'expérience (les uns et les autres doivent partager leurs expériences au travail dans le but d'une amélioration continue).

- **Organisation.** Elle vise à gérer les engagements de la politique de sécurité (organigramme, procédures, communications) ;

- **Programmation** (identification des programmes, objectifs, plans d'action, mise en œuvre) ;

- **Suivi et évaluation** (identification des problèmes rencontrés) ;

- **Actions de correction** (révision de la politique de sécurité) ;

- **Audit** (externes).

Le SMS prévoit un certain nombre d'éléments visant à gérer la sécurité des agents ENEO et sous-traitants. Parmi ceux-là, nous allons énumérer ceux qui sont primordiaux :

- **La gestion de la sécurité des sous-traitants** (pré qualification, gestion et contrôle des sous-traitants effectuant des travaux à risque élevé et modéré dans les installations d'ENEO);

- **La gestion des Équipements de Protection Individuelle (EPI), Équipements de Protection Collective (EPC) et outils.** Elle précise les règles de base concernant la gestion des EPI et EPC pour atteindre, 100% de conformité à la politique de l'entreprise en matière de sécurité, aux normes de sécurité, ainsi qu'aux exigences prescrites par les lois nationales applicables. Chaque agent se doit d'arborer la totalité de ses EPI avant d'effectuer toute manœuvre et il se doit de procéder au préalable à une inspection de ces équipements. Aussi, chaque agent doit disposer du matériel de travail nécessaire.

— **Les inspections de sécurité et visites de chantier.** Elles permettent de voir si les zones d'intervention ou chantiers sont propices à l'exercice de toute activité.

— **L'analyse des risques liés aux travaux (JSA (Job Safety Analysis) cf. annexes) et briefing sécurité avant le travail.** Il s'agit avant toute manœuvre d'évaluer les éventuels risques pouvant survenir et par conséquent d'élaborer des mécanismes de protection y afférents afin de travailler en toute sécurité.

— **Les réunions de sécurité.** Elles permettent l'échange, la transmission et le relais entre les employés des informations sur les conditions relatives à l'hygiène, la sécurité et l'environnement. Lors de ces réunions les agents reçoivent des messages de sensibilisation sur la sécurité.

— **Les procédures relatives aux mesures préventives et correctives concernant les accidents, incidents et non conformités.**

Les mesures sus citées constituent l'essentiel de la gestion de la sécurité des agents. Cependant, il serait important de détailler certains points de sécurité très importants.

- Objectif de sécurité : « **zéro accident** »

Pour atteindre cet objectif, outre les éléments du SMS, il existe d'autres procédures plus spécifiques à respecter en situation de travail. Ces dernières définissent clairement les responsabilités des uns et des autres dans le cadre du travail et montrent la conduite à suivre lors de l'exécution d'une tâche pour travailler en sécurité. Pour celles concernant les agents de terrain nous pouvons citer : la procédure de consignation, le processus d'autorisation de travail.

- **Sensibilisations, communication, formations.** Toujours dans une optique de sécurité, la société organise trimestriellement des réunions de sécurité au cours desquelles les agents sont sensibilisés par rapport aux comportements sécuritaires à adopter sur le lieu de travail. Ces sensibilisations se font sur la base d'accidents survenus, photographies à l'appui. Ces méthodes sont utilisées afin de leur faire prendre conscience du danger couru et par conséquent les inciter davantage à se conformer aux règles de sécurité mises en place par l'entreprise.

En cas d'accident ou d'incident, des enquêtes sont ouvertes dans le but de déceler les causes réelles de celui-ci. Si la cause résulte d'un écart ou d'une non-conformité émanant de l'agent, s'en suivent des mesures correctives allant de l'avertissement au licenciement. Ces sanctions concernent l'agent et son équipe de travail, car ils se doivent de veiller les uns sur les autres. La société a également mis sur pied un programme d'attribution de prix de sécurité visant à récompenser les agents mettant en application les mesures sécuritaires.

Des communications sur la sécurité sont véhiculées par tous les moyens. Dans les différentes agences (agences ENEO, sous-traitances, bases techniques, etc.) des messages et des images de sécurité sont affichés çà et là.

Dans le même ordre d'idées, un accent particulier est mis sur la formation. Pour ce qui est des agents ENEO, lorsqu'ils sont recrutés ils reçoivent tous une formation à OMBE qui leur permet de s'imprégner des réalités du terrain. Ils reçoivent des formations de chargé de consignation, de travaux, de Work Management, de branchements, de nouvelle norme, de travail sous tension M.T, etc. Outre cette formation de base, ils ont un cycle de formation qui leur permet de s'imprégner des nouvelles méthodes de travail et de se recycler. Cela dit, la formation en elle-même semble complète et l'accent est mis sur la sécurité.

***Gestion de la sécurité des STT**

Bon nombre des travaux d'ENEO sont réalisés par des entreprises sous-traitantes. Cependant, pour qu'une entreprise soit habilitée à signer un contrat de travail avec ENEO (OK HSE) il y a un certain nombre de procédures par lesquelles elles doivent passer. Ces procédures sont regroupées en ce qu'on appelle procédure de pré qualification qui permettent d'obtenir un « OK HSE » qu'on pourrait appeler accord de travail et elles mettent un point d'honneur sur la sécurité. Les étapes de pré qualification sont les suivantes :

- Prise de connaissance de l'activité à mener délivrée par l'accueil fournisseur ;
- Remplissage du questionnaire HSE pour validation technique ;
- Validation technique (qui donne les motifs de validation) ;
- Validation santé (pour vérifier si tous les postulants sont aptes) ;
- Contrôle des dossiers à fournir ;
- Audit (pour contrôler si toutes les conditions pour effectuer le travail sont réunies) ;
- « Findings » (les défauts observés lors de l'audit doivent être corrigés) ;
- OK HSE et délivrance d'un code fournisseur

Il est important de mentionner que toutes les mesures de sécurité précédemment évoquées sont valables tant pour les agents ENEO que pour les sous-traitants. Pour qu'une entreprise ait le OK HSE, elle doit présenter les attestations de formation de ses employés (délivrées après confirmation de la présence effective de l'employé lors de la formation ; ces formations sont dispensées par des agents ENEO qualifiés) avec leurs qualifications respectives (qui se renouvellent chaque deux ans). Des formations de recyclage sont également prévues pour les STT et sont obligatoires.

*Mesures préventives et protectives du risque

Les mesures sus citées sont des mesures préventives. À elles, s’ajoutent d’autres mesures à appliquer en situation de travail telles que celles mentionnées dans le tableau ci-après :

Tableau 7

Types d’accidents, causes profondes et mesures de contrôle du risque (employés ENEO, STT, Public)

Accidents majeurs	Causes profondes	Mesures de contrôle de risque
Électrocution / Électrification / Arc électrique	-Non-respect de la procédure de consignation -Non-respect du processus d’autorisation de travail -Manque d’équipements de sécurité (DMT-CC, VAT, etc.) -Vétusté des appareils de coupure -Manœuvres non autorisées des appareils de coupure	-Modification de la Procédure de consignation -Formation sur le Processus d’autorisation de travail -Mise à disposition des DMT-CC et VAT -Optimisation des réseaux de distribution par l’utilisation des poteaux béton et métalliques -Programme de maintenance des appareils de coupure
Chutes en hauteur	-Poteaux bois pourris -Non application des techniques de sondage d’un poteau bois -Non maîtrise des techniques d’ascension de support bois	-Formation sur la prévention des chutes en hauteur -Formation en ascension des supports -Formation sur les techniques de sondage d’un poteau bois (inspection visuelle, sondage au tournevis, sondage au marteau, sondage par basculement)
Accidents de la circulation	-Excès de vitesse -Non-respect des règles de conduite défensive -Non-respect des règles du code de la route -Conducteur non qualifié et non autorisé -Mauvais chargement des poteaux béton -État de la route	-Formation en conduite défensive -Création d’une unité en charge de la sécurité routière à ENEO -Planification des voyages -Élaboration d’une procédure de manutention, transport et stockage des poteaux béton

Noyade	Instructions de sécurité relatives aux opérations de plongée inexistantes ou pas respectées	Instructions de sécurité claires pour les travaux de plongée ou à proximité des cours d'eau.

Source : HSE ENEO (2020)

Le **tableau 7** fait état des différents types d'accidents dont sont victimes les agents de terrain, de leurs causes et les mesures préventives élaborées par l'entreprise.

La principale mesure protective prévue pour les agents de terrain est le port des EPI/EPC et la possession des EPC.

Les mesures sécuritaires constituent un référent légal permettant d'établir avec plus ou moins de précision les responsabilités en cas d'accident (Hale & Swuste, 1998).

Lors de la célébration de la Journée des Accidents Professionnels (JAP) dont le thème était : « *Promotion des structures de santé et sécurité au travail, exigences légales et gouvernance des risques professionnels* » (2018), un fait marquant est souligné : malgré les efforts des pouvoirs publics et des entreprises dans la réduction de la pénibilité du travail, les statistiques en matière d'accidents de travail restent alarmantes et les coûts restent importants. Les statistiques présentées plus haut témoignent de la gravité de la situation (2003 cas d'accidents du travail enregistrés au Cameroun en 2017 et 2078 en 2018).

Parlant d'ENEO, on note une croissance des accidents de travail (15 cas enregistrés en 2017 contre 0 en 2016). C'est pour cela que Kontchou (2018) avance que « [...] en ce qui concerne la sécurité de l'entreprise, les performances restent encore en deçà des attentes (...). Nous avons enregistré sur notre réseau des morts que nous aurions pu éviter ». Les éléments sécuritaires énumérés plus haut montrent que le bien-être des travailleurs est un souci tant international que national et de nombreuses mesures sont établies pour atteindre des objectifs sécuritaires positifs. C'est dans ce sens que Kontchou (2018) avance que l'entreprise continuera de prendre toutes les mesures opérationnelles pouvant aider à améliorer les performances sécuritaires.

L'objectif sécurité d'ENEO est « *zéro accident* ». Les informations précédentes montrent que l'entreprise fait son possible pour éviter ces accidents qui malheureusement persistent. Face à cette hausse malgré toutes les dispositions sécuritaires mises en œuvre on en vient à se demander quelles sont les réelles causes de ces accidents de travail à ENEO ?

1.2.2. Problématique empirique

- **Cause des accidents de travail**

Les accidents de travail résultent d'un certain nombre d'éléments appelés facteurs de risque. Il s'agit de toute situation de travail qui peut causer un dommage (ISSTE, 2017). Les principaux facteurs de risques en milieu de travail sont : les facteurs physiques, chimiques, physico-chimiques, biologiques, humains et ergonomiques. En cas d'accident, des enquêtes sont ouvertes afin de déceler les origines véritables.

D'autre part comme l'affirme Kontchou, Directeur Général d'ENEO (2018) « l'analyse des cas survenus établit que 80% des accidents enregistrés sont dus à une mauvaise préparation du travail et à la culture de sécurité approximative des travailleurs ».

Les causes des accidents également peuvent être regroupées en 04 grands groupes :

- L'environnement ;
- L'outil ;
- La tâche ou l'organisation du travail ;
- L'homme

Nous nous intéressons ici à ce quatrième facteur qu'est l'homme. Au niveau humain, l'accident pourrait être lié: aux caractéristiques morphologiques et physiologiques de l'homme ; à l'âge, au sexe, à l'état de santé, au niveau d'instruction, à l'expérience professionnelle, à la qualification, à l'éducation, à la capacité à évaluer les risques, au comportement vis-à-vis du risque. C'est de cette variable comportement qu'il s'agit dans ce travail, la psychologie elle-même étant la « *science du comportement* ».

Le comportement étudié ici est la prise de risque qui est matérialisée par le non-respect des mesures de sécurité.

Dans le cadre de notre mémoire de Master, une étude préalable menée auprès d'AES-SONEL, avait pour but de connaître les origines de ce comportement afin de savoir s'il était en rapport avec un sentiment de confiance en soi. L'étude a été menée à la Base technique de Yaoundé Nord-Ouest (Yaoundé, Cameroun) auprès de 60 agents de distribution choisis à partir d'un échantillonnage non-probabiliste, précisément le tri en cascade. Pour ce faire, nous avons procédé à une observation participante auprès de 20 sujets afin de vérifier l'effectivité de la prise de risque à travers le non-respect des mesures de sécurité. Cette observation portait sur le port des EPI, leur inspection, le processus de consignation, etc. D'autre part, à partir d'un entretien semi-directif, dont le but était d'évaluer le niveau de connaissance des risques du métier et des mesures de sécurité. Cet entretien s'est effectué auprès de 6 sujets. Enfin un questionnaire a permis de tester le lien entre la confiance en soi et la prise de risque à travers le non-respect des mesures de sécurité auprès de 60 sujets.

Les résultats issus ont permis de relever que les agents de terrain :

- N'arboient pas toujours la totalité de leurs EPI.
- Ne procèdent pas à une inspection de ces EPI avant leur port ;
- Ont souvent des grimettes en mauvais état ;
- Ne respectent pas toujours les procédures de sécurisation de l'échelle ;
- Ne respectent pas toujours les procédures de travail ;
- Sont conscients des risques ;
- Ont confiance en leurs capacités.

De manière brève, l'entreprise établit tout un système de prévention des risques qui semble ne pas toujours être totalement efficace, vu que l'objectif sécurité « *zéro accident* » reste un idéal. Les accidents de travail ont de multiples origines dont le comportement de l'individu vis-à-vis du risque, intérêt de la présente étude.

Le problème posé par cette étude est celui de l'exposition volontaire et consciente au danger. Le but ici étant d'expliquer comment se déclenchent ces comportements dangereux dans des situations à risque.

1.3.Problématique théorique

1.3.1. Analyse psychosociale des comportements à risque

Irwin (1990), définit la prise de risque comme un comportement volontaire, dont les résultats sont incertains et comportent une certaine probabilité de conséquences négatives pour le sujet, mais qui est malgré tout mis en œuvre dans l'espoir d'en obtenir un bénéfice en retour. De nombreux auteurs en psychologie se sont intéressés à ce concept afin de déceler ses causes, manifestations et conséquences ; ces travaux portent sur la perception du risque, son évaluation, son acceptation, le rôle des cognitions, émotions, personnalité, etc. dans le comportement de prise de risque.

• Perception du risque

La perception désigne « l'ensemble des mécanismes physiologiques et psychologiques dont la fonction générale est la prise d'information (avec parfois son interprétation) dans l'environnement ou dans l'organisme lui-même » (Lieury, 2004, p. 25). Concernant la perception du risque, Kouabenan et al., (2006) soulignent que la perception intervient dans le choix de sa propre exposition aux risques et dans la décision de prendre des risques, de se protéger ou non et même d'être réceptif aux messages de prévention. En d'autres termes, la perception des risques peut aider à comprendre les attitudes et les choix des individus

et des groupes vis-à-vis des risques ainsi que l'attention qu'ils accordent aux messages de prévention (Ngueutsa, 2006). La perception des risques diffère d'un individu à l'autre en fonction de ses caractéristiques, sa capacité d'évaluation, de ses croyances, de sa culture, ses valeurs, etc.

Dans un autre versant, l'individu confronté à une situation à risque pourrait être amené à prendre des risques à cause d'une perception altérée par des biais. Il existe des distorsions ou biais dans la perception de risques (Kouabenan, 1999, 2000a ; Kruglanski & Ajzen, 1983). Parmi les plus décrits, on retrouve : l'illusion de contrôle ; le sentiment d'invulnérabilité ; l'optimisme comparatif (Taylor & Brown, 1994), le biais de supériorité ou sur-confiance.

L'illusion de contrôle est définie comme une perception exagérée de son pouvoir de maîtrise des événements mieux, la tendance pour les individus à sous-estimer la probabilité de rencontrer des événements défavorables et les attribuer à des facteurs d'« incontrôlabilités objectives ». En effet les individus attribuent les événements négatifs aux facteurs externes plutôt qu'internes, à des causes globales plutôt qu'à des causes spécifiques intrinsèques à la situation présente. Cette évaluation s'effectue dans un contexte de comparaison à autrui (Festinger, 1954). Il est encore appelé « biais de supériorité de soi » (Delhomme, Meyer, 1995) ou tendance de l'individu à surestimer ses propres compétences et son pouvoir d'affronter n'importe quelle situation de la vie quotidienne (y compris les plus dangereuses).

L'optimisme irréaliste renvoie à un autre biais : le sentiment ou l'illusion d'invulnérabilité. Le sentiment d'invulnérabilité est la tendance à percevoir l'occurrence des événements positifs comme plus probables qu'ils ne le sont en réalité et inversement, penser que les événements négatifs sont moins susceptibles de nous arriver. Mieux, c'est la tendance que les gens ont de se croire moins exposés qu'autrui aux conséquences négatives d'un événement négatif. Ce biais vient non seulement du contrôle perçu mais aussi des expériences vécues. En effet, les gens ont tendance à croire qu'ils sont capables de contrôler toutes les situations qui se présentent à eux et qu'ils peuvent décider d'agir d'une certaine manière dans une situation donnée (Rodin, 1986). De même ceux qui n'ont jamais fait l'expérience d'un événement malheureux (accident, un crime, une maladie grave) ont tendance à se percevoir comme doués et invulnérables (Perloff, 1983 ; Rumar, 1988 ; Slovic, Fischhoff & Lichtenstein, 1978, 1981).

Pour Kouabenan (1999), la sur-confiance ou biais de supériorité se manifeste par le fait de croire qu'on est plus habile et plus apte à faire face aux risques qu'autrui. L'optimisme comparatif (Harris & Middleton, 1994) est le biais perceptif qui désigne la tendance à croire

qu'il est plus probable pour soi de vivre un événement positif comparativement à autrui et inversement, qu'il est moins probable pour soi de vivre un événement négatif comparativement à autrui (Weinstein, 1980). Ces biais sont des prédictors de comportements à risque.

- **Évaluation du risque**

Elle est fonction : de la dimension du risque, des caractéristiques du sujet percevant, des conséquences, des valeurs sociales, etc.

Parlant de la dimension du risque, l'évaluation du risque se fonde sur sa familiarité, sa probabilité d'occurrence ou de réalisation, sa contrôlabilité, son utilité perçue, son potentiel catastrophique (nombre de personnes affectées), la nature et la gravité de ses conséquences (effets immédiats ou différés), selon qu'il soit médiatisé ou non, volontaire ou subi, naturel ou technologique (Kouabenan, 2001 a ; Kouabenan & cadet, 2005 ; Slovic, 2000).

D'autre part l'évaluation du risque dépend également des caractéristiques du sujet percevant. Il s'agit notamment : des variables psychologiques (âge, sexe, expérience, personnalité, motivation, culture, valeurs, niveau d'implication dans la situation...), des variables cognitives (capacité de traitement de l'information, niveau d'information, expertise), de la perception de la cible du risque (soi/ autrui), l'évaluation de son exposition personnelle et de son aptitude à y faire face (perception de ses compétences, de sa propre vulnérabilité, des précautions prises et des efforts de contrôle...).

L'évaluation du risque dépend aussi des conséquences potentielles qui peuvent en résulter.

Pour ce qui est des valeurs sociales, les déterminants sociaux et culturels peuvent jouer dans la perception et dans l'évaluation des risques (Douglas & Wildavsky, 1982, Kouabenan, 2001a). Un risque peut être acceptable dans une société et ne pas l'être dans l'autre.

- **Prise de risque et personnalité**

La prise de risque pourrait être associée à un certain nombre de facteurs de la personnalité tels que : la recherche de sensations, l'impulsivité, le type A, l'anxiété, la timidité, l'estime de soi, la superstition, le big five, le HEXACO, le locus de contrôle, le syndrome d'hyperactivité ou déficit attentionnel.

➤ La recherche de sensations. Elle renvoie au besoin d'atteindre et de maintenir un niveau optimal d'activation et de stimulation ; la satisfaction de ce besoin suscite des expériences variées, nouvelles, intenses d'une part et d'une autre part la volonté de s'engager dans des

activités physiques, sociales, légales et financières risquées. Zuckerman (1969, 1974, 1979, 1984) a proposé une mesure en quatre sous-échelles de ce trait de personnalité :

- La désinhibition (usage de produits psychoactifs, participation à des fêtes, expériences sexuelles, etc.) ;
- La recherche de danger et d'aventures (activités dangereuses, sports extrêmes, etc.) ;
- La recherche d'expériences (musiques, voyages, gastronomie, rencontre, recherche de personnes non conventionnelles, etc.)
- La susceptibilité à l'ennui (aversion pour le répétitif et le routinier, mettre en œuvre des conduites pour lutter contre, etc.)

Une forte recherche de sensations, accroît le comportement de prise de risque.

➤ L'impulsivité. Il s'agit de la tendance à réagir rapidement à des indices de récompense potentielle, sans planification ou délibération ni considération des pertes ou des sanctions potentielles. Rothbart et al., 1998), mettent en relation l'impulsivité et la régulation émotionnelle pour montrer que les individus qui ne savent pas réguler leurs émotions s'engagent trop hâtivement dans les comportements à risque néfastes, plus précisément dans les comportements provoquant de la frustration et de la colère.

➤ Le type A. il réunit : un haut niveau d'aspiration, un besoin impétueux de se dépasser et une tendance à se fixer des objectifs ambitieux qui sont appréhendés comme les défis plutôt que comme des menaces, une forte hostilité, une hyperactivité quasi permanente, un sentiment permanent d'être pressé par le temps et les responsabilités, un perfectionnisme, un constant état d'alerte, de vivacité et d'impatience. Il est généralement un facteur de risque des maladies cardiovasculaires et peut également être associé à la prise de risque dans les paris financiers (Carducci, et al., 1998).

➤ L'anxiété. L'anxiété état est un état à un moment particulier pouvant concerner tout le monde ; l'anxiété trait est une disposition plus durable. L'anxiété affecte la perception du risque, elle conduit à une surestimation du risque, à du pessimisme ; elle renvoie à un biais de négativité dans le modèle d'infusion de l'affect de Forgas (1995). Les sujets anxieux accordent plus d'attention aux stimuli menaçants (biais d'attention), ils interprètent plus souvent les stimuli ambigus comme menaçants (biais d'interprétation) et sont plus efficaces dans les tâches de mémoire à propos de ces stimuli (biais de mémoire).

L'anxiété conduit le sujet à exagérer la probabilité du danger et les coûts subjectifs associés ; par conséquent elle conduit à un évitement du risque.

➤ La timidité. Liée à un faible seuil d'activation qui se reflète dans une activité intense du système nerveux autonome influence la prise de décision. Dans ses formes les plus intenses, la

timidité est associée au refus de la prise de risque. Cela a beaucoup plus été observé dans les paris chez les femmes.

➤ L'estime de soi. La prise de risque est une stratégie employée pour restaurer l'estime de soi ; après la pratique d'une activité à risque, on note une augmentation de l'estime de soi.

➤ La superstition. Elle confère à l'individu une certaine croyance de contrôle, se sentant protégé par des forces extérieures, l'individu se sent en mesure d'avoir le contrôle sur toutes les situations pouvant arriver. La superstition serait liée à la fréquence de l'accident, les chauffeurs superstitieux s'en remettent trop au hasard, au destin et ceci influence négativement leurs attitudes et comportements (Kouabenan, 1998).

➤ Le Big Five. Il s'agit d'un modèle de la personnalité en cinq facteurs :

- L'ouverture à l'expérience (imagination, curiosité, indépendance du jugement) ;
- La conscientisation (organisation, fiabilité, ambition) ;
- L'extraversion (sociabilité, optimisme, énergie) ;
- L'agréabilité (altruisme, empathie, souci de l'autre) ;
- Le névrosisme (anxiété, dépression).

➤ L'HEXACO. Il s'agit d'un nouveau modèle structurel de la personnalité basé sur six dimensions : Honnêteté/humilité (H), Émotionnalité (E), Extraversion (X), Agréabilité (A), Conscientisation (C), Ouverture à l'expérience (O).

➤ Le locus de contrôle. C'est une caractéristique de la personnalité qui reflète le degré auquel une personne perçoit les événements comme dépendants de lui et sous son contrôle (locus interne) ou bien comme dépendant d'autrui ou de forces extérieures (locus externe), Rotter (1966). Un manque de prudence et d'attitudes préventives résulte d'un locus de contrôle externe puisque le sujet pense que les événements ne dépendent pas de lui.

• **Rôle des cognitions dans la prise de risque**

Pour Kouabenan (2007) le risque, du moins sa perception ou son évaluation, est le fruit d'une construction cognitive sociale. Préau (2013) souligne que l'évaluation du risque se calque du modèle de traitement de l'information : tout d'abord il y a sélection des informations sur le risque, ensuite pondération de ces informations, à la suite intégration du risque et enfin le choix d'action.

• **Prise de risque et émotions**

Une décision perçue par l'émotion comme néfaste est automatiquement associée à une sensation déplaisante au niveau du corps, puis rejetée immédiatement afin de laisser place à un plus petit nombre d'alternatives (Van Hoorebeke, 2008). Lorsque l'émotion ressentie est

positive, l'alternative marquée est conservée. La prise de décision est très rapide lorsqu'il s'agit de réagir face à un danger immédiat et par conséquent, l'émotion est prédominante. Cette émotion intervient sans prévaloir lorsque la décision s'établit comme un processus cognitif ; en tant que processus d'ajustement et d'évaluation elle joue un rôle modérateur de la commande de décision rationnelle (Gratch, 2000).

L'émotion permet de prédire les conséquences de la décision et de composer les scénarios projectifs (Van Hoorebeke, 2008). En d'autres termes, elle permet de deviner ce qui va arriver et d'anticiper sur la réaction.

Deux lignées de travaux concernent les effets des émotions sur la prise de risque, où la prise de risque résulte d'un processus cognitif et situe l'émotion comme un possible biais dans la prise de décision Frijda (1989) :

- La première lignée de travaux a porté sur les estimations du risque et les états émotionnels qui les accompagnent. Isen (1997) et Nygren (1996) ont montré que l'humeur positive augmentait la tendance à prendre des risques. Cet effet de l'humeur positive a par ailleurs fait l'objet d'une étude d'interaction avec le niveau de risque (Spies, 1997) qui en souligne l'absence dans l'évaluation de la probabilité subjective de gain.
- La deuxième lignée de travaux sur les émotions négatives fait l'hypothèse que les affects négatifs conduisent le sujet à faire des choix inadaptés, qui mènent à des actions non optimales (Leith, 1996).

Tous ces travaux montrent que les émotions ont une influence sur le processus de prise de décision et le comportement de prise de risque. Elles ont une fonction prédictive leur permettant d'anticiper sur les conséquences de la situation et une fonction active qui leur permet de décider du comportement à adopter (prendre le risque ou non).

• **Prise de risque au travail**

Dans le domaine du travail, quelques travaux ont porté sur la prise de risque, notamment ceux de Monteau (1997) qui lui attribue comme composantes : le danger, l'opérateur et les circonstances susceptibles de les mettre en présence. « La prise de risque s'avère alors l'expression de comportements très différents selon qu'il s'agit d'une situation où le danger est manifeste, d'une situation incidentelle ou enfin d'une situation dans laquelle ne persistent que des risques peu critiques. On parle alors de dérive ». Elle est envisagée ici comme le résultat d'une confrontation entre les exigences techniques de la situation de travail et les différentes logiques de prudence recensées. La prise de risque au travail est une thématique qui a très peu été développée en psychologie.

- **Implication de la prise de risque dans la survenue des accidents**

La prise de risque serait un écart entre un comportement observé et un comportement attendu, que ce dernier soit défini par un référentiel (norme, bonne pratique, mode opératoire prescrit...) ou la représentation que l'observateur en a (Monteau, 1997). Cet écart est considéré comme un facteur potentiel d'accident, attribut essentiel qui est sans doute à l'origine de variantes terminologiques plus ou moins synonymes : imprudence, négligence ou imprévoyance.

Selon Kouabenan, De La Garza et Weil-Fassina (2011), un nombre sans cesse croissant d'études sur la sécurité s'emploient à appréhender les processus cognitifs mobilisés par les opérateurs dans l'exercice de leur activité, ainsi que les stratégies de régulation qu'ils mettent en place pour gérer les risques. Elles examinent notamment le lien entre les processus de prise de décision (ou les choix de cours d'action) de l'individu et la réalisation de conduites « accidentelles » ou non. Ce lien est souvent abordé « à travers la perception que le sujet a du risque, l'évaluation qu'il en fait et son niveau d'acceptation du risque perçu. On y aborde également le lien entre la perception du risque et la prise de risque. Les études sur le rapport entre prise de décision et sécurité ont une visée diagnostique et permettent de décrire le processus de production de l'accident. Elles ont également une visée préventive en permettant de cerner les conditions, les raisons ou les facteurs qui influencent les choix d'action de l'individu : perceptions, croyances, valeurs, etc. » (Kouabenan, 2000a, p.285). Certaines de ces études visent à modéliser le processus accidentogène et à « décrire la façon dont une situation de travail peut devenir dangereuse, compte tenu notamment de la perception et de la latitude qu'a l'individu dans les choix d'actions qu'il effectue » (Laflamme, 1988, p.23). Globalement, ces modèles postulent que « l'accident résulterait d'une perturbation dans le processus de réception et de traitement de l'information qui précède la prise de décision. Autrement dit, l'accident pourrait être évité si d'une part, les informations disponibles à l'opérateur sont pertinentes et de bonne qualité, et si d'autre part, l'opérateur a les moyens individuels (cognitifs) et organisationnels de les exploiter efficacement, c'est-à-dire sans erreur » (Kouabenan, 2000a, p.286). On cherche à travers ces modèles, à décrire la genèse de l'accident en essayant de formaliser les séquences d'événements ou de décisions conduisant, soit à des actions sûres, soit à des actions dangereuses. En cela, ils se présentent comme des modèles explicatifs de l'accident (Kouabenan, 2000a ; Laflamme, 1988). Dans un tel cadre, la prise de risque paraît être en lien direct avec l'évaluation subjective du risque par l'individu, son degré d'acceptation du risque perçu et les décisions qu'il prend en fonction de l'information disponible et du traitement qu'il en fait. La non perception du danger, ou un niveau d'acceptation trop élevé du

risque, favoriseraient la prise de risque. Le niveau d'acceptation du risque est déterminé par des facteurs économiques, politiques, sociologiques, mais aussi par des variables culturelles, cognitives ou motivationnelles. Ce niveau d'acceptation conditionne les stratégies de régulation mises en place par l'opérateur. Des exemples de modèles pris dans le domaine de la circulation routière, nous éclairent à ce sujet, même s'ils comportent des limites.

Ainsi, le modèle de l'homéostasie du risque (Wilde, 1982) postule l'existence d'un système de régulation implicite fait de boucles de rétroactions, qui contribue à maintenir à un niveau constant, le niveau de risque subjectif de l'opérateur humain, c'est-à-dire le niveau de risque qu'il est prêt à accepter, indépendamment de toutes variations externes dans le système. Les gains de sécurité obtenus à partir des améliorations technologiques (par exemple), peuvent être compensés par une modification du comportement de sorte que l'on se retrouve, à plus ou moins long terme, au même niveau de risque objectif. Un modèle pratiquement opposé, le modèle du risque zéro (Näätänen & Summala, 1976 cité dans Kouabenan, 2000a, p.303) postule que « les accidents se produisent parce que le seuil de risque subjectif que le sujet est disposé à accepter est trop élevé. Sa perception du risque est nulle alors que le risque objectif demeure élevé. Ce grand écart entre risque objectif et risque subjectif est susceptible d'engendrer un certain nombre de comportements qui favorisent l'occurrence des accidents ». L'élévation du seuil de risque subjectif peut être favorisée par des facteurs tels que : les erreurs d'évaluation du risque, les motivations individuelles, « l'utilité perçue du risque », l'absence d'un renforcement négatif ou l'expérience heureuse de situations dangereuses ou décrites comme risquées, une surestimation de ses compétences et de sa capacité de contrôle du danger.

Goguelin et Cuny (1993), avancent que, « [...] les accidents ont diminué en fréquence et gravité ; mais, dans les entreprises les plus actives en sécurité, on note pourtant, depuis quelques années, une dégradation de leurs résultats, surtout en gravité. L'homme qui se croit en sécurité, ou qui croit la sécurité des autres assurée, cesse de faire attention, s'habitue et prend des risques. ».

De ce qui précède, l'on retient que le concept de prise de risque a été très développé dans certains domaines de la psychologie (routier, sportif, loisirs, sexualité, etc.) et très peu dans d'autres comme celui du travail. Les travaux effectués dans ce sens, lui ont attribué comme déterminants : les facteurs sociaux, physiologiques, techniques, ergonomiques, psychologiques ou humains. Siegrfried (1983), dans une étude portant sur les causes psychologiques des accidents du travail souligne que 80% d'entre eux ont pour cause des facteurs humains. On pourrait citer entre autres : l'imprudence, le manque d'attention lié à un faux sentiment de

sécurité, le manque d'éducation (fait de ne pas savoir se servir des outillages ou des outils de préservation), le surmenage physique, intellectuels ou affectif (liés à un rythme excessif du travail), l'insouciance (liée à l'optimisme), l'accoutumance, la paresse, la bravade sportive . Kouamé (2017) dans un article portant sur l'approche ergonomique des accidents du travail dans les entreprises privées, leur attribue pour cause le système de rémunération et le type de tâche.

Certes l'humain est dans certains cas vecteur principal des accidents dont il est victime, car preneur de risque mais, aucune étude ne s'est réellement penchée sur les origines profondes de ce comportement, afin d'expliquer ce qui se passe en l'individu pour qu'il s'expose au risque. Autrement dit, comprendre ce qui se passe entre le moment où l'individu perçoit le risque et celui où il se décide à le prendre, d'où la présente étude. Pour ce faire, nous avons recouru aux ressources émotionnelles, avec comme émotion principale la peur (émotion négative) qui est bravée, maîtrisée par l'individu ; d'où la « maîtrise des émotions négatives ». Le modèle transactionnel de Lazarus et Folkman (1984) utilisé dans le domaine de la santé a été adapté à cette étude psychosociale pour permettre d'expliquer l'adoption des conduites à risques dans des situations aversives.

1.3.2. Proposition du modèle bifactoriel

– Le modèle transactionnel de Lazarus et Folkman

Lazarus et Folkman (1984) ont développé le modèle transactionnel comme stratégie d'ajustement face au stress. Il intervient généralement dans le domaine de la santé et renvoie aux stratégies élaborées pour tenter de maîtriser les situations aversives et/ou pour réduire la détresse induite par ces situations. Un individu qui est face à une situation commence par une évaluation de cette situation débouchant sur une stratégie de coping. L'évaluation se fait en deux phases (évaluation primaire et secondaire) et les stratégies de coping sont de deux ordres (le coping centré sur le problème et le coping centré sur l'émotion).

- **L'évaluation primaire ou stress perçu.** Elle consiste en une interprétation de la situation ou l'évènement perçu comme menace, une perte, une opportunité ou un défi (Poirel et Yvon, 2011) : une menace va générer anxiété et peur liées ; une perte (affective, matérielle par exemple) s'accompagnera de sentiments de tristesse, haine, colère, honte, etc. et un défi à relever suscitera de l'enthousiasme, une certaine fébrilité, de la joie. L'individu exploite ses ressources personnelles pour procéder à cette interprétation (expériences antérieures,

réalisations, croyances, motivations et objectifs. Pour Lazarus, à ce niveau d'évaluation, les buts de l'individu sont plus importants que ses valeurs (Lazarus, 1999, p. 75). Il faut considérer, dans cette perspective, qu'un objectif peut être motivé par l'accomplissement, donc par la fierté de la réussite, mais aussi à l'opposé par la tendance à éviter l'échec et à fuir les souffrances ou le danger.

- **L'évaluation secondaire ou contrôle perçu.** Après avoir interprété la situation, l'individu fait un inventaire des ressources dont il dispose pour faire face à cette situation. Il évalue, son aptitude à répondre, et les conséquences de ses tentatives afin de modérer les effets du stress ; il envisage les différentes options pour gérer la situation, la changer, l'accepter ou l'éviter. Cette deuxième dimension de l'évaluation met alors directement en jeu la possibilité d'action de l'individu qui vérifie les moyens dont il dispose pour réagir ou pour faire face à la situation en fonction de ses ressources internes et externes qui sont en rapport avec la nature, la nouveauté et la hauteur de l'agression. Lorsque l'individu juge les ressources suffisantes, l'agression, la menace ou le défi est réévalué le temps de répondre aux enjeux. Si le stress est jugé positif, il suffit à la personne de déployer les ressources nécessaires. Si le stress est perçu négativement, des moyens sont alors mis en place pour le faire disparaître. (Poirel et Yvon, 2011).

Ainsi, le stress survient lorsque les ressources de l'individu s'avèrent insuffisantes parce qu'inadaptées voire carencées ; l'individu devra alors solliciter des stratégies pour faire face à la situation, c'est le coping.

- **Les stratégies de coping.** Elles sont définies par Lazarus et Folkman (1984) comme étant des actions cognitives et comportementales conscientes qui ont pour but de gérer les stimulations affectives ou d'améliorer une situation problématique. Pour Albaret (1995, p.205), « le coping désigne globalement un processus stabilisateur dans la gestion des événements éprouvants, gestion qui poursuit deux buts principaux : aider le sujet à maintenir une adaptation psychosociale à son milieu, mais aussi éliminer ou réduire la détresse psychologique inhérente à ces situations ».

Le coping a deux fonctions principales : il peut permettre de modifier le problème qui est à l'origine du stress d'une part, et il peut permettre de réguler les réponses émotionnelles associées à ce problème d'autre part (Lazarus et Folkman, 1984b ; Lazarus et Launier, 1978).

- Le coping centré sur le problème. Il vise à réduire les exigences de la situation et/ou à augmenter ses propres ressources pour mieux y faire face ; de manière brève il tend à changer la situation problématique. Cette première stratégie comprend un certain nombre de facteurs plus petits à savoir : la résolution de problème : elle consiste en une approche structurée

du problème ; la reconceptualisation : il s'agit de prendre du recul pour mieux appréhender le problème ; la réévaluation positive : elle consiste à voir le côté positif de chaque événement ; la distanciation : il s'agit de prendre du recul et de dédramatiser la situation ; la confrontation : l'idée est de se confronter à la source du problème pour la résoudre (Maudière, 2013).

- Le coping centré sur les émotions. Il consiste à gérer ou à détruire la détresse émotionnelle engendrée par un stressor en utilisant des mécanismes comme :

- a) le déni et les pensées permettant d'éviter la confrontation directe avec le stressor. À ce niveau, l'autocontrôle émotionnel permet au sujet de garder ses émotions pour soi ;

- b) la fuite, l'évitement. Ici, il peut s'agir d'un évitement direct de la confrontation au problème, mais aussi un évitement indirect (fuite dans le sommeil, nourriture, l'alcool, les médicaments et la drogue) ;

- c) l'auto-accusation, où le sujet s'en prend à lui-même et se considère à l'origine de ses problèmes.

Lazarus et Folkman (1984b) avaient obtenu de petits facteurs se rattachant au coping centré sur l'émotion à savoir : minimisation de la menace, prise de distance ; réévaluation positive ; l'auto-accusation ; l'évitement-fuite ; la recherche de soutien émotionnel.

- Une troisième forme de coping a été rajoutée, il s'agit du coping centré sur le soutien social. Il comprend :

- Le soutien informationnel : les individus vont chercher des informations concernant le problème auprès de leur entourage ;

- Le soutien émotionnel : il s'agit de la recherche de réconfort auprès de l'entourage.

Pour résumer le modèle transactionnel, lorsqu'un individu est face à une situation aversive il commence par l'interpréter afin de déterminer de quel genre de situation il s'agit (menace, défi, opportunité). Après avoir compris la situation, il examine s'il dispose des ressources nécessaires pour faire face à cette situation et déploie par la suite des stratégies d'ajustement à la situation : soit en changeant la situation problématique ou en gérant les réponses émotionnelles induites par la situation ou encore en suscitant un soutien de l'entourage.

— **Modèle bifactoriel et prise de risque chez les agents de terrain d'ENEO**

Lorsqu'un agent de terrain d'ENEO se retrouve face à une situation dangereuse (à risque), il l'évalue. Dans un premier temps elle lui apparaît comme une menace qui devrait déclencher de l'anxiété, la peur et le pousser à un comportement d'évitement matérialisé ici par le respect des mesures de sécurité. Cependant, il va parvenir à maîtriser cette émotion négative,

ce qui va l'amener à réévaluer positivement la situation en la minimisant et à surévaluer ses ressources personnelles ; par conséquent il pourra adopter un comportement dangereux. D'autre part, le soutien social perçu par l'agent l'amène à maîtriser les émotions négatives et à prendre le risque.

1.4. Question de recherche

L'engagement volontaire vers le risque des agents de terrain d'ENEO nous a poussée à nous poser la question suivante : « *Quelle relation existe-t-il entre l'évaluation transactionnelle du danger, les ressources émotionnelles et la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain ?* ». Elle a été opérationnalisée en trois (03) questions spécifiques :

- Quel est le lien entre la sous-évaluation du danger, la maîtrise des émotions négatives et la prise de risque chez les agents de terrain en situation de travail ?
- Quel rapport y a-t-il entre le contrôle perçu, la maîtrise des émotions négatives et la prise de risque chez les agents de terrain en situation de travail ?
- Quelle est la liaison entre le soutien social perçu, la maîtrise des émotions négatives et la prise de risque chez les agents de terrain en situation de travail ?

1.5. Formulation des hypothèses générale et de recherche

À cette question, nous avons tenté de donner la réponse de la manière suivante : « *L'évaluation transactionnelle du danger mobilise des ressources émotionnelles chez les agents de terrain, déterminant ainsi la prise de risque en situation de travail* ».

Les hypothèses de recherche suivantes ont été reformulées :

- La sous-évaluation du danger en association avec la maîtrise des émotions négatives est à l'origine de la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun.
- Le contrôle perçu de la situation en association avec la maîtrise des émotions négatives favorise la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun.
- Le soutien social perçu associé à la maîtrise des émotions négatives conduit les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun à prendre des risques en situation de travail.

1.6. Objectifs général et spécifiques

Notre étude se donne pour objectif d'étudier le lien qui existe entre l'évaluation transactionnelle du danger, les ressources émotionnelles et la prise de risque.

Cet objectif a été opérationnalisé tel qu'il suit :

Dans l'adoption de comportements à risque chez les agents de terrain du secteur électrique :

- * Déterminer la relation émotions - sous-évaluation du danger ;
- * Étudier le rapport émotions - contrôle perçu ;
- * Décrire l'association émotions - soutien social perçu ;
- * Décrire le processus de maîtrise des émotions négatives ;
- * Mesurer le niveau de respect des consignes de sécurité.

1.7. Pertinence de l'étude sur les plans scientifique, professionnel et social

- **Sur le plan scientifique**

Les études sur la prise de risque sont nombreuses et l'ont étudiée comme résultante de plusieurs facteurs (croyances, perception, évaluation, cognition, émotions, personnalité, etc.). Cependant, la présente étude explore un nouvel angle de ce comportement qui résulterait d'une maîtrise des émotions négatives.

- **Sur le plan professionnel**

Cette étude sur la prise de risque devrait faire prendre conscience aux structures regorgeant des activités à risque que les accidents de travail ne sont pas uniquement le fruit de défaillances du système ou d'erreurs mais également que les individus sont dans quelques cas les principaux responsables des accidents qui leur arrivent, afin de prendre cela en compte dans l'élaboration des méthodes préventives, dans les normes de santé et sécurité au travail.

- **Sur le plan social**

La prise de risque ne s'observe pas qu'en milieu professionnel, il s'agit d'un comportement propre à nos sociétés. L'intégration scientifique de cet aspect permettra également au plan social de comprendre plusieurs situations de prise de risque et d'en élaborer des programmes de prise en charge, de sensibilisation et d'éradication propices.

1.8. Délimitation de l'étude

- **Délimitation géographique**

Nous avons choisi de mener notre étude auprès d'ENEO et ses sous-traitances parce qu'il s'agit d'une structure dont la principale activité (l'électricité en l'occurrence) est à haut risque. En outre, elle est celle qui nous a été le plus accessible et nous y avons également lors d'une étude précédente observé ce comportement de prise de risque.

Par ailleurs, nous avons choisi de travailler dans les régions du Littoral et du Centre qui sont des régions fortement industrialisées, donc renfermant de grandes interventions électriques

- **Délimitation théorique**

Cette étude prend sa source des modèles développés en psychologie de la santé pour étudier le stress. Nous nous sommes appuyée sur le modèle transactionnel de Lazarus et Folkman (1984) qui fait partie des modèles des thérapies comportementales et cognitives du stress au travail. Une situation dangereuse de travail est une situation générant un stress qui doit être géré par l'individu qui y est confronté en procédant par une évaluation de la situation stressante, ensuite une évaluation des ressources dont il dispose et aboutissant au choix de la stratégie d'ajustement à ce stress qu'il juge propice pour lui.

Les accidents de travail sont une réalité désastreuse à laquelle font face toutes les organisations. Leur nombre demeure immense, soit 2.3 millions (deux millions trois cent mille) par an selon le BIT (2017) à l'échelle mondiale. Au plan national, les secteurs les plus affectés par les accidents de travail sont ceux de l'agriculture, de l'industrie, des travaux publics, etc. Dans le secteur électrique, les conséquences orchestrées par ces accidents sont tout aussi désastreuses, fatales.

Le domaine électrique est représenté au Cameroun par plusieurs entreprises dont l'une des principales sinon la principale serait ENEO qui a été adoptée comme site de l'étude. Dans cette structure, les accidents bien que n'étant pas exponentiels causent des pertes énormes en termes d'infrastructures humaines, matérielles ; de performances, de qualité de service, etc. Leur survenue n'est non pas conséquence unique du dysfonctionnement de l'entreprise, mais serait liée d'autre part à un écart des agents de terrain vis-à-vis des règles prescrites qui s'expliquerait par une évaluation subjective de la situation influencée par les émotions. Cet écart dénommé prise de risque dans cette étude a fait l'objet de nombreuses études en psychologie dont nous allons présenter quelques-unes dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE

La prise de risque a fait l'objet de nombreux travaux en psychologie dans les domaines routier, de la sexualité, sportif, alimentaire, etc. Elle est souvent abordée d'une manière différente, spécifique en fonction du thème et est étudiée dans tous les sens (évaluation, perception, biais, etc. Elle a également été l'objet de travaux dans le domaine du travail et permet de gérer les problèmes de sécurité et santé au travail, de prévenir les risques et déclencher les comportements de sécurité.

2. Le concept de prise de risque

2.1.Le risque

Fischhoff et al. (1981), définissent le risque comme « l'existence d'une menace éventuelle plus ou moins prévisible pour la vie ou la santé ». « C'est la probabilité qu'un dommage de type spécifié pour des éléments spécifiés du système arrive dans un système donné pendant une période de temps définie » (Hale & Glendon, 1987) ; ou encore, c'est la possibilité d'occurrence d'un évènement non souhaitables, lié ou engendré par les conditions de travail (De la Garza & Weil-Fassina, 2000).

Bourgeois et Van Belleghem (2001), lui donnent cette définition : le risque est envisagé comme l'éventualité de la rencontre entre un homme et un danger, provoquant un dommage (accident, lésion blessure, maladie).

Delignères (1993), souligne que dans une situation risquée il y a confrontation entre deux représentations à savoir : le risque préférentiel et le risque perçu.

- Le risque préférentiel est « le niveau subjectif de risque où le sujet estime que le rapport entre les bénéfices escomptés et les coûts prévisibles liés au comportement est maximal ». On parle encore de risque attendu ou de niveau optimal de risque subjectif. Le niveau de risque préférentiel est déterminé par quatre types d'utilités subjectives :

- Les bénéfices escomptés liés à l'adoption de comportements risqués ;
- Les coûts prévisibles de l'adoption de ces comportements ;
- Les bénéfices escomptés liés à l'adoption de comportements sûrs ;
- Les coûts prévisibles de l'adoption de ces comportements.

De manière simple, le risque préférentiel est le risque le moins coûteux et présentant le plus d'avantages qu'un individu choisit de prendre lorsqu'il se trouve face à une situation de dissonance.

Les utilités dont il est question plus haut peuvent être soit intrinsèques (directement liées à l'expérience et à la réalisation de la tâche) ou extrinsèques (renvoyant aux conséquences

secondaires du résultat obtenu). Les utilités intrinsèques sont liées aux affects qui vont naître de la réalisation de la tâche, soit au plaisir ou désagrément que le sujet va tirer de son action. Les utilités extrinsèques quant à elles peuvent être d'une part les conséquences positives (gain de temps, financiers, récompenses, etc.) et d'autre part les conséquences négatives (mortalité, blessure, perte de temps, manque à gagner, dévalorisation sociale, etc.).

Le risque préférentiel est donc une anticipation des coûts et bénéfices des comportements futurs. Ici, l'individu établit une comparaison entre ce que l'activité lui donne et ce qu'il risque. Cette représentation du risque est liée à la personnalité du sujet et aux enjeux de l'activité. La décision de l'individu sera ainsi influencée par des facteurs tels que la reconnaissance des pairs en cas de réussite, les utilités de l'action qui peuvent être positives ou négatives.

Le risque perçu quant à lui renvoie à la « dangerosité actuelle » de la situation. « Le sentiment de risque ici renvoie à la probabilité subjective d'occurrence d'un accident ainsi qu'à sa valence subjective (degré de gravité) ». En d'autres termes, le risque perçu correspond au danger couru et il est largement dépendant du caractère nouveau ou familier de la situation ainsi que des habiletés qui peuvent permettre au sujet d'agir en toute sécurité.

Castagnino (2000), distingue deux (02) principaux types de risque : le risque subjectif et le risque objectif.

- Le risque subjectif est le risque tel qu'il se définit au travers des représentations du sujet (représentation de la situation, de soi-même, de l'environnement...). Ce risque est subjectif parce que, la situation étant nouvelle pour l'individu, il s'en fait une représentation empreinte d'émotions ; c'est ce que Bui Xuan appelle la « phase structurelle ». Leca le définit simplement à l'évaluation faite par le sujet de la dangerosité actuelle de la situation. Il l'assimile au risque perçu. L'appréhension du risque peut susciter des comportements irrationnels. Pour Delignières cité par Castagnino (2000), les risques préférentiel et perçu sont des formes de risque subjectif qui se combinent afin de déterminer le choix de comportement que le sujet fera dans une situation à risque. Le risque subjectif renverrait à l'imaginaire, aux phobies, aux craintes de l'individu.
- Le risque objectif est le risque réel de la situation telle qu'elle se déroule, le risque réellement encouru par le sujet au regard des ressources dont il dispose pour y faire face. Leca (n.d) le définit comme la dangerosité de la situation, indépendamment de l'estimation que l'individu peut en faire. Cette deuxième typologie du risque fait référence au danger que représente la situation pour l'individu. Il s'agit des dommages corporels, des dangers repertoriables concrètement par les discours, des chiffres ou des statistiques.

Au-delà de ces types de risque on en distingue également deux (02) autres types de risques à savoir ceux à long terme et à court terme. Les risques à court terme concernent les actions s'inscrivant dans un registre somato-moteur, tels que les sports à risques. À contrario, dans les risques à long terme, le danger potentiel réside dans la répétition du comportement, comme dans la consommation de substances psychoactives. Toutefois, cette définition ne semble pas exhaustive puisque la plupart des conduites à risques s'inscrivent à la fois dans les risques à court et à long termes.

La notion de risque permet de mieux embrayer sur celle de prise de risque qui a fait l'objet de nombreuses études en psychologie.

2.2.Prise de risque

Michel, Purper-Ouakil et Mouren-Simeoni (2002), définissent la prise de risque comme « une décision impliquant un choix qui se caractérise par un certain degré d'incertitude quant aux possibilités d'échec ou de réussite. À chaque possibilité est associée une utilité, un bénéfice du risque ». En d'autres termes, lorsqu'un individu se trouve face à une situation dont il ne connaît l'issue et face à laquelle il doit opérer un choix il prend une décision incluant soit un succès ou alors un échec ; on dit alors qu'il prend un risque.

Prendre des risques c'est transgresser les règles de sécurité, la loi, c'est être hors la loi. « *resicare* » renvoie aussi à la scission, la séparation. Prendre des risques c'est se séparer du connu, de l'espace dans lequel nous évoluons, du cadre de sécurité dans lequel nous vivons (Michel et al., 2001a).

La prise de risque est un concept qui a été développé dans plusieurs domaines (routier, ludique, sportif, sexualité, santé, etc.). Chaque étude le développe de manière spécifique en abordant divers aspects et en donnant à chaque fois une orientation nouvelle.

2.2.1. La théorie de la décision

La théorie de la décision est une théorie fondamentale dans les études sur la prise de risque. Elle a été initiée au sein des sciences économiques au début du XIX^{ème} siècle grâce aux travaux théoriques de Bentham et Mill, selon qui le premier but de nos actions était de rechercher du plaisir et éviter la souffrance (Villjoubert et Le Floch, 2016). De cet argument est né le concept d'utilité d'un objet ou d'une action ; le plaisir correspondant ainsi à une utilité positive et la souffrance à une utilité négative.

Les mathématiques donnent un plus à ce concept. Neumann et Morgenstern (1944, 1947), donnent une orientation nouvelle qui permet de traiter de bénéfices et de pertes

subjectives qu'ils définissent en termes monétaires. Cela a donné lieu à une théorie du choix rationnel dont le postulat de base est que les individus vont rechercher parmi les alternatives de choix qui leur sont offertes, celle qui va leur permettre de maximiser leur utilité dans le cas des choix non risqués, ou bien leur utilité espérée dans le cas des choix risqués.

Le modèle de base de cette théorie est l'espérance d'utilité ou utilité espérée : parmi toutes les actions disponibles, l'agent rationnel choisirait celle qui maximise la somme pondérée des valeurs d'utilité des conséquences, les valeurs de probabilité des états fournissant les coefficients de pondération. (Mongin, 2002). En d'autres termes, il s'agit des probabilités réelles qu'un résultat a à se produire.

La théorie de la décision étudie les décisions d'un agent, le plus souvent d'un individu qu'elle suppose rationnel et considère isolément des autres (Mongin, 2011). Elle est encore appelée théorie du choix rationnel et se focalise sur la dernière étape du processus de délibération qui est le choix entre les différentes options (Pachérie, n.d). Cette théorie cherche à formaliser le préthéorique selon lequel le choix d'un agent est rationnel si étant donné ce qu'il croit et étant donné les moyens dont il dispose, l'action choisie est celle qui lui permet de réaliser au mieux ses désirs.

Ce principe se laisse analyser en deux composantes :

- ✓ Les conditions du choix : ce que l'agent croit, ce qu'il désire, le répertoire d'actions dont il dispose ;
- ✓ Un critère de rationalité : une action satisfait le critère, si elle entretient une certaine relation, à déterminer, avec les conditions de choix.

L'activité de décision selon Villejoubert et Le Floch (2016) renvoie au processus qui consiste à choisir une option parmi un ensemble d'alternatives possibles en réponse à des besoins perçus. Ces options peuvent renvoyer à des objets, personnes ou objets ; on distingue les choix risqués et les choix non-risqués.

Dans le premier cas, les conséquences du choix d'une alternative sont multiples et la conséquence obtenue n'est pas connue à l'avance. Les choix non-risqués quant à eux impliquent un choix entre différentes alternatives qui ont une conséquence connue et unique.

Pour Pachérie (n.d) , il existe les choix en situation d'incertitude et ceux en situation de certitude. Dans le cas du choix en situation de certitude, l'agent ne souffre d'aucune incertitude sur les conséquences de ses actions possibles ; chaque action conduit invariablement à une issue. Pour ce qui est du cas du choix en situation d'incertitude, l'agent prend une décision dans une situation où les conséquences des différentes actions faisables ne sont pas connues avec

certitude. Analyser une décision suppose avoir des informations sur la valeur attribuée aux différentes conséquences et des informations sur les états du monde. Dans une situation d'incertitude, l'une ou l'autre des actions a pour conséquence un ensemble d'issues dont les propriétés sont inconnues, voire non significatives (Luce et Raiffa, 1957). Pour réduire cette incertitude, plusieurs stratégies sont possibles et, notamment :

- une stratégie sûre consistant à minimiser les pertes indépendamment de ce que l'autre va faire. Chaque acteur doit analyser les pertes associées à chaque choix possible et choisir la stratégie à laquelle sont associées les pertes minimales ;
- une stratégie compétitive consistant, de la part d'un des acteurs, à choisir l'option associée aux gains les plus forts en ne prenant en considération que ses gains propres ;
- une stratégie coopérative consistant à maximiser les gains communs.

Chaque décision est prise sur la base de la perception du problème à résoudre. Sitkin et Weingart (1995), observent que la perception du risque influence, entre autres facteurs, la prise de décisions. Cependant, une perception du risque élevée n'entraîne pas automatiquement une décision peu risquée. En effet, les décideurs peuvent mettre en place des stratégies de réduction des pertes potentielles ou bien des actions visant à améliorer les bénéfices espérés (voir Mitchell et Mc Goldrick, 1996).

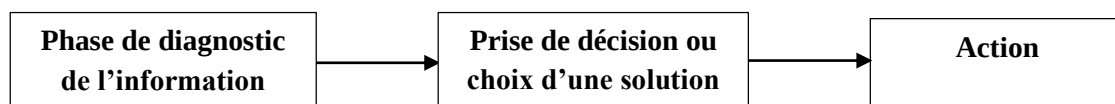
2.2.1.1. Risque et prise de décision

La prise de décision est une balance entre plusieurs solutions qui :

- Supposent une phase préalable de diagnostic de la situation ;
- Ont une durée de validité limitée dans le temps ;
- Ne sont de « bonnes décisions » que si elles sont exécutables dans le temps disponible ;
- Sont souvent irréversibles du fait de la dynamique des processus.

L'activité de prise de décision s'inscrit dans un cycle :

Figure 1 : cycle de la prise de décision



La prise de décision ne relève pas que du rationnel, l'humain va raisonner en fonction de ce qu'il connaît déjà, ce qu'il croit voir et ce qu'il a pu entendre de la part d'autres personnes sans en avoir une conscience critique. Préparer à l'avance un certain nombre de décisions permettra d'effectuer le bon choix mais, n'évitera pas les erreurs d'interprétation (Abdellaoui, 2011). L'analyse que l'individu fait de la situation peut être affectée par certains biais :

- **Biais d'évaluation de la fréquence des événements graves.** Le risque que des événements graves surviennent est presque toujours sur ou sous évalués (expérience personnelle) ;
- **Biais de sélection des données.** Les préférences orientent fortement la sélection des faits ;
- **Biais d'habitude.** Les décisions sont souvent orientées vers des situations familières même si elles ne sont pas optimales ;
- **Biais de conformité au groupe.** On recherche une décision conforme au groupe.

Pour Abdellaoui (2011), la prise de décision c'est aussi chercher à savoir si la situation présente un danger ou pas et savoir si l'on est capable d'y faire face. Dans le cas d'espèce, l'individu est conscient que la situation présente un danger mais il pense pouvoir y faire face par ses propres moyens et non ceux mis à sa disposition par l'entreprise.

La prise de risque est un terme utilisée dans plusieurs domaines mais dans un sens général elle garde plus ou moins la même signification.

2.2.2. Prise de risque comme concept multidisciplinaire

Leca (n.d), dans son ouvrage « Risque et sécurité dans les APPN » souligne la manière dont chaque discipline évoque les comportements à risque.

- Prise de risque pour la sociologie. Pour Le Breton (1998) la prise de risque vise la recherche d'une confrontation symbolique avec la mort (ordalie) qui confère un surcroît de sens et d'intensité en rompant avec la routine d'une existence trop intégrée ; le preneur de risque recherche des sensations fortes.
- Prise de risque pour la psychologie du développement. La prise de risque à l'adolescence serait le vecteur d'une recherche de « *contaming* », de limites, d'autonomie, d'attrait pour l'interdit et une façon d'expérimenter son nouveau corps (Assailly, 2012).

Lorsqu'elle est socialement valorisée, la prise de risque participe à l'estime de soi et à la construction identitaire des adolescents en permettant une valorisation narcissique.

- Prise de risque en psychologie sociale. Les travaux en psychologie sociale tendent à montrer que la prise de risque est plus importante en présence des pairs car elle exerce une fonction de prestige : elle permet chez les jeunes d'exercer une domination au sein du groupe et confèrerait un certain statut social (Irwin et Millstein, 1986).

Le risque selon Michel (2001), permettrait une mise en spectacle, une théâtralisation pour produire un impact sur l'entourage : se faire respecter, se faire sa place parmi les autres ou encore se faire admettre dans un groupe.

Dans un autre volet, Wallach et Kogan (1965) montrent que les décisions en groupe sont en général plus risquées que les décisions individuelles : les individus prennent plus de risques lorsqu'ils sont en groupe que lorsqu'ils sont seuls. Ceci est lié au fait qu'il y aurait une dilution de la responsabilité en groupe (il est plus facile de vivre un échec en groupe que tout seul à cause du phénomène de coresponsabilité).

- Prise de risque pour la neurophysiologie. Les sensations fortes liées à la perception du risque stimuleraient les mécanismes cérébraux de production de dopamine. Il existe des caractéristiques biologiques individuelles prédisposant à une recherche de stimulations. Les sensations « *seekers* » désignent les individus qui éprouvent plus que d'autres un appétit de sensations et sont en manque lorsque leur vie est monotone (Zuckerman, 1979).

2.2.3. Perception du risque

La perception en psychologie est le processus par lequel l'organisme prend connaissance de son environnement à partir des informations élaborées par les sens. Pour Lieury, (2004, p.25), « la perception désigne l'ensemble des mécanismes physiologiques et psychologiques dont la fonction générale est la prise de l'information (avec parfois son interprétation dans l'environnement ou dans l'organisme lui-même ».

La perception du risque quant à elle n'est pas une simple perception sensorielle. En dehors du traitement d'informations sensorielles, elle implique un jugement. Elle intervient dans le choix de sa propre exposition aux risques et dans la décision de prendre des risques, de se protéger ou non et même d'être réceptif aux messages de prévention (Kouabenan & al, 2006). L'étude de la perception des risques permet de mieux comprendre les attitudes et les choix des individus et des sociétés par rapport aux risques et de mieux les appréhender ainsi que leur réceptivité ou leur absence de réceptivité aux messages de prévention. Selon Sitkin et Pablo (1992), la perception est une estimation individuelle du risque inhérent à une situation donnée. La perception du risque n'est pas une estimation objective des dangers.

Percevoir un risque lié à une situation, c'est évaluer la probabilité que cette situation entraîne des dommages. Pour Ulleberg et Rundmo (2003), la perception du risque désigne l'évaluation subjective de la probabilité qu'un événement entraîne des dommages. De ce fait, on ne peut s'engager dans une action de sécurité que si la situation dans laquelle on se retrouve est perçue comme pouvant causer un accident. Bodenmann et Cornuz (2006) définissent la perception du risque comme le processus par lequel un individu ou un groupe d'individus comprennent et donnent un sens à une menace ou à un danger.

2.2.3.1. Facteurs déterminant la perception du risque

Selon Kouabenan (2006c), il est important d'étudier la perception du risque pour plusieurs raisons :

- 1) on note de plus en plus l'imbrication des représentations et des comportements individuels dans les situations dangereuses ;
- 2) certains risques naguère tolérés le sont moins aujourd'hui et le progrès des connaissances sur les risques révèlent de plus en plus l'apparition de risques nouveaux ;
- 3) le besoin de connaître les risques pour pouvoir prévenir des accidents se fait sentir de plus en plus ;
- 4) la perception du risque varie en fonction d'un grand nombre de variables liées au risque lui-même, aux caractéristiques de la personne qui perçoit et à son histoire personnelle, à la culture et aux valeurs de l'environnement social ou organisationnel, etc. (Kouabenan, Cadet, Hermand et Munoz Sastre, (2006).

Pour Préau (2013), la perception de chaque risque fait référence à 3 facteurs :

- Le caractère redoutable ou épouvantable du risque.
- La distinction entre risques connus, observables, à effet immédiat et risques moins connus car peu observables et relativement nouveaux.
- La quantification c'est-à-dire l'évaluation du nombre de personnes exposées.

En d'autres termes, le processus de perception du risque est la combinaison de trois éléments : l'individu face au risque s'aperçoit d'abord de l'ampleur du risque et à ce moment il cherche à savoir si la situation à risque est familière ou nouvelle. Suite à cela il mesure l'ampleur des dégâts.

La perception du risque dépend également de facteurs tel que l'âge, c'est à cet effet que Kouabenan (1999), pense que les jeunes n'ont pas une même perception du risque que les adultes.

2.2.3.2.Dimensions de la perception du risque

Elles sont multiples : familiarité, la probabilité d'occurrence ou de réalisation, la nature et la gravité de ses conséquences, le potentiel catastrophique, la contrôlabilité perçue, l'utilité perçue et l'acceptabilité, la médiatisation ou non, le caractère volontaire ou subi, naturel ou technologique (Slovic, 2006 ; Kouabenan, 2001 ; Kouabenan et cadet, 2005, cités par Kouabenan, 2007).

✓ **La familiarité.** Lorsqu'un individu est constamment confronté à un risque, il finit par s'y habituer et au final à le banaliser Kouabenan cité par, Ngueutsa (2006 d) rapporte une étude de Zimolong (1985) qui montre que les travailleurs du bâtiment surévaluent les risques liés aux tâches occasionnelles et difficiles à comprendre et sous estiment ceux liés aux

tâches fréquentes qui ne sont pas moins risquées en réalité. Les personnes ayant une expérience dans un domaine ont tendance à banaliser, à minimiser le risque, tandis que les personnes moins bien formées, moins bien informées, non expérimentées ou ayant déjà fait l'expérience le surévaluent (Kouabenan, 2002). Un agent ayant déjà été victime d'un accident aura tendance à être plus prudent ; de même, un agent ayant des années d'expériences dans le métier aura tendance à ne pas prendre de précaution dans l'exercice de ses fonctions.

✓ **La probabilité d'occurrence ou de réalisation.** La notion de risque met en relation deux facteurs : la probabilité d'occurrence et la gravité. La probabilité d'occurrence est déterminée en fonction de l'exposition au phénomène dangereux ; il s'agit ici de la possibilité d'apparition du danger ou des délais d'apparition

✓ **Le potentiel catastrophique.** Il s'agit des éventuels dommages qu'entraînerait la situation à risque ; ces derniers concernent le nombre de personnes affectées par le dommage.

✓ **La contrôlabilité perçue.** Le contrôle perçu est l'estimation par le sujet de sa capacité à maîtriser une situation ; il est différent du lieu de contrôle qui est une croyance généralisée en une maîtrise des événements futurs (Bruchon-Sweitzer, 1994). Il s'agit d'une croyance en son pouvoir de contrôle qui favorise une sous-estimation du risque et d'autre part des explications causales défensives. L'individu face au risque pense qu'il dispose des moyens nécessaires pour y faire face (sentiment d'auto-efficacité de Bandura, 1977).

✓ **Nature et gravité de ses conséquences.** S'agissant de la nature, il est question de savoir si les effets du risque sont immédiats ou différés ; la gravité peut être définie comme l'étendue du dommage qu'un événement peut provoquer, elle consiste à identifier si le risque est faible, modéré ou élevé.

✓ **L'utilité perçue.** Il s'agit de la valeur du risque, de son apport, de ce en quoi le fait de le prendre est bénéfique ; du gain dont bénéficie le preneur de risque ou son entourage. Dans certaines situations à risque, le problème ne peut être résolu qu'en prenant un risque. À titre d'illustration, Slovic (1994) cité par Kouabenan (2007) note que lorsqu'on interroge des étudiants et des individus tout-venant, on observe que les activités chimiques agricoles et industrielles en particulier sont considérées comme comportant beaucoup de risques et peu d'effets bénéfiques tout comme le sont l'énergie nucléaire et les technologies liées aux déchets nucléaires. Par contre, l'usage à des fins médicales des rayons X est perçu de façon très favorable et de façon significativement différente des autres technologies comportant des radiations. Le fait que le risque comporte un bénéfice atténue son versant négatif.

✓ **L'acceptabilité.** Le risque acceptable fait référence à une valeur mixte, celle de considérer à la fois les gains et les pertes afin d'établir un équilibre entre les avantages et les

inconvenients (Kouabenan et al., 2006). Cette acceptabilité évolue selon différents paramètres : évolution des connaissances scientifiques, de la législation, des mentalités ; positions et responsabilités dans l'organisation et par rapport au risque, expériences, degré d'exposition, valeurs, croyances, profession exercée, etc. (Kouabenan, 2007). Le risque acceptable est le risque dont les caractéristiques (fréquence ou intensité du danger, gravité, niveau de perte, conséquences sociales, économiques, politiques, culturelles, techniques et environnementales) sont considérées comme acceptables (et donc prêtes à être assumées) par l'individu, la communauté ou la société qui y est soumis.

Pour Kouabenan, (2001 a), les personnes exerçant les corps de métiers avec des risques importants et graves ont tendance à faire reculer le niveau d'acceptation du risque. C'est aussi le cas des personnes ayant connu des catastrophes et des épreuves assez dures dans la vie, qui banalisent le plus souvent les risques et les acceptent comme étant inévitables.

Dans une étude sur la gestion des risques dans les établissements de santé (ANAES, 2003), il est démontré que l'acceptabilité du risque comporte trois dimensions parmi lesquelles l'acceptabilité sociétale du risque. Cette dernière explique le paradoxe suivant : l'acceptabilité est en réalité peu corrélée à l'intensité du risque. Par exemple, les accidents de la route, les accidents domestiques ou les accidents du travail font beaucoup plus de victimes que les catastrophes aériennes, industrielles, chimiques ou nucléaires. Les premiers sont en revanche bien mieux acceptés. Ainsi, un risque est davantage acceptable lorsqu'il est choisi et non subi, et surtout quand l'individu a le sentiment de pouvoir y échapper, en mettant en œuvre un mécanisme de dénégaration qui s'appuie sur l'affirmation d'une capacité individuelle à maîtriser ce risque.

Il faut noter que, bien que la mortalité liée à des risques subis n'ait jamais été aussi faible, la société contemporaine est perçue comme plus dangereuse que les précédentes. Cette perception se traduit par une demande d'efforts supplémentaires pour réduire les risques. Le sentiment d'insécurité apparaît supérieur à la réalité des menaces.

✓ **Médiatisation ou non.** Les informations dont l'individu dispose ou pas par rapport à la situation influencent sa prise de risque. Kouabenan (2007) souligne que les catastrophes aériennes en série, par l'importance de leurs conséquences et la médiatisation dont elles ont fait l'objet tendent à renforcer l'idée fausse que l'on meurt davantage par accident d'avion que de n'importe quelle autre manière ; ceci est l'effet de la médiatisation. Dans le même sens, Bastide et Pagès (1987) cités par Kouabenan (2006) établissent une comparaison entre les causes de mortalité connues et médiatisées et celles sous-estimées. Ils aboutissent à la conclusion selon laquelle face à la première catégorie englobant les accidents de route, cancers, homicides, etc.,

du fait de leur caractère connu et de leur médiatisation, les individus auront tendance à adopter plus de comportements sécuritaires. Par contre, face à la deuxième catégorie (chutes, risques domestiques, etc.) du fait du manque d'informations, les individus ne prendront aucune précaution et par conséquent prendront des risques.

En outre, on note que la multiplication des campagnes de prévention face à un événement se voit parfois accusée de phénomène de « banalisation » qui peut contribuer à diminuer la sensibilité aux risques des individus (Martha, 2002).

✓ **Caractère volontaire ou subi.** Le risque est volontaire lorsque l'individu le prend dans l'objectif d'obtenir un certain bénéfice ; on parle encore de « risque intentionnel ». Le caractère volontaire de cette prise délibérée de risque diffère selon qu'il s'agisse d'une prise de risque à des fins de profit personnel ou selon qu'il s'agisse d'une prise de risque imposée par la fonction ou par le système dont dépendent l'individu (activités professionnelles à risque). Par ailleurs, le risque est involontaire ou subi lorsqu'il est imposé et par conséquent, n'est pas choisi librement. Les risques involontaires sont souvent la conséquence des « risques événementiels » qui sont indépendants de l'activité humaine et donc débouchent sur une prise de risque involontaire (Boy, 2005).

D'autre part, on peut parler de prise de risque par ignorance ou prise de risque consécutive à une non perception ou une évaluation incorrecte du risque (Kouabenan, Cadet, Hermand et Munoz-Sastre, 2006, pp. 263-264). Dans ce cas, l'individu prend des risques parce qu'il n'a pas conscience de l'existence de ce risque ou alors parce qu'il ne perçoit pas la gravité du risque. Dans un autre versant, il existe des situations de prise de risque « consciente », délibérée ou « calculée » ; il s'agit de situations dans lesquelles l'individu appréhende bien le risque mais l'assume ou parfois le recherche. C'est le cas dans certains métiers ou certains sports particulièrement à risque (bâtiment et travaux publics, sports automobiles, sports acrobatiques, etc.) dans lesquels la prise de risque apparaît comme normale, nécessaire, valorisante et parfois recherchée. Dans ces métiers, le risque est souvent bien perçu mais l'on considère que la prise de risque fait partie du métier et on ne peut exercer efficacement sans prendre de risque. À ce moment, le risque est parfois recherché pour le prestige et les sensations qu'il procure ; tous les risques perçus ne sont pas évités (Kouabenan et al., 2006, p. 264).

2.2.3.3. Perception du risque comme construits cognitif et social

Pour Kouabenan (2007) le risque, du moins sa perception ou son évaluation, est le fruit d'une construction cognitive sociale. Préau (2013) souligne que l'évaluation du risque se calque du modèle de traitement de l'information : tout d'abord il y a sélection des informations

sur le risque, ensuite pondération de ces informations, à la suite intégration du risque et enfin le choix d'action.

Les risques sont perçus ou redoutés différemment d'un individu à l'autre à l'intérieur d'une même communauté, d'une communauté à l'autre, voire d'une époque à une autre dans le temps. Un risque acceptable pour un groupe ne l'est pas forcément pour un autre ; un risque acceptable aujourd'hui peut ne plus l'être demain. L'appréciation du caractère risqué ou non des situations dépend des individus et des groupes, et parfois même des circonstances dans lesquelles elles se manifestent. Aussi, Les risques sont ordonnés en fonction de caractéristiques propres à chaque groupe social : c'est à dire que les risques sont liés aux valeurs et aux peurs, et à l'expérience de vie des groupes (Préau, 2013).

Cette démarche implique en outre que les situations génératrices de risques ne soient pas seulement envisagées sous l'angle des nuisances qu'elles créent ou qu'elles sont susceptibles de créer, mais qu'une « balance » soit établie entre leurs avantages et leurs inconvénients. Les effets des activités risquées sont simultanément positifs et négatifs. Cette dualité sous-tend de nombreuses démarches d'évaluation du risque qui permettent de le considérer comme tolérable ou intolérable, gérable ou ingérable, bénéfique ou dommageable. La sécurité représente le niveau de risque jugé acceptable. L'acceptabilité du risque évolue selon différents paramètres : évolution des connaissances scientifiques, évolution de la législation, évolution des mentalités, position et responsabilités dans l'organisation et par rapport au risque, expériences, degré d'exposition, valeurs, croyances, profession exercée, etc. (Cadet & Kouabenan, 2005).

2.2.3.4. Les biais dans la perception du risque

Les biais très souvent observés dans la perception du risque sont : le biais de supériorité ou de sur-confiance, l'optimisme irréaliste, l'optimisme comparatif, l'illusion de contrôle et l'illusion d'invulnérabilité. Pour Kouabenan (2006d), ces biais sont des illusions positives parce qu'ils véhiculent une vision positive de soi et conduisent généralement à une sous-évaluation des risques pour soi. Ainsi, lorsque l'individu est appelé à évaluer un risque lié à un événement, il est davantage préoccupé par le besoin de se protéger et de sauvegarder une bonne image de soi (McKenna, Stanier, & Lewis, 1991) que par l'estimation réelle de la probabilité pour cet événement de produire des dommages. Nous évoquons ici les deux biais les plus courants dans le domaine de la circulation routière. Il s'agit du biais de sur-confiance et de l'optimisme comparatif.

Selon Kouabenan (2006d), la sur-confiance ou le biais de supériorité est la tendance à se croire plus habile et plus apte à face aux risques que l'individu moyen. Il s'agit d'une surestimation de ses compétences. Très souvent l'individu qui manifeste de la sur-confiance se convainc que l'accident est la conséquence d'une insuffisance de contrôle et qu'il adopterait une conduite plus efficace qu'autrui pour l'éviter. En surestimant ses capacités à affronter les risques, l'individu sous-estime ceux-ci (Ngueutsa, 2006). Ce biais est moins fort chez les femmes.

L'optimisme est le fait de percevoir son propre avenir comme étant plus positif que négatif. Dans l'optimisme comparatif, l'individu ne procède plus à une comparaison d'événements positifs et négatifs pour soi, mais à la comparaison de son propre avenir (sur les événements positifs et négatifs) à celui des autres (Armor et Taylor, 1998 cités par Krzeminski, 2015) ; il s'agit d'une comparaison auto-avantageuse (Kouabenan, Cadet, Hermand et Munoz Sastre (2006), le définissent comme un jugement subjectif des individus concernant la probabilité que des événements négatifs et /ou positifs leur arrivent en comparaison à autrui. Cependant, l'on parle d'optimisme irréaliste parce qu'il semble irréaliste que d'aucuns pensent vivre un avenir meilleur que celui des autres ; que tandis que les événements positifs leur arriveront, les événements négatifs arriveront aux autres (Weinstein, 1980). C'est ce côté irrationnel qui constitue un biais par rapport à la réalité des faits (Kzerminski, 2015). Ainsi, l'optimisme irréaliste fait référence à ce versant irrationnel, tandis que l'optimisme comparatif fait référence à la comparaison de la perception de l'avenir, comparaison se faisant à autrui et non à la réalité (Armor et Taylor, 1998 ; Buehler, Griffin et Ross, 2002 ; Harris et Middleton, 1994 ; Kunda, 1990 ; Milhabet, Desrichard et Verlhac, 2002). De manière simple, l'optimisme comparatif ou irréaliste est la tendance à croire qu'on a plus de chance de vivre des événements positifs et moins de chances de vivre des événements négatifs que ses semblables (Kouabenan, 2007).

L'illusion de contrôle est la tendance qu'a un individu à se croire plus habile qu'autrui à faire face à une situation dangereuse. Il s'agit d'une perception exagérée de son pouvoir de contrôle ou de maîtrise des événements, une perception de contrôle surévaluée par rapport au pouvoir effectif de contrôle (Langer, 1975 cité par Kouabenan, 2007). Les individus qui estiment leurs capacités de contrôle face au risque supérieures à celles de la victime d'un accident ont tendance à négliger les messages de prévention (Mbaye, Kouabenan et Sarnin, 2009). Pour Weinstein, 1989, les personnes n'ayant jamais été confrontées à un risque sont susceptibles d'être moins sensibles aux messages de prévention qui s'y rapportent que celles qui ont déjà expérimenté la situation.

L'illusion d'invulnérabilité est la tendance « à se percevoir comme moins susceptible qu'autrui de subir les conséquences néfastes d'un évènement négatif » (Kouabenan, 2006, p.36). Elle tire son origine de deux éléments : le contrôle perçu selon lequel les gens ont tendance à croire qu'ils sont capables de contrôler toutes les situations auxquelles ils font face. Pour Rodelin (1986), c'est une appréciation subjective qui laisse l'individu croire qu'il peut décider et agir face à une situation de telle manière qu'il puisse modifier le résultat ou l'issue. Paquet, 2009 pense que le contrôle perçu est une interaction entre les expériences individuelles et le contexte, il dépend de l'individu et de l'environnement. Les expériences de la vie constituent le deuxième élément car, les personnes n'ayant pas fait l'expérience d'un évènement malheureux (accident, crime, maladie grave, etc.) ont tendance à se percevoir comme invulnérables et comme moins vulnérables qu'autrui (Perloff, 1983).

La perception du risque précède la prise de risque car, elle permet de déterminer la valeur, le prix à payer en cas de prise de risque. Elle est plus ou moins liée à son évaluation en tant que risque tolérable ou intolérable, gérable ou ingérable, bénéfique ou dommageable (Kouabenan, 2003).

2.2.4. L'évaluation du risque

Évaluer le risque c'est entreprendre une série d'opérations cognitivement complexes dites de haut niveau (Costermans, 2001) permettant le traitement d'informations de différentes natures qui sont à la fois multiples, probabilistes et susceptibles d'être de surcroît en interaction. L'évaluation du risque dépend de variables psychologiques (l'âge, le sexe, l'expérience, la personnalité, la motivation, la culture, les valeurs, le niveau d'implication dans la situation, etc.), de variables cognitives (la capacité de traitement de l'information, le niveau d'information, l'expertise), de la perception de la cible du risque, de l'évaluation de son exposition personnelle et de son aptitude à faire face. Ceci dit, lorsque le sujet est face au risque, plusieurs facteurs influent sa décision (Kouabenan, 2007).

Cadet qui rend compte de la complexité de l'évaluation de la situation à risque. Pour l'auteur (Cadet, 2001 ; cité par Cadet & Kouabenan, 2005), on peut caractériser la situation à risque par cinq propriétés :

1 / La présence de plusieurs variables actives. Aucune variable, à elle seule, ne fournit une description satisfaisante de la situation. Pour y parvenir, il conviendra de considérer simultanément ou successivement plusieurs informations.

2 / La nécessité d'intégrer les informations. Pour permettre le passage de la diversité initiale à la phase terminale qui se traduit par une évaluation liée globalement à une situation, il convient de rassembler et d'intégrer des indices provenant de sources multiples (Slovic, Kunreuther, & White, 1974).

3 / La présence d'incertitude. Les activités sous-tendant l'évaluation s'effectuent en présence d'incertitude. Cette caractéristique revêt deux formes principales. L'incertitude existe d'abord quant à la signification des signes ou indices utilisés pour caractériser le risque. La quasi-totalité de ces signes ne comportent pas de signification univoque si bien qu'un même signe peut renvoyer à des situations tout à fait différentes. L'incertitude se manifeste ensuite sous une forme plus globale : celle qui est liée à l'évolution ultérieure des situations traitées. En situation à risque, les intervenants sont souvent amenés à faire des pronostics en présence d'incertitude à partir des informations présentes.

4 / La présence d'objectifs et de contraintes. Dans toute situation où il existe, le risque n'est admissible que parce que l'activité qui le crée permet d'atteindre des objectifs positifs ou souhaités. Ainsi, le risque lié à toute production industrielle n'est admissible que par la production, à un coût limité, de biens de consommation ; le risque d'anesthésie n'est admissible que parce que l'acte opératoire produit une amélioration de la santé, etc. Le risque n'est donc pas une entité isolée.

5 / L'appréciation des effets. Une situation à risque se caractérise enfin par la possibilité d'évaluer des effets à court ou à long terme, à l'échelle individuelle, groupale ou sociétale.

D'autre part, Préau (2013), souligne qu'il existe deux dimensions dans le jugement ou l'évaluation du risque : la crainte liée au potentiel catastrophique, c'est-à-dire au nombre de gens qui peuvent mourir et le degré de connaissance du risque.

L'évaluation et la construction du risque sont capitales dans la maîtrise des risques. En général, les situations risquées conduisent à mettre en œuvre des démarches d'évaluation implicites ou explicites qui, à leur tour, influencent les stratégies de prévention (Karnas, 1970, cité par Karnas, 2000 ; Kouabenan, 1999 ; 2000 b). Pour Nguetsa (2006), évaluer puis modéliser un risque consiste à appliquer à ces cinq registres d'information des opérations de traitement ou des règles spécifiques qui vont permettre, sous des formes diverses, d'aboutir à une évaluation. La construction et l'évaluation du risque résultent de processus divers dont la connaissance est fondamentale pour agir efficacement. Au centre de ces processus et du fait

même de l'incertitude des situations à risque, les croyances et les processus inférentiels vont prendre une place importante. Ces croyances et processus inférentiels sont en effet inévitables eu égard à la complexité des situations et à la multiplicité des variables en jeu. Ils prennent une importance particulière quand on sait qu'ils tendent à orienter les comportements. Leur connaissance et leur prise en compte deviennent par conséquent incontournables dans le management de la sécurité, entendu ici comme le résultat d'une bonne articulation entre la fiabilité humaine et la fiabilité technique.

Toutefois, l'ignorance ou la non-perception du risque conduisent à des négligences ou à l'adoption des conduites dangereuses.

2.2.4.1. Les biais dans l'évaluation du risque

Leneveu et Laville (2012), soulignent qu'il existe des biais psychologiques dans l'évaluation des risques à savoir : le biais de confirmation, l'excès de confiance et le biais d'après coup.

Dans l'évaluation du risque, toutes les possibilités devraient être privilégiées mais, le constat est fait est que se sont celles conformes à nos attentes et nos schémas antérieurs, celles qui paraissent les plus souhaitables (Leneveu et Laville, op.cit). Ceci est appelé **biais de confirmation** car il pousse l'individu à interpréter des informations de manière à ce qu'elles corroborent ses opinions et hypothèses et à éliminer celles qui les infirment (Hogarth, 1987 ; Klayman et Ha, 1987 ; Skov et Sherman, 1986 cités par Leneveu et Laville, op.cit). Ce biais peut pousser l'individu à persévérer dans l'erreur sans prendre en considération les indices contradictoires à son point de vue car, reconnaître sa défaillance détruit l'image de soi et par conséquent la confiance en ses jugements.

L'excès de confiance ou biais de surconfiance quant à lui est la tendance à exagérément valoriser la précision de nos connaissances et de notre jugement. À titre d'exemple, avant 1979, il était admis qu'un accident nucléaire était quasi impossible et surtout que la fusion d'un réacteur nucléaire ne pouvait être envisagée ; cependant, en 1979, l'accident de *Three Mile Island* en Pennsylvanie aux États-Unis remet en cause cette certitude. Cette certitude est de nouveau remise en cause avec l'explosion de Tchernobyl en 1986 et l'accident nucléaire de Fukushima en 2011.

Le biais d'après coup renvoie au fait que l'évaluation du risque est tributaire du gestionnaire du risque et de ses mécanismes psychologiques de prise de décision car, après-

coup ou encore suite à la survenue d'un évènement tragique ces gestionnaires trouvent une explication plausible aux incidents, accidents ou catastrophes et par là ils montrent qu'ils avaient anticipé la situation.

L'évaluation du risque varie d'un individu à un autre ; c'est dans ce sens que certains auteurs ont démontré que la prise de risque serait liée à une autorégulation chez l'individu.

2.2.5. Prise de risque et autorégulation

Carver & Scheier (1981) s'appuient sur une des théories de l'autorégulation pour définir deux styles opposés de personnalité et de motivation des preneurs de risque. Le premier groupe possède un ajustement psychologique assez mauvais (dépression, anxiété, pessimisme, faible estime de soi) qui favorise une recherche de sensations en particulier dans des activités de désinhibition (alcool, drogue, sexualité débridée...). Ces individus, qui ont souvent peu de contrôle de la situation, essayent de ne plus penser à leur mal-être et à leurs problèmes en s'adonnant à des activités qui captent leur attention grâce aux sensations apportées : il s'agit d'une « fuite » de la « conscience de soi ». Par contre, les individus du deuxième groupe sont bien équilibrés psychologiquement (aucun lien avec la dépression, l'anxiété ou le pessimisme). Dans des activités à fortes sensations (sportives le plus souvent), ils recherchent une valorisation qu'ils n'ont pas forcément ailleurs (domaine professionnel, familial...) : ils sont dans une logique de « compensation », nécessaire à la préservation d'une bonne image de soi. Ces individus, plus prudents, sont sur un registre de maîtrise de l'activité et de construction de soi. De manière simple, pour Carver & Scheier, les individus connaissant un déséquilibre psychologique prennent des risques pour se sentir mieux ; par contre, ceux ayant un bon équilibre psychologique prennent des risques pour conforter leur estime de soi. Dans l'un ou l'autre des cas, la prise de risque est liée à une recherche de sensation.

Dans le même ordre d'idées, (Byrnes et al., 1994 ; Byrnes, 1998, 2000), développent le modèle de l'autorégulation de la prise de décision. Ils définissent l'autorégulation comme la capacité de contrôler, modifier et adapter ses propres désirs, états et émotions. Elle a deux composantes : la régulation émotionnelle ou contrôle des émotions, des affects et des motivations et la régulation cognitive ou contrôle des pensées et des actions qui sont en jeu dans la planification et l'exécution des comportements. Selon ce modèle, les individus peuvent s'engager dans des conduites à risque à cause d'un déficit de régulation émotionnelle qui perturbe leurs processus de prise de décision. Il explique pourquoi les adolescents s'adonnent plus aux risques : ils sont excessivement sous l'emprise des émotions et par conséquent auront

tendance à manquer de processus rationnels de prise de décision et s'engager de manière irrationnelle dans des comportements potentiellement dangereux.

Pour Dahl (2004), et Séguin et al., (2007), les processus émotionnels et rationnels ne jouent pas le même rôle dans la prise de décisions. Ils distinguent les prises de décision « à chaud » et « à froid ». Les premières sont associées à un haut niveau d'activation et à des réactions émotionnelles ; les deuxièmes sont associées à des réponses cognitives et rationnelles lorsque le niveau d'activation est bas.

Magar et al., (2008) distinguent deux stratégies de contrôle des affects :

- La réévaluation cognitive. Il s'agit de changer la manière dont nous considérons une situation donnée, afin d'en minimiser ou modifier son impact émotionnel. Elle réduit le besoin de gratification immédiate, améliore l'évaluation du risque et donc peut diminuer la prise de risque ; elle modifie réellement les émotions.
- La suppression expressive consiste en l'inhibition ou réduction de l'expression comportementale associée à une émotion donnée. Son association à une régulation émotionnelle déficitaire peut augmenter la prise de risque ; de manière simple, les indices émotionnels qui alertent normalement un sujet pour éviter ou faire cesser une situation dangereuse peuvent ne pas être perçus à cause de cette suppression expressive. Elle ne modifie pas réellement les émotions.

D'autres processus d'autorégulation ont pu être mis en évidence dans l'augmentation de la prise de risque : l'inhibition, les déficits de la planification, les déficits du soutien de l'attention, etc. En somme, la prise de risque peut découler d'un comportement impulsif, de processus rationnels, émotionnels et dépend également du sexe.

2.2.6. Prise de risque et sexe

Des études menées ont porté sur les différences sexuelles à propos de la prise de risque. Pour Assailly (2010), les sujets masculins prennent plus de risques même lorsque celui-ci est perçu, c'est-à-dire même lorsqu'ils sont convaincus que c'est une mauvaise idée de prendre le risque. D'autre part, les sujets féminins prennent moins de risques même lorsque ce risque est anodin ou encore lorsqu'il peut même être utile.

Wallach et Kogan (1962) cités par Assailly (2010), dans une étude portant sur les dilemmes soulignent qu'il n'existe pas une différence globale d'attitudes entre hommes et femmes ; la différence se situe au niveau du contenu de la tâche : les femmes peuvent tolérer et prendre un haut niveau de risque par rapport aux hommes lorsque le risque est associé à des

valeurs pertinentes pour elles et lorsque l'audace est importante pour l'accomplissement de soi. Ils étayent cette idée par un exemple mettant en situations deux cas d'espèces : dans le premier cas il s'agit d'un jeu de fléchettes où l'on observe que les femmes choisissent des solutions comportant plus de risques que les hommes en privilégiant les longues distances. Dans la deuxième situation, il est mis en avant une situation de prise de risque financière chez les adolescents avec l'utilisation des machines à sous qui aboutit aux conclusions suivantes : il y a une forte prédominance masculine dans l'utilisation de ces machines, provoquant chez certains une dépendance. Par contre il est observé chez les femmes une grande aversion, qui poussent Mejer-Pesti et al., (2008) à penser que les femmes ont plus d'aversion pour le risque à propos des investissements financiers.

Les études sur la prise de risque routière montrent une tendance plus poussée chez les hommes à prendre des risques au volant que les femmes. Les jeunes conducteurs mâles rapportent plus de comportements risqués au volant (Harré et al., 1996) et plus d'attitudes risquées (Harré et al., 2000). Ainsi, près d'un-tiers des jeunes hommes prennent des risques pour le plaisir pendant la conduite, près de quatre fois plus que les femmes (Jessor, 1987). Le type d'accident lui-même varie en fonction du sexe, les hommes étant davantage impliqués dans des accidents consécutifs à des prises de risque, comme ceux comprenant un dépassement ou une perte de contrôle en courbe (Waylen & McKenna, 2002).

D'autres études tentent de montrer que le comportement de prise de risque connaît des variations au fur et à mesure que le temps passe. Romano et Kelley-Beker (2008) dans une étude réalisée aux États-Unis tentent d'affiner et de discriminer ces sources de variations.

- ❖ L'implication des femmes dans les accidents mortels a bien augmenté au fil du temps ;
- ❖ Cette croissance est due à une augmentation de leur exposition et non pas à une modification des comportements ;
- ❖ Les présences des infractions « vitesse » et « manœuvres inadéquates » dans les accidents mortels avaient augmenté chez les femmes comme chez les hommes ; par contre les infractions « alcool » et « ceinture » n'avaient pas augmenté chez les femmes ;
- ❖ Le sous-groupe des conductrices mineures était beaucoup plus concerné par une dégradation de comportements (ce qui va bien dans le sens d'une évolution historique).

Dans le domaine professionnel, Assailly, (2010) soulève le fait qu'au fil du temps les hommes évoluent de la prise de risque vers la prudence, de l'aventure vers le conservatisme

tandis que les femmes évoluent de la prudence vers la prise de risque, du conservatisme vers l'aventure. Ainsi, avec le temps les femmes prennent plus de risques professionnels.

D'un point de vue biologique, la tendance des mâles à prendre plus de risques a d'abord été expliquée par une combinaison des théories biologiques et évolutionnistes (Lam et Ozorio, 2013 ; Ronay & von Hippel, 2010 cités par Granie, 2018). La tendance à prendre des risques est notamment comprise comme une conséquence de la recherche de sensations (Rosenbloom et Wolf, 2002 ; Zuckerman, 1991 ; Zuckerman et al., 1990), elle-même liée au niveau d'androgènes produit par le corps : les mâles prennent plus de risques parce qu'ils recherchent davantage les sensations, à cause d'une production d'androgènes plus importante (Social Issues Research Centre, 2004 ; Zuckerman, 1991). Ainsi, une augmentation du niveau de testostérone entraîne, chez les garçons mais aussi chez les filles, une augmentation de la sensibilité aux récompenses (les bénéfices) au détriment de la sensibilité aux punitions (les coûts) (van Honk et al., 2004), combinaison amenant une plus grande propension à la prise de risque (Coates et Herbert, 2008 ; Dabbs et Dabbs, 2000).

Il en ressort de ce qui précède que certes les hommes ont plus tendance à prendre de risques que les femmes, mais cela dépend des domaines, des circonstances et s'explique d'un point de vue biologique. Ils prennent des risques pas toujours à des fins utiles mais, parce qu'ils recherchent des sensations. Cependant, les femmes ne prennent des risques que dans une visée utile, elles recherchent des bénéfices et veulent s'affirmer ; de ce point de vue leurs prises de risques comportent moins de dangers que celles des hommes. La prise de risque varie également avec l'âge.

2.2.7. Prise de risque et âge

La prise de risque augmente fortement entre l'enfance et l'adolescence, puis diminue fortement entre l'adolescence et l'âge adulte (Assailly, 2010). Des travaux menés par Steinberg (2008) et Zuckerman (1978) ont porté sur l'évolution de la prise de risque et de la recherche des sensations avec l'âge. Des enfants, adolescents et adultes sont soumis à la même batterie de tests : l'échelle de recherche des sensations de Zuckermann, l'échelle d'impulsivité de Barratt, des échelles de résistance à la pression des pairs, des tests informatisés tel le pari de l'Iowa qui mesure la sensibilité à la récompense, des tests de préférences de gratification à court ou à long termes ou le test de la cour de Londres qui mesure les capacités de planification. La relation est curvilinéaire pour la prise de risque, la sensibilité à la récompense et la recherche de sensations : les scores augmentent fortement entre 10 et 16 ans et décroissent ensuite ; alors que les enfants ne voient que les conséquences négatives de la prise de risque, les adolescents anticipent

fortement les conséquences positives. Par contre, la relation est linéaire pour la sensibilité à la punition et la résistance aux effets des pairs : les scores augmentent de 10 à 25 ans ; cela traduit un contrôle cognitif qui est plus tardif. Les adolescents sont fortement impliqués dans les accidents parce qu'ils surestiment leurs capacités. Aussi, les adultes développent également des biais dans la perception des risques.

Pour Hendry et al., (2002), les adultes ne prennent pas nécessairement moins de risque que les adolescents mais plutôt d'autres types de risques. Dans l'un ou l'autre des cas, les croyances et les représentations jouent un rôle non-négligeable.

2.2.8. Rôle des croyances et des représentations sur la prise de risque

▪ Rôle des croyances

Les représentations et les croyances ainsi que les valeurs, individuelles ou collectives, occupent une place de choix. Les croyances interviennent à différents niveaux : dans les choix politiques ou stratégiques ; dans les choix économiques et culturels quant au type et au niveau de risque acceptable, incontournable, utile ; dans l'évaluation de sa propre exposition au risque et de la décision de s'en protéger ou non ; dans les choix d'actions destinées à contrer leurs effets néfastes, acceptation, adhésion à ces stratégies d'action (réceptivité aux messages de prévention) (Kouabenan, 2006).

Kouabenan (2003) définit la croyance comme l'attitude intellectuelle d'une personne qui tient pour vrai un énoncé ou un fait sans qu'il n'y ait nécessairement une démonstration objective acceptable de cette attitude. Les croyances renverraient également à des estimations de la probabilité qu'une connaissance acquise sur un référent soit correcte, ou qu'un événement ou un état se produise ou encore qu'une affirmation soit vraie (Wyer et Albarracín, 2005). La représentation dans le domaine du risque renvoie à la manière dont les individus appréhendent les risques, les construisent et leur donnent un sens ; elles peuvent influencer les croyances qui à leur tour influencent les jugements sur les risques et les inférences causales. Ce rôle des représentations dans la construction des risques et la fiabilité est également souligné par Karnas et al. dans un ensemble de travaux sur la sécurité routière (Karnas et Karnas, 1996 a et 1996 b ; Karnas et Delcuve, 1997 ; 1998 ; 1999) au terme desquels ils remarquent que les jeunes conducteurs, au contraire des conducteurs âgés, « estiment presque pouvoir contrôler les suites d'une conduite presque accidentelle » (cf. Karnas, 2000, p. 20). On imagine aisément les conséquences d'une telle perception.

Dans une étude menée par Kouabenan (2003) sur le rôle des croyances dans le management de la sécurité, il souligne que les représentations et les croyances influent sur la sécurité et sur l'attitude des uns et des autres à l'égard des actions de prévention. Elles permettent aux individus d'avoir une certaine causalité et explication pertinente des accidents qui se produisent dans leur milieu (explications naïves (Kouabenan, 1999) et d'apprécier leurs propres capacités à faire face à une situation à risque.

Sur un premier point, les croyances influencent l'évaluation subjective du risque avec des caractéristiques du risque telles que sa familiarité, sa probabilité d'occurrence, sa contrôlabilité, son utilité perçue, son potentiel catastrophique (nombre et qualité de personnes affectées), la gravité et la nature de ses conséquences (effets immédiats ou différés), selon qu'il est médiatisé ou non, volontaire ou subi, naturel ou technologique.

Sur le deuxième point, la perception des risques est influencée par des croyances liées à certaines variables individuelles ou psychosociologiques (âge, sexe, expérience, personnalité, motivation, culture, valeurs, niveau d'implication dans la situation, etc.), à des variables cognitives (capacité de traitement de l'information, connaissances, niveau d'information, expertise), à la perception de la cible du risque (soi, autrui, la société en général) et à l'évaluation de son exposition personnelle et de son aptitude à y faire face (perception de ses compétences, perception de sa propre vulnérabilité, perception des précautions prises et des efforts de contrôle, etc.).

Enfin, la perception du risque est influencée par des variables culturelles, politiques ou stratégiques propres à l'organisation (missions, culture organisationnelle, politique de sécurité, attitude du management, normes sociales et pressions du groupe, etc.), (Kouabenan et al., 2006).

Ngueutsa (2012) dans une étude sur les accidents de la route intitulée « Croyances et comportements de sécurité des usagers et agents du trafic routier : une étude des perceptions et de l'explication naïve des accidents de la route au Cameroun » tente de démontrer en quoi les croyances fatalistes, les croyances de contrôle, les croyances au contrôle divin, les croyances et valeurs culturelles, l'explication naïve des accidents et la perception du risque peuvent affecter les comportements des usagers et agents du trafic routier au Cameroun. Il a procédé en 05 études :

- La première étude examine 522 procès-verbaux d'accidents réels et montre qu'une grande majorité des accidents surviennent dans de bonnes conditions de conduite. Néanmoins, leur causalité est attribuée au comportement des conducteurs ;

- La deuxième étude évalue la variation des comportements en fonction des explications causales et des croyances et s'effectue auprès de 525 participants. On observe une adoption des comportements sécuritaires lorsque l'explication des accidents est imputée à des facteurs intrinsèques à l'individu. Par contre, les comportements tendent à être moins sécuritaires lorsqu'ils sont expliqués par des causes externes non contrôlables par l'individu. Ce deuxième cas s'observe chez les individus fatalistes qui croient qu'ils peuvent affronter les situations de trafic dangereuses sans en être inquiété ; de même chez ceux qui croient que Dieu contrôle les situations dangereuses auxquelles ils peuvent faire face ou lorsqu'ils adhèrent fortement aux croyances et valeurs culturelles.

- L'étude 3 menée auprès de 444 participants analyse la variation des explications causales et de l'attitude vis-à-vis des mesures de prévention, en fonction de la pertinence situationnelle, de la pertinence personnelle et de la gravité de l'accident. Les participants ont tendance à fournir des explications causales défensives d'autant plus que la situation accidentelle leur est pertinente, qu'ils s'identifient à la victime et que l'accident est grave. De plus ils ont une préférence pour des mesures de prévention orientées vers les conducteurs lorsqu'ils expliquent les accidents par le comportement de ces derniers.

- L'étude 4 montre une tendance à adopter des comportements moins sécuritaires lorsque les participants sous-estiment le risque routier. En outre, ces derniers ont tendance à sous-estimer le risque lorsqu'ils sont fatalistes alors qu'ils ont davantage peur du risque lorsqu'ils sont attachés à leur identité culturelle. Par ailleurs, ils ont tendance à se croire capables d'affronter le risque routier sans en être inquiété lorsqu'ils croient que Dieu contrôle les situations dangereuses ou lorsqu'ils croient aux pratiques culturelles supposées protéger la vie.

- L'étude 5, montre que les participants ont tendance à adopter des comportements davantage sécuritaires lorsqu'ils ont une perception élevée du risque et expliquent les accidents par des causes contrôlables. Par contre, ils se montrent plutôt imprudents sur les routes lorsqu'ils ont une perception élevée du risque et croient que les accidents sont causés par des forces invisibles.

Ainsi, la perception des risques et l'explication des accidents médiatisent l'effet des croyances sur les comportements de sécurité.

▪ **Rôle de la représentation du risque**

En ce qui concerne la représentation du risque, les informations que l'individu reçoit de la situation lui permettent d'en avoir un aperçu et d'adopter une attitude en fonction de ses croyances. De même, lorsqu'un individu est confronté à une situation à risque, la manière dont

il se la représente lui permet de prendre ou non le risque en fonction du rapport entre gains et pertes générées par la situation. C'est en ce sens qu'une étude sur les représentations que se font les européens des risques liés à la biotechnologie montre que leur acceptation de tels risques est corrélée à leur utilité et leur caractère moralement correct (Concerted Action Group, 1997 cité par Joffe et Orfali, 2005).

Dans un autre versant, la représentation en tant que « acte de pensée par lequel l'individu se rapporte à un objet (et qui) comporte une part de reconstruction, d'interprétation de l'objet » (Jodelet, 1989), est à l'origine de la subjectivité du risque car, l'imaginaire de l'individu, résultat d'une construction mentale aboutit à une perception (subjective) de sa part. La représentation du risque, reflet de la subjectivité de l'individu devient un concept central pour aborder les conduites à risque dans une perspective compréhensive. Lorsqu'un individu se représente un risque, il ne se contente pas de le percevoir mais l'assimile à son schéma de pensées, ses croyances, valeurs ou celles de son groupe social, afin de donner de la cohérence entre ses pensées et ses actes passés ou à venir (Martha, 2002).

Une étude menée par Martha (2002) afin d'établir une typologie plus exhaustive des facteurs à l'œuvre dans l'élaboration des représentations de plusieurs types de risques a été effectuée auprès de 15 jeunes adultes sportifs (dont 11 étudiants dans la filière STAPS13) sur leurs représentations des dangers encourus dans leur vie quotidienne. Les conduites à risque évoquées de façon spontanée concernent principalement les rapports sexuels non protégés, les comportements au volant sur la route, et différentes pratiques sportives. Une analyse thématique a permis de classer un certain nombre de facteurs intrinsèques ou extrinsèques aux individus dans leur représentation du risque, du niveau micro (individu) , au niveau macro (influence de la société), en passant par le niveau meso (groupe social d'appartenance ou du groupe des pairs) ont été classés

❖ Le niveau micro, intrinsèque à l'individu

Il renvoie à la sensibilité personnelle au risque qui est fonction d'au moins trois types de facteurs : la sensation de maîtriser, ou à l'inverse de ne pas contrôler un risque. Les données recueillies dans cette étude illustrent ces facteurs. Pour certains, bien qu'étant habitués à des situations à risque au quotidien n'y sont toujours pas habitués, ils éprouvent toujours un sentiment de peur ; ce sont des événements sur lesquels ils ne peuvent agir. Pour d'autres, ce côtoiement permanent du risque finit par créer chez eux de la désinhibition, ils se familiarisent au risque. Cette familiarisation résulterait soit de l'habitude ou encore de l'expérience.

La concentration est un facteur déterminant dans la représentation du risque car il peut procurer une illusion de contrôle absolu sur la situation. D'autre part, elle engendre une telle immersion dans l'activité qu'elle permet d'occulter toute sensation parasite de peur. Parmi les activités sportives, ce sont les sports de pleine nature qui sont souvent cités pour décrire une fusion avec l'environnement qui rappelle l'état de « flow » décrit par Csikszentmihalyi (1995) comme l'expérience d'une fusion et d'un état d'inconscience qui permet aux acteurs de ne plus percevoir de risque.

❖ **Le niveau meso, la communication des sensibilités inter individuelles**

L'influence du groupe des pairs. Certaines conduites à risque se vivent souvent à plusieurs et ne seraient sans doute pas adoptées de manière solitaire, ce qui suppose l'influence de la présence des autres sur la manière dont le risque est représenté. Le fait d'être en groupe permet de se sentir à l'abri. À côté de cela, le groupe permet aussi d'avoir une vision objective du niveau de risque encouru.

La confiance en l'autre est également un facteur primordial dans la mesure où lorsqu'elle fait défaut, elle peut exacerber la perception d'un risque, et au contraire lorsqu'elle est suffisante, elle peut minimiser les craintes dans des activités où le danger n'est pas inhérent qu'à son propre comportement mais à celui d'autrui. C'est le cas lors des rapports sexuels non protégés où la confiance en la non séropositivité du partenaire évacue la crainte du risque du sida. Lors d'activités sportives comme l'escalade où le grimpeur remet clairement sa vie entre les mains de son assureur, la confiance en l'autre est capitale.

❖ **Le niveau macro : l'échelle globale du fonctionnement de la société, des institutions, des normes et des idéologies**

L'influence des médias. Quand les sujets évoquent l'impact de la médiatisation du risque inhérent à plusieurs domaines dans une perspective préventive (campagnes de prévention routière, de prévention des M.S.T...), ils ne sont pas unanimes sur l'efficacité et la pertinence de ces campagnes pour sensibiliser la population y compris eux-mêmes. Ils sont quelques-uns à souligner que « tout le monde a conscience des risques routiers » lorsqu'ils assistent notamment aux slogans et aux images « chocs » des campagnes de prévention, mais individuellement ils ne se sentent pas directement concernés et ont une faible représentation du risque routier pour eux-mêmes. Ce phénomène a déjà été mis en évidence par de nombreuses enquêtes sur les opinions et attitudes des automobilistes qui « se jugent relativement plus sûrs que les autres conducteurs ». En outre, on note que la multiplication des campagnes de

prévention des M.S.T. se voit parfois accusée de phénomène de « banalisation » qui peut contribuer à diminuer la sensibilité aux risques des individus.

Le rapport à la loi, la confiance accordée aux décideurs politiques. S'il est admis que les représentations du risque sont par nature éminemment culturelles et diffèrent d'une société à l'autre, voire d'un pays à un autre, on peut par contre s'interroger sur l'impact du discours des experts et des décideurs politiques dans la façon dont sont élaborées nos représentations du risque. On peut penser que plus la confiance accordée à ces instances est grande, plus grande est leur influence dans la façon dont nous nous représentons des risques.

Les idéologies. Dans le domaine des maladies sexuellement transmissibles, des auteurs ont montré l'impact des idéologies sur ce qu'ils nomment des « fausses croyances », des représentations spécifiques notamment à l'égard du risque de contamination par le VIH. Chez les jeunes adultes interrogés, ce qui est appelé le biais de l'« idéologique de la vie saine » apparaît plusieurs fois dans les récits pour estimer les risques de contamination par le VIH encourus lors d'un rapport sexuel non protégé. Il consiste à considérer de façon implicite qu'une personne ayant une bonne hygiène de vie, une vie sociale équilibrée, et un bien-être mental apparent, ne peut être porteuse du virus du sida. L'individu s'estimerait donc capable de « repérer le risque (...) en choisissant subjectivement ses partenaires d'après leur apparence, leur style de vie... ».

❖ La prise en compte du versant motivationnel

Dans une perspective psycho-socio-anthropologique, nous pensons que l'étude du sens des conduites à risques ne peut faire l'économie des facteurs qui les motivent, c'est-à-dire les bénéfices escomptés. Dans le domaine de la santé, Moatti, Beltzer et Dab (1993) ont modélisé l'impact des motifs, de ce qu'ils nomment les « jugements de préférence », dans la détermination des conduites à risque, en parallèle avec les représentations du risque. Selon ce modèle, chacun d'entre nous calculerait plus ou moins consciemment le rapport entre les bénéfices escomptés à la prise de risque et la représentation des risques encourus. Si ce rapport est positif, les bénéfices sont privilégiés et l'individu choisit de prendre le risque. L'exemple le plus commun est celui du choix d'un rapport sexuel non protégé par un préservatif. Parmi les enquêtés, l'un affirme que « le préservatif c'est vraiment trop glauque, ça ôte tout le charme et ça diminue carrément le plaisir en plus ; non, moi vraiment c'est hyper rare que j'en mette un ». À l'inverse, un autre explique la logique inhérente à son choix de se protéger : « Même si le plaisir il est au top de ce qu'il y a de plaisir, et que tu n'as qu'une chance sur 20 d'avoir le sida,

ben ce risque là il est trop fort, moi je ne pourrai pas quoi... Te savoir condamné, tout ça parce que tu as décidé une fois de faire l'amour sans capote, pour un truc qui dure que 5 à 15 minutes, c'est trop con... ».

Les représentations du risque sont donc construites différemment d'un individu à un autre selon ces différents niveaux d'influence. Nos schémas de pensées orienteraient alors nos conduites, ou les justifieraient à posteriori.

2.2.9. Prise de risque individuelle et collective

— La prise de risque collective

Les travaux sur la prise de risque permettent de relever que le groupe joue un rôle important sur la prise de risque. Les données récoltées dans une étude de Martha (2002), permettent de relever que l'individu lorsqu'il est en groupe a tendance à prendre plus de risques que lorsqu'il est seul ; ceci est dû au fait qu'en groupe, le risque semble réduit, l'individu sait qu'en cas de problème il y a d'autres personnes pour lui venir en aide.

Le groupe procure également un sentiment d'euphorie. Lorsqu'un individu se retrouve en présence d'autres individus adoptant des comportements à risque, cela stimule chez lui un sentiment de confiance et par conséquent une prise de risque ; cela est observé dans les consommations addictives. De même, le fait de voir d'autres prendre des risques sans subir de conséquences, encourage à prendre le risque.

Le partage de l'expérience vécue dans le risque peut être perçu comme un moyen de renforcer la cohésion et les liens à l'intérieur du groupe. Jubilation et bonheur peuvent naître simplement du partage des émotions, du « sentir en commun », renforcé par le caractère intense de ces émotions, issu de l'engagement (Maffesoli, 1990).

La comparaison, l'intégration, et la valorisation sociale constituent un motif à part entière de certaines conduites à risques. Cependant, il est probable qu'ils confèrent au risque vécu un caractère contraignant, donc moins plaisant que le risque pris pour des motifs intrinsèques à l'individu, ou pour le partage de l'expérience. Il existe également l'influence du regard des autres surtout chez les jeunes soucieux de donner une image de soi conforme à celle d'un individu qui ose, qui « ne se démonte pas » devant un risque à prendre, à fortiori lorsque les autres membres du groupe se sont déjà lancés dans l'action.

En fonction du rapport à la loi des individus, le fait de transgresser un interdit peut constituer une fin en soi dans certaines conduites à risque. Cet écart procure un sentiment de satisfaction.

Les idées véhiculées au sein d'un groupe, ou plus largement par les médias, sont susceptibles de valoriser la prise de risque. Il est relativement commun de supposer l'influence de la médiatisation du risque connoté positivement dans les images, les publicités, les discours.... Comme le dit Le Breton (1991) « dans une société crispée sur une volonté de sécurité, la prise de risque est valorisée ». Le dépassement de ses propres limites proviendrait d'une sorte de mythe commun à tous les hommes, celui du progrès permanent et du défi. Enfin, certains sujets évoquent le caractère impulsif et sans motif apparent de leur décision ultime de s'engager, après avoir longuement pesé le « pour » et le « contre » du risque pris.

Les décisions en groupe sont plus extrêmes que seules. En groupe, on observe une normalisation tenant compte des attitudes minoritaires ou d'une position extrême si la tendance initialement dominante est dans le groupe (Zavalon, 2009). Le risky-shift est un concept développé par Zavalon, 2009 qui renvoie à la polarisation des décisions de groupe vers des solutions socialement valorisées et plus innovantes lorsque les échanges pour prendre la décision favorisent l'exposition des opinions divergentes.

— La prise de risque individuelle

La recherche de sensations fortes est un des motifs qui revient le plus souvent dans les entretiens. Elle a été longuement décrite et étudiée par Zuckerman (1971) comme le principal facteur explicatif des conduites à risques notamment en sport, fonction de la personnalité de l'individu qui détermine le niveau optimal d'activation qui lui est propre.

Les motifs de fierté personnelle. Les sujets sont nombreux à évoquer le sentiment de fierté qu'ils éprouvent après s'être engagés dans une action qu'ils avaient perçue comme risquée. La fierté constitue une sorte de récompense personnelle après l'action.

Les motifs d'accomplissement. Lyng (1990) a longuement étudié le sens des activités limites (edgework) chez un groupe de parachutistes qui s'engagent volontairement dans des pratiques qui constituent une menace potentielle à leur intégrité physique. Il les attribue à une recherche d'expérience permettant la réalisation du self ; prendre un risque c'est une façon « d'apprendre la vie ».

L'existence, certes modérée, de motifs relatifs à l'abandon de soi, à la désinvolture, qui peuvent rappeler certains aspects des conduites « ordaliques » envisagées par Le Breton (1995) dans le sens où le contact symbolique avec la mort serait susceptible de faire renaître un sentiment d'identité et un goût de vivre qui peine à s'étayer.

D'autre part, le moment ultime du passage à l'acte, est le fruit d'une décision qui ne se limite pas au seul travail de la raison : l'engagement pourrait quelquefois résulter d'une «

impulsion » après maintes hésitations (Giffret, 1994). Loin de prétendre à l'exhaustivité, la présentation de cette variété des facteurs à l'œuvre dans la détermination des comportements à risque, et dans les représentations qui leur sont associées, veut illustrer la complexité d'un tel sujet d'étude.

De manière brève, la probabilité pour un individu à prendre un risque est plus forte lorsqu'il est en groupe que quand il est seul. Cela s'explique par le fait qu'en groupe la présence et la conduite des autres influenceront sa décision à s'engager dans une conduite à risque ou non. Par contre quand l'individu est seul sa décision est influencée par d'autres facteurs tels que la recherche de sensations, l'accomplissement personnel, la fierté individuelle, etc.

2.2.10. Prise de risque et émotions

Dès le début des années 1980, Zajonc décrit l'influence majeure des affects dans le traitement cognitif de l'information, la perception et le jugement. Ainsi, les réactions affectives permettraient un traitement plus rapide et plus automatique que l'évaluation cognitive. Le processus de prise de décision pourrait découler directement d'un traitement affectif, indépendant de l'évaluation cognitive (Zajonc, 1980). Bien que Zajonc postule une indépendance du système cognitif et du système affectif, il souligne leur constante interaction et leurs influences mutuelles (Loewenstein et al., 2001).

Les émotions constitueraient « un système de support sans lequel l'édifice de la raison ne pourrait fonctionner correctement » (Damasio, 1994, p. 145). D'après cet auteur, « l'absence d'émotions serait aussi défavorable à la rationalité que l'excès d'émotions » (Damasio, 1994, p. 144). Ainsi, les émotions sont vues comme un apport informatif indispensable au processus décisionnel. Les marqueurs somatiques de Damasio sont des signaux émotionnels générés en anticipation des événements futurs. Ils permettraient – de façon consciente ou inconsciente – d'améliorer l'efficacité et la précision du processus décisionnel en fournissant des informations sur la désirabilité relative des options et sur l'anticipation de leurs conséquences futures (Slovic, Finucane, Peters, & MacGregor, 2002). Sans ces marqueurs, l'individu doit mettre en place une analyse lente et coûteuse des alternatives. Il est donc désavantagé dans les situations de forte ambiguïté, où il doit prendre des décisions de façon rapide en contexte d'incertitude (Bechara, 2011). D'après l'hypothèse des marqueurs somatiques, la récupération de telles émotions complexes peut constituer une aide à la prise de décision, ou au contraire une perturbation.

Dans la suite des travaux de Damasio, l'hypothèse « Risk as Feelings » de Loewenstein, Weber, Hsee et Welch (2001) a pour objectif de mettre en valeur l'influence importante des

émotions ressenties pendant le processus décisionnel, sur le choix des individus. Ils reprennent les concepts centraux mis en évidence par les études antérieures, à savoir que la cognition peut donner naissance à des réponses émotionnelles et qu'il existe des influences mutuelles entre émotions et cognition. Cependant, reprenant les travaux de Bechara et Damasio, ils ajoutent que les émotions peuvent survenir sans intervention des processus cognitifs et que l'impact des évaluations cognitives sur le comportement est lié à l'évaluation affective de la situation (Loewenstein et al., 2001). De plus, lorsque les réactions émotionnelles et l'évaluation cognitive d'une situation de prise de risque sont dissociées, ce sont les réactions émotionnelles qui jouent le rôle le plus prépondérant dans la décision des individus. Ces réactions émotionnelles peuvent guider la prise de décision pendant le processus décisionnel, mais également être utilisées ultérieurement, afin de guider les individus de façon anticipée.

Par la suite, l'étude de l'influence spécifique des émotions sur le jugement et la prise de décision a conduit à une distinction entre deux types d'influences émotionnelles, non pas basée sur la valence comme c'est classiquement le cas, mais sur le contexte dans lequel sont ressenties ces émotions (Blanchette & Richards, 2010 ; Lerner & Keltner, 2000). D'une part, les émotions qualifiées d'intégrales (regret, soulagement) correspondent à des expériences subjectives ressenties en lien avec le choix et le jugement présent. Elles sont induites par le matériel ou la situation dans laquelle est placé – ou a été placé – le participant. D'autre part, les émotions dites incidentes correspondent à l'état émotionnel du participant au moment d'effectuer la tâche (anxiété, humeur positive...), mais ne sont pas forcément en rapport avec la tâche en cours (Blanchette & Richards, 2010 ; Lerner & Keltner, 2000).

Si les émotions ont un rôle clé dans le processus décisionnel, il convient de s'interroger sur l'influence du contexte émotionnel sur nos choix. Différentes études ont cherché à manipuler les émotions incidentes (le contexte émotionnel dans lequel le participant effectue la tâche) afin d'étudier l'influence de contextes spécifiques sur le jugement et la décision. Ces études cherchent ainsi à distinguer l'influence d'émotions incidentes spécifiques sur la performance des participants. Isen cité par Habib (2013) (Isen & Geva, 1987 ; Isen & Patrick, 1983) postule que les émotions ont une influence sur la prise de décision de façon anticipée. Ses travaux mettent en évidence une interaction entre la somme en jeu et les affects positifs. En effet, Isen et Geva (1983) ont induit une émotion incidente au début de la tâche, en gratifiant les participants d'un certificat, marquant la gratitude des expérimentateurs. Dans cette condition, les participants prennent plus de risques que des participants contrôles lorsque les sommes en jeu sont faibles, et moins de risques lorsque les sommes en jeu sont élevées (Isen & Geva, 1987 ; Isen & Patrick, 1983).

L'état émotionnel des sujets peut également influencer les conduites d'aversion au risque des individus. Une humeur positive, induite en offrant aux participants un sac de bonbons, tend par exemple à augmenter l'aversion au risque et à diminuer la prise de risque (Isen & Geva, 1987). Ce phénomène se produirait du fait d'une meilleure récupération des expériences positives antérieures. Du fait de l'état émotionnel des sujets, les pertes seraient rendues plus saillantes, ce qui conduirait à une perception des pertes comme étant encore plus négatives. L'aversion au risque découlerait d'une motivation plus importante à éviter les pertes, perçues comme étant particulièrement négatives (Blanchette & Richards, 2010 ; Isen & Geva, 1987). Par ailleurs, il a été montré qu'une humeur positive pouvait influencer le jugement des participants qui ont tendance à faire des jugements plus optimistes (Wright & Bower, 1992).

Les émotions incidentes négatives impactent également la prise de décision des individus. Le « jeu de l'ultimatum » repose sur le partage entre deux joueurs d'une somme d'argent donnée. Le premier joueur propose une partie de cette somme au second. Si l'offre est acceptée par ce dernier, l'argent est partagé entre les joueurs en fonction de cette proposition. En revanche, si l'offre est rejetée, l'argent est perdu pour les deux participants (Harlé & Sanfey, 2007). Un gain, même faible, étant préférable à une absence de gain, le second joueur devrait accepter l'offre du premier, quel qu'en soit le montant. Pourtant, les offres considérées comme injustes (inférieures à 30% du montant initial) sont rejetées dans la moitié des cas. Dans cette tâche de prise de décision, la tristesse incidente est induite à l'aide d'un extrait de film dramatique d'une durée de 3-5 minutes. La tristesse conduit à une plus faible acceptation des offres monétaires injustes, par rapport à une condition émotionnellement neutre (Harlé & Sanfey, 2007). Les participants soumis à un contexte émotionnel incident négatif auraient tendance à se focaliser sur les conséquences émotionnelles négatives des offres monétaires injustes, plutôt que sur l'impact positif qui serait associé à l'acceptation de ces offres. Ainsi, la présence d'un contexte émotionnel incident sans rapport avec la tâche peut influencer de façon significative la prise de décision des sujets.

Par ailleurs, différentes émotions de même valence (négatives) peuvent influencer la prise de décision dans des directions opposées. La peur et l'anxiété conduisent à des comportements d'aversion au risque (Lerner & Keltner, 2000, 2001 ; Maner & Gerend, 2007), alors que la colère et la tristesse tendent à augmenter la prise de risque (Lerner & Keltner, 2000, 2001; Raghunathan & Pham, 1999).

Lerner et Keltner (2000) expliquent ces différences par le type de dimension cognitive mis en jeu par chaque émotion. Six dimensions cognitives définiraient au mieux les patterns d'évaluation sous-tendant les émotions : la certitude, le caractère agréable, le recours à une

activité attentionnelle, la perception de contrôle, l'effort cognitif nécessaire et la responsabilité dans la survenue d'un événement (Lerner & Keltner, 2000 ; Smith & Ellsworth, 1985). Chaque émotion, et son influence sur la prise de décision, peut être étudiée sur la base de ces patterns. De ce point de vue, les émotions exercent une influence distincte sur les processus cognitifs en fonction de ces différents patterns d'évaluation. Par exemple, d'après Lerner et Keltner (2000), la colère survient lorsque trois de ces patterns sont réunis (i) la responsabilité d'autrui dans la survenue d'un événement négatif, (ii) le contrôle individuel sur le ressenti de cette émotion et (iii) la certitude que l'événement négatif s'est produit. La colère aura tendance à accroître la perception de la responsabilité d'autrui sur la survenue d'un événement.

La peur est quant à elle définie sur la base (i) de l'incertitude, la survenue des événements étant imprévisible, (ii) de l'absence de caractère agréable et (iii) de l'absence de contrôle, la survenue des événements étant liée à des facteurs situationnels. Ainsi, la peur accroît la tendance à percevoir l'influence de facteurs situationnels dans la survenue d'un événement.

Ces deux émotions entraînent une perception différente du risque : la colère aura tendance à entraîner une perception faible du risque, alors que la peur aura tendance à entraîner une perception élevée du risque. Cette différence de perception conduira les sujets à une prise de risque accrue lorsqu'ils ressentent de la colère et au contraire à une prise de risque plus faible lorsqu'ils ressentent de la peur.

Parlant de la prise de risque, Bonnet, Fernandez, Graziani, Rouan & Pedinielli (2004) dans une étude sur l'état émotionnel subjectif et la prise de risques dans une activité de plongée visent à montrer que le fait même de plonger dans un état de fatigue psychologique et/ou physique ou de stress constitue une prise de risque dans la mesure où ce comportement pourrait favoriser l'occurrence d'un accident. L'échantillon de cette étude était constitué de 94 participants ayant un antécédent de plongée dans un état subjectif de stress ou de fatigue psychologique. La fatigue psychologique et le stress perçu ont été évalués à partir d'un auto questionnaire anonyme et la prise de risque a été mesurée à partir l'Échelle Visuelle Analogique du Risque (E.V.A.R.) de Sicard *et coll.* (Sicard, 1999) et l'Échelle d'Anxiété Etat-Trait (S.T.A.I. I/II) de Spielberger (Spielberger, 1966). Elle La prise de risque serait favorisée par des variables situationnelles et propres à l'individu (personnalité, cognition, humeur, émotion) (MacLeod, 2003 ; Cooper, 2000 ; Levenson, 1990).

Les résultats de cette étude montrent que la fatigue psychologique et le stress perçu personnel et professionnel ont des répercussions sur la qualité émotionnelle subjective ; en effet,

la présence de ces deux facteurs influence les scores d'anxiété-état au moment de la prise de décision. Les sujets fatigués et stressés ont tendance, malgré la présence d'anxiété, à prendre des risques, notamment celui de plonger.

Les affects négatifs biaiserait le calcul rationnel du coût subjectif de l'acte engagé et favoriseraient la prise de risques. Ainsi, la combinaison d'un état émotionnel négatif et d'une forte activation favoriserait la prise de risques, en perturbant l'autorégulation émotionnelle de l'individu, et les considérations rationnelles des résultats possibles.

De plus, la fatigue psychologique apparaît comme un facteur favorisant la tendance à prendre des risques, notamment, sur le registre du sentiment d'invincibilité. Les auteurs émettent l'hypothèse selon laquelle la présence d'un état subjectif de fatigue psychologique vient perturber le processus cognitif de prise de décision lié au risque.

L'émotion est parfois conçue comme pouvant court-circuiter le processus cognitif (Levenson, 1994). Cependant, nous utilisons notre conscience des expériences émotionnelles subjectives pour faire des jugements évaluatifs et prendre des décisions (Clore, 1998). L'émotion peut être ainsi envisagée à la fois comme un processus d'organisation du comportement ou de désorganisation. Cette dernière fonction assignée à l'émotion correspond cependant davantage à l'humeur de longue durée, comme l'humeur dépressive.

Dans son article « Jugement du risque et prise de décision : le rôle des émotions dans la prise de risque », Pennequin (2012) soutient l'hypothèse selon laquelle les individus ayant une construction de soi positive, un bon équilibre mental et émotionnel et une image positive de soi prennent de bonnes décisions et adoptent des comportements prudents. À l'inverse, les individus aux comportements désinhibés, ayant des affects négatifs et par conséquent une faible image de soi ne font pas d'auto-évaluation, prennent la mauvaise décision et s'engagent vers des pratiques imprudentes. L'étude a été menée auprès d'individus « alexithymiques », c'est-à-dire présentant des troubles de la lecture et d'expression des émotions. Il s'agit de l'incapacité de mettre en relation ses émotions et ses idées, ce qui est un facteur important favorisant les conduites à risque.

L'auteur souligne qu'en théorie, l'individu face à une situation en fonction de sa personnalité, ses croyances, sa motivation, ses ressources personnelles et de son environnement (demandes, contraintes, opportunités) devrait tout d'abord l'évaluer (la situation) ; cette évaluation est fonction de ses émotions (changements physiologiques, tendance à l'action et expérience subjective) et le conduira ou non à prendre le risque.

Par ailleurs, l'étude démontre que dans la pratique on observe que les individus surestiment leurs compétences, ce qui les pousse à avoir des objectifs élevés qu'ils ne tentent pas de réajuster et par conséquent, ils prennent des risques.

Une autre étude montre l'impact des émotions dans le processus de décision (**figure 2**). L'individu face à une situation problématique identifie le problème ; cette identification est influencée par ses émotions et son expérience. Par la suite il identifie les différentes options qui s'ouvrent à lui en étudiant leurs conséquences respectives et à partir de là il prend la décision d'agir (cette décision est une fois de plus impactée par ses émotions et expériences). Après cela, il évalue le résultat de son action.

Figure 2 : Rôle des émotions et de l'expérience dans le processus de prise de décision.



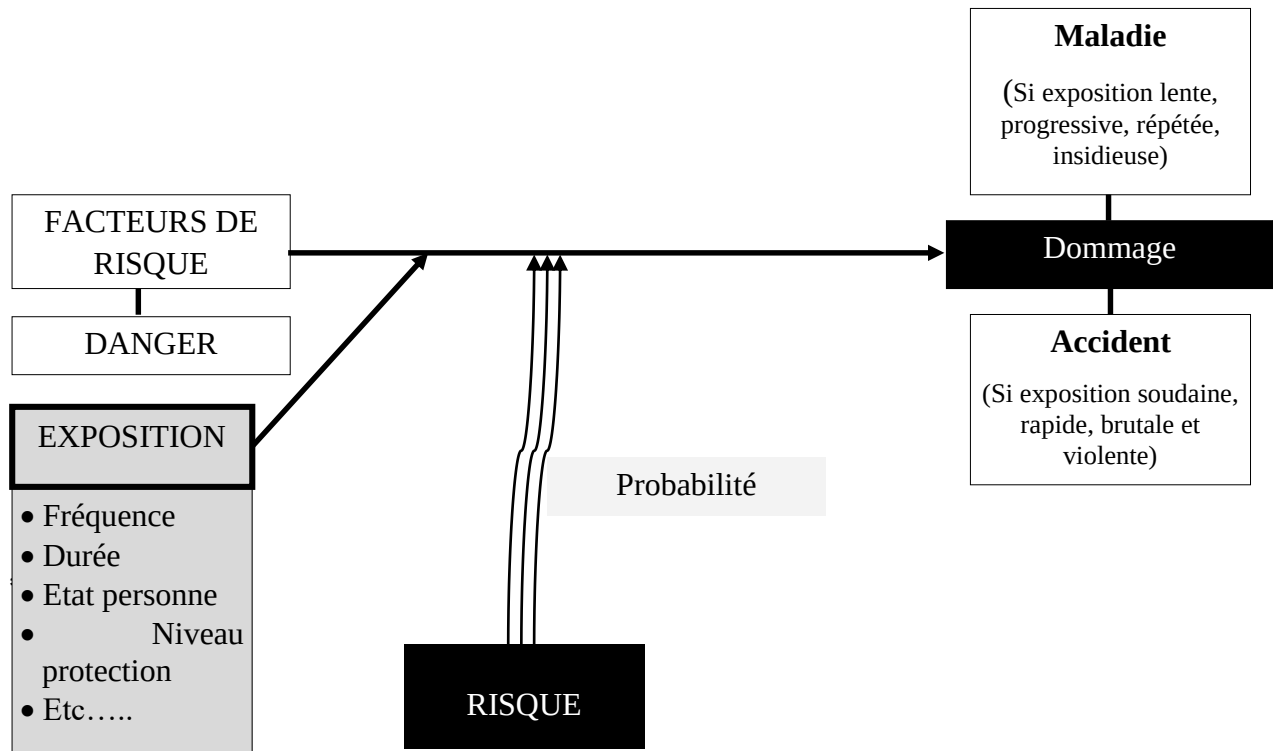
Source : Psychologie des âges de la vie (2012)

2.3. Prise de risque au travail

2.3.1. La notion de risque professionnel

Le risque professionnel renvoie à l'ensemble des dangers encourus par les salariés sur leur santé, leur bien-être ou leur intégrité physique dans le cadre de leur activité professionnelle (L'assurance Maladie, 2017). L'Association interprofessionnelle des Centres Médicaux et Sociaux de santé et sécurité au travail ([ACMS], 2015), définit le risque professionnel comme étant l'ensemble des menaces qui pèsent sur la santé des salariés dans le cadre de leur activité professionnelle. Ils sont de nature diverse en fonction du type d'activité et du poste occupé.

Figure 3 : Mécanisme de survenue des lésions professionnelles



Source : Document Institut de Sécurité et Santé au Travail et Environnement (ISSTE)

Un **facteur de risque** est toute situation de travail pouvant causer un dommage. Ce terme englobe celui de **danger** qui est la capacité intrinsèque par laquelle une chose ou situation est incompatible avec l'intégrité du corps humain. Cependant, pour que l'on parle de risque il faudrait au préalable que l'individu soit **exposé** au facteur de risque ou danger ; il s'agit ici de la fréquence d'exposition, la durée, l'état de la personne qui s'expose, son niveau de protection, etc. Une personne qui s'expose à un facteur de risque une fois par an ne court pas autant de risques que celle s'exposant 1 à 3 fois/jour.

Ainsi, le **risque** est la probabilité de survenue d'un dommage d'une certaine gravité liée à l'exposition à un facteur de risque. Leplat (1995, 2003) le définit comme « la possibilité qu'un évènement ou une situation entraîne des conséquences négatives dans des conditions déterminées ». Pour l'articuler à la notion de danger, Leplat (*op.cit.*) ajoute qu'il est « la probabilité qu'un danger s'actualise c'est-à-dire entraîne effectivement des dommages ». Les conséquences du risque sont déterminées par les caractéristiques du danger (Vidal-Gomel, 2007). La probabilité de survenue d'un risque ou dommage dépend de l'exposition, des conditions du milieu, mais aussi des caractéristiques de l'homme (âge, sexe). Autrement dit, pour qu'il y ait risque il faut qu'il y ait **exposition** à un facteur de risque qui s'évalue en termes

de durée et de fréquence et se quantifie par mesurage du niveau moyen équivalent de l'exposition sur 8h.

Le **dommage** dont il est question plus haut renvoie à un effet négatif d'une certaine gravité. Il peut s'agir :

- De maladies professionnelles ;
- D'accidents du travail ;
- D'usure professionnelle.

Est considérée comme **maladie professionnelle**, toute altération de l'état de santé d'un travailleur due à une exposition habituelle à un facteur pathogène chimique, physique ou biologique présent dans son milieu de travail. Ainsi, la maladie professionnelle est contractée au travail. Elle peut être précoce ou tardive et découverte parfois plusieurs années après la cessation de l'activité professionnelle (à la retraite).

Un **accident** est un évènement imprévisible, soudain, bref et malheureux qui cause des dommages plus ou moins graves aux êtres humains et à l'environnement ; symptôme ou indicateur de dysfonctionnement du système organisationnel.

Est considéré comme **accident du travail** quelle que soit la cause, l'accident survenu à un travailleur : à l'occasion du travail (trajet, horaires, site) ; il, est important de savoir si le el et les voyages et déplacements dont les frais sont mis à la charge de l'employeur.

Cela dit, pour qu'il y ait accident du travail, il devrait premièrement avoir un facteur de risque ou un danger auquel l'individu s'exposerait et courrait ainsi un risque qui pourrait causer cet accident.

Facteurs de risque en milieu de travail

Ils sont nombreux mais ont été regroupés en 06 (six) grandes catégories (**Tableau 8**). Ces facteurs sont à l'origine des maladies professionnelles, des accidents du travail et de l'usure professionnelle.

Tableau 8*Facteurs de risque en milieu de travail*

Types de facteurs	Facteurs de risque	Conséquences sur la santé
Physiques	• Bruit • Température (froid, chaleur) • Vibrations ou trépidations • Radiations	• Surdit� professionnelle irr�versible • Troubles hydro �lectrolytiques • Troubles musculo squelettiques • Cancers professionnels
Chimiques	• La fum�e • Les vapeurs • Les gaz, brouillards, a�rosols • Les produits chimiques	• Affections oculaires et respiratoires • Br�lures, intoxications aigu�s • Maladies h�matologiques et cancers
Physicochimiques	• Poussi�res min�rales • Poussi�res organiques - V�g�tales : bois, coton, canne � sucre, - Animales : poils, plumes, d�jections.	• Pneumoconioses • Alv�olites allergiques extrins�ques
Biologiques	• Parasites • Bact�ries • Virus • Champignons	• Bilharziose • Tuberculose, brucellose • VIH, h�patite virale • Mycoses
Humains	• Caract�ristiques morphologiques et physiologiques • Facteurs psychosociaux (organisation du travail et gestion des carri�res, relations interpersonnelles, • Comportement au travail, etc.	• Accident du travail, usure professionnelle. • Stress, maladies psychologiques et psychiatriques • Accidents du travail et maladies professionnelles
Ergonomiques	• Contenu du travail • Charge du travail • Dur�e du travail • Temps du travail • Outils de travail • Posture, cadence, rythme de travail • Environnement	• Maladies professionnelles selon le risque • Accidents du travail selon le cas • Usures professionnelles

Source : Document ISSTE

Le risque professionnel peut se manifester de manière immédiate et visible mais aussi de façon retardée. Sa manifestation la plus visible est l'accident de travail et la plus latente peut être le déclenchement de certaines maladies chroniques (problèmes respiratoires, auditifs, visuels, musculaires, cancers, etc.).

❖ **Danger et risque dans la maintenance des systèmes électriques**

Dans le domaine de la maintenance des systèmes électriques, le danger principal est le courant électrique. La gravité de l'accident d'origine électrique dépend de la résistance du corps humain, de l'intensité et de la tension du courant, et du temps de contact. À un même danger peuvent correspondre plusieurs types de risques en fonction des caractéristiques de la situation et de l'opérateur (Vidal-Gomel, 2007).

Amira (2010), dans une enquête sur les risques professionnels par métiers répertorie les risques suivants dans le secteur de l'électricité :

Contraintes physiques :

- Position debout ou piétinement
- Déplacement à pied dans le travail
- Manutention manuelle de charges
- Position fixe de la tête et du cou
- Maintien de bras en l'air
- Gestes répétitifs à cadence élevée
- Outils transmettant des vibrations aux membres supérieurs
- Contraintes posturales
- Travail comportant des contraintes visuelles
- Travail exigeant une position forcée d'une ou plusieurs articulations
- Conduite sur la voie publique
- Travail aux intempéries
- Espace confiné

Types de contraintes organisationnelles :

- Suivre des procédures de qualité strictes
- Ne pas pouvoir faire varier les délais
- Atteindre des objectifs chiffrés, précis
- Surveillance permanente de la hiérarchie
- Dépendance vis-à-vis du travail des collègues
- Devoir toujours ou souvent se dépêcher

- Abandon fréquent d'une tâche pour une autre non prévue
- Demande extérieure obligeant à une réponse immédiate
- Moyens matériels inadaptés et insuffisants pour le travail
- Doit faire appel à d'autres en cas d'incident
- Ne pas pouvoir changer l'ordre des tâches à accomplir
- Travail de nuit entre 0 et 5 heures même occasionnel
- Nombre insuffisant de collègues pour le travail
- Contact tendu avec le public même occasionnellement
- Informations insuffisantes pour le travail
- Formation insuffisante et inadaptée pour le travail
- Horaires variables d'un jour à l'autre
- Travail souvent ou toujours prolongé au-delà de l'horaire officiel
- Ne pas avoir de repos de 48 heures consécutifs

2.3.2. Conduites à risque et facteurs à l'origine des accidents au travail

Les conduites au travail sont influencées par multiples facteurs tels : les croyances, la culture d'entreprise, des paramètres sociaux, etc.

Dans les métiers à risque, les employés élaborent généralement des stratégies de défense collectives qui consistent généralement à défier le danger (Syme, 2018). Afin de pouvoir faire face au danger, ces derniers le banalisent et dans certains cas le provoquent ; il s'agit là d'une stratégie de défense inconsciente associée à la virilité car, elle repose sur le déni du danger, de la peur et de la vulnérabilité. Elle entraînerait ainsi un sentiment de contrôle exagéré par rapport au pouvoir réel de la personne ou une tendance à se croire moins exposé que les autres aux accidents. Si la perception du risque est exagérée, les travailleurs peuvent avoir une inhibition du comportement de protection, contrairement aux attentes. Ils le banaliseront pour se donner du courage et faire face. L'appel à la peur et la dramatisation ne sont pas toujours efficaces sur les postes les plus dangereux. Il est essentiel de donner un sentiment de contrôle au travailleur en lui expliquant concrètement les risques encourus, pourquoi et comment les éviter ; prendre le temps de documenter les nouveaux employés et leur prévoir un temps de formation sur les risques et les règles de sécurité (Syme, op.cit).

Un accident de travail est un accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant à quelque titre que ce soit pour un ou plusieurs employeurs. En cas d'accident de travail, l'employeur se charge de la prise en charge de

l'employé victime d'accident. Cependant, tout accident de travail a un élément déclencheur et pourrait avoir des mécanismes de répulsion.

Les accidents de travail ont diverses origines. Comme l'affirme Perrow (1984), « L'accident peut être le résultat de multiples défauts (...) portant sur six composantes (conception du système, équipements, procédures, opérateurs, approvisionnement, matière première et environnement) ».

Les accidents de travail peuvent être causés par les « **points noirs** » de sécurité dans l'entreprise. L'idée ici est de diagnostiquer les secteurs ou métiers dans l'entreprise présentant plus ou moins de risques et de caractériser de manière probabiliste la fiabilité du système et/ou d'en inférer les facteurs potentiels de l'accident. (De la Garza, Kouabenan & Weil-Fassina, 2011). Ce diagnostic peut se faire à l'aide d'analyses statistiques.

Les accidents peuvent également être abordés par **examen des erreurs** qui interviennent dans le processus de production des accidents. Des études montrent que de nos jours, bon nombre d'accidents sont imputables à l'erreur en général et à l'erreur humaine en particulier. Pour Timpe (1993), 40 à 80% de défaillances, d'accidents graves ou de catastrophes sont imputés ou imputables à l'erreur humaine dans les systèmes technologiques complexes. Leplat (1999) rappelle une classification des erreurs fondée sur une certaine conception de l'architecture de l'activité cognitive et inspirée des travaux de Reason (1993). Ainsi, on distingue :

- Les erreurs liées aux activités contrôlées par les automatismes ou erreurs de routine dont l'erreur type est d'itération (« slip »). « Le but de l'action est bien posé, mais celle-ci est parasitée par un automatisme mis en œuvre à mauvais escient » (p. 34) ;
- Les erreurs liées aux activités contrôlées par les règles et dues à la non utilisation de règles adaptées à cause d'un certain nombre de biais cognitifs (biais de fixation, de disponibilité, de représentativité, etc.) ;
- Les erreurs liées aux activités contrôlées par les connaissances et qui révèlent les limites des compétences de l'opérateur qui se contente de solutions satisfaisantes et non optimales.

Ces deux dernières catégories d'erreurs appelées « fautes » (« mistakes »), décrivent des cas où l'opérateur ne fait pas ce qu'on attend qu'il fasse (écart par rapport au prescrit), alors que dans les ratés, l'opérateur ne fait pas ce qu'il avait l'intention de faire.

L'erreur ne se limite pas à la faute, à l'infraction, la transgression, la violation et la culpabilité. Une telle conception est de nature à éveiller des mécanismes de défense et des biais dans le recueil et l'analyse des erreurs (Kouabenan, 1999). L'erreur revêt un aspect positif car, elle est source de connaissance pour l'analyste. C'est « une fenêtre sur les processus cognitifs

dont elle aide à découvrir des caractéristiques », son analyse « permet d’orienter l’analyse de l’activité, de suggérer des questions pertinentes et d’y apporter des éléments de réponse » (Leplat, 1999, p.35). Cette idée soutient que l’erreur peut révéler un défaut d’adaptation homme-machine, elle peut également révéler à l’opérateur ses propres limites ou ses limites de compétence par rapport à la tâche prescrite, et donc contribuer à adapter le mode de régulation de l’action. Il en ressort de cette idée que, l’erreur permet l’amélioration, elle permet de connaître ses limites et par conséquent de s’améliorer. L’erreur permet de relever des défauts d’adaptation du système et par conséquent de développer des mesures de sécurité correspondantes.

Les précédentes explications de l’accident sont celles du point de vue de l’expert. Cependant, l’opérateur directement concerné par l’accident a une toute autre façon d’aborder la causalité de l’accident. Selon **l’explication naïve de l’accident**, les explications fournies par les personnes directement confrontées aux accidents et aux risques peuvent fournir des informations précieuses (Kouabenan, 1999). L’opérateur confronté aux risques de travail a sa propre théorie de la causalité des accidents, des incidents ou même des erreurs qu’il observe ou dans lesquels il est à un titre ou un autre, impliqué. L’explication qu’il donnera, permettra de situer l’accident dans un contexte précis et ainsi de mieux l’appréhender. Elle servira de complément à l’expertise technique. Cependant, les explications naïves de l’accident peuvent être biaisées par des processus motivationnels (souci d’autoprotection, de défense, de l’estime de soi, besoin de présentation positive de soi), ou cognitifs (traitement partiel ou sélectif des informations sur l’accident, tendance à la confirmation d’hypothèses ou de croyances causales). Elles peuvent également être biaisées par des caractéristiques propres à la victime (position hiérarchique, âge, nature des blessures, sexe), à la personne qui fait l’analyse de l’accident (position hiérarchique, système de croyances, et de valeurs, degré d’implication dans l’accident, sexe, âge, perception du risque et ses capacités à y faire face), au rapport entre les deux (collègues de travail, supérieur hiérarchique, subordonné, climat relationnel), à la gravité des conséquences de l’accident. Les études sur les explications naïves soulignent le fait que ces dernières qu’elles soient biaisées ou non, erronées ou exactes ont une influence et sur les attitudes de leurs auteurs, et sur leurs comportements à l’égard de la sécurité (Kouabenan & al., 2006, p.246).

Selon Kelley et Michela (1980), les individus se comportent en accord avec les inférences causales qu’ils font. En d’autres termes, des inférences causales erronées peuvent conduire à des comportements inadaptés, à des prises de risque et à une faible adhésion aux

mesures préventives. Les explications défensives sous forme d'attribution à autrui, à la fatalité ou à des facteurs externes peuvent avoir une incidence sur le rapport individuel au risque, sur le respect des mesures de protection et sur l'engagement personnel dans les actions de sécurité.

Considérer que l'accident est causé par autrui ou par des causes externes hors de portée du contrôle de l'individu revient à sous-entendre que tout effort personnel de prévention serait vain (Kouabenan & al., 2006, p.247). Ces causes externes sont entre autres les conditions de travail, les contraintes temporelles, les défaillances du matériel, etc. ; cela expliquerait pourquoi dans certaines situations des précautions visiblement évidentes ou élémentaires ne sont pas prises et aussi pourquoi les individus s'engagent dans des comportements objectivement risqués.

Des études montrent que l'occurrence de l'accident est favorisée par des caractéristiques propres à l'opérateur influençant ainsi son exposition au risque ou leur traitement des informations sur le risque. Certaines de ces études montrent qu'il y a certaines personnes qui ont tendance à avoir plus d'accidents que d'autres mises dans des conditions analogues. Une telle tendance pourrait être en rapport avec certains attributs personnels, c'est ce que l'on a désigné sous le vocable de « **prédisposition** » aux accidents (Weil Fassina, Kouabenan et De la Garza, 2011).

La notion de prédisposition individuelle aux accidents a conduit à examiner l'effet sur « *l'accidentabilité* » ou la prise de risque de divers facteurs tels que facteurs physiologiques (défauts organiques, fatigue, anomalies visuelles, alcoolisme, maladies, etc.), psychologiques (intelligence, perception, affectivité, personnalité, attitude à l'égard du risque...), démographiques (âge, sexe), ethnologiques, socio-économiques et culturelles (Faverge, 1967). Dählbäck (1991), s'intéresse aux prédispositions individuelles à l'accident sous l'angle de la prise de décisions. Pour lui, si un individu a tendance à prendre des décisions qui conduisent à des conséquences nuisibles et non planifiées ou imprévues, on pourra dire d'un tel individu qu'il est prédisposé aux accidents. La tendance à prendre des décisions aux conséquences fâcheuses est liée à la propension à prendre des risques. Les individus qui sont prompts à réprimer l'anticipation des choses désagréables, ou source de conflits, et qui sont peu disposés à accepter l'incertitude, prennent très souvent des décisions qui entraînent des conséquences imprévues. Les spécialistes de la santé au travail parlent de la « *théorie de la prédisposition* » selon laquelle certains travailleurs seraient plus exposés que d'autres aux accidents par l'effet de certains caractères innés. D'autres parlent de la « *théorie du pur hasard* » selon laquelle

l'accident serait une fatalité et par conséquent aucune mesure préventive ne saurait s'avérer efficace.

Pour McKenna, 1983, la notion de prédisposition individuelle est conceptuellement confuse et n'a pas une valeur explicative. Il propose en lieu et place de la notion de prédisposition, l'expression « d'implication différentielle dans les accidents » qui présente l'avantage de permettre d'étudier les différences individuelles sans préjuger de leur caractère permanent ou stable. Car, la notion de prédisposition individuelle ne tient pas compte de l'environnement de l'accident, de la particularité de chaque emploi, de l'inégalité d'exposition des travailleurs ; d'autre part, l'exclusion des personnes fréquemment accidentés ou leur éloignement des situations dangereuses, ne diminue pas nécessairement le nombre des accidents si les conditions de travail restent inchangées. Dans une étude récente, Holcom, Lehman et Simpson (1993) notent que les employés disposés à avoir des accidents semblent avoir des problèmes personnels profonds et se déclarent insatisfaits et stressés au travail.

L'accident peut également être lié à la prise de risque du fait de la non perception du danger et d'un niveau d'acceptation du risque trop élevé. Les études sur la prise de décision et la sécurité visent à modéliser le processus accidentogène et à « décrire la façon dont une situation de travail peut devenir dangereuse, compte tenu notamment de la perception et de la latitude qu'a l'individu dans les choix d'actions qu'il effectue » (Laflamme, 1988, p.23). Globalement, ces modèles postulent que :

L'accident résulterait d'une perturbation dans le processus de réception et de traitement de l'information qui précède la prise de décision. Autrement dit, l'accident pourrait être évité si d'une part, les informations disponibles à l'opérateur sont pertinentes et de bonne qualité, et si d'autre part, l'opérateur a les moyens individuels (cognitifs) et organisationnels de les exploiter efficacement c'est-à-dire sans erreur. (Kouabenan, 2000, p.286).

Cependant, la prise de risque n'explique pas toujours l'accident. La notion de prise de risque paraît négativement connotée ; elle implique une connaissance, une acceptation du risque, un engagement volontaire dans l'action ou la situation dangereuse, et donc, une responsabilité individuelle. L'on ne prend pas en compte les cas où le sujet est plutôt surpris par l'occurrence de l'accident ou ignore l'existence du danger, les cas où le sujet court davantage des risques qu'il ne les prend.

Leplat (2003) rappelle une étude de Wagenaar (1992) qui montre que dans 83% des cas, les erreurs n'étaient pas dues à une acceptation calculée du risque et que ceux qui sont

directement impliqués dans la production des accidents courent davantage de risques plutôt qu'ils n'en prennent. Ainsi, comme pour l'erreur, la prise de risque doit être débarrassée de sa dimension uniquement individuelle et être envisagée comme « un processus complexe de prise de décisions qui prend en compte les paramètres de l'environnement du travail, les contraintes organisationnelles, les moyens d'exécution de l'activité et les caractéristiques de l'opérateur (compétences, estimation de ses compétences à faire face, tempérament, réactivité...) » (Kouabenan, 2000a, p. 301) ;

Sur le plan de la personnalité, Jenkins (cité par Faverge, 1967) distingue sept syndromes associés à la disposition aux accidents : la distraction, le manque de discernement, le sentiment d'indépendance sociale, le manque de sensibilité à autrui, une attitude peu rationnelle devant le préjudice subi, une confiance en soi exagérée et une attitude sociale agressive et peu intégrée.

Dählbäck (1991) quant à lui explique l'occurrence des accidents à travers la prise de décision, et la considère comme résultant d'une propension à prendre des décisions inappropriées. Pour lui, si un individu a tendance à prendre des décisions qui conduisent à des conséquences nuisibles et non planifiées ou imprévues, on pourra dire d'un tel individu qu'il est prédisposé aux accidents. La tendance à prendre des décisions aux conséquences fâcheuses est liée à la propension à prendre des risques.

Il existerait lien entre les processus de prise de décision (ou les choix de cours d'action) de l'individu et la réalisation de conduites « accidentelles » ou non. Ce lien est souvent abordé « à travers la perception que le sujet a du risque, l'évaluation qu'il en fait et son niveau d'acceptation du risque perçu (Weil-Fassina, Kouabenan et De la Garza (2011). On y aborde également le lien entre la perception du risque et la prise de risque.

Les études sur le rapport entre prise de décision et sécurité ont une visée diagnostique et permettent de décrire le processus de production de l'accident. Elles ont également une visée préventive en permettant de cerner les conditions, les raisons ou les facteurs qui influencent les choix d'action de l'individu : perceptions, croyances, valeurs, etc. » (Kouabenan, 2000a, p.285). Certaines de ces études visent à modéliser le processus accidentogène et à « décrire la façon dont une situation de travail peut devenir dangereuse, compte tenu notamment de la perception et de la latitude qu'a l'individu dans les choix d'actions qu'il effectue » (Laflamme, 1988, p.23).

Globalement, ces modèles postulent que « l'accident résulterait d'une perturbation dans le processus de réception et de traitement de l'information qui précède la prise de décision. Autrement dit, l'accident pourrait être évité si d'une part, les informations disponibles à l'opérateur sont pertinentes et de bonne qualité, et si d'autre part, l'opérateur a les moyens

individuels (cognitifs) et organisationnels de les exploiter efficacement, c'est-à-dire sans erreur (Kouabenan, 2000a).

Dans un tel cadre, la prise de risque paraît être en lien direct avec l'évaluation subjective du risque par l'individu, son degré d'acceptation du risque perçu et les décisions qu'il prend en fonction de l'information disponible et du traitement qu'il en fait. La non perception du danger, ou un niveau d'acceptation trop élevé du risque, favoriseraient la prise de risque. Le niveau d'acceptation du risque est déterminé par des facteurs économiques, politiques, sociologiques, mais aussi par des variables culturelles, cognitives ou motivationnelles.

Un modèle pratiquement opposé, le modèle du risque zéro (Näätänen & Summala, 1976) postule que *« les accidents se produisent parce que le seuil de risque subjectif que le sujet est disposé à accepter est trop élevé. Sa perception du risque est nulle alors que le risque objectif demeure élevé. Ce grand écart entre risque objectif et risque subjectif est susceptible d'engendrer un certain nombre de comportements qui favorisent l'occurrence des accidents »* (Kouabenan, 2000a). L'élévation du seuil de risque subjectif peut être favorisée par des facteurs tels que : les erreurs d'évaluation du risque, les motivations individuelles, « l'utilité perçue du risque », l'absence d'un renforcement négatif ou l'expérience heureuse de situations dangereuses ou décrites comme risquées, une surestimation de ses compétences et de sa capacité de contrôle du danger.

Faverge (1967) notait que les personnes disposées à prendre des risques sont soit des personnes ayant le goût du risque, soit des personnes qui estiment avoir les capacités suffisantes pour se sortir heureusement des situations dangereuses. Cependant, il est nécessaire de déculpabiliser la prise de risque et de relativiser son importance.

Dans une étude sur l'approche psycho ergonomique des accidents du travail dans les entreprises privées d'Abidjan de Kouamé (2017), il tend à montrer que les accidents du travail sont tributaires du système de rémunération et du type de tâche. L'objectif de cette étude est de montrer que le salaire au rendement génère plus d'accidents du travail que le salaire fixe et de prouver que le travail à la chaîne engendre plus d'accidents du travail que le travail autonome. Trois hypothèses constituent le fondement de cette étude :

- Les salariés des entreprises privées d'Abidjan qui sont payés au rendement font souvent plus d'accidents du travail que leurs homologues qui ont salaire fixe ;
- Les salariés des entreprises industrielles privées d'Abidjan qui font un travail à la chaîne sont souvent plus victimes d'accidents du travail que ceux qui font un travail autonome ;

- Les salariés qui sont payés au rendement et qui exercent un travail à la chaîne sont souvent plus victimes d'accidents du travail que ceux qui ont un salaire fixe et qui exercent une activité autonome.

Avec un échantillon de 80 personnes, le plan factoriel utilisé permet de constituer 4 groupes de 20 sujets chacun se répartissant ainsi :

- Le premier groupe est constitué de salariés qui font un travail autonome et qui ont un salaire fixe ;
- Le deuxième renferme les salariés qui travaillent à la chaîne et qui ont un salaire fixe ;
- Le troisième groupe est composé par les salariés qui exercent un travail autonome et qui sont payés au rendement ;
- Le quatrième regroupe les salariés qui font un travail à la chaîne et qui sont payés au rendement.

A partir d'une analyse de variance multi variée, les hypothèses ont été vérifiées. La première hypothèse a été confirmée avec un $F=9,17$, $P<.01$; un taux moyen d'accidents ($Mx=0,92$) > à celle de leurs homologues qui ont salaire fixe ($Mx=0,37$). La deuxième hypothèse a également été confirmée avec un $F=4,85$, $P<.05$; un taux moyen d'accidents du travail ($Mx=0,85$) > à celui de ceux qui font un travail autonome ($Mx=0,45$). L'hypothèse interactive a également été vérifiée avec un $F=10,96$, $P <.01$; la moyenne des ouvriers qui travaillent à la chaîne et qui sont payés au rendement ($Mx=0,87$) > à celle de ceux qui font un travail autonome et qui sont payés au rendement ($Mx=0,41$). Les résultats de cette étude attestent que les salariés qui sont payés au rendement sont souvent plus victimes des accidents du travail que ceux qui ont un salaire fixe. De même, les résultats montrent que les salariés qui font un travail autonomes sont souvent plus victimes des accidents du travail que leurs collègues qui ont un salaire fixe. En résumé, l'étude de Kouamé souligne comme cause des accidents du travail, la recherche du gain.

Comme autres causes psychologiques des accidents du travail, Siegfried (1983) énonce: l'imprudence, le manque d'attention lié à un faux sentiment de sécurité, le manque d'éducation (fait de ne pas savoir se servir des outillages ou des outils de préservation), le surmenage physique, intellectuel ou affectif (liés à un rythme excessif du travail), l'insouciance (liée à l'optimisme), l'accoutumance, la paresse, la bravade sportive.

En effet, la prise de risque n'explique pas toujours les accidents ; mieux, si le lien entre prise de risque et accidents est souvent affirmé et paraît vraisemblable, peu d'études en attestent la réalité (Dählbäck, 1991 ; Kouabenan, 2002). Dans la présente étude, il est question de montrer

cette relation qui existe entre ces deux entités ; bien plus, de décrire le processus de mise en place de la prise de risque qui n'a véritablement pas encore été fait jusqu'ici.

2.3.3. Gestion de la sécurité au travail

Weil-Fassina, Kouabenan et De la Garza (2011) ont effectué des travaux portant sur l'analyse des accidents du travail, gestion des risques et la prévention.

➤ Diagnostic de sécurité

Weil-Fassina, Kouabenan et De la Garza (op.cit) ont répertorié un certain nombre de méthodes visant à gérer la sécurité au travail et permettant la mise sur pied des mécanismes de prévention. Elles sont diverses et leur usage est fonction du secteur d'activité.

- **L'analyse statistique** permet l'évaluation du niveau de sécurité de l'entreprise ou d'une branche professionnelle. Son but est de diagnostiquer les secteurs ou métiers de l'entreprise présentant plus ou moins de risques, de caractériser de manière probabiliste la fiabilité du système et/ou d'en inférer les facteurs potentiels d'accident. Ses principaux inconvénients sont :

- Les analyses se font souvent sur des grilles préétablies parce que les observations sur le terrain sont peu nombreuses.

- L'événement rare, du fait même de sa faible probabilité n'est pris en compte que si par ailleurs, il a provoqué des pertes importantes (Hendrick & Benner, 1987).

- La multiplicité de relations mises en évidence par ces analyses n'est généralement pas traitée dans la perspective d'une pluricausalité des accidents (Faverge, 1967).

- **Les simulations et expérimentations.** L'expérimentation est une méthode utile lorsqu'on aborde l'étude des mécanismes qui sous-tendent la production des événements. En matière d'accident, elle est difficile à mettre en œuvre, car on ne peut se permettre de faire courir un risque au sujet en le mettant dans des situations susceptibles de générer un accident. Néanmoins, on peut obtenir des résultats intéressants à travers la simulation et l'étude expérimentale de situations critiques de terrain. « Lorsque des situations critiques pour la sécurité ont été mises en évidence par des études cliniques ou statistiques, des hypothèses sur les mécanismes qui règlent l'activité des sujets dans de telles situations peuvent être éprouvées par des méthodes expérimentales directement sur le terrain ou sur des tâches de simulation » (Leplat, 1982).

La simulation comporte un certain nombre de limitations. La plus importante réside dans le réalisme de la simulation, c'est-à-dire sa validité par rapport à la situation de référence qu'elle se propose d'analyser ; ou mieux la transférabilité des résultats obtenus sur simulateur aux situations de référence. On retrouve ici les problèmes de l'équivalence entre les situations de laboratoire et les situations de terrain (Rasmussen, 1993).

- **L'analyse des sources d'erreurs.** Une autre manière d'aborder les études de sécurité, est d'examiner les erreurs qui interviennent dans le processus de production des accidents. L'erreur, au même titre que l'incident, est considérée comme un précurseur de l'accident, et donc, un élément dont la connaissance peut être riche d'enseignements pour en appréhender la genèse et le prévenir.

Suivant Leplat (1999), l'erreur est source de connaissance pour l'analyste, c'est « une fenêtre sur les processus cognitifs dont elle aide à découvrir des caractéristiques », son analyse « permet d'orienter l'analyse de l'activité, de suggérer des questions pertinentes et d'y apporter des éléments de réponse ». Ainsi, pour donner à l'erreur toute sa place dans l'étude des accidents, il importe que celle-ci soit débarrassée de son « aura » culpabilisatrice et que son analyse s'inscrive dans celle plus globale du système socio-technique dans son ensemble, et dans celle des conditions (techniques, organisationnelles, sociales) d'exercice de l'activité qui l'a générée.

- **L'explication naïve.** Les méthodes précédentes se placent généralement du point de vue de l'expert. Cependant, l'analyse de l'accident peut s'enrichir également du point de vue de l'opérateur directement concerné par les risques et la mise en œuvre des mesures de prévention. L'explication naïve de l'accident (Kouabenan, 1999) propose que les explications causales fournies spontanément par les opérateurs ou les personnes directement confrontées aux accidents et aux risques, peuvent fournir des informations précieuses susceptibles d'éclairer la causalité des accidents : très souvent l'opérateur confronté aux risques du travail a sa propre théorie de la causalité des accidents, des incidents ou même des erreurs qu'il observe, ou dans lesquels, il est, à un titre ou un autre, impliqué.

Mais les explications causales sont parfois biaisées par des processus motivationnels (souci d'autoprotection, de défense de l'estime de soi, besoin de présentation positive de soi) ou cognitifs (traitement partiel ou sélectif des informations sur l'accident, tendance à la confirmation d'hypothèses ou de croyances causales). Ces biais sont également spécifiés par des caractéristiques propres à la victime (position hiérarchique, âge, nature des blessures, sexe), à la personne qui fait l'analyse de l'accident (position hiérarchique, système de croyances et de

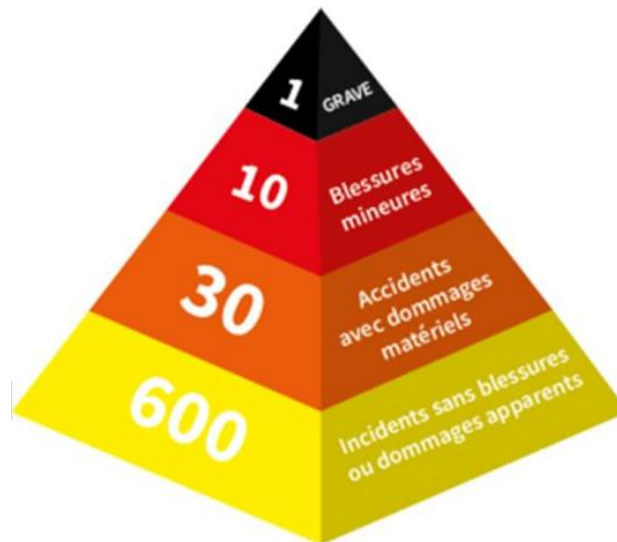
valeurs, degré d'implication dans l'accident, sexe, âge, perception du risque et de ses capacités à y faire face), au rapport entre les deux (collègue de travail, supérieur hiérarchique, subordonné, climat relationnel), à la gravité des conséquences de l'accident, etc.

- **L'analyse clinique des accidents.** L'opérateur fait partie intégrante d'un système homme-machine, qui s'élargira plus tard au système socio-technique. L'accident devient un symptôme de dysfonctionnement du système, une conséquence non voulue de l'interdépendance entre ses composants (Faverge, 1967 ; Leplat, & Cuny, 1974). Il en résulte le postulat de la pluricausalité du processus accidentel ; ce qui était « faute » de la part de l'opérateur devient « erreur » et plus tard, échec à la régulation. L'analyse systémique de l'accident a alors pour but de comprendre la dynamique du processus accidentel. Méthodologiquement, c'est une analyse clinique qui offre les avantages d'une démarche heuristique permettant d'élucider l'accident en faisant apparaître ses différentes facettes et les conditions qui participent à sa production. Elle implique une analyse ergonomique de la situation habituelle, pour en identifier les invariants, les facteurs de risque et détecter les variations survenues au cours du processus accidentel.

- **La pyramide de Bird**

C'est un concept qui permet d'évaluer les probabilités de risques d'accidents graves ou mortels en fonction du niveau d'incidents et presque accidents observés. De ce fait, si une entreprise réussit à réduire le nombre d'incidents au bas de la pyramide, le nombre d'accidents situés en partie haute sera forcément réduit. Ce concept est le fruit d'une étude réalisée par Frank Bird en 1969 sur les résultats d'accidents du travail rapportés par 297 entreprises. L'étude a consisté en l'analyse des différentes typologies d'accidents observés par ces sociétés sur un total de plus de 3 millions d'heures de travail cumulées. Ces sociétés employaient 1,7 millions de salariés et avaient déclaré plus de 1,7 millions d'accidents et incidents de travail. La pyramide de Bird se présente tel qu'il suit :

Figure 4 : Pyramide de Bird ou pyramide des accidents



Source : Pyramide des accidents version 2017

Le concept de Bird établit une relation entre les différents niveaux de gravité des accidents : plus le niveau d'incidents ou de presque'accidents est élevé, plus le risque ou la probabilité d'accident grave est élevée. Cette relation s'établit en catégorisant selon une échelle de gravité croissante :

- Les actions dangereuses
- Les presque-accidents
- Les accidents sans gravité
- Les accidents graves
- Les accidents mortels

Pour agir sur la sécurité, il faut intervenir à tous les niveaux de cette pyramide. Cela passe par l'instauration d'une politique de sécurité complète diffusant une culture sécurité dans l'entreprise, qui donnera des résultats en matière de réduction des accidents de travail. Il s'agit :

- ✓ Du respect des réglementations ;
- ✓ Des actions techniques sur les matériels potentiellement dangereux ;
- ✓ De l'ergonomie sur les postes de travail ;
- ✓ De la prise en compte de l'organisation comme un système ;
- ✓ De l'intégration de la notion de sécurité dans les actes de management ;
- ✓ Des plans de prévention basés sur des analyses de risques et des cas constatés ;

- ✓ Des actions pour sensibiliser le personnel sur les comportements à risques ;
- ✓ Un diagnostic organisationnel et sécurité.

La prise de risque est un concept étudié dans diverses disciplines dont la psychologie et très développé dans des domaines multiples (santé, sexualité, routier, sportif, jeu, travail, etc.). Elle joue un rôle prépondérant dans l'explication de ces accidents et dépend de plusieurs facteurs : perception, évaluation, acceptabilité, croyances, représentations, âge, genre, etc. Cependant, certains biais sont quelquefois susceptibles d'entraver l'évaluation et la perception des risques qui sont de nature diverses. Dans le milieu organisationnel, la prise de risque est l'un des multiples facteurs à l'origine des accidents de travail les autres étant entre autres : la prédisposition individuelle, la personnalité, les erreurs et écarts, les violations, les défaillances du système, etc. Face à cela, un certain nombre de dispositions sont prises pour gérer la sécurité et assurer le bien-être des salariés ; elles passent par un diagnostic de sécurité, la gestion des risques et leur prévention. Toutes ces mesures ont pour seule fonction de pousser les salariés à l'adoption des comportements de sécurité, ce qui limiterait voire, ferait disparaître les accidents de travail.

2.3.4. Prévention de risques professionnels

La prévention de l'accident permet (Ngueutsa, 2018) :

- De connaître ses causes humaines (l'une des principales causes directes ou indirectes des accidents).
- De mieux comprendre les comportements qui concourent à leur survenue en vue de les modifier.
- D'analyser les processus psychologiques en œuvre dans l'adoption des comportements : croyances, perception du risque, explication causale des accidents, perception du climat de sécurité, perception de ses capacités à faire face aux risques.

Il existe trois stratégies de prévention des risques à savoir (Cooper & Cartwright, 1994 ; Harvey & al., 2006 ; Murphy, 1988) : la prévention primaire, la prévention secondaire et la prévention tertiaire.

*** La prévention primaire**

Elle consiste à anticiper les problèmes et à développer une culture de prévention. C'est une démarche de compréhension et d'anticipation des difficultés avérées ou probables. Elle vise donc à : réduire ou éliminer la présence d'agents psycho sociaux pathogènes en milieu de travail (Vézina&al.,2006) ; promouvoir un environnement professionnel favorable et capable de

procurer un certain soutien (Cooper & Cartwright, 2000) ; elle repose sur la construction de stratégies collectives visant à modifier l'organisation du travail.

Elle a des effets positifs sur la santé et sur la performance de l'organisation à plus long terme (Giga & *al.*, 2003). D'autre part, elle est considérée comme la plus efficace mais la moins utilisée (Kompier & Cooper, 1999).

Selon Rouat et Sarnin (2013), cette stratégie de prévention vise à prévenir le risque en éliminant ou réduisant la présence de risques ou d'agents pathogènes.

*** La prévention secondaire**

Elle consiste à identifier les problèmes récurrents et à rechercher une amélioration spécifique vers une population de salarié identifiée et exposée (une strate professionnelle, un corps de métier, une équipe de travail, staff d'encadrants). Elle prend souvent la forme de formations, de sensibilisations, d'actions ponctuelles vers une équipe de travail.

Elle a pour objectif le développement des ressources pour faire face à la situation et/ou le dépassement de la crise et peut être efficace à court et moyen terme. Elle est souvent un tremplin pour permettre une démarche plus globale.

Rouat et Sarnin (*op.cit.*), avancent que cette stratégie permet de prévenir le dommage à travers la gestion individuelle et collective des exigences du travail et amélioration des stratégies d'adaptation

*** La prévention tertiaire**

Elle consiste à traiter les problèmes liés à l'urgence : soutien psychologique, mesures de protection, ... On recherche une baisse des manifestations du stress ou du traumatisme pour favoriser un retour au travail. Cette prévention est la plus utilisée, mais la moins efficace dans la durée.

Pour Rouat et Sarnin (*op.cit.*), elle permet de limiter le dommage avec l'accompagnement à la réhabilitation, au retour au travail et suivi

Pour qu'un dispositif de prévention réussisse, il faudrait l'intervention d'un certain nombre de facteurs :

- ❖ Prendre en compte « le processus » : la manière de mener une démarche de type primaire est aussi importante que le plan d'action qui en résulte ;
- ❖ Recherche d'une culture de prévention pérenne et pas seulement faite de « contenus » ;
- ❖ L'implication du collectif et des collectifs de travail ;
- ❖ La transparence et l'engagement fort de la direction ;

- ❖ L'adhésion des acteurs, si possible recherche de paritarisme et de pluridisciplinarité ;
- ❖ La confrontation et les espaces de débat ;
- ❖ La participation des agents.

La prévention des risques professionnels a beaucoup plus d'intérêt pour l'opérateur entendu ici comme la personne chargée de réaliser une tâche d'exécution conçue par d'autres personnes qu'on peut qualifier d'experts (agents de terrain dans la présente étude) (Ngueutsa, 2018).

- L'analyse des risques et des accidents par l'opérateur fournit des informations auxquelles l'expert peut ne pas accéder ;
- L'opérateur a sa petite idée de la causalité des accidents et des mesures à déployer pour les prévenir ;
- Associer l'opérateur à la conception des mesures de sécurité favorise leur application parce qu'il s'y reconnaît ;
- Associer l'opérateur à la conception et la communication des mesures de prévention dissipe les malentendus, les conflits et accroît leur pertinence → adhésion massive et efficacité de la mesure.

2.4. Comportements de sécurité

On entend par comportement de sécurité ou de protection l'action réalisée dans le but de réduire la probabilité pour un événement ou une situation d'entraîner des dommages tant pour l'individu que pour l'environnement

2.4.1. Adoption des comportements de sécurité

Kouabenan et al., (2006, p.p 266-268) soulignent qu'un certain nombre de modèles considèrent l'adoption de comportements sains comme résultant des attentes de l'individu et de la valeur qu'il accorde à ces résultats. Il s'agit de la théorie sociale cognitive, du modèle des croyances en matière de santé, de la théorie de l'action raisonnée et de la théorie du comportement planifié.

- **La théorie sociale cognitive** (*Social Cognitive Theory*, SCT) de Bandura (1977). Elle stipule que le comportement est régi par des attentes et des motivations et est régulé par ses conséquences telles que perçues par l'individu. Il existe ici 3 types d'attentes : les attentes de résultats dus à la situation sans interférence d'une action individuelle, les attentes de résultats issus de l'action et les attentes d'auto-efficacité, c'est-à-dire la perception de sa capacité à

réaliser l'action spécifique permettant d'atteindre le résultat escompté. Selon cette théorie, trois cognitions sont préalables pour qu'une personne adopte un comportement de santé ou alors abandonne un comportement nuisible :

- ✓ L'attente suivant laquelle une situation de la vie ou de travail est dangereuse ;
- ✓ L'attente suivant laquelle un changement comportemental peut réduire la menace ;
- ✓ L'attente suivant laquelle l'individu est suffisamment compétent pour adopter le comportement sain ou abandonner le comportement malsain.

En d'autres termes, suivant cette théorie, pour qu'il y ait adoption d'un comportement sain, les attentes de l'individu doivent être identifiées et les méthodes préventives doivent être conséquentes.

- **Le modèle des croyances en matière de santé** (Health Belief Model) de Becker et Rosenstock (1987). Il postule que tout changement au niveau des croyances concernant la gravité et la probabilité de rencontrer des problèmes de santé et d'en subir les conséquences entraîne la motivation à se protéger. L'adoption d'un comportement de sécurité dépend :

- ✓ De l'existence d'une motivation suffisante, ou d'une forte préoccupation de santé pour rendre les problèmes de santé saillants et pertinents ;
- ✓ De l'existence d'une croyance selon laquelle l'on est personnellement exposé ou vulnérable à un risque de santé ou à des conséquences de ce risque (menace perçue) ;
- ✓ La conviction que suivre une recommandation particulière de prévention peut être efficace pour réduire la menace perçue à un niveau de coût subjectivement acceptable. Le coût ici renvoie aux obstacles à franchir et aux efforts à déployer.

- **La théorie de l'action raisonnée** (*Theory of Reasoned Action* ou TRA) de Fishbein et Ajzen (1975). Ce modèle stipule que l'adoption d'un comportement de sécurité est liée à l'intention de réaliser ce comportement. Ce comportement est sous un contrôle volontaire et l'intention est influencée par l'attitude à l'égard de la réalisation du comportement et la perception subjective des influences normatives, à savoir la norme subjective.

L'attitude ici renvoie à l'évaluation positive ou négative du fait de s'engager dans le comportement en question. La norme subjective quant à elle renvoie au phénomène d'influence sociale, en d'autres termes à la perception par l'individu d'une pression le poussant à s'engager ou pas dans ce comportement ou action. D'après cette théorie, les communications efficaces doivent viser à accroître la perception de la désirabilité du comportement (attitudes et attentes positives) et la pression normative poussant à adopter le comportement (normes sociales).

- **La théorie du comportement planifié** (*Theory of Planned Behaviour* ou *TPB*) de Ajzen (1985). Selon cette théorie, l'adoption d'un comportement de santé ou de sécurité est déterminée par l'intention de l'individu qui elle-même dépend de trois facteurs :

- ✓ L'attitude envers le comportement en question influencée par les croyances sur les résultats et les conséquences du comportement ;
- ✓ Les normes subjectives influencées par les croyances concernant les normes sociales, les attentes des personnes importantes et la pression sociale ;
- ✓ Le contrôle comportemental perçu influencé par les croyances concernant le pouvoir de contrôle ou les attentes de succès (perception que le comportement approprié est facile à mettre en œuvre et est à la portée de l'individu).

D'autre part, ces mêmes auteurs cités plus haut (pp. 268- 270) développent un autre groupe de modèles qui conçoivent l'adoption du comportement de sécurité ou le changement d'une conduite dangereuse comme un processus en plusieurs étapes ordonnées. Il s'agit ici du modèle de la motivation à la protection, du modèle du processus d'adoption du comportement de protection et le modèle trans-théorique.

- **Le modèle de motivation à la protection** (*Protection Motivation Theory*) de Rogers (1983) postule que la motivation à se protéger se fonde sur deux processus cognitifs à savoir : l'évaluation du risque et l'évaluation de la capacité à y faire face ou à le gérer. Elle augmente lorsque les messages de prévention induisent successivement que :

- ✓ La menace perçue est grave ;
- ✓ L'individu est personnellement vulnérable ;
- ✓ Le comportement approprié est crédité d'être efficace ;
- ✓ L'individu est convaincu qu'il est capable d'adopter ce comportement ;
- ✓ Les récompenses liées à un comportement inapproprié sont faibles ;
- ✓ Le coût du comportement adapté est faible.

Ici, la gravité de la menace perçue et la vulnérabilité perçue sont de nature à décourager les comportements inadaptés, tandis que l'auto-efficacité et l'efficacité perçue de la réaction sont de nature à impulser les comportements adaptés.

- Le modèle du processus d'adoption du comportement de protection (*Precaution Adoption Process*) de Weinstein (1988) met l'accent sur les facteurs de vulnérabilité, gravité et d'efficacité des mesures de précaution. Ici, le changement de comportement se fait en cinq étapes :

- ✓ L'individu est informé de l'existence d'un risque ;
- ✓ L'individu est persuadé de l'exposition d'autrui ;
- ✓ L'individu est persuadé de sa propre vulnérabilité ;
- ✓ L'individu décide de prendre des précautions ;
- ✓ L'individu prend effectivement des précautions.

- Le modèle trans-théorique de Prochaska et Di Clemente (1982). Il décrit le processus de changement de comportement comme se faisant en cinq étapes :

✓ Une phase de précontemplation : la personne n'est pas encore vraiment décidée à adopter le comportement de santé, ne perçoit pas de problème avec son comportement actuel ou n'est pas suffisamment informée des conséquences de ses actions en terme de santé ;

✓ Une phase de contemplation : la personne est consciente d'un problème concernant son comportement et pense sérieusement à changer, mais n'entreprend rien ;

✓ Une phase de préparation : le changement est imminent et la personne se prépare et prépare son entourage, planifie son action et entreprend de légers changements de comportements ;

✓ Une phase d'action : le changement comportemental proprement dit est activé ; l'individu essaie de modifier son comportement, ses expériences et son environnement dans les derniers 6 mois pour surmonter un problème de comportement ;

✓ Une phase de maintien lorsque le comportement a été exécuté, qui consiste à éviter la rechute pendant 6 mois ou plus (jusqu'à 5 ans).

Il existe une sixième étape développée par Kidd et al. (2003) qui est rarement prise en compte dans les travaux parce que n'étant pas indispensable au changement de comportement. Il s'agit de la phase de « finition » ou « termination » au cours de laquelle l'individu n'exprime plus aucune tentation de retourner au comportement initial.

Le modèle perçu comme étant le plus efficace pour adopter des comportements sains est la perception de l'auto-efficacité qui intervient dans le modèle de l'approche du processus de l'action de santé (*Health Action Process Approach*) de Schwarzer (1992). Selon ce modèle l'adoption du comportement de sécurité se fait en deux moments : une phase de prise de décision ou de motivation et une phase d'action ou de maintien.

Dans la première phase, l'individu formule l'intention soit d'adopter une mesure de prévention, soit de changer un comportement au profit d'un autre plus sûr. Cette intention est influencée par les attentes de résultats, l'auto-efficacité et à un moindre degré, par la menace issue de la perception de la gravité du risque et de la perception de sa vulnérabilité personnelle.

La phase d'action, se compose de processus volontaires et comprend trois niveaux : cognitif, comportemental et situationnel. Le niveau cognitif reflète les processus de régulation qui permettent de passer d'intentions aux actions ; ils renferment les plans d'action et de contrôle de l'action et sont grandement influencés par les attentes d'auto-efficacité, mais aussi par les freins ou le soutien perçus. Une fois l'action initiée elle doit être contrôlée par une activité métacognitive qui empêche que des intentions concurrentes ne viennent la perturber ou provoquer son abandon.

De ce qui précède, l'on retient que l'adoption des comportements sains ou de sécurité a des descriptions multiformes selon le modèle explicatif choisi. Ces modèles aussi importants les uns que les autres développent de diverses manières la mise en place des comportements de sécurité. Toutefois, il apparaît que la perception de l'auto-efficacité apparaît comme modèle le plus efficace pour influencer le comportement de sécurité. Cela est dû au fait que l'auto-efficacité intervient à la fois au niveau de la formation de l'intention et au niveau de la mise en œuvre de l'action (Kouabenan et al., 2006, p 271).

2.4.2. Comportements de sécurité au travail

Pour Ngueutsa (2012), l'adoption d'un comportement de protection ou de santé par un individu (dirigeant, manager, opérateur, etc.) est déterminée par :

- La perception que ce dernier a du risque lié à l'activité (vulnérabilité perçue personnelle et/ou des agents placés sous sa responsabilité) ;
- La perception de la menace tant pour soi que pour autrui et de ses conséquences,
- L'évaluation subjective du rapport coût/bénéfice du comportement de prévention à adopter ;
- La croyance en l'efficacité ou en la pertinence du comportement recommandé ;
- La croyance en ses propres capacités à réaliser ce comportement,
- La perception de la pression sociale le poussant à s'engager dans le comportement de prévention ;
- La perception des conditions de travail comme étant stimulantes ou facilitatrices ;
- La perception de l'attitude et des actions des dirigeants/leaders comme étant exemplaires et favorables à la sécurité.

Notre étude portant sur la prise de risque au travail, particulièrement chez les agents du secteur électrique au Cameroun, nous allons dans la suite présenter le modèle transactionnel pour tenter d'expliquer quels processus se mettent en place pour inciter ces derniers à prendre des risques dans des situations de travail dangereuses comme les leur.

CHAPITRE 3 : ANCRAGE THÉORIQUE

L'étude du comportement humain, principal objet de la psychologie ne saurait se faire sans s'appuyer sur des théories ou modèles existants. Cela dit, le comportement de prise de risque en situation dangereuse, objet d'étude de la présente recherche s'expliquerait à partir de deux théories que sont : le modèle transactionnel de Lazarus et Folkman (1984) et la théorie des émotions. Le premier explique comment l'agent en vient à minimiser le danger et percevoir une situation dangereuse comme un défi auquel il pourrait faire face à partir de ses propres ressources sans prendre en compte celles mises à sa disposition pour affronter les risques. Cet état de choses serait également la conséquence de la capacité de l'agent à maîtriser ses émotions négatives qui dans une situation stressante seraient l'anxiété, la peur, le découragement. Afin de pouvoir mieux comprendre ces modèles, nous allons dans un premier temps présenter les différents modèles du stress aboutir au modèle transactionnel ; ensuite nous ferons une présentation détaillée de la théorie des émotions qui a fait l'objet de nombreuses études en psychologie et enfin nous démontrerons comment le modèle bifactoriel évaluation transactionnelle-émotions aboutit à la prise de risque.

3. Modèles théoriques

3.1.Modèles du stress

3.1.1. Le modèle biologique

Le précurseur de ce modèle est Canon (1871-1945) avec ses travaux sur l'homéostasie qui traitent des effets somatiques du stress. Lorsque l'homéostasie de l'organisme est attaquée par un agent agresseur ou stresseur, il y a une contre réaction : le système hypothalamo-sympathico-adrénargique déclenche une réaction d'urgence. « Les réactions physiologiques coordonnées qui maintiennent la plupart des équilibres dynamiques du corps sont si complexes et si particulières aux organismes vivants qu'il a été suggéré qu'une désignation particulière soit employée pour ces réactions : celle d'homéostasie. » (Cannon, 1932). En d'autres termes, l'homéostasie est une réaction de maintien de l'organisme face à des agents stresseurs.

Pour Selye (1956), « le stress est la réponse de l'organisme aux exigences de l'environnement. Le stress correspond à des manifestations organiques non spécifiques en réponse à une agression physique. » Lorsque cette agression remet en jeu l'équilibre interne tant psychique que physique de l'organisme, ce dernier déclenchera une réponse immédiate visant à contre carrer ces effets délétères. C'est ce que Selye a appelé le Syndrome Général

d'Adaptation (SGA) qui est un mécanisme de réaction au stress. Celle-ci se fait en trois phases à savoir : l'alarme, la résistance et l'épuisement.

- La phase d'alarme (alarm reaction) est aiguë et dramatique. L'organisme mobilise toutes ses ressources pour faire face à l'agression et des manifestations fonctionnelles de survie apparaissent : « *l'ensemble des phénomènes généraux non spécifiques provoqués par l'exposition soudaine de l'organisme à un agent nocif, à un stimulus, à un stress, auquel cet organisme n'est adapté, ni qualitativement, ni quantitativement* » (Lôo & Lôo, 1986 cité par Parrocchetti, 2011). Elle correspond à l'activation des défenses de l'organisme et la mise en veille des organes considérés comme non vitaux.

- L'agression se prolongeant, l'organisme amorce alors l'entrée en phase dite de résistance (stage of resistance) ou d'adaptation, suite à la phase d'alarme, bien trop coûteuse en énergie et nocive pour l'organisme sur le long terme. Elle correspond à « [...] *l'ensemble des réactions non spécifiques provoquées par l'exposition prolongée de l'organisme à des stimuli nocifs, auxquels il s'est adapté au cours de la réaction d'alarme* » (Lôo et Lôo., 1986, up.cit.). L'organisme, prolongeant et accentuant le travail amorcé lors de la phase de contre-choc devient dans le même temps plus fragile parce qu'exposé à d'autres agents stressants.

- Si toutefois les stimuli perdurent, l'agression augmente d'autant, les défenses cèdent, l'organisme entre alors dans la phase critique et ultime dite phase d'épuisement ou de décompensation (stage of exhaustion). Celle-ci correspond à « [...] *l'ensemble des réactions non spécifiques qui caractérisent le moment où l'organisme cesse de pouvoir s'adapter au stimulus auquel il est soumis* » (Lôo et Lôo., 1986, up.cit.).

Selon le modèle biologique, l'organisme puise en lui-même les ressources pour affronter les situations aversives. Cependant, ils limitent le stress à sa dimension organique et ne prennent pas en compte d'autres facteurs tels les facteurs sociaux et psychologiques. De même, ils sont critiqués par d'autres auteurs tels que Monat et Lazarus, (1991) qui pensent qu' il n' existe pas de symptômes spécifiques du stress.

3.1.2. Les modèles cognitifs

Selon les tenants de cette théorie, l'évaluation du caractère stressant d'un évènement dépend des interprétations personnelles.

Dans le milieu des années 50, Kelly cité par Parrocchetti (2011), avec sa théorie des construits personnels porte une attention particulière à la façon dont l' individu donne du sens

à son vécu en adaptant son mode de perception au gré des interactions avec son environnement. Ces « construits personnels » sont donc une interprétation de la réalité s'élaborant au fur et à mesure que l'individu acquiert de l'expérience, comparant les événements en termes de différences et similitudes. De ce fait, chaque individu apparaît comme un acteur de son évolution, capable d'anticiper les événements et modifier son comportement en fonction des résultats (Mehran, 2006). Dans le modèle de Kelly :

- le sujet attribue du sens à la réalité à partir de schémas (*personal constructs*) d'événements privilégiés qu'il modifiera au fur et à mesure de ses interprétations.
- La variabilité interindividuelle dans ces processus fait en sorte qu'une même situation peut être interprétée de différentes manières : chacun se centre sur un aspect, anticipe des conséquences différentes et choisit une option spécifique et personnelle.

Dans le même sillage, Seligman (1975) avec sa théorie de l'attribution causale montre que face à des événements jugés incontrôlables, supposés être source de stress il existe une grande variété interindividuelle dans les réponses. Les personnes fournissant des explications globales et stables aux événements sont enclines à des manifestations anxieuses. Par ailleurs, les individus caractérisés par un style dit *interne* seraient plus enclins à subir une atteinte de l'estime de soi.

Les théories cognitives, valorisent la part interprétative individuelle de l'événement mais d'un autre côté, elles négligent l'influence des facteurs environnementaux et des antécédents individuels dans la confrontation stressante.

3.1.3. Les modèles interactionnistes

3.1.3.1. Le modèle psychosocial

Selon les tenants de cette théorie, le stress mobilise chez l'individu des processus cognitifs interprétatifs dont les représentations sociales font partie intégrante. Le stress psychosocial peut être défini comme « l'ensemble des processus psychologiques dérivés, conditionnés ou situés socialement qui déclenchent les manifestations liées au stress » (Lassarre, 2005, p.23). Ce modèle met en évidence l'attribution sociale de la situation, influencée par les systèmes de valeurs individuelles (croyances, contexte culturel, etc.) et le concept de *soutien social* (*social support*) qui peut être défini comme « [...] l'aide qui provient de ceux qu'on aime, qu'on estime, qu'on valorise et qui font partie du réseau de communication et des obligations mutuelles. Ce qui implique l'évaluation, l'assistance effective, instrumentale, l'apport d'informations et le soutien affectif » (Lassarre, 2005, p.25). Pour Lancry (2007), citant le modèle de Lassarre (2005), c'est

véritablement le sentiment de contrôle de la situation qui fait office de médiateur dans les effets de l'incertitude sur le stress.

Le stress subit l'influence des facteurs psychosociaux selon quatre niveaux : les représentations sociales (agissant indirectement sur les stressseurs), l'évaluation (appraisal) le coping, le niveau d' autrui (source directe de stress ou *soutien social*), et les conséquences psychosociales sur l'individu (socialisation, apprentissage).

3.1.3.2. Le modèle transactionnel de Lazarus et Folkman (1984)

Le modèle transactionnel fait partie de ceux développés dans les études sur les stratégies d'ajustement face au stress. Les individus sont constamment confrontés à des situations et événements qui suscitent en eux diverses émotions désagréables (colère, peur, anxiété, tristesse). Ces situations peuvent être banales et quotidiennes (conflits familiaux, surcharge de travail, problèmes d'argent) ou ponctuelles et sérieuses (maladie grave, décès d'un proche, accident). C'est lorsque ces diverses expériences sont perçues par l'individu comme menaçantes pour son intégrité physique et psychique qu'on peut parler de stress (Bruchon-Schweitzer, 2001).

Toutefois, c'est la définition de Lazarus et Folkman, (1984) qui est la plus répandue. Ils définissent le stress comme une « transaction particulière entre un individu et une situation dans laquelle celle-ci est évaluée comme débordant ses ressources et pouvant mettre en danger son bien être ». Ainsi, les événements de la vie n'ont pas tous le même impact sur tous les individus. Ce n'est pas leur intensité, leur fréquence ni leur gravité « objectives » qui sont stressantes en soi, mais leur retentissement émotionnel et leur signification pour un individu particulier. Pour Lazarus (1966), le stress n'est pas simplement une propriété des événements « objectifs », mais l'expérience de chaque individu vis-à-vis de ces événements (perception de la situation, signification des événements, savoirs et croyances concernant les stratégies de faire face et leur efficacité). Il existe lorsque les exigences de la situation dépassent les ressources du sujet.

Selon le modèle transactionnel de Lazarus (1966), le stress dépend de l'évaluation qu'un individu se fait de la situation stressante, mais aussi de l'évaluation que l'individu se fait de ses capacités à s'ajuster aux demandes de la situation. Ainsi, après avoir évalué la situation, l'individu peut alors s'engager dans une série d'ajustements lui permettant de gérer l'agression provenant de la situation. L'évaluation de la situation serait donc tributaire des jugements de l'individu qui évalue le sens que peuvent prendre les transactions entre lui et l'environnement dans lequel il évolue (Lazarus, 1966, p. 44).

Pour Lazarus et Folkman (1984), bien qu'il n'y ait pas obligatoirement d'ordre chronologique dans ce processus cognitif itératif, l'évaluation se fait selon deux dimensions : l'évaluation primaire qui fait référence à l'appréciation des enjeux et l'évaluation secondaire qui correspond à l'appréciation des ressources disponibles. S'en suit une troisième dimension qui fait référence aux stratégies d'ajustement encore appelé coping.

3.1.4. L'évaluation primaire ou stress perçu

C'est l'évaluation de la situation aversive. L'individu se demande quelle est la nature et le sens de la situation et quel impact elle peut avoir sur lui. De sa façon d'évaluer la situation dépendront des cognitions et émotions particulières. Un même événement peut par exemple être évalué par certains comme une perte (affective, matérielle, corporelle) et s'accompagner de tristesse, de honte ou de colère. Il peut être évalué comme une menace (perte potentielle) et s'accompagner d'anxiété et de peur. Il peut enfin être perçu comme un défi (un challenge) et s'accompagner d'excitation, de fierté et de joie (Bruchon-Schweitzer, 2001).

Dans le premier cas soit celui de la perte, il peut s'agir d'un dommage déjà occasionné envers l'individu, notamment une maladie entraînant une incapacité de travail, la perte d'une personne aimée, etc. Il est question d'une menace dans le sens d'un dommage ou d'une perte non encore vécus mais anticipés. Enfin, l'évaluation primaire stressante peut prendre la forme d'un challenge, basé sur un gain ou une évolution possible grâce à la situation de confrontation (Keyser et Hansez, 1996).

L'évaluation primaire fait référence à l'interprétation de l'événement ou de la situation perçue comme une menace, une opportunité ou un défi. L'individu interprète un événement selon ses expériences passées, ses réalisations, ses croyances, ses motivations et ses objectifs. A ce niveau d'évaluation, les buts de l'individu sont plus importants que ses valeurs (Lazarus, 1999, p. 75). Il faut considérer, dans cette perspective, qu'un objectif peut être motivé par l'accomplissement, donc par la fierté de la réussite, mais aussi à l'opposé par la tendance à éviter l'échec et à fuir les souffrances ou le danger.

Cette évaluation encore appelée stress perçu, consiste à envisager ce qui est en jeu dans la situation : les challenges et les défis amènent des émotions positives tandis que les pertes et les menaces apportent des émotions négatives. Ainsi les réactions au stress dépendent moins du stress objectif (agent déclenchant) que du stress perçu (variable modératrice). La perception du stress est influencée par les expériences antérieures, les croyances, le soutien social mais aussi par les mécanismes de défense inconscients et par des efforts conscients de l'individu

pour élaborer un plan d'action (Rahé et Arthur, 1978). Après avoir procédé à une évaluation minutieuse de la situation, l'individu procède à une évaluation de ses ressources.

3.1.5. L'évaluation secondaire ou contrôle perçu

Elle consiste à envisager les différentes options pour « *manager* » la situation, la changer, l'accepter, l'éviter. L'individu fait l'inventaire de toutes ses ressources tant personnelles que sociales. Cette perception du contrôle peut être vue, soit comme un processus perceptivo-cognitif transitoire lié au contexte, soit comme une caractéristique stable de la personnalité (Bruchon-Schweitzer, 2011).

À ce niveau, le sujet se demande ce qu'il peut faire pour faire face à cette situation, de quelles ressources et de quelles réponses il dispose, et quelle sera l'efficacité de ses tentatives. De très nombreuses options peuvent être ainsi envisagées, comparées et sélectionnées (rechercher des informations, faire un plan d'action, demander de l'aide ou des conseils, exprimer ses émotions, éviter le problème, se distraire, minimiser la situation). En principe, le sujet pensant disposer de ressources suffisantes pour contrôler la situation utilisera des stratégies visant à affronter celle-ci. Le sujet croyant ne pas pouvoir la maîtriser tentera de se modifier lui-même pour mieux la supporter (Piquemal-Vieu, 2001). De même, l'individu vérifie ses ressources tant internes qu'externes qui sont en rapport avec la nature, la nouveauté et la hauteur de l'agression. Lorsque l'individu juge les ressources suffisantes, l'agression, la menace ou le défi est réévalué le temps de répondre aux enjeux. Si le stress est jugé positif, il suffit à la personne de déployer les ressources nécessaires. Si le stress est perçu négativement, des moyens sont alors mis en place pour le faire disparaître (Poirel et Yvon, (2011).

L'appréciation personnelle de l'enjeu et des ressources permet à la personne d'orienter ses réponses par des stratégies d'adaptation ou d'ajustement au stress ou coping.

3.1.6. La notion de coping

i. Définition

Le terme de coping ne possède pas d'équivalent de langue française, to *cope* signifiant littéralement *faire face* à quelqu'un et/ou quelque chose (Parrocchetti, 2011). Il est généralement traduit par les termes de stratégie d'ajustement (Dantchev, 1989 ; Paulhan, 1992) ou stratégie d'adaptation (Paulhan, 1994).

Le coping peut être défini comme « l'ensemble des efforts cognitifs et comportementaux destinés à maîtriser, réduire ou tolérer les exigences internes ou externes qui menacent ou

dépassent les ressources d'un individu », Maudière (2003). La notion de coping fait référence aux « stratégies d'ajustements », c'est-à-dire aux efforts cognitifs et comportementaux déployés pour gérer une situation stressante spécifique (Poirel et Yvon, 2011).

Lazarus (1984, 1991) définit le coping comme « la mise en place d'efforts cognitifs et comportementaux destinés à gérer les demandes externes et internes (et les conflits entre les deux) qui sont évaluées comme épuisant ou excédant les ressources de la personne ». Pour Lazarus et Folkman (1984) comme pour Steptoe (1991), le coping peut aussi bien avoir une dimension cognitive et affective que comportementale.

Le domaine de la psychologie de la santé (Bruchon-schweitzer et al., 1998) semble avoir fait sien le modèle transactionnel du stress, notamment lorsqu'il s'agit de montrer l'influence nocive d'antécédents (événements de vie majeurs et dépression) et certains processus transactionnels (stratégies de coping spécifiques et le contrôle émotionnel) dans l'apparition et l'évolution péjorative de pathologies graves, tel le cancer.

Il y a une tendance à confondre cette notion à celles de mécanisme de défense et d'adaptation.

- Coping et mécanisme de défense

Traditionnellement et pour certains, il s'agit de deux concepts bien distincts (Bruchon-Schweitzer, 2001 ; Cramer, 1998, 2000). Ainsi, le mécanisme de défense est rigide, inconscient, indifférencié irrésistible, lié à des conflits intra-psychiques et à des événements de vie anciens, il distord généralement la réalité. Sa fonction est de maintenir l'angoisse à un niveau tolérable. Par contre, la stratégie de coping est flexible, consciente, différenciée (spécifique par rapport à un problème qui se pose dans les relations entre individu et environnement), elle est orientée vers la réalité (interne ou externe). Sa fonction est de permettre à l'individu de maîtriser, réduire ou supporter les perturbations induites par cet événement (ou par cette situation). Les stratégies de coping se différencièrent peu à peu des mécanismes de défense, notamment parce que ce sont des tentatives conscientes (volontaires) pour affronter des problèmes actuels (ou récents) (Piquemal-Vieu (2001).

- Coping et adaptation

Le concept de coping prend aussi sa source dans les théories relatives à l'adaptation et à l'évolution des espèces. L'individu disposerait d'un répertoire de réponses (innées et acquises) lui permettant de survivre face à diverses menaces vitales : attaquer (fight) ou fuir (fly), notamment lorsqu'il est confronté à un adversaire ou à une situation dangereuse. Le

coping et le stress sont considérés par certains auteurs comme faisant partie intégrante des processus d'adaptation aux difficultés de la vie.

Selon Lazarus et Folkman (1984a), il convient de distinguer nettement coping et adaptation. L'adaptation est un concept extrêmement large, qui inclut toute la psychologie, voire même la biologie. L'adaptation inclut tous les modes de réaction des organismes vivants interagissant avec les conditions changeantes de l'environnement (soit, chez l'homme, la perception, l'émotion, la motivation, l'apprentissage, etc..). En revanche, le coping est un concept beaucoup plus spécifique. S'il inclut aussi diverses réponses d'ajustement chez les individus, il ne concerne que les réactions à des variations de l'environnement évaluées comme menaçantes (ou stressantes). De plus, l'adaptation implique des réactions d'ajustement répétitives et automatiques, alors que le coping comprend des efforts cognitifs et comportementaux conscients, changeants, spécifiques et parfois nouveaux pour l'individu et pour l'espèce. Enfin la notion d'ajustement, flexible, est préférée à celle d'adaptation, notion jugée trop normative et finaliste.

ii. Stratégies de coping

Selon Lazarus et ses collègues, le coping a deux fonctions principales : il peut permettre de modifier le problème qui est à l'origine du stress, il peut permettre de réguler les réponses émotionnelles associées à ce problème (Lazarus et Folkman, 1984b ; Lazarus et Launier, 1978).

❖ Le coping centré sur le problème

Cette stratégie vise à réduire les exigences de la situation et/ou à augmenter ses propres ressources pour mieux y faire face. (Bruchon-Schweitzer, op.cit.). Les principales stratégies orientées vers la résolution de problème sont la recherche d'information, la recherche d'un soutien social, l'esprit combatif et l'acceptation de la confrontation. (Lazarus et Folkman, 1984).

Par ailleurs, ce coping correspond à tous les plans d'action dirigés vers une modification, un évitement ou une minimisation de l'impact du stressor et où les activités cognitives permettent que le stressor peut être contrôlé :

- la résolution de problème : elle consiste en une approche structurée du problème ;
- la reconceptualisation : il s'agit de prendre du recul pour mieux appréhender le problème ;
- la réévaluation positive : elle consiste à voir le côté positif de chaque événement ;
- la distanciation : il s'agit de prendre du recul et de dédramatiser la situation ;
- la confrontation : l'idée est de se confronter à la source du problème pour la résoudre.

❖ Le coping centré sur les émotions

Il vise à gérer les réponses émotionnelles induites par la situation. La régulation des émotions peut se faire de diverses façons (émotionnelle, physiologique, cognitive, comportementale). Une modalité cognitive de ce coping consiste à transformer la signification de la situation par exemple, en modérant sa gravité (minimisation), une autre à nier la réalité (pensée magique, dénégaration) (Piquemal-Vieu, 2011).

Le coping focalisé sur l'émotion consiste à pallier ou à éliminer les émotions engendrées par un stressor en utilisant des mécanismes comme le déni et les pensées permettant d'éviter la confrontation directe avec le stressor :

- l'auto-contrôle émotionnel : il permet au sujet de garder ses émotions pour soi ;
- la fuite, l'évitement : il peut s'agir d'un évitement direct de la confrontation au problème mais aussi un évitement indirect (fuite dans le sommeil, nourriture, l'alcool, les médicaments et la drogue) ;
- l'auto-accusation : le sujet s'en prend à lui-même et se considère à l'origine de ses problèmes.

On peut utiliser à la fois à un coping centré sur le problème et centré sur l'émotion face au même événement.

❖ Une troisième forme de coping a été rajoutée, il s'agit du coping centré sur le soutien social (Maudière, 2003). Il comprend :

- Le soutien informationnel : les individus vont chercher des informations concernant le problème auprès de leur entourage ;
- Le soutien émotionnel : il s'agit de la recherche de réconfort auprès de l'entourage.

Le coping dépend de nombreuses variables individuelles comme ses propres ressources : santé énergie, croyances existentielles, ou croyances générales à propos du contrôle, les engagements avec leurs propriétés motivationnelles, l'aptitude à la résolution de problème, les aptitudes sociales, les ressources matérielles. Il faut aussi tenir compte des contraintes environnementales comme les demandes simultanées qui réclament les mêmes ressources ou l'organisation qui empêchent la personne de développer des modes de coping efficaces.

Pour la conception transactionnelle du stress, il n'y a pas de stratégie de coping efficace en soi, indépendamment des caractéristiques personnelles et perceptivo-cognitives du sujet et des particularités des situations stressantes. Ainsi, les stratégies centrées sur l'émotion pourraient s'avérer plus efficaces à court terme ou lorsque l'événement est incontrôlable, alors

que les stratégies centrées sur le problème seraient plus adaptées pour faire face à long terme et si l'événement est sous le contrôle du sujet (Maudière, *op.cit.*).

3.1.7. Le soutien social

C'est la façon dont l'individu perçoit le soutien dont il est l'objet, plus que le soutien effectif qu'il reçoit, qui a des effets bénéfiques sur la santé. On appelle « *soutien social* » la façon dont l'individu perçoit l'aide d'autrui (Gentry et Kobasa, 1984). On a observé depuis longtemps que l'effet du soutien social est généralement protecteur. Il y a un très grand nombre de travaux montrant son effet favorable sur la santé émotionnelle et physique (Berkman, 1995 ; Cohen et Syme, 1985 ; Pearlin, 1985 ; Sarason, Sarason, Potter et Antoni, 1985 ; Thoits, 1986 ; Vaux, 1988). Ruiller (2007) distingue le soutien social reçu et le soutien social perçu.

Parlant du **soutien social reçu**, encore appelé **réseau social** chez les sociologues, il s'agit de « *l'aide effective apportée à un individu par son entourage* » (Winnubst *et al.*, 1988, p. 511) ; c'est l'aspect fonctionnel du soutien en ce sens qu'il reflète un type de transaction adopté pour aider autrui. Le soutien reçu fait référence à l'utilisation actuelle des ressources du soutien social (Tardy, 1985, p. 187). Il s'agit d'un soutien actif qui peut se manifester par l'écoute, l'expression des inquiétudes, le prêt d'argent, l'aide pour réaliser une tâche, l'opinion des autres, une démonstration d'affection. Barrera (1981, p. 69), définit les comportements de soutien (ou soutien reçu) comme « l'ensemble des actions ou des comportements qui fournissent effectivement de l'aide à la personne ».

House (1981), en identifie quatre fonctions :

- le soutien émotionnel, qui consiste à exprimer à une personne les affects positifs que l'on ressent à son égard (confiance, amitié...), et qui apporte à celle-ci des sentiments de réassurance, de protection ou de réconfort. Ces affects vont aider la personne à traverser des moments difficiles lors d'événements comme le décès d'un proche, etc. (Bruchon-Schweitzer, 2002, p.328).
- Le soutien d'estime, qui consiste à rassurer une personne en ce qui concerne ses compétences et ses valeurs. Ces encouragements lui permettront de renforcer sa confiance en elle-même dans les moments de doute, lorsque cette personne craint que les exigences d'une situation n'excèdent ses ressources et ses capacités (surcharge de travail, conflit de rôle, épuisement professionnel...).

- Le soutien informatif, qui implique des conseils, des suggestions, de l'apport de connaissance sur un problème, des propositions concernant la résolution d'un problème nouveau, par exemple.
- Le soutien matériel ou instrumental, qui implique une assistance effective comme le prêt ou le don d'argent ou de bien matériel, ou de services rendus dans des moments difficiles.

La dimension émotionnelle du soutien est la plus importante car, elle affecterait le contrôle perçu et faciliterait la recherche de stratégies d'ajustement (coping), elle serait modératrice quant aux effets du stress sur la santé (Winnubst *et al.*, 1988). Outre les fonctions de House, Cutrona et Russel (1987, p. 37) proposent cinq dimensions : le soutien émotionnel, l'aide tangible (soutien instrumental et matériel), le soutien informatif (permettant la résolution de problèmes), l'intégration sociale et le soutien de la valorisation personnelle.

Concernant le **soutien social perçu**, il renvoie à « l'impact subjectif de l'aide apportée par l'entourage d'un individu et la mesure dans laquelle celui-ci estime que ses besoins et ses attentes sont satisfaits » (Procidano *et al.* 1983). L'appréciation subjective du soutien ou soutien perçu est associée à "l'évaluation cognitive d'une personne à propos du soutien qu'elle estime recevoir d'autrui" (Barrera, 1981 ; Streeter et Franklin, 1992, p. 81). En d'autres termes, le soutien social perçu a un versant subjectif émanant de la perception de la situation par l'individu.

Pour certains, le soutien social perçu est une caractéristique dispositionnelle de l'individu, proche de la sociabilité, de l'expansivité et de l'extraversion et qui s'apparente à une ressource personnelle (Furukawa et Shibayama, 1997 ; Sarason et Sarason, 1986). Pour d'autres, c'est une caractéristique transactionnelle qui correspond à la phase d'évaluation secondaire décrite par Lazarus et Folkman (1984). Et pour d'autres enfin, le soutien social, est bien de nature transactionnelle, mais il correspond à la capacité du sujet à rechercher et à obtenir de l'aide de la part d'autrui, ce qui l'apparente à une stratégie de coping (Bruchon-Schweitzer, Cousson, Quintard, Nuissier et Rascle, 1996; Thoits, 1995, p.66 ;).

Le soutien social perçu se distingue du réseau ou du soutien reçu car elle ne désigne pas une caractéristique objective des relations sociales de l'individu, mais une transaction entre individu et environnement telle que perçue par l'intéressé (Bruchon-Schweitzer, 2002). De même, ces deux notions sont complémentaires : à l'aspect « objectif » du premier vient s'ajouter l'aspect « phénoménal » du second. D'après Thoits (1995), le réseau social et le soutien social (perçu) ont chacun un effet direct et positif sur la santé physique et mentale des individus, mais seul, le soutien social perçu a, en outre, un effet « tampon » (buffer). Il protège les individus

contre les effets délétères des événements de vie stressants. De nombreux auteurs pensent que le soutien social perçu a un impact plus important sur le bien-être que le soutien effectif (Sarason, Levine, Basham et Sarason, 1983 ; Sarason et Sarason, 1986), ce qui a été établi en effet (Kessler, 1992).

Le soutien social perçu est une notion complexe qui se subdivise en deux composantes : disponibilité et satisfaction. La disponibilité concerne le fait de percevoir certaines personnes de l'entourage comme susceptibles de fournir une aide en cas de besoin et la satisfaction est l'adéquation perçue par l'individu entre le soutien reçu et ses attentes et besoins.

3.2.Les émotions

3.2.1. Définition

L'émotion est un mouvement affectif soudain et intense, entraînant un débordement temporaire du contrôle réflexif sous l'effet d'une stimulation d'un milieu (Juillet, 2000). Elle comporte une expérience subjective (joie, tristesse, colère, peur, etc.), une expression communicative d'excitation ou d'inhibition (mimique, gestuelle, posture, etc.), des modifications neurovégétatives et endocriniennes. Son seuil varie en fonction de la personnalité, de ses expériences, de l'état physiologique du sujet et de la nature de l'agent en cause.

Selon Dantzer (2002) cité par Cosnier (2015), "le terme d'émotion désigne des sentiments que chacun de nous peut reconnaître en lui-même par introspection ou prêter aux autres par extrapolation", mais le même auteur remarque que le fait "de ne pas rester purement cérébrales mais d'être accompagnées de modifications physiologiques et somatiques" constitue une "caractéristique [...] importante qui permet de différencier les émotions des simples sentiments". En d'autres termes, les émotions s'accompagnent de manifestations somatiques. C'est dans le même ordre d'idées que Claudon et Weber (2009) la définissent comme un état de conscience complexe, généralement brusque et momentané, accompagné de signes physiologiques.

Un bon nombre d'études ont porté sur les émotions. Pour Darwin (1872), cité par Nugier (2009), les émotions sont *universelles* (on peut les trouver dans toutes les cultures et tous les pays) et *adaptatives* (elles auraient favorisé la survie de l'espèce en permettant aux individus de répondre de façon appropriée aux exigences environnementales). Elles auraient une fonction *communicative* (ou de signal) de l'expression faciale grâce à laquelle les individus d'une même

espèce pourraient être informés de ce que ressentait leurs congénères, et des actions qu'ils seraient susceptibles d'entreprendre dans certaines situations. De même, la communication d'une émotion permet à celui qui la ressent de faire comprendre à l'autre la façon dont il a perçu la situation et d'induire chez lui une émotion (dite complémentaire) qui a pour but de modifier son comportement (Hoffman, 1983, 1984).

James Williams (1884) s'intéresse à la nature de l'émotion. Pour lui, faire l'expérience d'une émotion c'est d'abord faire l'expérience des changements corporels ou physiologiques qui l'accompagnent. Sans la perception de ses changements, il est impossible de faire l'expérience des émotions. Il a illustré son point de vue par un exemple devenu classique. Imaginez que vous vous promeniez dans la forêt à la recherche de quelques champignons et baies sauvages. Soudain, un ours surgit face à vous. Bien sûr, vos yeux vont s'écarter, votre bouche s'entrouvrir, votre respiration s'arrêter, votre rythme cardiaque s'accélérer, vos genoux trembler, et vous finirez par fuir en courant et en hurlant. En d'autres termes vous aurez peur. Pour James, c'est parce que nous percevons ces changements corporels *périphériques* qui s'expriment en termes de réponses musculaires et neurovégétatives*, que nous ressentons cette peur. Ces réponses corporelles associées aux émotions, qu'elles soient expressives ou viscérales, constituent des sortes de prédispositions à réagir de façon particulière au contact d'aspects spécifiques de l'environnement.

La perspective cognitiviste des émotions a été développée au début des années soixante avec les travaux de Magda Arnold (1960) et Richard Lazarus (1966). Ces chercheurs furent les premiers à utiliser le concept *d'appraisal** (évaluation cognitive) pour rendre compte des distinctions qualitatives entre les émotions (Ellsworth & Scherer, 2003) et offrir ainsi une explication cohérente du fait qu'un même événement peut entraîner l'émergence de différentes émotions chez différents individus ou parfois chez un même individu à différents moments. Pour les tenants de ces théories, les émotions que nous ressentons seraient déterminées par la signification personnelle que nous attribuons à la situation dans laquelle nous nous trouvons.

La perspective socio-constructiviste considère que la plupart des comportements, attitudes, états de l'être humain sont des constructions purement sociales et culturelles (Gergen, 1985). En d'autres termes, les émotions seraient les produits d'une culture donnée qui sont construits *par* une culture *pour* cette culture (Niedenthal et al., 2008). Les émotions seraient en effet des connaissances acquises par le biais de la socialisation* et renforcées au travers des rôles tenus par les individus dans la société. Elles serviraient des fonctions sociales et individuelles et ne pourraient être comprises qu'à un niveau d'analyse sociétal.

Pour les tenants de la perspective socioconstructiviste comme James Averill (1980) les émotions seraient des sortes de scripts applicables, régis par les normes socio-culturelles de référence et qui apparaîtraient de façon transitoire selon l'exigence des situations. Les réponses émotionnelles à la situation pourraient être automatiques du fait de l'intériorisation de ces scripts. C'est l'interprétation, dans la situation, des liens qui unissent cette situation au système de valeurs et aux référents culturels qui ferait émerger l'émotion et les comportements subséquents. Ceci expliquerait notamment pourquoi les émotions diffèrent parfois d'une culture à l'autre. Certaines émotions existent en effet dans certaines cultures et pas dans d'autres.

Pour résumer ce qui a été dit, pour Darwin l'émotion est biologique, permet la survie de l'espèce et a une fonction adaptative et une autre communicative. James pense que c'est parce que nous percevons les changements qui s'opèrent en nous lorsque nous sommes face à une situation que nous ressentons de émotions. Les cognitivistes pensent que nos émotions dépendent de l'évaluation que l'on fait de la situation et enfin pour les socioconstructivistes, l'émotion est culturelle et varie d'une culture à l'autre. Nous allons nous intéresser ici aux théories cognitivistes de l'émotion.

3.2.2. La théorie cognitive des émotions

Elle raisonne en termes de traitement de l'information. Pour Cosnier (2015), le principe général en est le suivant :

- Premièrement l'événement inducteur est reçu, interprété, codé et mis en forme de représentation interne (de "cognition") ;
- Deuxièmement, un plan de préparation à l'action (du "faire-face") est mis en place.
- Troisièmement, une évaluation de l'adéquation de l'action adaptative est effectuée.

Les émotions seraient déclenchées et différenciées sur la base de l'*évaluation subjective*, directe, immédiate et intuitive, consciente ou inconsciente, d'un certain nombre de critères ou dimensions de la situation qui serait pertinent pour l'individu (Grandjean & Scherer, 2009). En d'autres termes, les émotions que nous ressentons seraient déterminées par la signification personnelle que nous attribuons à la situation dans laquelle nous nous trouvons. Les événements auxquels nous serions confrontés seraient, lorsqu'ils sont pertinents pour soi, sans cesse évalués et ré-évalués et l'émotion résultante pourrait augmenter la probabilité de voir apparaître certains comportements comme l'immobilisme ou la fuite de la menace entre autres.

Depuis les années 1980, de nombreux travaux de recherche ont été menés en vue de spécifier l'ensemble de ces dimensions d'appraisal et les liens qu'elles entretiennent avec l'expérience d'émotions particulières. Bien que les modèles théoriques et empiriques qui en

résultent différent encore aujourd'hui sur l'identité et le nombre de dimensions postulées (Scherer, 1993), de fortes similarités y demeurent observables. D'une façon générale, les dimensions d'évaluation les plus consensuellement incluses dans les recherches sont au nombre de 4 et se subdivisent en sous dimensions : La détection de la pertinence, l'évaluation de l'implication, le potentiel de maîtrise et l'évaluation de la signification normative. D'après Scherer (1984), les deux premiers déterminants, sont souvent évalués de façon automatique et inconsciemment et déterminent le niveau d'attention alloué à l'évènement. Les autres dimensions nécessiteraient un traitement cognitif plus complexe impliquant le raisonnement conceptuel.

Pour que la situation soit considérée comme une situation émotionnelle, il est nécessaire que l'individu perçoive un changement dans l'environnement qui captivera suffisamment son attention pour qu'il puisse juger de la pertinence de cette situation pour lui-même. L'individu pourra ensuite, volontairement ou non, tenter d'identifier la cause et les conséquences du stimulus ou évènement supposé ; suite à quoi il déterminera s'il se sent capable de faire face au stimulus ou à cette situation et à ses conséquences qu'elles soient envisagées comme positives ou négatives. Il se demandera par exemple s'il peut influencer le cours des choses et s'il a les ressources (matérielles ou relationnelles) pour exercer cette influence. Enfin, l'individu évaluera la conformité du stimulus ou de la situation avec les standards externes ou internes (compatibilité avec les normes et valeurs socioculturelles ou idéal du soi).

Beaucoup de recherches ont été menées dans le cadre des théories de l'appraisal et montrent que les prédictions que l'on peut tirer sur la base de ses évaluations sont relativement valides et généralisables à un grand nombre de situations.

La théorie de Scherer

Scherer (1984, 1999) postule cinq dimensions fondamentales dans l'évaluation émotionnelle. Il s'agit des dimensions d'évaluation de la nouveauté, de la valence, du rapport aux buts, du potentiel de maîtrise et d'accord avec les normes. Ces dimensions présentent de nombreuses similitudes avec les dimensions proposées par d'autres auteurs (Frijda, 1986 ; Roseman, 1991 ; Smith & Ellsworth, 1985).

- *L'évaluation de la nouveauté* détermine s'il y a des changements dans le pattern des stimulations tant internes qu'externes. Cette évaluation est particulièrement sensible au fait qu'un nouvel événement survient ou est attendu.
- *L'évaluation de la valence*. Cette étape détermine si le stimulus ou l'évènement en cours est plaisant, ce qui induit conséquemment des tendances à l'action d'approche, ou déplaisant, ce

qui induit notamment des tendances à l'action d'évitement et de confrontation. Cette évaluation peut être basée soit sur des caractéristiques innées du stimulus, soit sur des apprentissages.

- *L'évaluation du rapport aux buts.* Cette troisième dimension de l'évaluation émotionnelle établit si ce qui a été détecté est pertinent pour certains buts ou besoins de l'individu. La notion de rapport aux buts est basée sur les concepts de la théorie de l'autorégulation (Carver & Scheier, 1990) selon laquelle, chaque individu est habité par une hiérarchie de buts. D'après la théorie de l'auto-régulation, les individus compareraient de manière automatique s'ils se rapprochent ou s'ils s'éloignent des buts qu'ils poursuivent, ou à tout le moins, des buts qui sont présentement activés dans leur univers mental. Ces gradients de rapprochement ou d'éloignement par rapport aux buts détermineraient la présence d'émotions positives ou négatives. Scherer (1984) distingue différentes sous-étapes dans l'évaluation de la pertinence aux buts : l'évaluation de la *pertinence* de l'événement par rapport aux buts (*relevance subcheck*) et l'évaluation de la facilitation pour atteindre le but (*conduciveness subcheck*). D'autres sous étapes de l'évaluation du rapport aux buts sont encore proposées par Scherer (1984, 1999). Il y a d'une part, l'évaluation d'*urgence* qui détermine si et avec quelle urgence une réponse comportementale est requise. Enfin la dernière sous étape d'évaluation de cette dimension est l'évaluation d'*attente*. Il s'agit d'établir si le déroulement des choses est conforme ou non à l'état attendu à ce point de la séquence dans la poursuite d'un but.

- *Évaluation du potentiel de maîtrise.* Celle-ci comprend différentes facettes. Il s'agit d'une part d'établir la cause de l'événement (sous-étape d'évaluation de causalité). En effet, le fait que l'événement soit le fruit de nos actes ou de ceux d'autrui, ou encore celui du hasard, influence fortement le contrôle qui pourra être exercé sur cet événement. Dans certains cas, une fois l'agent causal établi, il peut être important de savoir si celui-ci a agi intentionnellement ou non. Les notions de causalité interne et de causalité externe (Rotter, 1966) sont importantes dans le processus de maîtrise. Il s'agit de la tendance à attribuer la cause d'événements qui nous touchent soit à nous-mêmes (causalité interne), soit à des facteurs extérieurs (causalité externe). Dans ce dernier cas, les déterminants d'un événement émotionnel sont moins directement contrôlables par l'individu. Ce style attributionnel peut donc mener à un sentiment d'impuissance ou d'inopérance. Par contre, les attributions internes donnent lieu à un meilleur sentiment de maîtrise.

Une autre facette de l'évaluation du potentiel de maîtrise, directement liée à l'évaluation de la causalité est celle du contrôle. Il peut s'agir du contrôle tant sur les causes de l'événement que sur ses conséquences.

Une troisième facette de cette dimension est l'évaluation de la puissance. Il s'agit de déterminer ses capacités à changer ou à éviter les conséquences de l'événement dans une confrontation ou une fuite.

Enfin, Scherer propose une dernière facette pour le potentiel de maîtrise : la sous-étape d'évaluation des ajustements possibles. Si les conséquences d'un événement sont inévitables, l'individu peut tenter de s'en accommoder, de s'y ajuster par un travail de restructuration interne qui inclut des changements dans la hiérarchie des buts poursuivis.

- *Évaluation de l'accord avec les normes.* Cette dimension comprend deux facettes : l'évaluation par rapport aux normes externes ou sociales et l'évaluation par rapport aux normes internes ou personnelles. Dans le premier cas, il s'agit de déterminer si ce qui se passe, particulièrement dans le cas d'un comportement ou d'une action, est en accord avec les normes sociales, les conventions culturelles ou les attentes de personnes proches. Dans le deuxième cas, les normes de référence pour cette évaluation sont les valeurs et les normes internalisées par le sujet et qui font partie de l'image de lui qu'il s'est forgé ou d'idéaux vers lesquels il tend.

En somme, pour Scherer, une émotion particulière est déterminée par le profil d'évaluation sur les différentes dimensions.

La théorie de Leventhal

Leventhal (1979, 1984) a proposé une des premières théories cognitives des émotions. Le postulat central de son modèle est que, chez l'adulte, les émotions constituent des ensembles complexes de processus et de réactions comportementales qui sont organisés au sein d'une hiérarchie à trois niveaux. Les différents niveaux varient en termes d'abstraction et de complexité des processus cognitifs impliqués. Ces trois niveaux sont les niveaux sensori-moteur, schématique et conceptuel. Tout comme dans le modèle de Scherer, l'ordonnancement de ces niveaux suit une logique phylogénétique et ontogénétique.

- *Niveau sensori-moteur.* Il constitue le niveau de base de l'organisation du comportement et des expériences émotionnelles. Il comprend un ensemble de programmes expressifs et moteurs innés pour générer, en réponse à des stimuli spécifiques, des ensembles coordonnés de réponses expressives, physiologiques, comportementales et subjectives. Ces programmes innés seraient activés automatiquement, sans aucun effort conscient. Il s'agit en quelque sorte de réflexes émotionnels qui font partie de notre bagage génétique. Très vite, cette base innée va servir de fondement à des apprentissages émotionnels qui vont constituer le niveau suivant.

- *Niveau schématique.* Ce niveau est régi par des représentations émotionnelles apprises, les schémas. Dans le sens entendu par Leventhal, il s'agit de représentations concrètes des différentes composantes émotionnelles qui sont typiquement activées lors d'épisodes émotionnels spécifiques. Il s'agit des traces en mémoire, automatiquement encodées, des éléments récurrents dans certains types d'expériences émotionnelles. Le schéma peut être donc être considéré comme la trace en mémoire de réactions émotionnelles conditionnées (Leventhal & Mosbach, 1983).

- *Niveau propositionnel.* Ce dernier niveau est le plus élaboré d'un point de vue cognitif. Il comprend deux composants, un qui stocke l'information relative aux expériences passées et qui nous permet de parler de nos émotions, et un qui élabore et contrôle les comportements émotionnels volontaires, y compris la régulation volontaire des émotions. Selon Leventhal, les deux composants sont constitués par des réseaux propositionnels en mémoire. Ces réseaux articulent des éléments spécifiques liés par des relations logiques. De plus, ils seraient organisés selon une structure temporelle qui permet de mettre en évidence les antécédents et les conséquences des émotions. En d'autres termes, le niveau propositionnel organise en mémoire nos connaissances déclaratives sur les émotions. Ce niveau est caractérisé par un mode de traitement cognitif conscient, requérant d'importantes ressources. Il ne se développerait que plus tard dans l'ontogenèse, quand l'enfant est capable de réfléchir sur lui-même et sur ses propres expériences. Cette réflexion et cette mise en parallèle de différentes expériences émotionnelles permettent la formation de représentations plus abstraites, moins dépendante du contexte. Il en résulterait un outil cognitif souple, relativement indépendant de l'activation physiologique émotionnelle, permettant une régulation rationnelle de ses émotions. Cependant, comme le note Leventhal (1984), ce mode n'est que partiellement utilisé, et les individus varient quant à leur capacité de l'exploiter. Leventhal souligne également à cet égard les différences culturelles et les différences entre hommes et femmes, les dernières présentant plus d'habileté au niveau conceptuel que leur contrepartie masculine.

En résumé, certaines réponses émotionnelles seraient plus déterminées par des processus automatiques de nature schématique, d'autres feraient aussi intervenir des processus conceptuels, plus élaborés et conscients.

3.2.3. Rôle des émotions

Les émotions ont une fonction adaptative, nous permettant de nous adapter à chaque situation de notre vie. Elles nous amènent à la satisfaction de nos besoins en nous montrant

jusqu'à quel point la situation ou les événements nous conviennent vraiment ainsi qu'aux autres. De même, elles nous informent continuellement sur la situation dans laquelle nous sommes et sur notre état intérieur (Garneau, 1997).

Pour Facchin (2015), les émotions sont des guides fidèles nous mettant en action et indispensables à la vie humaine car, aiguillant sur la réaction la mieux adaptée à notre environnement. L'émotion indique la nature de la situation et comment il convient d'y répondre

Frijda (2007) a développé sept (07) lois des émotions :

➤ **1^{ère} loi : la signification situationnelle.** Elle stipule que les émotions sont le résultat de situations spécifiques. Elles ne surgissent pas spontanément, sans raison, mais sont le résultat de scénarios concrets. Même si de tels scénarios sont seulement existants dans l'imagination, ils sont toujours associés à des situations réelles.

➤ **2^{ème} loi : Réalité apparente.** Celle-ci est l'une des lois des émotions les plus importantes. Elle affirme que nous réagissons émotionnellement face à ce que nous considérons comme réel. Non pas à ce qui est réel, mais à toutes les choses auxquelles on attribue cette qualité.

➤ **3^{ème} loi : Habitude, comparaison et changement.** La loi de l'habitude dit que nous nous habituons systématiquement à notre situation et que nous la considérons comme « normale », même lorsqu'elle ne l'est pas. La réponse émotionnelle à l'habitude est peu intense.

La loi de la comparaison indique que nous sommes toujours en train de comparer l'intensité de nos réponses émotionnelles, que cela soit de manière consciente ou inconsciente.

La loi du changement quant à elle affirme que face à une nouveauté, la réponse émotionnelle est plus intense.

➤ **4^{ème} loi : Asymétrie hédonique.** C'est l'une des lois des émotions les plus déconcertantes. Elle repose sur le fait qu'il est beaucoup plus difficile de nous habituer aux situations négatives. La réponse émotionnelle dans ce cas-là est une réponse de résistance et l'application de la loi de l'habitude est plus relative. Face aux situations positives, nous réagissons de manière contraire. Nous nous habituons à celles-ci avec beaucoup plus de facilité. Ainsi, et du fait de nos habitudes, les émotions positives ont tendance à être chaque fois moins intenses jusqu'à ce qu'elles finissent par disparaître.

➤ **5^{ème} loi : Conservation du moment et de la situation.** Les expériences négatives ont tendance à maintenir leur pouvoir émotionnel sur la durée. L'impact qu'elles produisent peut ainsi durer plusieurs années. Les émotions restent présentes, bien que la situation ait déjà disparu. Cela reste inaltérable jusqu'à ce qu'une situation similaire se présente et permette

d'effectuer une réévaluation positive. En fait, on doit de nouveau vivre la situation et la résoudre de manière adéquate afin que l'émotion négative puisse disparaître.

➤ **6^{ème} loi : Fermeture et attention aux conséquences.** La loi de la fermeture dit que les émotions ont tendance à forger une idée absolutiste de la réalité. Lorsque l'intensité de l'émotion est très grande, tout s'analyse comme étant blanc ou noir. On apprécie uniquement une partie du problème.

Une autre loi des émotions est l'attention aux conséquences. Celle-ci signale le fait que les personnes parviennent à moduler leurs émotions en fonction des conséquences que celles-ci peuvent provoquer.

➤ **7^{ème} loi : La charge plus légère et la victoire plus grande.** La loi de la charge plus légère dit que les personnes peuvent changer leurs émotions si elles interprètent les situations différemment. L'être humain a tendance à chercher les émotions qui l'aident le plus à éloigner les émotions négatives.

La loi de la victoire plus grande indique que nous cherchons à interpréter les situations pour obtenir un bénéfice émotionnel grâce à cette nouvelle version.

Les lois des émotions de Frijda (2017) sont d'un apport important dans le domaine de la compréhension des émotions humaines. Elles permettent de savoir comment fonctionnent les émotions à chaque situation spécifique.

3.2.4. Les différentes émotions

Les émotions basales ou primaires sont caractérisées par des éprouvés spécifiques (affects), des expressions comportementales spécifiques et des manifestations physiologiques tout aussi spécifiques. Ces trois composants forment la classique triade émotionnelle qui caractérise chaque émotion auxquelles s'ajoutent deux autres éléments plus variables : la tendance à l'action et l'évaluation cognitive.

Ekman (1977) distingue six (06) émotions de base dites primaires ou darwiniennes à savoir : joie, tristesse, colère, surprise, peur et dégoût. Pour lui, ces émotions seraient d'expression universelle et adaptées pour permettre à l'organisme de faire face à différents problèmes fondamentaux de la vie courante qui nécessitent des réactions rapides et temporaires.

Pour Goleman (1995), nos quatre émotions de base sont : la peur, la colère, la tristesse et le plaisir ou la satisfaction (L'expérience d'une peur soutenue vécue dans plusieurs situations différentes devient l'anxiété. La colère est un sentiment fort de mécontentement et d'antagonisme. Une tristesse persistante et durable devient de la dépression. La satisfaction est

une sensation de bien-être et de sentiments agréables sans beaucoup d'anxiété, de colère et de dépression.

Cowen et Keltner (2017) ont identifié 27 catégories distinctes qui permettent de décrire toute la palette des émotions, soit : l'admiration, l'adoration, l'appréciation esthétique, l'amusement, la colère, l'anxiété, l'émerveillement, le malaise, l'ennui, le calme, la confusion, l'envie, le dégoût, la douleur empathique, l'intérêt étonné intrigué, l'excitation, la peur, l'horreur, l'intérêt, la joie, la nostalgie, le soulagement, la romance, la tristesse, la satisfaction, le désir sexuel et la surprise.

Pour reconnaître une émotion, il est essentiel de capter les sensations corporelles et cela requiert d'un certain niveau d'intelligence appelé intelligence émotionnelle.

3.2.5. L'intelligence émotionnelle

Salovey et Peter (1990) la définissent comme la capacité de comprendre les émotions en soi et chez les autres, et d'utiliser ces émotions comme des guides informationnels pour la pensée et l'action. Goleman (1995) la définit comme *la capacité à comprendre et gérer ses propres émotions*. Dans son ouvrage « L'Intelligence émotionnelle. *Accepter ses émotions pour développer une intelligence nouvelle* », il développe ce concept de compétence émotionnelle qu'il subdivise en compétence personnelle et compétence sociale.

3.2.5.1. La compétence personnelle

Elle définit notre capacité à orienter notre propre personne et détermine comment nous nous comportons. Elle se divise en, trois axes : la conscience de soi, la maîtrise de soi et la motivation.

- **La Conscience de soi.** Elle consiste en la connaissance de ses états internes, ses préférences, ses ressources, ses intuitions. Elle se subdivise en conscience de soi émotionnelle ; auto-évaluation précise ; confiance en soi. *La conscience en soi* consiste en la reconnaissance de ses émotions et ses effets ; *l'auto-évaluation* précise est la connaissance de ses forces et ses limites ; *la confiance en soi* est la possession d'un sens fort de l'estime de soi, de ses valeurs et ses capacités.

- **La Maîtrise de soi** renvoie à la gestion de ses états internes, ses ressources et ses impulsions en vue de les adapter à différentes situations. Elle se subdivise en : contrôle de soi ; fiabilité ; conscience professionnelle ; adaptabilité ; innovation. *Le contrôle de soi* est la gestion de ses émotions et impulsions ; *la fiabilité* est le maintien des normes d'honnêteté et d'intégrité en toutes circonstances ; *la conscience professionnelle* est le fait de s'acquitter de son travail de manière responsable. *L'adaptabilité* consiste à faire preuve de souplesse devant les

changements ; et enfin *l'innovation* est le fait d'être à l'aise avec de nouvelles idées, approches et informations.

- **La motivation** c'est l'ensemble des tendances qui guident ou facilitent la réalisation de nos buts. Il s'agit de : l'exigence de perfection ; l'engagement ; l'initiative ; l'optimisme. *L'exigence de perfection* c'est l'effort pour améliorer ou atteindre un standard d'excellence ; *l'engagement* est le fait de savoir s'aligner sur les objectifs du groupe ou de l'organisation ; *l'initiative* est le fait d'être prêt à saisir des opportunités et enfin, *l'optimisme* est le fait de poursuivre ses objectifs avec ténacité malgré les obstacles et les déconvenues.

3.2.5.2. La compétence sociale

Elle définit notre capacité à orienter les rapports d'autrui. Elle se fonde sur deux axes : l'empathie et les aptitudes sociales.

- **L'empathie.** C'est la capacité de capter les sentiments et les points de vue des autres et éprouver un réel intérêt pour leurs préoccupations. Elle englobe : la compréhension des autres, la passion du service, l'enrichissement des autres, l'exploitation de la diversité et le sens politique. *La compréhension des autres* consiste à capter les sentiments et les points de vue des autres et éprouver un intérêt réel pour leurs préoccupations ; *la passion du service* est le fait d'anticiper, reconnaître, satisfaire les besoins des autres et renforcer leurs capacités ; *l'enrichissement des autres* consiste à sentir les besoins et les carences des autres et stimuler leurs capacités ; *l'exploitation de la diversité* renvoie à concilier des sensibilités différentes pour mieux saisir les opportunités ; *la sensibilisation politique* est la lecture des courants émotionnels d'un groupe et ses relations de pouvoir.

- **Les aptitudes sociales** renvoient aux aptitudes à induire des réponses favorables chez les autres. Elle regroupe : *l'influence* qui s'entend par l'art d'employer des tactiques efficaces pour la persuasion ; *la communication* : transmission des messages clairs et convaincants ; *le sens de la médiation* : négociation et résolution des désaccords ou conflits ; *le leadership* : inspirer et guider les individus et les groupes ; *la gestion des changements* : savoir initier ou gérer les changements ; *la construction des liens* : savoir construire des liens utiles ; le sens de la collaboration : travailler avec les autres vers des objectifs communs ; *la coopération et la capacité de mobiliser une équipe* : création d'une synergie de groupe dans la poursuite d'objectifs collectifs.

3.2.6. Le contrôle des émotions

- Le contrôle social

La société exerce par sa structure même une influence sur les motivations quotidiennes et les comportements émotionnels correspondants, selon trois processus : la différenciation et la reconnaissance des différentes émotions, leur acceptabilité sociale, leur gestion interindividuelle (Gordon, 1990). Un élément fondamental de l'ordre social étant la conformité, deux affects constitutifs de l'"amour propre" sont essentiels : la honte et la fierté, liées à l'approbation ou la désapprobation d'autrui (Scheff 1988). La "conformité" correspondant à l'intériorisation de la façon d'être (l'"*habitus*" de Bourdieu ou l'"*ethos*" de Bateson). Ces façons d'être elles-mêmes étant régies par des codes émotionnels (ou "feeling rules", Hoschschild, 1979). Ainsi un acteur social devra ménager ses expressions émotionnelles c'est-à-dire les accorder aux impressions qu'il désire produire sur ses partenaires, et pour cela s'efforcer de gérer ses affects, l'idéal étant évidemment qu'il y ait une harmonie entre les éprouvés, leur expression et l'impression produite. Les codes émotionnels s'appliquent donc directement sur les expressions et indirectement sur les éprouvés. Ces derniers dépendent de paramètres physiologiques préprogrammés plus ou moins faciles à maîtriser. L'obéissance aux codes émotionnels impliquera donc assez souvent un "travail émotionnel" qui aura pour résultat soit l'acceptation de l'émotion, soit sa modalisation, soit même sa répression pour éviter, ou résoudre, une éventuelle dissonance entre l'éprouvé profond et l'expression de surface supposée lui correspondre. Dans l'interaction sociale, les échanges résulteront donc schématiquement de la combinaison de deux niveaux, l'un formé d'unités verbales, vocales, kinésiques, composants de l'énoncé total rationnel et intentionnel, et l'autre plus occulte et involontaire correspondant au niveau profond des éprouvés et du travail émotionnel auquel ils sont soumis. Bien sûr les codes émotionnels constitutifs de l'*Ethos* seront propres à chaque société. L'*Ethos* étant défini par Bateson (1991) comme "le système des attitudes affectives qui commande la valeur qu'une communauté accorde aux différentes satisfactions et frustrations de la vie" ou encore "le système culturellement normalisé qui organise les instincts et les émotions des individus". La normalisation ou socialisation se fera à travers la transmission des codes émotionnels. Cette transmission sera liée aux valeurs de la société, et passera par des médiations spécifiques dont deux ont un statut officiel dans les sociétés occidentales : la famille et l'école, auxquelles il faut ajouter le rôle croissant des médias.

La société traite et présente en permanence des expériences émotionnelles "pré-digérées" déjà intégrées dans un système conceptuel socialement partagé et culturellement contrôlé. Les spectateurs savent par exemple à l'opéra, comme au match de foot-ball, quand et comment on manifeste ses sentiments, de même les mimiques d'auto-encouragement du joueur de tennis et

les étreintes des joueurs de foot après la réalisation d'un but n'étonnent personne et sont même attendues ; il est possible de quitter discrètement un spectacle ennuyeux, mais il est difficile d'en faire de même lors d'un repas mondain ... Les considérations précédentes sur les "codes émotionnels" qui régissent les règles de l'éprouvé ("*feeling rules*") impliquent l'existence et la mise en service, quand les situations l'exigent, d'un système d'évaluation affective, système de référence latent qui permet d'"affecter" objets, situations et représentations, nous l'appellerons champ sémantique affectif (ou connotatif). De cette façon les membres d'une société-donnée sont informés sur ce qu'il faut faire en cas d'émotion. C'est en quelque sorte une didactique des codes émotionnels. D'autre part ils sont aussi informés sur les circonstances inductrices de ces expériences, ce qui en permet l'anticipation et donc d'une certaine manière sur ce qui apporte une certaine sécurité psychique.

- **Le contrôle individuel**

Chaque individu essaie de contrôler ses propres émotions, mais aussi celles de son ou ses partenaires en gérant à la fois son expression et les impressions que cette expression fait sur autrui de façon à contrôler autant que faire se peut les affects produits sur l'autre. Au cours de l'interaction il y a donc tout un travail de gestion et de régulation émotionnelle constant étroitement mêlé aux autres échanges plus cognitivement orientés (Cosnier, 2015). Ce contrôle se fait sur le plan individuel à partir des mécanismes de défense et de l'Organisation Verbo-Viscéro-Motrice, et sur le plan social par les règles affectives (*feeling rules*) et l'Ethos. Nous allons nous intéresser ici à quelques mécanismes de défense.

Les "*mécanismes de défense*" sont une expression psychanalytique pour désigner des opérations mises en œuvre par le « Moi » pour se protéger contre des expériences affectives incompatibles avec les exigences du « Surmoi » qui risqueraient de provoquer des affects pénibles tels que honte, culpabilité, dégoût, si le fantasme sous-jacent devenait conscient. Ces mécanismes de défense sont donc utilisés pour éviter l'angoisse, elle-même résultant d'un conflit entre un désir et son interdiction. Les mécanismes sont donc sensés défendre le Moi contre l'angoisse et les affects déplaisants.

Feud (1895) et d'autres chercheurs ont énumérer certains de ces mécanismes de défense parmi lesquels nous allons citer quelques-uns.

✓ **La formation réactionnelle** résulte de l'inversion des affects et des représentations. L'exemple suivant a été pris : l'attrance pour le désordre se mue en un souci d'ordre exemplaire, l'agressivité est remplacée par des conduites excessivement affables ou polies etc.

✓ **Le clivage** par lequel les objets d'investissement sont scindés en tout "bon" et tout "mauvais" par un mécanisme de projection du Moi, lui-même clivé en deux attitudes simultanées et contradictoires. Ce clivage permet ainsi à la fois de percevoir la réalité et de faire comme si cette réalité était différente, voire inexistante.

✓ **L'évitement ou la fuite**

✓ **La neutralisation par des rituels conversationnels** : approbations, félicitations.

✓ **L'utilisation de la relation** avec une autre personne comme support social : partager ses sentiments, chercher la sympathie, demander de l'aide.

Lallement (2018), indique un certain nombre d'éléments qui permettent de maîtriser les émotions :

✓ **Le développement de la concentration intérieure.** Il s'agit d'un détachement par rapport à soi-même et notamment à ses pensées. En se libérant de l'identification à ses propres processus mentaux, la conscience peut en apprécier la véritable nature et s'en libérer plus facilement.

✓ **La familiarisation avec ses émotions pour s'en libérer.** Ici, l'individu prend une saine distance par rapport à lui-même et ainsi se familiarise avec ces événements mentaux avec lesquels il parvient petit à petit à atteindre une certaine aisance.

✓ **Apprendre à s'accepter.** En développant sa concentration et en acquérant plus de stabilité, l'individu peut commencer à faire connaissance avec soi-même et apprendre à s'accepter tel qu'il est sans jugement ni vision dualiste et donc de s'aimer ou s'apprécier d'avantage lui-même.

Ces différents éléments constituent quelques-uns des mécanismes employés par les individus pour maîtriser leurs différentes émotions. Cependant, la liste est loin d'être exhaustive.

3.2.7. Evaluation affective des émotions

Elle dépend de la connotation de la situation et de l'évaluation hédonique.

➤ La connotation

Le contrôle des émotions est lié à celui de leurs évaluations : évaluation individuelle, évaluation sociale. Au niveau intrapsychique on peut faire l'hypothèse, étayée sur plusieurs données exposées par ailleurs, qu'il y a un lien réciproque entre affect et représentation : les représentations suscitent des affects, les affects induisent des représentations. On entre ici dans le domaine du fonctionnement cognitif et de l'insertion des affects dans ce fonctionnement. La connotation est l'indexation affective liée à une représentation de chose et à sa représentation

de mot. Elle peut être sociale et conventionnelle, ou individuelle et idiosyncrasique. A titre d'exemple, le nombre 13 dans la société française a une définition lexicale claire, mais une connotation inquiétante qui fait que beaucoup de personnes évitent d'être 13 à table, et que dans certains hôtels ce numéro de chambre n'existe pas.

➤ L'évaluation hédonique

Un premier axe évaluatif est celui de l'appréciation en bon-mauvais/bien-mal/plaisant-déplaisant. C'est ce qui fait qualifier spontanément certaines émotions de "positives" et d'autres "négatives", et que nous appellerons la dimension "hédonique". Ekman et Friesen (1971) décrivent ainsi une "famille" d'émotions positives placées sous l'étiquette de la satisfaction ("*enjoyment*"). On y trouve pêle-mêle : l'amusement, le soulagement, le plaisir sensoriel, le sentiment de réussite, le frisson d'excitation, la satiété, le contentement ... Bref, tout ce qui procure un éprouvé de plaisir. A priori les personnes et situations susceptibles d'induire cet éprouvé seront recherchées et les autres évitées. Ekman et Friesen ont fait la remarque intéressante que les "émotions" de cette famille n'auraient pas de traits distinctifs communs caractéristiques, contrairement aux émotions négatives qui ont des traits distinctifs beaucoup plus marqués. L'évaluation de la satisfaction d'autrui a moins d'importance que celle de sa colère ou de son anxiété. Cependant ainsi que Lazarus le signale dans le cas des interactions sexuelles, l'appréciation de la satisfaction ou non du partenaire ne laisse généralement pas indifférent. Mais cela pose aussi le problème des modalisations culturelles : l'axe hédonique semble souvent être l'axe organisateur dominant du comportement affiché. Il est généralement de bon ton d'afficher les affects positifs et de minimiser les négatifs.

D'une façon générale, tous les modèles explicatifs des émotions comportent une composante évaluative et l'axe hédonique en est un constituant majeur : toute situation, toute personne, objet, événement, représentation sont connotés en termes de plaisant-déplaisant et précisément selon les cas en beau-laid, agréable-désagréable, bon-mauvais ... « Toute pensée s'accompagne d'une composante affective et le plaisir-déplaisir est bien le moteur universel du comportement » (Cabanac, 1994).

3.2.8. Les ratés du contrôle

Il s'agit des affects que chacun cherche à éviter ou à contenir sans y parvenir. Il existe pour cette gestion, des mécanismes de défense ou d'adaptation mais leur faillite ou leur insuffisante efficacité laisse apparaître l'anxiété voire l'angoisse. La trop grande intensité de ces états, ou leur passage à la chronicité réalise une situation de mal-être couramment appelée

stress. En un sens apparemment opposé, certains fonctionnements mentaux ignorent les affects et réalisent une incapacité allo et auto-perceptive dénommée « alexithymie ».

L'angoisse, anxiété, peur, crainte, effroi, appréhension, inquiétude, terreur, panique sont des états qui ont en commun un vécu psychophysiologique désagréable, se distinguant les uns des autres en fonction de leur intensité, de leur durée, et des circonstances de leur apparition.

La peur est une des émotions de base que nous avons déjà rencontrée, elle se caractérise par le fait d'avoir un objet réel précis : la peur est peur de quelque chose, elle a ses raisons d'être objectives. **La crainte et l'appréhension** sont des peurs anticipatoires. A l'opposé, **l'angoisse** est un état de peur sans objet dont l'anxiété et l'inquiétude ne se différencient que par leur moindre intensité. **La panique** est une crise d'angoisse aiguë et intense, **la terreur et l'effroi** sont des peurs extrêmes. Ces émotions se distribuent sur un axe allant d'un pôle objectal (ayant un objet précis) à un pôle anobjectal (sans objet manifeste), avec entre les deux, des situations intermédiaires.

3.2.9. Le modèle transactionnel des émotions

Il permet de donner une autre vision de l'émotion comme étant liée à une activité cognitive et à des schémas comportementaux. La prise de conscience de ces deux aspects (cognitif et comportemental) est valorisante et permet de tendre vers un nouveau bien-être. L'émotion y est envisagée non plus de manière classique (modèle dominant), comme un ennemi à combattre, à refouler, mais comme un facilitateur pour l'adaptation à l'environnement (Oliva, 2008, pp.52-59).

Le modèle transactionnel de l'émotion prend en compte l'interaction entre les appréciations cognitives, la motivation et les émotions. L'émotion est à envisager comme une possibilité d'adaptation de la personne à son environnement. Cette adaptation change en fonction de l'appréciation de la complexité de l'environnement. Dans ce modèle, l'émotion se définit comme une réaction psychobiologique à la signification de ce qui est en jeu et non au stimulus à l'origine de cette réaction.

Pour Smith et Lazarus (1990), l'émotion est constituée de la réponse physiologique, de la tendance à l'action et de l'expérience subjective. La réponse physiologique est un signal non verbal. Elle se décline notamment au travers du muscle facial, postural, ou encore d'une activité neuro hormonale. La tendance à l'action se traduit de différentes manières : attaquer dans la colère, pleurer dans la tristesse, fuir dans l'anxiété, ... La tendance à l'action ne se traduit pas forcément en réponse comportementale. La personne peut, en effet, décider d'une autre option

d'adaptation en fonction de sa personnalité et de facteurs culturels. Cette possibilité illustre la flexibilité du processus émotionnel. L'expérience subjective est la perception par la personne de ce qui se passe sur le plan émotionnel telles la colère (reproche à un autre : « c'est dégoûtant, c'est énervant »), la culpabilité (autoreproche : « ça n'a jamais été mon fort »), la tristesse (perte irrévocable ou impuissance : « j'y arriverai jamais ») et l'anxiété (danger ou menace incertains : « je ne vois pas ce qu'il faut faire »), décelables notamment par le vocabulaire utilisé.

S'agissant de **la réponse comportementale**, ce qui est en jeu ici c'est la manière dont la personne adapte son comportement et agit :

- soit sur le problème : lors d'une difficulté de compréhension, le sujet demande une explication, des exemples à un responsable, à un pair ou à quelqu'un de son environnement proche ;

- soit sur l'émotion : l'individu, qui perçoit l'impossibilité d'un changement de situation, peut aller à la recherche d'un soutien moral à l'extérieur afin de retrouver une sensation de bien-être ; il peut aussi s'appuyer sur ses pairs dans un contexte d'émulation sociale (« s'ils peuvent y arriver, moi aussi ») ; enfin, il peut se mettre en retrait.

Les deux types d'adaptation sont tout aussi importants l'un que l'autre. Il n'est donc pas plus adéquat de changer les choses par l'action que par l'émotion. Si, en théorie, la personne a le choix des stratégies qu'elle va adopter, dans la réalité, la culture dans laquelle elle évolue va formater ses propres choix, que ce soit dans le centre de formation ou dans un autre lieu de socialité.

Le processus d'appréciation. Il s'agit d'analyser les mécanismes du déclenchement des émotions en situation difficile en se référant essentiellement à l'activité d'appréciation dans ses versants primaire et secondaire. L'appréciation primaire : cette situation m'affecte-t-elle personnellement ? L'individu évalue si la situation rencontre ses enjeux personnels. La situation difficile présente-t-elle ou non un intérêt au regard de ses préoccupations et de ses buts personnels ? Entraîne-t-elle un tort ou un bénéfice ? En l'absence de cette composante motivationnelle, la personne ne saura évaluer les interactions avec son environnement comme potentiellement significatives pour son bien-être. Acquérir une identité sociale plus positive et par là-même rehausser sa valeur à ses propres yeux et à ceux des autres, est un facteur motivationnel qui peut aider à maintenir son engagement.

L'appréciation secondaire : suis-je capable de faire face à la situation ? Au travers de cette deuxième appréciation, la personne évalue ses capacités à faire face à la situation. Cette évaluation est guidée par la perception de la responsabilité de ce qui arrive. Ainsi l'individu va désigner comme responsable de la situation :

- soit lui-même (difficultés personnelles, sentiment d’inefficacité personnelle, ...) ;
- soit le groupe (groupe bruyant, ...) ;
- soit le système.

De là va dépendre la perception qu’il aura de la possibilité d’un changement pour retrouver un bien-être (demander de l’aide, du réconfort). Le sujet peut envisager d’agir sur lui-même, c’est-à-dire sur son émotion en se parlant à soi ou en faisant appel à autrui afin d’être réconforté. Le processus d’appréciation n’est pas forcément un processus conscient, délibéré, accessible verbalement. Il peut être soit automatique, sur base d’expériences passées, soit un processus conscient au travers duquel la personne est à même d’estimer plus activement l’importance de s’adapter pour dépasser la difficulté. Résoudre une difficulté, prendre conscience de ses ressources permet d’en ‘déposer’ le résultat dans sa mémoire. Ainsi le souvenir des décisions d’action prises a toutes les chances d’être réactivées lors de l’arrivée d’un nouveau problème.

Le modèle transactionnel de l’émotion construit par Smith et Lazarus (1990), envisage l’émotion en tant que phénomène régulateur et met en évidence le pouvoir que la personne a sur elle-même, sur son présent et futur, sa créativité, sa capacité de changement... L’adaptation peut dès lors être définie comme une activité créative du sujet pour retrouver une sensation de bien-être. Il ne s’agit donc ni d’apprendre à gérer le stress ni de favoriser l’émergence d’émotions positives. En effet, comme le propose ce modèle, l’émotion joue un rôle mobilisateur positif, et ce même en cas de valence négative puisqu’elle permet à la personne, en interaction avec les variables motivationnelles et cognitives, de répondre aux contraintes de son environnement

3.3.Modèle bifactoriel et prise de risque

Lorsqu’un agent se retrouve face à une situation dangereuse (à risque), il commence par l’évaluer. Il perçoit la menace et procède à une évaluation de ses capacités à y faire face. Le fait de percevoir un danger devrait déclencher de la peur, de l’anxiété et par conséquent entraîner un comportement d’évitement renvoyant soit à la fuite ou à défaut au respect des mesures de protection élaborées. Cependant, il va parvenir à maîtriser cette émotion négative (peur/anxiété), ce qui va l’amener à réévaluer positivement la situation en la minimisant et à surévaluer ses ressources personnelles ; par conséquent il pourra adopter un comportement dangereux. D’autre part, l’environnement joue un rôle non négligeable car, il procure à l’agent une certaine assurance, une motivation à dominer sa peur et à affronter le danger ; cette assurance et cette motivation sont subjectives d’où la dénomination de soutien social perçu.

Il a été question dans ce chapitre de poser les bases scientifiques de cette étude en l'ancrant à travers des théories dans le domaine de la psychologie. La prise de risque ayant fait l'objet de nombreux travaux a souvent été expliquée par les théories : du comportement planifié (Ajzen, 1991), de l'action raisonnée (Fishbein et Ajzen, 1975), le modèle de croyance en la santé (Rosenstock, 1966), la motivation à la protection (Rogers, 1957), etc. Le modèle transactionnel de Lazarus et Folkman (1984) et le vaste champ des émotions ont servi de base explicative du comportement de prise de risque dans la présente étude. En effet, la prise de risque pourrait être causée par une réévaluation positive de la situation dangereuse et une surestimation de ses compétences consécutives à une maîtrise des émotions négatives.

CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE

L'objectif du présent chapitre est de décrire de façon détaillée comment a été menée notre recherche ; ceci dans l'optique de permettre de comprendre comment est-ce que l'on a fait pour aboutir aux résultats obtenus. Pour cela, nous allons tout d'abord présenter le site dans lequel la recherche a été menée et justifier ce choix ; ensuite nous allons dire de quel type d'étude il s'agit. Plus loin, nous allons décrire notre population d'étude, expliquer son choix et présenter comment s'est opéré l'extraction des sujets en son sein. Viendra ensuite la présentation, description, vérification et administration des instruments de collecte choisis et les outils permettant de les analyser.

4. Description des étapes

4.1.Site de l'étude

L'électricité au Cameroun est gérée par un certain nombre d'entreprises dont l'une des principales, sinon la principale est ENEO. Elle s'occupe de la production, de la distribution et de la commercialisation de l'électricité. La Société Nationale du Transport d'Électricité (SONATREL) instituée par la loi N°2011/022 du 14 décembre 2011 et par décret N°2015/454 est responsable du transport de l'électricité. Elle assure l'exploitation, la maintenance du développement des réseaux publics de transport de l'électricité au Cameroun.

D'autre part, l'Agence de Régulation du Secteur de l'Électricité (ARSEL) institué par la loi N098/022 du 24/12/1998 et modifié par la loi du 14/12/2011, assure la régulation, le contrôle et le suivi des activités des exploitants et des opérateurs du secteur de l'électricité dans le cadre de la politique définie par le gouvernement.

Notre étude a été menée auprès d'ENEO (et ses entreprises partenaires) en tant que structure fédératrice de l'électricité au Cameroun parce que nous nous intéressons aux ouvriers travaillant dans le cadre de la production et la distribution d'électricité au Cameroun. Présentation générale d'ENEO.

Energy of Cameroon (ENEO) est la société en charge d'électrification au Cameroun. Il s'agit d'une société d'économie mixte de type anonyme (S.A) dont le siège social se trouve à Douala. Son slogan est « The Energy of Cameroon » et ses principales activités sont la production, le transport et la distribution de l'énergie.

4.1.1. Historique de la structure.

La distribution de l'énergie électrique est assurée au Cameroun dès 1929 par diverses compagnies coloniales à partir de petits aménagements hydroélectriques. En 1948, naît Energie

Électricité du Cameroun (ENELCAM), en charge de la mise en place de l'aménagement hydroélectrique d'Edéa. Mission principale : Alimenter les usines d'ALUCAM. En 1962, est fondée au Cameroun Occidental Cameroon Electricity Corporation (POWERCAM). En 1963, arrive Électricité du Cameroun (EDC) société d'économie mixte en charge du service public de l'électricité au Cameroun Oriental.

La Société Nationale d'électrification du Cameroun (SONEL) est le résultat de la fusion en 1974 d'Énergie Électrique du Cameroun (ENELCAM) et Électricité du Cameroun (EDC).

Afin d'améliorer la qualité des services fournis, l'efficacité dans la production, le transport et la distribution d'électricité et de fournir l'électricité à des prix compétitifs, le gouvernement camerounais se fixe de nouveaux objectifs. Ainsi, le 17 juillet 2001 la SONEL est privatisée au bénéfice d'AES-Siroco limite, une filiale de AES-corporation qui contrôlera 56% du capital de l'entreprise. L'entreprise SONEL est rebaptisée AES-SONEL, société anonyme au capital de 43 903 690 000 FCFA.

Le capital social se répartit désormais de la manière suivante : 56% pour les investisseurs privés dont 51% pour AES-Corporation, 5% pour le personnel d'AES-SONEL et 44% pour l'État camerounais.

Le 23 mai 2014, les actions d'AES sont vendues à la société britannique Actis et l'entreprise devient Actis-SONEL, puis ENEO. Sa principale mission est d'assurer la production, la distribution et la commercialisation de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire camerounais.

4.1.2. Fonctionnement d'ENEO

➤ Son rôle

ENEO en tant qu'agence en charge de l'électricité au Cameroun a pour mission la production la distribution et le transport de l'énergie électrique.

▪ La production

La production de l'énergie électrique se fait dans les centrales électriques qui transforment les différentes sources d'énergie naturelle en énergie électrique afin d'alimenter en électricité les consommateurs, particuliers ou industriels relativement lointains.

Au Cameroun, le parc de production hydraulique se décompose comme suit :

03 centrales hydroélectriques à savoir : Songloulou d'une capacité de 384MW, bassin de modulation journalière ; Edéa d'une capacité de 276 MW et Lagdo d'une capacité de 72 MW.

03 barrages – réservoirs pour la régulation du fleuve Sanaga : Bamendjim, Mbakaou, Mapé pour un total de 7,2 Gm³.

03 centrales thermiques diesel connectées au réseau : Oyomabang, Logbaba II, Limbé.

26 centrales isolées : la centrale d'Ambam, de Poli, de Bamendjim, de Bengbis, de Bertoua, de Bétaré Oya, de Campo, de Djoum, de Banyo, de Tibati, de Ngaoundal, de Touboro, de Garoua Boulai, de Lomié, de Mapé, de Meyomessala, de Mouanko, de Mouloundou, de Mundemba, de Nkondjock, d'Olamze, de Yokadouma, de Yoko, de Kousséri, de Tignere et de Mbakaou, pour un total de 43 016. La fonction de ces centrales isolées est d'éviter les chevauchements aux niveaux des équipements.

▪ **La distribution**

Le réseau de distribution permet d'acheminer l'énergie du transformateur HTB/HTA jusqu'au client final. Il permet de transporter l'énergie électrique à l'échelle locale, des centres de distribution vers le client final : les petites et moyennes entreprises, les villes, les grandes surfaces, les commerces, les artisans, les particuliers, etc. Le réseau de distribution d'ENEO est reparti en neuf (09) régions électriques à savoir : Douala, Littoral et Sud-Ouest, Ouest et Nord-Ouest, Centre, Sud, Yaoundé, Sanaga Océan, Nord et enfin Est.

➤ **Gestion des agents de terrain d'ENEO**

Un **agent de terrain** est un individu effectuant une opération dans un espace aménagé en vue de certaines activités. Ce dernier entre en contact direct avec la réalité. Un agent de terrain effectue des opérations concrètes pour le compte d'une autre personne ou d'une entreprise.

Il est question dans le cas d'espèce des individus qui effectuent des opérations pour le compte d'ENEO. Cette structure comporte deux catégories d'agents de terrain à savoir : les agents ENEO et les sous-traitants.

❖ **Les agents ENEO**

Un agent ENEO, est un individu reconnu par cette structure comme employé, agent et traité comme tel. Il est salarié et par conséquent, bénéficie de tous les avantages liés à son travail à savoir : assurance maladie, les heures supplémentaires, les primes, etc. Le Système de Gestion de la Sécurité (SGS) AES-SONEL (2011) définit un employé SONEL comme étant toute personne travaillant directement pour une filiale d'AES.

Les agents de terrain ENEO assurent les fonctions de : chargé de travaux, chargé d'exploitation, chargé de consignment. Ils se chargent également de la maintenance des lignes électriques. Les agents de terrain ENEO travaillent dans les secteurs suivants : réseau,

production, distribution, construction, commercialisation. Ces derniers arborent des tenues portant l’insigne de la société.

❖ Les sous-traitants

La sous-traitance (STT) a pour vocation de permettre à ce que la gestion des activités d’ENEO soit efficiente, en ce sens qu’elle est le trait d’union entre ENEO et les populations. Ses principaux objectifs sont :

- L’amélioration de la qualité de la prestation de services aux citoyens par le recours aux avantages offerts par la gestion privée ;
- La réduction des délais de réalisation en confinant à un seul partenaire privé l’ensemble des étapes d’un projet (conception, réalisation, exploitation), contrairement au mode conventionnel de prestation de services publics ;
- Une meilleure gestion des risques en les transférant au partenaire le plus apte à les assurer.

Un sous-traitant est toute personne qui dans le cadre d’activités d’une filiale exécute ou gère des travaux de construction. Les sous-traitants ENEO sont des prestataires de service qui vendent leurs services à ENEO. Contrairement aux agents ENEO, ils sont payés à la tâche.

Les sous-traitances sont rendues nécessaires par l’insuffisance des moyens de la structure qui ne peut recruter un grand nombre d’employés à plein temps. Il est également à noter que toutes les grandes entreprises traitent avec les sous-traitances pour limiter les dépenses. Elles sont sollicitées parce que les services d’ENEO coûtent cher. Les sous-traitances assurent les fournitures de matériel, de bureau, les équipements, les voitures, les poteaux, etc.

Les sous-traitants ENEO sont présents dans les secteurs suivants : réseau, construction, distribution, production. Ils assurent le remplacement des lignes électriques, la construction de centrales, la production d’énergie, la relève des compteurs, la distribution des factures, etc. La tenue de travail de chaque agent sous-traitant porte le nom de sa société d’appartenance.

Nous avons choisi de travailler sur ENEO pour deux raisons : d’une part le site nous a été accessible et d’autre part, bien que n’étant pas le site enregistrant le plus grand nombre d’accidents au Cameroun (Annuaire statistique de la CNPS, 2013), c’est un secteur renfermant d’énormes risques (électrocution, électrisation, chutes, brûlures, etc.).

4.2.Type d’étude

Notre étude est transversale descriptive corrélationnelle. Elle vise à établir une corrélation entre l’évaluation transactionnelle du danger, les ressources émotionnelles et la prise de risque ; et par ailleurs de décrire les différentes associations entre ces variables. En d’autres termes il s’agit dans la présente étude d’établir le lien entre l’évaluation transactionnelle du danger, les

ressources émotionnelles et la prise de risque, tout en décrivant comment est-ce que les émotions influencent le jugement que l'individu fait de la situation et l'amènent à prendre des risques.

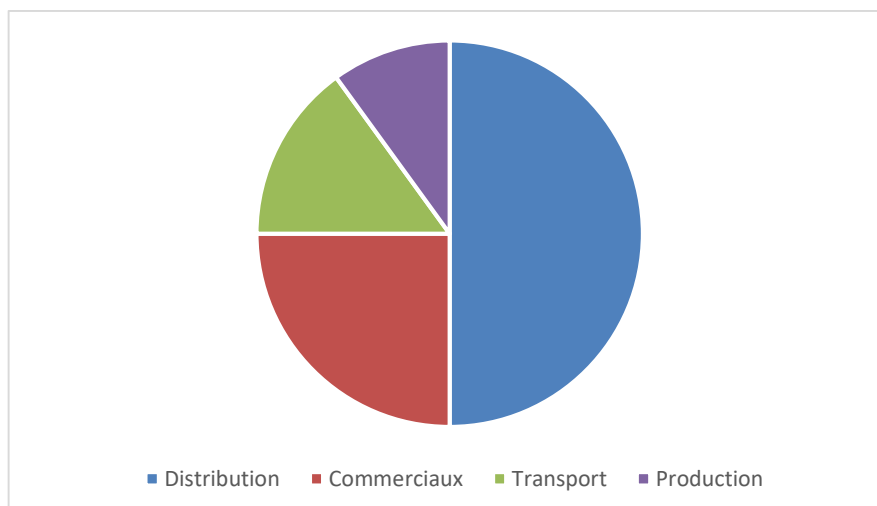
4.3. Population d'étude

Nous avons choisi de nous intéresser aux agents de terrain du fait qu'ils soient quotidiennement exposés à de nombreux risques. Ils sont de trois types en fonction de l'activité menée. On distingue :

- **Les agents de production.** Ces derniers travaillent dans les centrales thermiques, ils sont chargés de la production de l'énergie, de la fabrication des installations techniques.
- **Les agents de distribution.** Ils se chargent de la maintenance et de l'entretien du réseau électrique, du dépannage des lignes HTA/HTB, de l'entretien et la maintenance des postes de transformation ;
- **Les commerciaux,** responsables de la commercialisation de l'énergie électrique (coupure/remise, installation de compteurs, relèves, distribution de factures, etc.).

Parmi ces agents, nous avons choisi de travailler sur les agents de distribution parce qu'ils sont les plus affectés par les accidents du travail. Aussi, en comparaison aux commerciaux, leurs travaux présentent de nombreux risques et les agents de production sont moins accessibles.

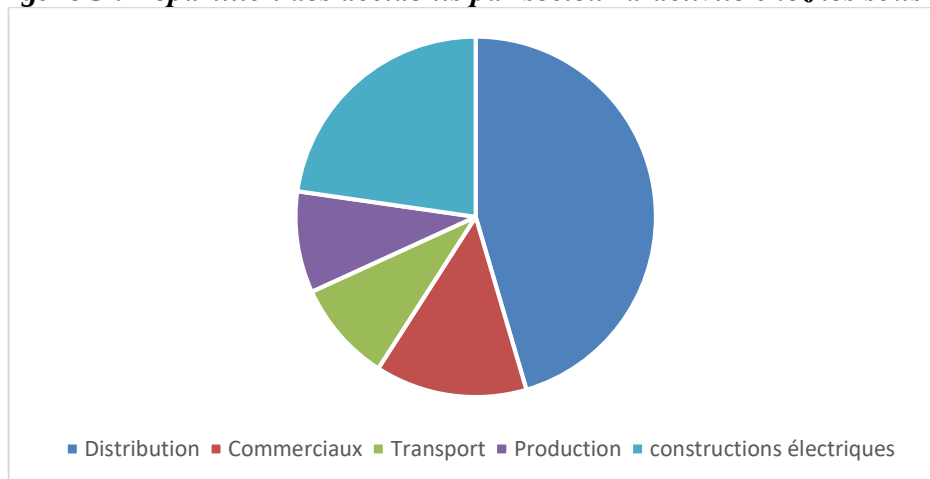
Figure 2 : Répartition des accidents par secteur d'activité chez les agents AES-Sonel



Source: AES-Sonel people safety performance (2010)

Chez les agents SONEL, 50% de victimes d'accidents sont les agents de distribution, 25% sont les agents commerciaux, 15% sont les agents de transport et 10% sont les agents de production. Ce qui fait que 75% des accidents sont enregistrés chez les agents du réseau.

Figure 5 : Répartition des accidents par secteur d'activité chez les sous-traitants



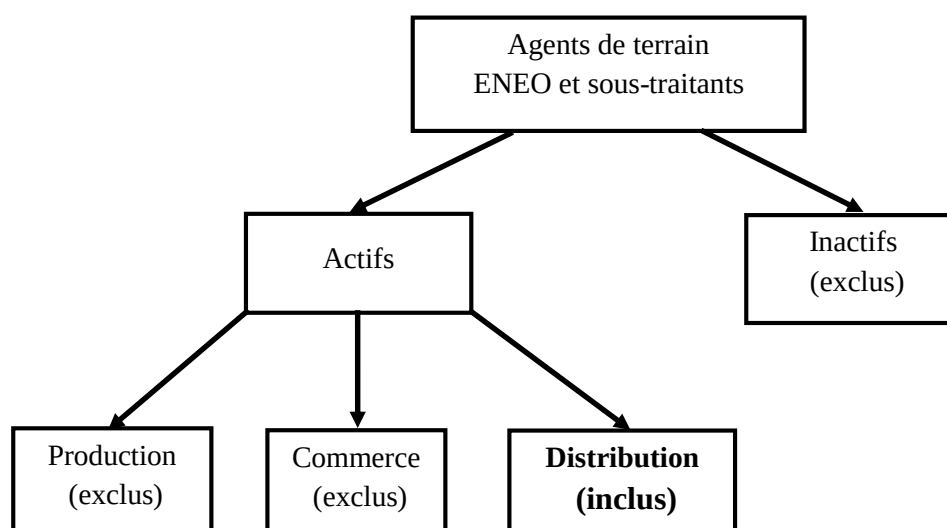
Source: AES-Sonel contractor's safety performance (2010)

Pour ce qui est des sous-traitants : 50% d'accident concernent les agents de distribution, 25% les agents en charge des constructions électriques, 15% concernent les agents commerciaux, 10% les agents de transport et 10% les agents de production.

Pour résumer :

- **Population totale** : Agents de terrain (ENEO et STT) ;
- **Population cible** : agents de terrain actifs ;
- **Population d'étude** : agents de distribution.
- **Critères d'inclusion** : agents ENEO et sous-traitants intervenant sur le réseau de distribution et acceptant volontairement de participer à l'étude.
- **Critères d'exclusion** : les agents inactifs, les agents de production et de commerce.

Figure 6 : Procédure d'inclusion et d'exclusion



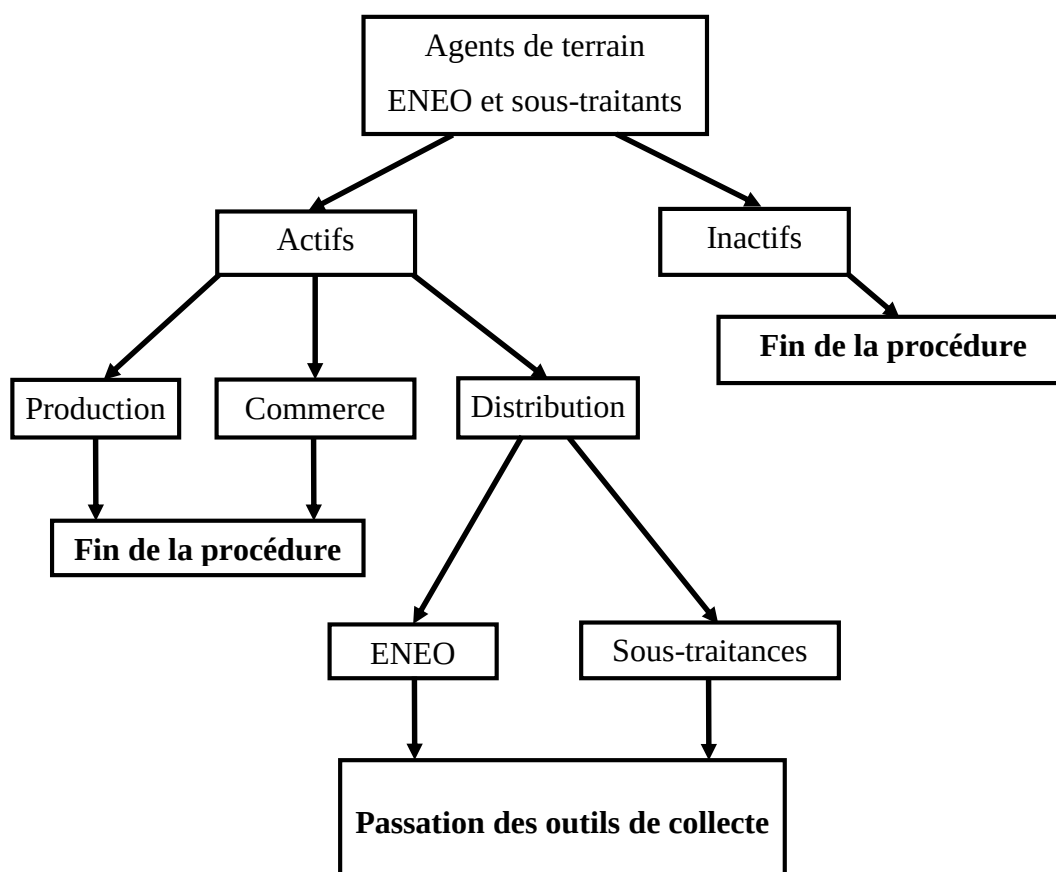
4.3.1. Technique d'échantillonnage

Nous allons utiliser une technique d'échantillonnage probabiliste. Dans ces techniques d'échantillonnage, il est question de la sélection d'un échantillon à partir d'une population ; ce choix repose sur le principe de randomisation (sélection au hasard ou aléatoire). Ses inconvénients sont qu'il est complexe, prend du temps et est coûteux. Ses avantages sont qu'il permet de produire des estimations fiables et faire des inférences au niveau de la population.

Parmi les multiples techniques d'échantillonnage qui existent, nous avons choisi **l'échantillonnage aléatoire simple stratifié**. Il est aléatoire parce qu'après avoir formé les différentes strates la sélection à l'intérieur de chaque strate se fait de façon aléatoire.

Notre étude porte sur tous les agents de terrain (ENEO et STT) et l'échantillonnage se fera suivant le schéma ci-après :

Figure 7 : Organigramme de la procédure d'échantillonnage



La répartition administrative d'ENEO la divise en 9 régions dont :

- 02 régions urbaines : DRY (Yaoundé) et DRD (Douala) ;
- 03 régions semi-urbaines : DRSOM (Sud-Ouest/Moungo), DRONO (Ouest/ Nord-

Ouest), DRNEA (Nord/ Extreme-Nord/ Adamaoua).

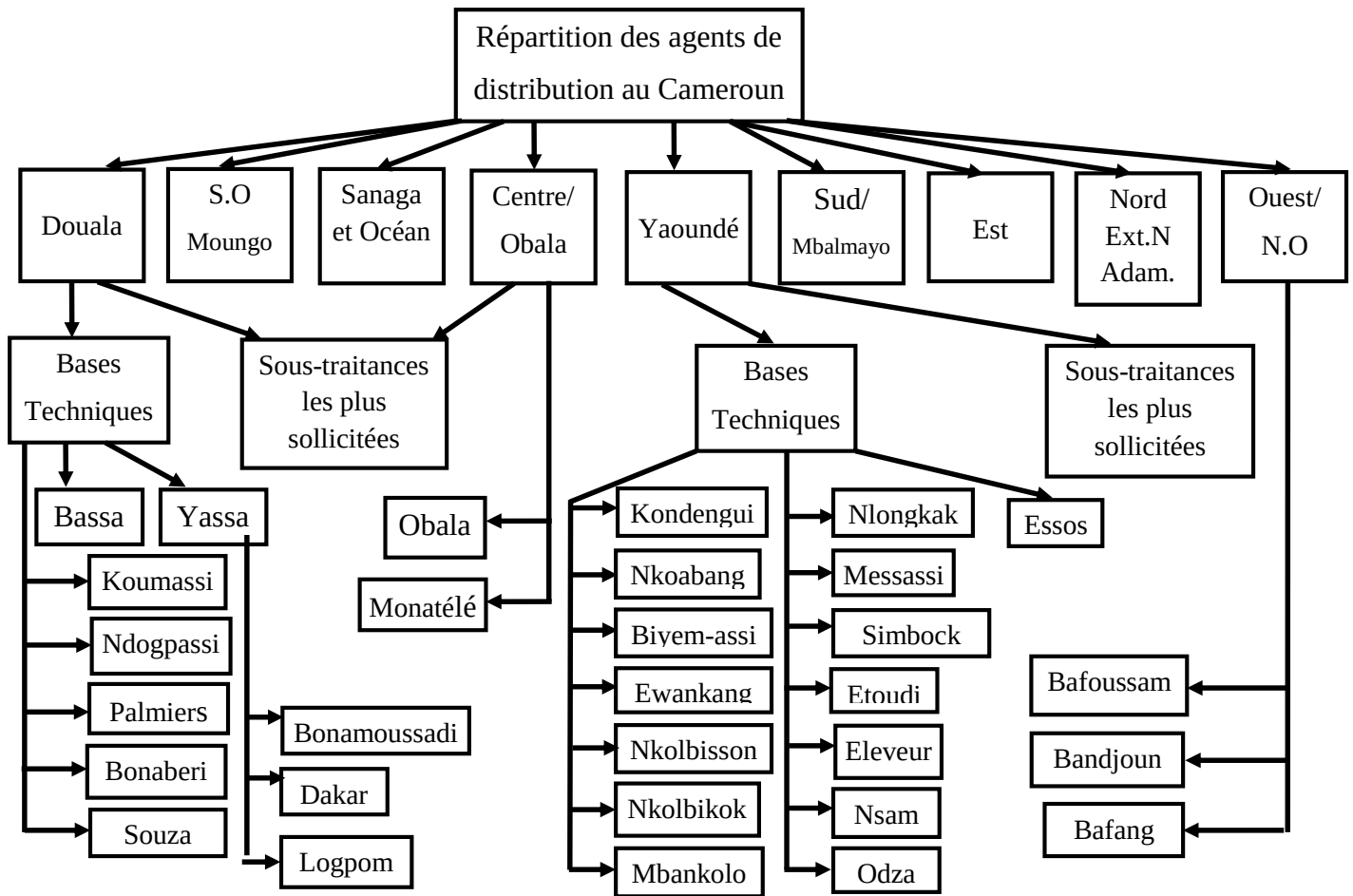
- 04 régions rurales : DRC (Centre/Obala), DRSANO (Sanaga/ Océan), DRE (Est),; DRSM (Sud/Mbalmayo).

Ces différentes régions constituent nos strates. Parmi elles, nous en avons choisi quatre entre autres : les deux régions urbaines parce qu'elles contiennent les plus grandes interventions électriques et renferment plus de la moitié des agents de distribution (HSE, Eneo). Par ailleurs, nous avons choisi une région semi-urbaine et une région rurale pour avoir une représentativité de toutes les catégories. Ces strates ont été divisées en deux principales sous strates : les bases techniques et les sous-traitances les plus sollicitées pour les travaux de l'entreprise. Notons également que bon nombre des entreprises sous-traitantes se situent dans les régions urbaines et se déplacent pour les régions urbaines et semi-urbaines lorsqu'elles sont sollicitées. Les différentes sous strates ont permis d'extraire 50 sous- grappes au sein desquelles les individus ont été sélectionnés de façon aléatoire.

De manière détaillée, nous nous sommes rendus dans 30 bases techniques sur les 74 que renferme ENEO au plan national. Nous avons également été dans 20 entreprises sous-traitantes. Dans chaque base technique (surtout les principales), nous avons eu accès à bon nombre d'agents sous-traitants.

Figure 8 : Description de l'échantillonnage stratifié aléatoire simple

Description de la technique d'échantillonnage stratifiée aléatoire



4.3.2. Calcul de la taille de l'échantillon

$$n = \frac{N}{(1 + Ne^2)}$$

n : Taille de l'échantillon

N: taille de la population

e: marge d'erreur 5% soit 0,05

Tableau 8 : Effectif général agents de terrain ENEO et STT au 31/12/2019

POPULATION		STATISTIQUE
Agents de terrain		8083
Agents inactifs		2441
Agents actifs	Production	467
	Commerce	944
	Distribution	2300

Source: HSE / DRH ENEO

$$\begin{aligned}
 \text{A.N. } N &= \frac{2300}{1+2300 \times 0.0025} \\
 &= \frac{2300}{6.75}
 \end{aligned}$$

$$N = 340.74 \simeq 341$$

La taille minimale de notre échantillon est donc de **341 sujets**. Elle représente environ 14.82, soit 15% de la population d'étude. Nous avons travaillé sur un échantillon de 345 sujets.

4.4. Rappel d'hypothèses

Le thème de cette étude étant : « *Évaluation transactionnelle du danger, ressources émotionnelles et prise de risque en situation de travail : cas des agents de terrain du secteur électrique au Cameroun* », elle comporte trois variables : une variable indépendante qui est l'évaluation transactionnelle du danger, une variable intermédiaire qui sont les ressources émotionnelles et une variable dépendante qui est la prise de risque.

VI : Évaluation transactionnelle du danger

VIn : Ressources émotionnelles

VD : Prise de risque

La variable indépendante a été opérationnalisée sur la base du modèle transactionnel de Lazarus et Folkman (1984) qui est un modèle de faire face au stress. Selon ce modèle, lorsqu'un individu est face à une situation stressante il procède d'abord à une évaluation primaire qui consiste pour lui en l'interprétation de la situation qui peut paraître soit comme une menace, un danger ou encore comme une opportunité, un défi, cette phase a été dénommée **stress perçu**. L'interprétation dépend des expériences passées de l'individu, ses réalisations, ses croyances,

ses motivations et ses objectifs. En ce qui concerne notre étude, le stress correspond à une situation de travail présentant de nombreux risques. À cette phase l'agent de terrain peut soit sur évaluer la situation et la percevoir comme un danger, une menace ou alors la sous-évaluer et la percevoir comme un défi, une opportunité. C'est cette sous-évaluation qui constitue notre première variable indépendante que nous avons dénommé **sous-évaluation du danger (SED)**.

Dans un second temps, l'individu procède à une évaluation secondaire au cours de laquelle il fait une estimation des ressources dont il dispose pour faire face ou pas à la situation stressante. Les auteurs ont dénommé cette deuxième étape évaluation secondaire ou contrôle perçu ; d'où notre deuxième variable indépendante appelée **contrôle perçu (CP)**.

Après les phases d'évaluation, l'individu entre dans la phase d'ajustement encore appelée coping. C'est à ce stade qu'il déploie les moyens pour faire face à la situation. Il peut réduire les exigences de la situation ou alors augmenter ses propres ressources pour y faire face (coping centré sur le problème) ; il peut également gérer ou détruire la détresse émotionnelle engendrée par le stressor (coping centré sur les émotions) et dans un troisième temps il peut faire face à la situation stressante en recherchant du **soutien social perçu (SSP)**.

La variable intermédiaire (**VIn**) de cette étude est dénommée **maîtrise des émotions négatives**. Lorsqu'un agent de terrain est face à une situation de travail qu'il a déjà évaluée comme étant dangereuse, quels sont les mécanismes qui lui permettent d'affronter cette situation ? Les néo behavioristes ont introduit une nouvelle variable intermédiaire au paradigme S-R qu'est la personnalité. La réaction de tout individu à un stimulus est désormais fonction de sa personnalité. Ainsi, face à une situation dangereuse, d'aucun prendront le risque et d'autres pas en fonction de leur personnalité, ce comportement dans le cas d'espèce serait consécutif à des régulations émotionnelles effectuées par les agents. Le vocable maîtrise des émotions négatives est également issu du modèle transactionnel de Lazarus et Folkman (1983) et renvoie aux régulations émotionnelles déployées par l'individu pour affronter la situation dangereuse. Ces régulations lui permettent de réévaluer, conceptualiser à nouveau, restructurer le danger, etc. Cette régulation se fait de façon positive dans le cas d'espèce. Il est question ici du rôle que jouent les émotions dans la reconstruction et la perception de la situation dangereuse qui débouche sur la prise de risque.

La variable dépendante (**VD**) de cette étude est **la prise de risque**. Elle fait référence au non-respect des mesures de sécurité.

L'hypothèse générale suivante a été formulée :

« L'évaluation transactionnelle du danger mobilise des ressources émotionnelles chez les agents de terrain, déterminant ainsi la prise de risque en situation de travail ».

L'opérationnalisation des variables nous a permis de formuler les hypothèses de recherche suivantes :

- La sous-évaluation du danger associée à la maîtrise des émotions négatives sont à l'origine de la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun
- Le contrôle perçu de la situation associé à la maîtrise des émotions négatives favorise la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun
- Le soutien social perçu associé à la maîtrise des émotions négatives conduit les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun à prendre des risques en situation de travail.

Cette opérationnalisation a permis l'élaboration du tableau synoptique (**Tableau 9**) qui a également aidé à la formulation des items du questionnaire et du guide d'entretien.

Tableau 9

Tableau synoptique des hypothèses, variables, indicateurs, modalités, items

Hypothèse générale	Hypothèses de recherche	Variables indépendante et intermédiaire	Indicateurs	Items	Modalités
<i>L'évaluation transactionnelle du danger mobilise des ressources émotionnelles chez les agents de terrain, déterminant ainsi la prise de risque en situation de travail.</i>	HR₁ : La sous-évaluation du danger associée à la maîtrise des émotions négatives sont à l'origine de la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun ;	VI₁ : Sous-évaluation du danger (SED)	▪ Conscience du risque ▪ Invulnérabilité rapport au risque ▪ Sous-estimation de la menace ▪ Minimalisation de l'accident	SED1– SED4	▪ Totalement en désaccord
			▪ Contrôle de soi ▪ Contrôle des impulsions ▪ Confiance en soi ▪ Expériences vicariantes ▪ Motivation ▪ Pensée positive ▪ Estime sociale ▪ Conscience professionnelle ▪ Compréhension des autres ▪ Coopération	MEN1– MEN11	▪ Plutôt en accord ▪ En désaccord ▪ En accord ▪ Plutôt en accord ▪ Totalement en accord

			▪ Normes		
	HR₂ : Le contrôle perçu de la situation associé à la maîtrise des émotions négatives favorise la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun.	VI₂ : Contrôle perçu (CP)	▪ Estime de soi ▪ Aptitudes ▪ Qualification ▪ Comportement au travail ▪ Collaboration ▪ Fatalisme	CP1 – CP6	▪ Totalement en désaccord ▪ Plutôt en accord ▪ En désaccord
		VI_n : Maîtrise des émotions négatives (MEN)	▪ Contrôle de soi ▪ Contrôle des impulsions ▪ Confiance en soi ▪ Expériences vicariantes ▪ Motivation ▪ Pensée positive ▪ Estime sociale ▪ Conscience professionnelle ▪ Compréhension des autres ▪ Coopération ▪ Normes	MEN1-MEN11	▪ En accord ▪ Plutôt en accord ▪ Totalement en accord

	HR₃ : Le soutien social perçu associé à la maîtrise des émotions négatives conduit les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun à prendre des risques en situation de travail.	VI₃ : Soutien social perçu (SSP)	▪ Influence sociale ▪ Formation des impressions ▪ Soutien émotionnel ▪ Altruisme ▪ Estime hiérarchique	SSP1-SSP5	▪ Totalement en désaccord
		VI_n : Maîtrise des émotions négatives	▪ Contrôle de soi ▪ Contrôle des impulsions ▪ Confiance en soi ▪ Expériences vicariantes ▪ Motivation ▪ Pensée positive ▪ Estime sociale ▪ Conscience professionnelle ▪ Compréhension des autres ▪ Coopération ▪ Normes	MEN1-MEN11	▪ Plutôt en accord ▪ En désaccord ▪ En accord ▪ Plutôt en accord ▪ Totalement en accord

Variable Dépendante : Prise de risque	Mesure du respect des consignes de sécurité (MRCS)	- Procédure de consignation - Analyse des risques liés à la tâche - Procédure d'autorisation de travail - Outils de travail - Sondage des poteaux - Contrôle des EPI - Port des EPI - Excès de vitesse - Gestion des mesures de sécurité - Importance des mesures de sécurité - Recensement de l'équipe - Formations - Messages de sensibilisation - Réunions de sécurité - Responsabilité - Autorisation de conduite - Conduite des véhicules de travail	MRCS1-MRCS17	- Pas du tout - Plus ou moins - Tout à fait

4.5. Instruments de collecte des données

4.5.1. Élaboration des instruments de collecte des données

Nous avons à faire ici à une étude mixte c'est-à-dire à la fois quantitative et qualitative. Dans le cas d'espèce il s'agit d'un processus simultané dans lequel le chercheur rapproche les données qualitatives et quantitatives pour fournir une analyse complète de la question de recherche. Les deux formes sont recueillies en même temps et ensuite intégrées dans l'interprétation des résultats globaux (Aldebert et Rouzies, 2014).

La méthode quantitative défend une recherche objective, déductive, causale exempte de biais et généralisable. Elle permet dans cette étude d'avoir une certaine proportion de la population relativement à certaines informations.

La méthode qualitative accorde plus d'importance au contexte de l'étude, aux descriptions prenant en compte l'interprétation des acteurs et à la construction d'actions et de connaissances collectives (Aldebert et Rouzies, p.44). Elle est un moyen ici d'obtenir les causes profondes du comportement de prise de risque chez les agents de terrain du secteur électrique. Ces deux méthodes sont représentées dans les deux principaux instruments de collecte utilisés dans cette étude : le questionnaire métrique standardisé et le guide d'entretien.

S'agissant du questionnaire, la standardisation ici renvoie au respect de certaines règles ou conditions au long de la procédure d'évaluation ; la passation et la cotation doivent être les mêmes pour tous les participants. L'objectif de la standardisation de l'évaluation est de permettre la comparabilité des résultats et de s'assurer que les différences observées relèvent des caractéristiques de la personne et non pas des différences dans la passation ou de la subjectivité de l'évaluateur (Chartier, 2018). Il est métrique parce que les questions ont à la fois un ordre et une distance entre les modalités de la réponse. Les questions sont posées de manière successive concernant dans un premier temps l'évaluation transactionnelle associée à la maîtrise des émotions négatives et dans un second temps la prise de risque. Les modalités de réponse de la variable indépendante sont calquées sur l'échelle de Likert avec six (6) modalités allant de « Totalement en désaccord » à « Totalement en accord ». Celles de la variable dépendante sont issues de la même échelle à trois (3) modalités allant de « Pas du tout » à « Tout à fait ».

De manière brève, le questionnaire dans notre recherche a pour but de s'assurer de la congruence entre les aspects théoriques et les stratégies opératoires notamment le recueil des

données empiriques. C'est ce que Wacheux (1996), appelle l'appréhension des faits en relation avec la problématique, les outils adoptés pour l'observation et la collecte des informations.

Par ailleurs, le guide d'entretien qui a pour but de comprendre les motivations des agents de terrain du secteur électrique à prendre des risques. Elle complète le questionnaire en ce sens qu'elle recherche des informations précises, le ressenti profond questionnaire ne permet pas d'avoir. La combinaison des deux méthodes est primordiale dans cette étude. Il s'agit d'une étude de cas ayant une visée de généralisation.

4.5.2. Élaboration des outils de collecte

➤ Élaboration du questionnaire

Notre questionnaire débute par une note introductive qui situe les agents dans le contexte. Elle est la suivante : « *Nous effectuons actuellement une recherche académique pour savoir comment vous parvenez à faire face aux risques auxquels vous êtes confrontés au quotidien. Nous vous assurons de la confidentialité et l'anonymat de vos réponses. Vous voudrez donc cocher dans la case correspondant à votre opinion.* »

Cette note introductive est suivie d'une identification des participants dans le but de prélever certaines informations utiles pour l'étude dont le sexe majoritaire, la moyenne d'âge, le niveau de formation, la fonction et l'ancienneté dans la profession (Q₁- Q₅)

Le questionnaire comporte des échelles à 6 modalités (allant de *totalelement en désaccord* à *totalelement en accord*) du type Likert mesurant la sous-évaluation du danger, le contrôle perçu, la motivation sociale perçue et les échelles en 3 points (allant de *pas du tout* à *tout à fait*) mesurant le niveau de respect des consignes de sécurité.

Les questions sont posées de manière successive concernant dans un premier temps l'évaluation transactionnelle du danger (sous-évaluation du danger, contrôle perçu, soutien social perçu) associée à la maîtrise des émotions négatives mesurée à sa suite et dans un second temps la prise de risque à travers la mesure du niveau de respect des consignes de sécurité.

▪ Mesure de la sous-évaluation du danger

La sous-évaluation du danger a été testée sur la base de *l'Adolescents Invulnerability Scale* (AIS) de Duggan et al. (2000) révisé par Lapsley et Duggan (2005) traduite et validée en français par Potard (2015) en questionnaire du sentiment d'invulnérabilité à l'adolescence (AIS-Fr). Les qualités psychométriques de la version française ont été étudiées dans le cadre de deux études :

- L'étude 1 a permis de tester la validité interne, les participants ont répondu aux 20 items de l'AIS sur une échelle de Likert de 5, permettant de cerner trois facteurs : l'invulnérabilité au danger, l'invulnérabilité interpersonnelle et l'invulnérabilité générale. La cohérence interne est élevée pour les facteurs 1 et 3 ($\alpha > 0.70$) et limite pour le facteur 2 ($\alpha = 0.65$) ; elle est acceptable.
- L'étude 2 a permis de tester la fidélité retest de l'AIS-Fr, il a été effectué à trois semaines. Les résultats obtenus permettent de confirmer les qualités psychométriques de l'AIS-Fr. ($\alpha > 0.70$).

L'invulnérabilité est définie dans le dictionnaire comme le caractère de ce qui est invulnérable ; fait de ne pouvoir être physiquement blessé, de ne pouvoir être atteint. Se sentir invulnérable pousse à sous-estimer le danger et par conséquent à le sous-évaluer. La sous-évaluation du danger a été testée sur 04 items sélectionnés parmi les facteurs de l'invulnérabilité au danger (**SED₁- SED₄**). **Exemple d'item** : *Les risques ne représentent pas une menace pour moi.*

- Mesure du contrôle perçu

Le contrôle perçu a été mesuré à partir de l'échelle courte et Multidimensionnelle de Locus de Contrôle Spécifique au Travail (MLCST), constituée de 12 items mesurant quatre dimensions : chance, collègues, supérieurs, interne. Nous avons également utilisé le Self Efficacy Scale (SES) qui est un instrument développé par Sherer et al. (1982) qui évalue les perceptions d'efficacité personnelle chez un individu. Une traduction française a été réalisée par Chambon, l'instrument s'intitule l'échelle d'évaluation du sentiment d'efficacité personnelle. Les deux sous-échelles du SES présentent une fidélité adéquate. Les coefficients alpha de Cronbach sont respectivement de 0,86 et 0,71 pour les sous-échelles « General Self-efficacy » et « Social Self-efficacy » (Sherer et al., 1982 ; Sherer et Adams, 1983). Le contrôle perçu a été testé sur 06 items (**CP₁- CP₆**). **Exemple d'item** : *Ma formation me permet d'affronter toutes les situations à risque.*

- Mesure du soutien social perçu

Le soutien social perçu a été testé à partir du Social Support Questionnaire (SSQ6) de Sarason et al. (1987, Version abrégée) dont l'adaptation française par Bruchon-Schweitzer et al. (2003) en questionnaire du Soutien Social permet en 6 items d'évaluer la satisfaction et la disponibilité. La disponibilité correspond à l'estimation par l'individu du nombre de personnes pouvant lui apporter une aide en cas de besoin. La satisfaction est l'adéquation perçue par l'individu entre le soutien reçu et ses attentes et besoins tous revus et adaptés à l'étude. Ces deux échelles présentent de bonnes qualités psychométriques. Les facteurs de disponibilité et

de satisfaction sont positivement et modérément inter corrélées. L'échelle de perception du soutien social de Ruiller (2007) a également été utilisée ; elle est constituée de 17 items évaluant la disponibilité et la satisfaction. Dans notre étude, le soutien social perçu a été testé sur 5 items (**SSP₁-SSP₅**). **Exemple d'item** : *Dans mon travail, je suis influencé par mon entourage.*

- Mesure de la maîtrise des émotions négatives

Les émotions négatives ont été mesurées en s'inspirant de l'échelle de l'intelligence émotionnelle de Gauthier et Larivée (2007) constituée de 04 facteurs : conscience de soi, maîtrise des émotions, motivation, relations interpersonnelles et l'échelle d'invulnérabilité.. La maîtrise des émotions négatives a été testée sur 11 items (**MEN₁- MEN₁₁**). **Exemple d'item** : *Quand j'affronte une situation difficile, j'évite de penser aux aspects négatifs de mon métier et je reste calme*

- Mesure de la prise de risque

La prise de risque a été testée à travers la mesure du respect des consignes de sécurité, en s'inspirant de l'échelle de prise de risques auprès d'adolescents pratiquant un sport alpin de glisse (RISSKI) de Paquette et al. (2009). Il s'agit d'un questionnaire composé de trois échelles à savoir celle de : la témérité (6 items), la consommation de psychotropes (3 items) et les comportements de sécurité (4 items). La cohérence interne des échelles est satisfaisante et les corrélations faibles ou modérées entre les échelles indique qu'il s'agit de construits psychologiques distincts. Nous nous sommes intéressés à l'échelle de du comportement de sécurité dont les items portent sur le respect des règlements, la vérification de la condition de l'équipement, l'étude du parcours avant l'exécution de nouvelles manœuvres et le port du casque. La mesure du respect des consignes de sécurité a été testée sur 17 items (**MRCS₁-MRCS₁₇**). **Exemple d'item** : *Il nous arrive de ne pas respecter toute la procédure d'autorisation de travail.* Les items relatifs à la prise de risque ont été formulés sur la base des règles de sécurité de l'entreprise.

- **Élaboration du guide d'entretien**

Il s'agit d'un guide d'entretien semi-directif donnant la liberté aux participants de répondre comme bon leur semble. Il a été élaboré pour compléter certaines informations qui ne peuvent être obtenues par le biais du questionnaire. Il est organisé en thème et sous-thèmes : le thème principal concerne la variable indépendante (évaluation transactionnelle) subdivisé en sous-thèmes (sous-évaluation du danger, contrôle perçu et soutien social perçu). D'autres questions concernant la prise de risque sont élaborées.

4.5.3. Pré test et validité de l'outil de collecte

Nous avons pré testé notre questionnaire auprès de 15 sujets de la base technique de Mbalmayo. Cela nous a permis de supprimer bon nombre de questions qui étaient similaires telles que : *je cherche à impressionner /j'aime que l'on voie que je suis fort ; mes coéquipiers veillent à ma sécurité/ je me sens protégé en cas de coup dur ; je minimise les risques/ les risques ne représentent pas une menace pour moi ; si j'ai un accident c'est de ma faute/ c'est mon propre comportement qui détermine ce qui peut m'arriver ; je connais presque tout/ je maîtrise toutes les techniques*. Nous avons également reformulé certaines questions qui semblaient soit trop longues, soit trop ambiguës : *J'ai peu de chance d'être blessé- je ne peux pas avoir d'accident ; je suis exposé à de nombreux risques, j'y suis habitué, c'est pourquoi je ne me sens pas menacé – les risques ne représentent pas une menace pour moi*. Par ailleurs, d'autres questions ont été supprimées. Le pré test nous a permis d'améliorer la qualité de notre questionnaire.

Afin de tester la validité de notre instrument de collecte, nous avons fait recours au calcul du coefficient Alpha de Cronbach. Il s'agit d'un coefficient de fiabilité qui mesure la cohérence interne d'une échelle construite à partir d'un ensemble d'items. La pratique consiste à réduire un grand nombre d'items initiaux dans un processus itératif de conservation/élimination des items en fonction de la valeur du coefficient alpha, qui varie entre 0 et 1. Plus la valeur de l'alpha est proche de 1, plus la cohérence interne de l'échelle (sa fiabilité) est forte. Le seuil d'acceptabilité de l'alpha varie selon l'objectif de la recherche. Pour une étude exploratoire, un coefficient plus faible est acceptable (0,7) alors que dans le cadre d'une recherche fondamentale, il doit être plus élevé (> 0,8) (Nunnally & Bernstein, 1994). Pour Kline (1986), l'importance de la fiabilité en termes de cohérence interne a été exagérée par la psychométrie. Autrement dit, une faible cohérence interne ne signifie pas que le questionnaire ne soit pas fiable. Boyle (1991) pense que « *dans les domaines de la motivation, la personnalité et l'humeur, une homogénéité des items modérée à faible est réellement préférable si on veut s'assurer d'une couverture large des construits mesurés* ». Cela dit, les valeurs de l'alpha de Cronbach dans notre étude sont les suivantes :

Tableau 10

Test de fiabilité de Cronbach sur la sous-évaluation du danger

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
0,535	4

Tableau 11*Test de fiabilité de Cronbach sur le contrôle perçu*

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
0,640	6

Tableau 12*Test de fiabilité de Cronbach sur le soutien social perçu*

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
0,384	5

Tableau 13*Test de fiabilité de Cronbach sur la maîtrise des émotions négatives*

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
0,685	11

4.5.4. Mode de passation

Après avoir obtenu de l'entreprise une autorisation de collecte de données, nous nous sommes rendus dans les différentes bases/divisions techniques et dans les sous-traitances les plus sollicitées par l'entreprise, les unes autant que les autres responsables des interventions sur le réseau électrique.

Concernant les bases techniques, nous nous sommes rendus dans les différentes et avons pris attache avec les chefs qui après avoir pris acte de l'autorisation octroyée par la hiérarchie nous ont mis en contact avec leurs subordonnés après avoir eux-mêmes répondu à nos questions (eux-mêmes étant des agents de terrain). Nous leur avons au préalable précisé que la recherche ne concernait que les électriciens de la HTA.

Pour ce qui est des entreprises sous-traitantes, nous avons respectivement recensé leurs noms et adresses et avons ainsi contacté les différents responsables qui nous ont fixé des rendez-vous à des dates et horaires auxquelles nous pourrions avoir accès au maximum d'agents. Cela se faisait généralement très tôt le matin avant que les agents ne soient déployés sur le chantier et en journée lorsqu'ils venaient chercher du matériel.

Les questionnaires ont été dispensés sous forme d'entretien, c'est-à-dire que nous prenions chaque agent de manière individuelle (ceci dans le but de contrôler le biais de soumission au groupe car, un individu interrogé dans un groupe peut être influencé par les réponses préalables des autres membres, même si celles-ci ne lui conviennent pas. (CEDIP, 2014) et nous lui posions les questions contenues dans le questionnaire que nous cochions par la suite, tout en contrôlant les biais de confirmation des hypothèses ; pour ce faire, nous prenions en considération les informations, les signes allant à l'encontre de nos présupposés, de nos hypothèses initiales. Parlant des entretiens proprement dits, ils se déroulaient avec les agents ayant une certaine expérience et ancienneté dans le métier supposant ainsi qu'ils ont déjà eu à faire à plusieurs cas de figure. Ils se déroulaient également avec ceux ayant un certain niveau de responsabilité tels que les Chargés de Consignation (ENEO) et les Chargés de Travaux (STT). Les entretiens ont été multipliés avec des personnes différentes pour avoir des points de vue variés et par là atténuer les biais de désirabilité sociale.

Les entretiens se sont tenus sur une durée de 7mn en moyenne au vu de l'indisponibilité des agents ayant beaucoup de contraintes et d'exigences dans leur travail. Ces derniers se sont néanmoins efforcés de nous donner le maximum d'informations possibles. 25 sujets notamment ceux ayant une certaine ancienneté dans le métier et ceux ayant un certain degré de responsabilité ont été soumis à ces entretiens. Les réponses ont été codifiées en S₁ pour le sujet 1 jusqu'à S₂₅ pour le sujet 25.

4.5.5. Difficultés

La principale difficulté à laquelle nous avons fait face a été l'indisponibilité des agents. Au vu des contraintes physiques et psychologiques de leur profession, il n'était pas toujours évident pour eux de nous consacrer du temps et par conséquent, bon nombre d'entre eux ne parvenaient pas à participer à l'étude ou à remplir la totalité de leurs questions.

D'autre part, afin de pouvoir les rencontrer il était primordial d'arriver à leurs lieux de service très tôt dans la matinée. Or dans cette même matinée, ils devaient préparer leur programme de la journée, leurs équipes de travail, etc.

Une autre grande difficulté était que certaines équipes de travail se retrouvaient directement sur les chantiers or, il était impossible de les interroger en plein travail.

Dans un autre versant, les agents étaient très sceptiques au départ et nous prenaient pour des espions de l'entreprise et à ce moment ils se montraient réfractaires ou très hésitant à nous donner des informations ; à ce niveau nous avons dû user de nos compétences de psychologue afin de les remettre en confiance.

4.6.Outils d'analyse

▪ Méthode statistique

Nous avons choisi comme outil statistique la régression linéaire multiple. Le choix de cet instrument se justifie par le fait qu'il analyse les liens entre une variable quantitative à expliquer (Y) et plusieurs variables explicatives quantitatives ($X_1, \dots, X_k$) (Laffly, 2006 ; Gonzalez, 2007). Dans notre étude, il permettra d'analyser les liens entre la prise de risque et l'évaluation transactionnelle du danger associée à la maîtrise des émotions négatives.

❖ Modèle

$$Y = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \dots + \beta_k X_k + \varepsilon$$

Y : variable à expliquer/ dépendante/ endogène

X : variable explicative/indépendante/exogène

β : paramètres fixes (mais inconnus)

ε : terme aléatoire : de moyenne 0 d'écart-type σ

❖ Objectifs

La régression linéaire multiple, à l'aide d'observations des variables Y, $X_1 \dots X_k$ tend à résoudre les problèmes suivants :

- Estimer les paramètres du modèle $\beta_0, \beta_1 \dots \beta_k$ et σ
- Évaluer la précision de ces estimations.
- Mesurer le pouvoir explicatif du modèle.
- Répondre aux questions :

La liaison globale entre Y et les X est-elle significative ?

- L'apport marginal de chaque variable X est-il significatif ?
 - Sélection de variables
- Analyser les écarts entre les données et le modèle construit à partir de celles-ci.
Mesures d'influence
 - Évaluer la qualité du modèle en prévision

Les données seront traitées à partir du logiciel SPSS.20.

▪ Analyse du contenu

En ce qui concerne la partie qualitative, nous avons opté comme technique de vérification des hypothèses l'analyse de contenu. Car dans l'approche qualitative, l'intérêt du

chercheur est d'étudier un phénomène pour le comprendre afin d'en donner un sens et de chercher à comprendre en profondeur les mécanismes sociocognitifs ; cette étude s'inscrit dans cette dynamique. Cette analyse s'est faite en trois étapes à savoir :

- La retranscription des interviews ;
- Le codage des données ;
- Le traitement des données.

❖ **La retranscription des interviews**

Elle est la mise sous forme de texte sans interprétation, ni abréviation des informations recueillies sur le terrain. Toutefois, elle ne tient pas compte des discours hors contexte et hors sujet.

❖ **Le codage**

C'est la transformation des données issues des entretiens sous forme d'indices, devant servir à leur traitement. Il existe deux types de codages des données : le codage ouvert et le codage fermé. C'est le deuxième qui sera utilisé dans cette étude, car sur la base d'une lecture ligne par ligne des données retranscrites, le codage se fera en fonction des hypothèses de recherche et en fonction des variables explicatives ou les indicateurs.

❖ **Le traitement**

Dans cette étude, il sera question d'un traitement manuel des données. Avec cette méthode nous consulterons les données transcrites et codifiées des discours de chaque répondant pour ressortir les thèmes et les sous-thèmes de l'étude de manière systématique à travers différents tableaux, au cas par cas.

Tableau 14

Codification des variables issues de l'entretien

Variable	Code (1)	Hypothèses de recherches/modalité de la VD	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
					+	-	
L'évaluation transactionnelle	A	La sous-évaluation du danger associée à la maîtrise des émotions négatives sont à l'origine de la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du	1	- Conscience du risque			A1
			2	- Invulnérabilité au risque			A2
			3	- Sous-estimation de la menace			A3

du danger mobilise des ressources émotionnelles chez les agents de terrain, déterminant ainsi la prise de risque en situation de travail.		secteur électrique au Cameroun	4	- Minimalisation de l'accident			A4
	B	Le contrôle perçu de la situation associé à la maîtrise des émotions négatives favorise la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun	1	- Estime de soi			B1
			2	- Qualification			B2
			3	- Comportement au travail			B3
			4	- Collaboration			B4
			5	- Fatalisme			B5
	C	Le soutien social perçu associé à la maîtrise des émotions négatives conduit les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun à prendre des risques en situation de travail	1	- Influence sociale			C1
			2	- Soutien émotionnel			C2
			3	- Altruisme			C3
			4	- Estime hiérarchique			C4
	D	Prise de risque	1	- Mesure du respect des consignes de sécurité			D1

Le but du présent chapitre était de présenter de manière détaillée comment a été menée l'étude en informant tour à tour sur ENEO, site de l'étude, sur le type et la population d'études, les instruments de collecte, les difficultés rencontrées et les outils d'analyse. Les données recueillies auprès d'un échantillon de 370 sujets à l'aide d'un questionnaire et d'un guide d'entretien et traitées par régression linéaire multiple et analyse du contenu, seront présentées dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION, ANALYSE DES DONNÉES ET VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES

Les données collectées à partir du questionnaire métrique standardisé et du guide d'entretien ont été présentées, analysées et interprétées dans le présent chapitre, afin de vérifier les hypothèses de recherche. Cette vérification s'est faite à partir de la régression linéaire multiple qui permet non seulement d'établir une relation entre les variables indépendante, intermédiaire et dépendante, mais aussi de montrer la significativité qu'il existe dans cette relation. La première partie de ce chapitre est réservée à la présentation des tableaux selon la méthode du tri à plat, la deuxième partie est réservée à la présentation des tableaux croisés, la troisième partie est réservée à l'analyse descriptive des différents facteurs, la quatrième à la vérification des hypothèses à partir de l'analyse inférentielle, la cinquième à l'analyse du contenu et la sixième à la vérification des hypothèses de recherche.

5. Présentation, analyse des données et vérification des hypothèses

5.1. Présentations des tableaux des fréquences et des pourcentages selon la méthode du tri à plat

5.1.1. Présentation des tableaux relatifs à l'identification des sujets

Dans la section suivante, il est question de présenter les données issues de l'identification des 345 participants en ce qui concerne : le genre, l'âge, le niveau scolaire, la fonction et l'ancienneté dans le métier.

Tableau 15

Répartition des répondants selon le genre

Genres	Effectifs	Pourcentage
Féminin	12	3,5
Masculin	333	96,5
Total	345	100

Ce tableau retrace le genre des 345 participants. Il révèle que parmi ces derniers, 333 sont du genre masculin soit un effectif de 96,5% alors que 12 sont du genre féminin avec un pourcentage de 3,5%. Le constat est clair qu'il y a une prédominance de la gente masculine parmi les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun, soit un pourcentage de 96,5% en général. Ce résultat prouve, que l'approche masculine est majoritaire dans ce secteur d'activité.

Tableau 16*Répartition des répondants selon l'âge*

Âges	Effectifs	Pourcentage
Moins de 20 ans	5	1,4
De 21 à 30 ans	130	37,7
De 31 à 40 ans	142	41,2
De 41 à 50 ans	60	17,4
De 51 ans à plus	8	2,3
Total	345	100

Il ressort de ce tableau que la tranche d'âge des agents de terrain du secteur électrique au Cameroun varie de moins de 20 ans à 55. 5 agents sur les 345 correspondant à 1.4% ont moins de 20 ans ; 130 d'entre eux sont dans la tranche d'âge oscillant entre 21 à 30 ans soit 37.7%. la tranche d'âge majoritaire oscille entre 31 et 40 ans avec 142 répondants pour un pourcentage de 41.2%. On relève 60 répondants avec un pourcentage de 17.4% pour les agents ayant entre 41 et 50 ans et 8 soit 2.3% pour ceux ayant 51 ans et plus.

Ces données montrent que les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun sont en moyenne jeune, mais pas trop jeunes non plus.

Tableau 17*Répartition des répondants selon le niveau scolaire*

Niveau scolaire	Effectifs	Pourcentage
Cap	62	18
Prob	56	16,2
Bacc	106	30,7
Bac+1	33	9,6
BTS	52	15,1
Licence	26	7,5
Master	10	2,9
Total	345	100

Le tableau 16 donne des informations sur le niveau scolaire des 345 répondants. Leur niveau scolaire va du CAP au Master. 62 d'entre eux soit 18% ont le niveau CAP, 56 soit 16.2% ont un Probatoire, 106 soit 30.7% ont le niveau BAC, 33 soit 9.6% ont un BAC+1, 52 soit

15.1% ont un BTS en électricité, 26 soit 7.5% ont un niveau licence et 10 soit 2.9% ont un Master. On note ainsi une prédominance des agents ayant le BAC.

Les données issues de ce tableau montrent que la majorité des agents de terrain ont un bon niveau d'instruction.

Tableau 18

Répartition des répondants selon la fonction

Fonctions	Effectifs	Pourcentage
Chargé de consignation (ENEO)	13	3,8
Chargé de travaux (STT)	75	21,7
Électricien monteur	257	74,5
Total	345	100

Ce tableau met en lumière la fonction des 345 répondants. Les principales fonctions sont les chargés de consignation (pour les agents ENEO), les chargés de travaux (pour les sous-traitants) et les électriciens monteurs. 13 répondants sur les 345 soit 3.8% sont des chargés de consignations, 75 soit 21.7% sont des chargés de travaux et 257 soit 74.5% sont des électriciens monteurs.

Les données de ce tableau montrent que la majorité des agents sont des électriciens monteurs.

Tableau 19

Répartition des répondants selon l'ancienneté

Anciennetés	Effectifs	Pourcentage
Moins de 10 ans	195	56,5
De 11 à 20 ans	107	31
De 21 à 30 ans	29	8,4
De 31 à 40 ans	11	3,2
De 41 ans à plus	3	0,9
Total	345	100

Les données du tableau précédent font valoir l'ancienneté dans le métier de 345 répondants. Il révèle que parmi ces derniers, 195 agents ont fait moins de 10 ans soit 56,5% ; 107 agents ont fait de 11 à 20 ans soit 31% ; 29 agents ont fait de 21 à 30 ans soit 8,4% ; 11 agents ont fait de 31 à 40 ans soit 3,2% et enfin 3 agents ont fait de 41 ans à plus dans ce secteur d'activité soit 0,9%.

Le constat est qu'il y a une prédominance des agents qui ont moins de 10 ans dans ce secteur soit une frange de 56,5%. Cela montre que les agents ne sont pas statiques et leur

renouvellement est permanent. Toutefois, ils ont néanmoins une certaine ancienneté dans la profession.

Concernant l'identification des sujets, on pourrait retenir que la population des agents de terrain du secteur électrique est majoritairement masculine et jeune avec un bon niveau d'instruction. Ils sont pour la plupart des électriciens monteurs ayant une ancienneté dans le métier assez relative.

5.1.2. Présentation des tableaux relatifs à la sous-évaluation du danger

Cette deuxième section concerne le degré d'accord des participants avec la sous-évaluation du danger dont les modalités sont : la conscience du risque, l'invulnérabilité au risque, la sous-estimation de la menace et la minimalisation de l'accident.

Tableau 20

Répartition des répondants en fonction de la conscience du risque

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	4	1,2
Plutôt en désaccord	27	7,8
En désaccord	20	5,8
En accord	25	7,2
Plutôt en accord	12	3,5
Totalement en accord	257	74,5
Total	345	100

Le tableau précédent, fait référence à la répartition des répondants en fonction de leur degré de conscience du risque dans leur travail. Sur un total de 345 enquêtés, on relève que 257 agents avec 74,5% sont totalement en accord avec le fait qu'il existe de nombreux risques dans leur métier ; 12 d'entre eux sont plutôt en accord avec 3,5% ; 25 sont en accord soit 7,2% ; contrairement à 20 parmi eux qui sont en désaccord avec 5,8% ; 27 sont plutôt en désaccord avec 7,8% ; et 4 sont totalement en désaccord soit 1,2%.

Au regard de ce qui précède, force est de constater que la majorité des agents de terrain du secteur électrique au Cameroun sont conscients du fait que leur métier renferme de nombreux risques, avec un pourcentage de 85,2%.

Tableau 21*Répartition des répondants en fonction de l'invulnérabilité au risque*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	72	20,9
Plutôt en désaccord	12	3,5
En désaccord	35	10,1
En accord	54	15,7
Plutôt en accord	25	7,2
Totalement en accord	147	42,6
Total	345	100

Le tableau ci-dessus fait état du degré d'accord des répondants selon qu'ils sont vulnérables ou pas aux risques dans leur métier. 72 d'entre eux soit 20.9% sont totalement en désaccord avec l'affirmation selon laquelle les risques de leur métier ne les effraient pas ; 12 soit 3.5% sont plutôt en désaccord avec cette affirmation, 35 soit 10.1% sont en désaccord. 54 répondants soit 15.7% sont en accord avec cette affirmation, 25 soit 7.2% sont plutôt en accord et la majorité correspondant à 147 soit 42.6% sont totalement en accord.

Pour récapituler 34.5% des agents se sentent vulnérables par rapport aux multiples risques de leur métier et 65.5% en sont invulnérables. En d'autres termes, la majorité des agents de terrain du secteur électrique au Cameroun n'ont pas peur des risques présents dans leur travail.

Tableau 22*Répartition des répondants en fonction de la sous-estimation de la menace*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	79	22,9
Plutôt en désaccord	17	4,9
En désaccord	46	13,3
En accord	69	20,0
Plutôt en accord	22	6,4
Totalement en accord	112	32,5
Total	345	100

Le présent tableau informe sur la répartition des 345 répondants en fonction de leur niveau de sous-estimation de la menace. 79 sujets soit 22.9% sont totalement en désaccord avec l'affirmation selon laquelle ils sont habitués aux risques dans leur travail, raison pour laquelle ils ne se sentent pas menacés ; 17 sujets soit 4.9% sont plutôt en désaccord avec cette affirmation ; 46 soit 13.3% sont en désaccord. D'un autre côté 69 sujets soit 20% sont en accord avec cette affirmation ; 22 soit 6.4% sont plutôt en accord et 112 soit 32.5% sont totalement en accord avec, soit la majorité.

En somme, 41.1% des sujets se sentent menacés par les multiples risques dans leur travail et 58.9% ont fini par s'y habituer et ont plutôt tendance à sous-estimer la menace. Autrement dit, les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun dans leur majorité du fait de côtoyer au quotidien de nombreux risques s'y sont habitués et ne voient plus en eux une menace potentielle.

Tableau 23

Répartition des répondants en fonction de la minimalisation de l'accident

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	154	44,6
Plutôt en désaccord	25	7,2
En désaccord	38	11
En accord	43	12,5
Plutôt en accord	6	1,7
Totalement en accord	79	22,9
Total	345	100

Le tableau 22 concerne la répartition des sujets en fonction de leur degré de minimalisation de l'accident. La majorité d'entre eux soit 154 avec un pourcentage de 44.6% sont totalement en désaccord avec l'idée selon laquelle ils ne peuvent pas avoir d'accident dans leur travail ; 25 soit 7.2% sont plutôt en désaccord avec cette pensée et 38 soit 11% sont en désaccord. A l'inverse, 43 sujets soit 12.5% sont en accord avec cette affirmation ; 6 soit 1.7% sont plutôt en accord et 79 soit 22.9% sont totalement en accord.

Ainsi, 62.8% des participants pensent qu'ils peuvent être victimes d'un accident dans leur métier et 37.2% pensent le contraire. Cela dit, les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun savent qu'ils peuvent être victimes d'accidents du travail.

La présentation des tableaux relatifs à la sous-évaluation du danger fait montre de ce que les agents de terrain du secteur électrique sont conscients de la multitude de risques auxquels ils sont confrontés au quotidien dans le cadre de leur travail. Cependant, ils se sentent invulnérables face à ces multiples risques et par conséquent ne s’y sentent pas menacés. Mais par contre, ils savent qu’ils peuvent être victimes d’accidents dans leur travail.

5.1.3. Présentation des tableaux relatifs au contrôle perçu

Cette section concerne la présentation des tableaux relatifs au contrôle perçu dont les principales modalités sont : l’estime de soi, les compétences, la qualification, le comportement au travail, la collaboration et le fatalisme.

Tableau 24

Répartition des répondants en fonction de l’estime de soi

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	25	7,2
Plutôt en désaccord	6	1,7
En désaccord	7	2
En accord	50	14,5
Plutôt en accord	34	9,9
Totalement en accord	223	64,6
Total	345	100

A la lumière du tableau 23 concernant la répartition des répondants en fonction de leur opinion sur leur estime de soi, il ressort qu’à l’affirmation « *je suis un très bon technicien* », 25 des 345 soit 7.2% sont totalement en désaccord ; 6 soit 1.7% sont plutôt en désaccord et 7 soit 2% sont en accord. Parallèlement, 50 répondants soit 14.5% sont en accord avec cette affirmation, 34 soit 9.9% sont plutôt en accord et la majorité constituée de 223 soit 64.6% sont totalement en accord avec cette assertion. Cela dit, 10.9% seulement des agents ne se perçoivent pas comme de bons techniciens tandis que 89.1% ont un jugement contraire.

Les données du précédent tableau montrent que les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun ont une forte estime de soi en ce qui concerne leur travail.

Tableau 25*Répartition des répondants en fonction de leurs compétences*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	52	15,1
Plutôt en désaccord	11	3,2
En désaccord	28	8,1
En accord	50	14,5
Plutôt en accord	32	9,3
Totalement en accord	172	49,9
Total	345	100

Le tableau ci-dessus fait référence à la répartition des répondants en fonction de leurs opinions quant à leurs compétences. Sur les 345 sujets interrogés, 52 soit 15.1% sont totalement en désaccord avec l'affirmation « *dans mon travail, je maîtrise toutes les techniques* » ; 11 soit 3.2% sont plutôt en désaccord avec et 28 soit 8.1% sont en désaccord. D'un autre versant, 50 répondants soit 14.5% sont en accord avec cette idée, 32 soit 9.3% sont plutôt en accord et 172 soit la majorité avec un pourcentage de 49.9% sont totalement en accord. Pour résumer 26.5% des agents ne pensent pas maîtriser les techniques essentielles dans leur travail contre 73.5% qui pensent les maîtriser.

En résumé, les données contenues dans le tableau 24 révèlent que les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun se perçoivent comme étant compétents dans leur travail.

Tableau 26*Répartition des répondants en fonction de l'efficacité personnelle*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	28	8,1
Plutôt en désaccord	9	2,6
En désaccord	6	1,7
En accord	61	17,7
Plutôt en accord	27	7,8
Totalement en accord	214	62
Total	345	100

Dans le tableau ci-dessus, il est question de la répartition des répondants en fonction de leur opinion en ce qui concerne leur efficacité. Sur les 345 sujets, 28 soit 8.1% sont totalement en désaccord avec l'idée selon laquelle la formation reçue permet d'affronter toutes les situations à risque ; 9 soit 2.6% sont plutôt en désaccord avec cette pensée et 6 soit 1.7% sont en désaccord. 61 sujets soit 17.7% sont en accord avec cette affirmation, 27 soit 7.8 sont plutôt en accord et la majorité soit 214 avec un pourcentage de 62% sont totalement en accord avec cette idée. Pour récapituler, 12.4% des agents ne pensent pas que leur formation leur permette d'affronter toutes les situations à risque dans leur travail tandis que 87.6 pensent le contraire.

En somme, les agents de terrain du secteur électrique dans leur majorité pensent que leur formation leur donne une certaine efficacité leur permettant d'affronter les risques dans leur travail.

Tableau 27

Répartition des répondants en fonction du comportement au travail

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	30	8,7
Plutôt en désaccord	7	2
En désaccord	15	4,3
En accord	61	17,7
Plutôt en accord	28	8,1
Totalement en accord	204	59,1
Total	345	100

Les données du précédent tableau donnent des informations sur la répartition des 345 répondants en fonction de leur opinion sur le comportement au travail. 30 d'entre eux soit 8.7% sont totalement en désaccord avec le fait selon lequel s'ils ont un accident ce serait de leur faute ; 7 soit 2% sont plutôt en désaccord et 15 soit 4.3% sont simplement en désaccord. Par ailleurs, 61 soit 17.7% sont en accord avec cette idée ; 28 soit 8.1% sont plutôt en accord et la majorité soit 204 avec un pourcentage de 59.1% sont totalement en désaccord. En gros, 15% des sujets pensent qu'ils ne sont pas responsables des accidents qui leur arriveraient au travail contre 85% qui croient le contraire.

Les agents de terrain du secteur électrique pensent majoritairement que c'est leur comportement au travail qui serait susceptible de leur faire avoir des accidents.

Tableau 28

Répartition des répondants en fonction de la collaboration

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	47	13,6
Plutôt en désaccord	20	5,8
En désaccord	136	39,4
En accord	44	12,8
Plutôt en accord	14	4,1
Totalement en accord	84	24,3
Total	345	100

Les données du tableau 27 font référence à la répartition des répondants en fonction de leur opinion sur la collaboration dans le travail. Parmi les 345 interrogés, 47 soit 13.6% sont totalement en désaccord avec l'idée selon laquelle pendant le travail les coéquipiers veillent à leur sécurité ; 20 soit 5.8% sont plutôt en désaccord avec cette affirmation et la majorité 136 soit 39.4% sont en désaccord. D'autre part, 44 soit 12.8% sont en accord, 14 soit 4.1% sont plutôt en accord et 84 avec un pourcentage de 24.3% sont totalement en accord. 58.8% des répondants ne pensent pas que leurs coéquipiers veillent à leur sécurité tandis que 41.2% croient le contraire.

Pour les agents de terrain du secteur électrique, il n'y a pas assez de collaboration dans les équipes de travail et les uns veillent sur les autres.

Tableau 29 :

Répartition des répondants en fonction du fatalisme

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	67	19,4
Plutôt en désaccord	16	4,6
En désaccord	32	9,3
En accord	48	13,9
Plutôt en accord	16	4,6
Totalement en accord	166	48,1
Total	345	100

Le tableau 28 contient les données sur la répartition des 345 répondants en fonction de leur point de vue par rapport à l'existence du fatalisme dans leur métier. Il en ressort que 19.4% avec un effectif de 64 sont totalement en désaccord avec l'assertion suivant laquelle s'ils sont victimes d'un accident on leur a fait ça au village ; 4.6% avec un effectif de 16 sont plutôt en désaccord et 32 soit 9.3% sont en désaccord. D'autre part, 48 sujets soit 13.9% sont en accord avec cette pensée ; 16 soit 4.6% sont plutôt en accord et 166 représentant la majorité correspondant à un pourcentage de 48.1% sont totalement en accord avec cette idée. 33.3% ne pensent pas que la cause de leur accident proviendrait du village contre 66.7% qui pensent le contraire.

On peut retenir des données précédentes qu'un bon nombre des agents de terrain attribuent les accidents qui pourraient leur survenir dans le cadre de leur travail au fatalisme.

De manière globale, l'on pourrait retenir des données issues de cette section portant sur le contrôle perçu que les agents de terrain du secteur électrique ont une forte estime de soi, ce qui les pousse à se sentir aptes quel que soit la situation à laquelle ils auront à faire face dans leur travail. Cette assurance vient du fait qu'ils ont extrêmement confiance en la formation reçue, ce qui les convainc d'être les principaux responsables en cas d'accident surtout qu'ils veillent plus ou moins les uns sur les autres. Mais cela n'exclut pas totalement l'hypothèse selon laquelle l'accident pourrait également avoir des causes non explicables au plan technique, physique mais plutôt mystique. En somme, ces agents ont le sentiment de disposer d'un certain nombre de ressources leur permettant d'avoir le contrôle sur toutes les situations (surtout celles à risque) dans leur métier.

5.1.4. Présentation des tableaux relatifs au soutien social perçu

Dans cette section sont présentées les données relatives au soutien social perçu dont les principales modalités sont : l'influence sociale, l'attitude positive de soi, soutien émotionnel, altruisme et estime de la hiérarchie.

Tableau 30*Répartition des répondants en fonction de l'influence sociale*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	119	34,5
Plutôt en désaccord	19	5,5
En désaccord	58	16,8
En accord	31	9
Plutôt en accord	16	4,6
Totalement en accord	102	29,6
Total	345	100

Ce tableau retrace les opinions des 345 répondants relatives à l'influence sociale. 119 sujets soit 34.5% constituant la majorité disent être totalement en désaccord avec l'affirmation selon laquelle dans leur travail ils sont influencés par leur entourage ; 19 soit 5.5% sont plutôt en désaccord et 58 soit 16.8 % sont en désaccord. Par ailleurs, 31 soit 9% sont en accord ; 16 soit 4.6% sont plutôt en accord et 102 soit 29.6% sont totalement en accord. 43.2% des répondants disent ne pas être influencés par leur entourage quand ils travaillent contre 56.8% qui affirment le contraire.

Les agents de terrain du secteur électrique lorsqu'ils travaillent sont plus ou moins influencés par leur entourage.

Tableau 31*Répartition des répondants en fonction de la perception sociale*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	61	17,7
Plutôt en désaccord	5	1,4
En désaccord	21	6,1
En accord	42	12,2
Plutôt en accord	31	9
Totalement en accord	185	53,6
Total	345	100

Le tableau ci-dessus répartit les sujets en fonction de leur opinion vis-à-vis de la formation des impressions. 61 d'entre eux soit 17.7% sont totalement en désaccord avec l'idée

selon laquelle lorsqu'ils travaillent ils cherchent à impressionner ; 5 soit 1.4% sont plutôt en désaccord et 21 soit 6.1% sont en désaccord. Parallèlement, 42 soit 12.2 sont en accord ; 31 soit 9% sont plutôt en accord et 185 soit 53.6% représentant la majorité sont totalement en accord. 25.2% des sujets ne cherchent pas à impressionner lorsqu'ils travaillent, tandis que 74.8 visent le contraire.

Les données du précédent tableau font montre de ce que la majeure partie des agents de terrain du secteur électrique au Cameroun lorsqu'ils travaillent cherchent à donner certaines impressions à leur entourage.

Tableau 32

Répartition des répondants en fonction du soutien émotionnel

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	62	18
Plutôt en désaccord	8	2,3
En désaccord	16	4,6
En accord	59	17,1
Plutôt en accord	22	6,4
Totalement en accord	178	51,6
Total	345	100

Au regard de ce tableau qui présente les avis des sujets par rapport au soutien émotionnel, il en ressort que sur les 345 répondants, 62 soit 18% sont totalement en désaccord avec la pensée selon laquelle lorsqu'ils se sentent encouragés ils foncent et rien ne peut les arrêter ; 8 soit 2.3% sont en plutôt en désaccord avec cette opinion et 16 soit 4.6% sont en désaccord avec celle-ci. 59 sujets soit 17.1% sont en accord avec cette opinion, 22 soit 6.4% sont plutôt en accord et 178 soit 51.6% constituant la majorité sont totalement en accord. 24.9% ne s'engagent pas à tout prix et à tous les prix dans le travail quelle que soit la motivation contre 74.1% qui le font.

Les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun sont davantage motivés dans leur travail et prêts à s'engager à tout prix lorsqu'ils se sentent soutenus émotionnellement.

Tableau 33*Répartition des répondants en fonction de l'altruisme*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	57	16,5
Plutôt en désaccord	20	5,8
En désaccord	28	8,1
En accord	67	19,4
Plutôt en accord	21	6,1
Totalement en accord	152	44,1
Total	345	100

Le tableau ci-dessus présente le degré d'altruisme des 345 enquêtés. À l'affirmation « dans mon travail, je veux à tout prix satisfaire les autres », 57 soit 16.5% d'entre eux sont totalement en désaccord ; 20 soit 5.8% sont plutôt en désaccord et 28 soit 8.1% sont en désaccord. 67 soit 19.4% sont en accord, 21 soit 6.1% sont plutôt en accord et 152 soit 44.1% constituant la majorité sont totalement en accord. Cela dit, on se rend compte que 30.4% ne peuvent satisfaire les autres que dans la mesure du possible tandis que 69.6% le feraient absolument quelle que soit la situation.

Les données contenues dans le tableau 32 montrent que les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun ont pour but de satisfaire à tout prix leur entourage, ce qui leur confère une dimension altruiste.

Tableau 34*Répartition des répondants en fonction d'estime hiérarchique*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	20	5,8
Plutôt en désaccord	11	3,2
En désaccord	14	4,1
En accord	21	6,1
Plutôt en accord	7	2
Totalement en accord	272	78,8
Total	345	100

Les données du tableau ci-dessus informent sur l'opinion des répondants en ce qui concerne l'estime hiérarchique. 20 soit 5.8% sont totalement en désaccord avec l'affirmation selon laquelle dans leur travail ils veulent être estimés par la hiérarchie ; 11 soit 3.2% sont plutôt en désaccord et 14 soit 4.1% sont en désaccord. 21 soit 6.1% sont en accord avec cette affirmation ; 7 soit 2% sont plutôt en accord et 272 soit 78.8% constituant la majorité sont totalement en accord. Soit, 13.1% ne cherchent pas à être estimés par leur hiérarchie dans leur travail contre 86.9% qui souhaitent avoir cette estime.

En gros, les informations fournies par le tableau 33 nous renseignent sur le fait qu'il est primordial pour les agents de terrain du secteur électrique d'être estimés par leur hiérarchie et par conséquent, ils font de leur mieux pour avoir cette estime.

Pour résumer les données présentées dans cette section : dans leur travail, les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun subissent légèrement l'influence de leur entourage qu'ils cherchent néanmoins à impressionner et qui les galvanise davantage à s'impliquer intensément dans le travail de par leurs encouragements. Par ailleurs, leur altruisme les pousse à toujours donner le meilleur pour satisfaire cet entourage et en retour ils recherchent les appréciations de leur hiérarchie. D'une manière ou d'une autre, ils ont une image à préserver auprès des autres et sentent contraints de faire leur possible pour ne pas entacher leur réputation d'où le soutien social perçu.

5.1.5. Présentation des tableaux relatifs à la maîtrise des émotions négatives.

Le but dans cette section est de présenter les tableaux relatifs à la maîtrise des émotions négatives qui constitue notre variable intermédiaire et dont les principales modalités sont : le contrôle de soi, le contrôle des impulsions, la confiance en soi, les expériences vicariantes, la motivation, la pensée positive, l'estime sociale, la conscience professionnelle, la compréhension des autres, la coopération et les normes.

Tableau 35*Répartition des répondants en fonction du contrôle de soi*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	20	5,8
Plutôt en désaccord	4	1,2
En désaccord	17	4,9
En accord	78	22,6
Plutôt en accord	35	10,1
Totalement en accord	191	55,4
Total	345	100

À la lumière de ce tableau faisant état de la répartition des sujets en fonction du contrôle de soi, il en ressort que sur les 345 répondants 20 soit 5.8% sont totalement en désaccord avec l'idée selon laquelle lorsqu'ils affrontent une situation à risque ils se parlent pour modifier leur état d'esprit ; 4 soit 1.2% sont plutôt en accord et 17 soit 4.9% sont en désaccord. Concernant le point de vue inverse, 78 enquêtés soit 22.6% sont en accord avec cette affirmation, 35 soit 10.1% sont plutôt en accord et 191 soit 55.4% représentant la majorité sont totalement en accord. 11.9% des répondants ne se parlent pas pour modifier leur état d'esprit lorsqu'ils sont en situation difficile tandis que 88.1% le font.

Les données présentées dans ce tableau révèlent que les agents de terrain du secteur électrique tentent d'avoir un certain contrôle de leur propre personne lorsqu'ils se trouvent en difficulté.

Tableau 36*Répartition des répondants en fonction du contrôle des impulsions*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	19	5,5
Plutôt en désaccord	15	4,3
En désaccord	48	13,9
En accord	74	21,4
Plutôt en accord	37	10,7
Totalement en accord	152	44,1
Total	345	100

Le tableau 35 présente les données de la répartition des répondants en fonction de leurs opinions quant au contrôle des impulsions. 19 sujets soit 5.5% sont totalement en désaccord avec l'idée suivant laquelle lorsqu'ils affrontent une situation à risque sur le terrain, ils évitent de penser aux aspects négatifs de leur métier et restent calmes ; 15 soit 4.3% sont plutôt en désaccord et 48 soit 13.9% sont en désaccord. Inversement 74 soit 21.4% sont en accord ; 37 soit 10.7% sont plutôt en accord et 152 soit 44.1% qui sont majoritaires sont totalement en accord. Ainsi, 23.7% des enquêtes n'évitent pas de penser à ce qui est négatif dans leur métier et rester calmes en cas de difficulté contrairement à 76.3 qui le font.

Les données ci-dessus font état de ce que la majorité des agents de terrain face à une situation à risque tentent de contrôler leurs impulsions.

Tableau 37

Répartition des répondants en fonction de la confiance en soi

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	31	9
Plutôt en désaccord	17	4,9
En désaccord	39	11,3
En accord	65	18,8
Plutôt en accord	26	7,5
Totalement en accord	167	48,4
Total	345	100

À la lumière de ce tableau, il ressort que 31 répondants soit 9% sont totalement en désaccord avec l'affirmation selon laquelle ils pensent à leurs capacités lorsqu'ils sont face à une situation à risque sur le terrain ; 17 soit 4.9% sont plutôt en désaccord avec cette idée et 39 soit 11.3% sont en désaccord. 65 soit 18.8% y sont en accord ; 26 soit 7.5% plutôt en accord et 167 soit 48.4% constituant la majorité sont totalement en accord. Cela dit, 25.2% des enquêtés ne se fient pas à leurs capacités lorsqu'ils sont en situation difficile contrairement à 74.8% qui le font.

La majeure partie des agents de terrain du secteur électrique au Cameroun font confiance à leurs capacités lorsqu'ils sont face à une situation de travail à risque.

Tableau 38*Répartition des répondants en fonction des expériences vicariantes*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	48	13,9
Plutôt en désaccord	12	3,5
En désaccord	34	9,9
En accord	106	30,7
Plutôt en accord	50	14,5
Totalement en accord	95	27,5
Total	345	100

Le tableau ci-dessus retrace les opinions des répondants en ce qui concerne les expériences vicariantes. 48 sujets soit 13.9% sont totalement en désaccord avec l'idée selon laquelle lorsqu'ils affrontent une situation à risque ils pensent à des expériences antérieures ; 12 soit 3.5% sont plutôt en désaccord avec cette pensée et 34 soit 9.9% sont en désaccord. Parallèlement, la majorité des répondants soit 106 avec un pourcentage de 30.7% sont en accord avec cette idée ; 50 soit 14.5% sont plutôt en accord et 95 soit 27.5% sont totalement en accord. Ainsi, 27.3% des enquêtés ne se soucient pas des expériences antérieures lorsqu'ils sont dans une situation de sécurité inconfortable, par contre 72.7% le font.

La plupart des agents de terrain du secteur électrique au Cameroun affrontent les difficultés en pensant à des expériences vicariantes.

Tableau 39*Répartition des répondants en fonction de la motivation*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	241	69,9
Plutôt en désaccord	15	4,3
En désaccord	29	8,4
En accord	27	7,8
Plutôt en accord	4	1,2
Totalement en accord	29	8,4
Total	345	100

Les données présentées dans le tableau 38 donnent les opinions des enquêtés sur la motivation. Précisément avec l'idée de savoir s'ils pensent à ce qu'ils gagnent lorsqu'ils affrontent une situation risquée. 241 répondants représentant la majorité soit 69.9% sont totalement en désaccord avec cette idée ; 15 soit 4.3% sont plutôt en désaccord et 29 soit 8.4% sont en désaccord. 27 soit 7.8% sont en accord ; 4 soit 1.2% sont plutôt en accord et 29 soit 8.4% sont totalement en accord. 82.6% des répondants ne pensent pas à ce qu'ils gagnent lorsqu'ils sont en difficulté et 17.4% le font.

Au Cameroun, les agents de terrain du secteur électrique lorsqu'ils sont face à un risque ne pensent pas à la motivation qui s'en suivra.

Tableau 40 :

Répartition des répondants en fonction de la pensée positive

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	44	12,8
Plutôt en désaccord	5	1,4
En désaccord	27	7,8
En accord	66	19,1
Plutôt en accord	48	13,9
Totalement en accord	155	44,9
Total	345	100

À la lumière du tableau 39 concernant la répartition des répondants en fonction de leur opinion sur la pensée positive, il ressort qu'à l'affirmation « *quand j'affronte une situation à risque sur le terrain, je me convaincs de ce que rien ne peut m'arriver* », 44 répondants soit 12.8% sont totalement en désaccord ; 5 soit 1.4% sont plutôt en désaccord et 27 soit 7.8% sont en accord. 66 soit 19.1% sont en accord ; 48 soit 13.9% sont plutôt en accord et 155 soit 44.9% représentant la majorité sont totalement en accord. 22% des répondants n'essaient pas de se convaincre que rien ne peut leur arriver lorsqu'ils sont face à un risque mais la majorité soit 78% le fait.

Les données du précédent tableau montrent que les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun face à la difficulté développent une pensée positive qui leur permet d'y faire face.

Tableau 41*Répartition des répondants en fonction de l'estime sociale*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	163	47,2
Plutôt en désaccord	23	6,7
En désaccord	45	13
En accord	56	16,2
Plutôt en accord	12	3,5
Totalement en accord	46	13,3
Total	345	100

Le tableau ci-dessus concerne la répartition des sujets en fonction de leur opinion vis-à-vis de l'estime sociale. La majorité d'entre eux soit 163 avec un pourcentage de 47.2% sont totalement en désaccord avec l'idée selon laquelle lorsqu'ils ont à faire à une situation difficile, ils pensent à l'image que les autres vont avoir d'eux. ; 23 soit 6.7% sont plutôt en désaccord avec cette pensée et 45 soit 13% sont en désaccord. A l'inverse, 56 sujets soit 16.2% sont en accord avec cette affirmation ; 12 soit 3.5% sont plutôt en accord et 46 soit 13.3% sont totalement en accord.

Ainsi, 66.9% des participants ne se soucient pas de ce que les autres penseront d'eux lorsqu'ils sont face à un risque, ce qui n'est pas le cas pour 33.1%.

L'estime de la société ne constitue pas un élément suffisant permettant aux agents de terrain du secteur électrique au Cameroun à affronter les risques dans leur travail.

Tableau 42*Répartition des répondants en fonction de la compréhension des autres*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	187	54,2
Plutôt en désaccord	14	4,1
En désaccord	53	15,4
En accord	39	11,3
Plutôt en accord	10	2,9
Totalement en accord	42	12,2
Total	345	100

Les données du précédent tableau donnent des informations sur la répartition des 345 répondants en fonction de leur opinion sur la compréhension des autres. 58 d'entre eux soit 16.8% sont totalement en désaccord avec l'opinion selon laquelle lorsqu'ils affrontent une situation à risque sur le terrain, ils pensent à la confiance que les autres vont avoir en eux ; 7 soit 2% sont plutôt en désaccord et 36 soit 10.4% sont simplement en désaccord. Par ailleurs, 49 soit 14.2% sont en accord avec cette idée ; 18 soit 5.2% sont plutôt en accord et la majorité soit 177 avec un pourcentage de 51.3% sont totalement en désaccord. En gros, 29.2% des sujets en difficulté ne pensent pas à la confiance que les autres ont en eux, contrairement à 70.8% qui le font.

Les agents de terrain du secteur électrique lorsqu'ils font face à des difficultés tentent toujours de comprendre les autres, ce qui est un facteur leur permettant d'affronter les risques.

Tableau 43

Répartition des répondants en fonction de la coopération

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	33	9,6
Plutôt en désaccord	3	0,9
En désaccord	38	11
En accord	65	18,8
Plutôt en accord	22	6,4
Totalement en accord	184	53,3
Total	345	100

Ce tableau retrace les opinions des 345 répondants relatives à la coopération. 33 sujets soit 9.6% d'entre eux disent être totalement en désaccord avec l'idée que face à une situation à risque ils se fient à leurs coéquipiers ; 3 soit 0.9% sont plutôt en désaccord et 38 soit 11% sont en désaccord. Par ailleurs, 65 soit 18.8% sont en accord ; 22 soit 6.4% sont plutôt en accord et 184 soit 53.3% constituant la majorité sont totalement en accord. 21.5% des répondants disent ne pas se fier à leurs coéquipiers lorsqu'ils sont en situation difficile contre 78.5% qui affirment le contraire.

Les agents de terrain du secteur électrique pour affronter les situations à risquent coopèrent entre eux.

Tableau 44*Répartition des répondants en fonction des normes*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	37	10,7
Plutôt en désaccord	10	2,9
En désaccord	18	5,2
En accord	57	16,5
Plutôt en accord	32	9,3
Totalement en accord	191	55,4
Total	345	100

Les données du précédent tableau donnent des informations sur la répartition des 345 répondants en fonction de leur opinion quant aux normes. 37 d'entre eux soit 10.7% sont totalement en désaccord avec l'idée que lorsqu'ils affrontent une situation à risque sur le terrain ils pensent aux normes ; 10 soit 2.9% sont plutôt en désaccord et 18 soit 5.2% sont simplement en désaccord. Par ailleurs, 57 soit 16.5% sont en accord avec cette idée ; 32 soit 9.3% sont plutôt en accord et la majorité soit 191 avec un pourcentage de 55.4% sont totalement en désaccord. En gros, 18.8% des sujets ne pensent pas aux mesures de sécurité lorsqu'ils sont en danger 81.2% qui croient le contraire.

Pour les agents de terrain du secteur électrique, les normes fixées par l'entreprise sont pour eux des armes qui leur permettent d'affronter les situations à risque dans leur travail et ainsi d'éviter les accidents du travail.

Nous pouvons retenir de cette section que lorsqu'un agent de terrain du secteur électrique se retrouve face à une situation à risque : il se contrôle, contrôle ses impulsions, fait confiance à ses capacités, se fie à des expériences vicariantes, il essaie de penser positivement, il pense à l'estime et la confiance que les autres pourraient avoir à son égard, il pense au bien-fondé de son action autour de lui, collabore avec ses coéquipiers et enfin se conforme aux normes.

5.1.6. Répartition des tableaux relatifs à la prise de risque

La prise de risque dans la présente étude est la mesure du respect des mesures de sécurité dont les modalités sont : la procédure de consignation, l'analyse des risques liés à la tâche, les procédures de travail, les outils de travail, le sondage des poteaux, le contrôle et le port des EPI, l'excès de vitesse, la gestion et l'importance des mesures de sécurité, la recension de l'équipe,

les formations, les messages de sensibilisation, les réunions de sécurité, la responsabilité, l'autorisation de conduite et la conduite effective des véhicules de service.

Tableau 45

Répartition des répondants en fonction la procédure de consignation

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Pas du tout	152	44,1
Plus ou moins	73	21,2
Tout à fait	120	34,8
Total	345	100

Le tableau ci-dessus présente les avis des enquêtés par rapport au respect de la procédure de consignation. Il en découle que 120 agents de l'échantillon disent ne pas toujours respecter toute la procédure de consignation soit 34,8% ; 73 agents déclarent les respecter plus ou moins soit un pourcentage de 21,2% tandis que 152 agents déclarent toujours les respecter soit 44%.

À l'analyse de ces résultats, on note que 56% d'agents de terrain du secteur électrique au Cameroun ne respectent pas toujours toute la procédure de consignation lors de leurs travaux sur le réseau, contre 44% qui le font toujours.

Tableau 46 :

Répartition des répondants en fonction de la conscience professionnelle

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Pas du tout	181	52,4
Plus ou moins	82	23,8
Tout à fait	82	23,8
Total	345	100

Le tableau ci-dessus fait référence à la répartition des répondants en fonction de leurs opinions quant à la conscience professionnelle. Sur les 345 sujets interrogés, 187 soit 54.2% ce qui représente la majorité sont totalement en désaccord avec l'idée que lorsqu'ils affrontent une situation difficile ils pensent au bien que leur action apportera aux autres ; 14 soit de 4.1 % sont plutôt en désaccord avec et 53 soit 15.4% sont en désaccord. D'un autre versant, 39 répondants soit 11.3% sont en accord avec cette idée, 10 soit 2.9% sont plutôt en accord et 42 soit de 12.2% sont totalement en accord. Pour résumer 73.7% des agents ne se soucient pas de l'impact de leur action sur les autres lorsqu'ils sont en situation difficile contre 26.3% qui s'en soucient.

En résumé, les données contenues dans le tableau 41 révèlent que les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun face aux risques n'ont pas de conscience professionnelle.

Tableau 47

Répartition des répondants en fonction de l'analyse des risques liés à la tâche

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Totalement en désaccord	58	16,8
Plutôt en désaccord	7	2
En désaccord	36	10,4
En accord	49	14,2
Plutôt en accord	18	5,2
Totalement en accord	177	51,3
Total	345	100

Les données précédentes concernent la répartition des répondants selon leur opinion en ce qui concerne l'analyse des risques liés à la tâche. 181 sujets soit 52.4% affirment que toute l'équipe de travail procède à une analyse des risques liés à la tâche avant toute manœuvre ; 82 soit 23.8% disent les faire plus ou moins et 82 autres disent ne pas toujours le faire.

52,4% des agents de terrain du secteur électrique soit la majorité analysent les risques liés à la tâche avant tout travail sur le réseau contre 47.6%, qui ne le font pas. Ce chiffre bien que représentant la minorité n'est pas moindre et montre ainsi qu'un nombre consistant d'agents ne prennent pas toujours la peine d'analyser les risques avant de s'engager dans le travail.

Tableau 48

Répartition des répondants en fonction de la procédure d'autorisation de travail

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Pas du tout	156	45,2
Plus ou moins	58	16,8
Tout à fait	131	38
Total	345	100

À la lumière de ce tableau faisant état de la répartition des sujets en fonction de leur opinion sur la procédure d'autorisation de travail, il en ressort que sur les 345 répondants 156 soit 45.2% disent toujours respecter la procédure d'autorisation de travail ; 58 soit 16.8% la respectent plus ou moins et 131 soit 38% ne la respectent pas toujours.

Ainsi, 54.8% des agents de terrain du secteur électrique ne respectent pas toujours toute la procédure d'autorisation de travail lorsqu'ils effectuent des travaux sur le réseau.

Tableau 49

Répartition des répondants en fonction de l'outil de travail

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Pas du tout	142	41,2
Plus ou moins	46	13,3
Tout à fait	157	45,5
Total	345	100

Le tableau ci-dessus retrace les opinions des répondants en ce qui concerne les outils de travail. 142 d'entre eux soit 41.2%, disent ne jamais travailler avec des outils en mauvais état ; 46 soit 13.3 disent le faire plus ou moins et 157 soit 45.5% travaillent souvent avec des outils en mauvais état.

58.8% des agents de terrain du secteur électrique, soit un peu plus de la majorité travaillent souvent avec des outils en mauvais état.

Tableau 50 :

Répartition des répondants en fonction du sondage des poteaux

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Pas du tout	172	49,9
Plus ou moins	93	27
Tout à fait	80	23,2
Total	345	100

Les données du tableau 49 font référence à la répartition des répondants en fonction de leur opinion sur le sondage des poteaux. 172 des 345 interrogés soit 49.9% disent toujours sonder les poteaux avant de les ascensionner ; 93 soit 27% le font plus ou moins et 80 soit 23.2% ne le font pas très souvent.

51.1% soit la majorité des agents ne sondent pas toujours les poteaux avant de les ascensionner.

Tableau 51*Répartition des répondants en fonction du contrôle des EPI, EPC et outillages*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Pas du tout	142	41,2
Plus ou moins	73	21,2
Tout à fait	130	37,7
Total	345	100

Le tableau ci-dessus fait état de la répartition des 345 répondants en fonction de leur opinion vis-à-vis du contrôle des EPI. 142 soit 41.2% disent contrôler de manière régulière l'état de leurs EPI, EPC et outillages ; 73 soit 21.2% le font plus ou moins et 130 soit 37.7% ne le font pas toujours.

Les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun dans la majeure partie (58.8% contre 41.2%) ne procèdent pas toujours à un contrôle régulier de leurs EPI, EPC et outillages avant usage.

Tableau 52*Répartition des répondants en fonction du port des EPI*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Pas du tout	80	23,2
Plus ou moins	76	22
Tout à fait	189	54,8
Total	345	100

Les données présentées dans le tableau 51 donnent les opinions des enquêtés sur le port des EPI. 80 répondants soit 23.2% disent ne pas porter de manière appropriée tous leurs EPI ; 76 soit 22% ne le font pas systématiquement et 189 soit 54.8% les portent de manière appropriée.

La majorité des agents de terrain du secteur électrique au Cameroun, soit 54.8% portent de façon appropriée leurs EPI avant tout travail sur le réseau, bien qu'une partie non négligeable (45.2%) ne le fasse pas.

Tableau 53*Répartition des répondants en fonction de l'excès de vitesse*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Pas du tout	176	51
Plus ou moins	46	13,3
Tout à fait	123	35,7
Total	345	100

Le tableau ci-dessus fait état du degré d'adhésion des répondants avec la question d'excès de vitesse. 176 sujets soit 51% disent que rouler en excès de vitesse n'est pas indispensable au vu des contraintes de l'activité ; 46 soit 13.3% disent que ça l'est plus ou moins et 123 soit 35.7% disent que cela est indispensable.

Ainsi, la majeure partie des agents de terrain du secteur électrique au Cameroun (51%) ne roulent pas en excès de vitesse malgré les contraintes qui s'imposent à eux. Mais, cela n'exclut pas qu'une bonne partie le fasse (49%).

Tableau 54 :*Répartition des répondants en fonction de la gestion des mesures de sécurité*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Pas du tout	104	30,1
Plus ou moins	74	21,4
Tout à fait	167	48,4
Total	345	100

Les données du précédent tableau donnent des informations sur la répartition des 345 répondants en fonction de leur opinion quant à leur gestion des mesures de sécurité. 104 d'entre eux soit 30.1% disent qu'il ne leur arrive pas du tout d'oublier certaines mesures de sécurité ; cela arrive plus ou moins à 74 soit 21.4% et cela arrive effectivement à 167 soit 48.4%.

Cela dit, 69.9% des agents oublient souvent de respecter certaines mesures de sécurité lorsqu'ils effectuent des travaux sur le réseau.

Tableau 55*Répartition des répondants en fonction de l'importance des mesures de sécurité*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Pas du tout	52	15,1
Plus ou moins	16	4,6
Tout à fait	277	80,3
Total	345	100

Ce tableau retrace les opinions des 345 répondants quant à l'importance des mesures de sécurité. Pour 52 soit 15.1% ne pas respecter les mesures de sécurité n'est pas risqué ; pour 16 soit 4.6% cela est plus ou moins risqué et 277 soit 83.3% pensent qu'il est tout à fait risqué de ne pas respecter les mesures de sécurité.

Les agents de terrain du secteur électrique en général pensent que les mesures de sécurité sont hautement importantes pour les travaux sur le réseau.

Tableau 56*Répartition des répondants en fonction du recensement de l'équipe*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Pas du tout	196	56,8
Plus ou moins	24	7
Tout à fait	125	36,2
Total	345	100

Le tableau ci-dessus présente les avis des enquêtés par rapport au recensement de l'équipe suite à un travail sur le réseau. Il en découle que 196 soit 56.8% disent qu'il est impératif de faire l'appel nominatif à la fin de tout travail ; pour 24 soit 7% cela est plus ou moins nécessaire et pour 125 soit 36.2%, cela n'est pas nécessaire.

On pourrait conclure que pour la plupart des agents de terrain du secteur électrique au Cameroun (56.8%), recenser les membres de l'équipe à la fin du travail est très important bien que certains (43.2%) ne le voient pas toujours sous cet angle.

Tableau 57*Répartition des répondants en fonction des formations*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Pas du tout	185	53,6
Plus ou moins	71	20,6
Tout à fait	89	25,8
Total	345	100

Les données précédentes concernent la répartition des répondants selon leur opinion en ce qui concerne les formations. 185 sujets soit 53.6% disent participer aux formations ; 71 soit 20.6% le font plus ou moins et 89 soit 25.8% ne le font pas.

La majeure partie des agents de terrain du secteur électrique au Cameroun participent aux formations.

Tableau 58*Répartition des répondants en fonction des messages de sensibilisation*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Pas du tout	112	32,5
Plus ou moins	93	27
Tout à fait	140	40,6
Total	345	100

À la lumière de ce tableau faisant état de la répartition des sujets en fonction de leur opinion sur les messages de sensibilisation, il en ressort que sur les 345 répondants 112 soit 32.5% adhèrent aux messages de sensibilisation ; 93 soit 27% adhèrent plus ou moins et 140 soit 40.6% n'y adhèrent pas.

Il apparaît ainsi que la plupart des agents de terrain du secteur électrique (67.6%) n'adhèrent pas véritablement aux messages de sensibilisations de l'entreprise ; en d'autres termes, ils ne se sentent pas concernés par ces messages.

Tableau 59*Répartition des répondants en fonction des réunions de sécurité*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Pas du tout	25	7,2
Plus ou moins	40	11,6
Tout à fait	280	81,2
Total	345	100

Le tableau ci-dessus retrace les opinions des répondants en ce qui concerne les réunions de sécurité. 25 d'entre eux soit 7.2% ne participent pas aux réunions de sécurité ; 40 soit 11.6% y participent plus ou moins et 280 soit 81.2% participent.

La quasi-totalité des agents de terrain du secteur électrique au Cameroun (92.8%) participent aux réunions de sécurité.

Tableau 60*Répartition des répondants en fonction de la responsabilité*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Pas du tout	24	7
Plus ou moins	16	4,6
Tout à fait	305	88,4
Total	345	100

Les données du tableau 59 font état de la répartition des répondants en fonction de leur degré de responsabilité. 24 des 345 répondants soit 7% disent ne pas être responsables de leur sécurité ; 16 soit 4.6% disent l'être plus ou moins et 305 soit 88.4% pensent être responsables de leur sécurité.

Les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun se sentent pour la majorité responsable de leur propre sécurité.

Tableau 61*Répartition des répondants en fonction de l'autorisation de conduite*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Pas du tout	106	30,7
Plus ou moins	17	4,9
Tout à fait	222	64,3
Total	345	100

Le tableau ci-dessus concerne la répartition des sujets en fonction de leur opinion sur l'autorisation de conduite. Pour 106 soit 30.7% la formation en conduite défensive et l'obtention de la clé magnétique ne sont pas indispensables à l'autorisation de conduite des véhicules de l'entreprise ; 17 soit 4.9% pensent que cette formation est plus ou moins indispensable et 222 soit 64.3% la trouvent indispensable.

Les agents de terrain du secteur électrique pensent que la formation pour l'autorisation de conduite des véhicules de l'entreprise est indispensable.

Tableau 62*Répartition des répondants en fonction de la conduite des véhicules de travail*

Modalités	Effectifs	Pourcentage
Pas du tout	185	53,6
Plus ou moins	43	12,5
Tout à fait	117	33,9
Total	345	100

À la lumière de ce tableau, faisant ressortir la répartition des répondants en fonction de la conduite des véhicules de travail, l'on peut retenir que : 185 sujets soit 53.6% disent ne pas pouvoir utiliser la clé magnétique de quiconque pour conduire un véhicule ; 43 soit 12.5% le feraient plus ou moins et 117 soit 33.9% le feraient.

Bon nombre des agents de terrain du secteur électrique soit 53.6% n'utiliseraient pas la clé magnétique d'un tiers quel que soit l'urgence mais 46.4% prendraient néanmoins ce risque.

La prise de risque dans le présent travail renvoie à la mesure du respect des consignes de sécurité. Ces consignes sont celles élaborées par l'entreprise pour les agents de terrain travaillant sur le réseau HTA. Des données présentées plus haut, l'on pourrait retenir que : les agents de terrain ne respectent pas toujours toute la procédure de consignation, ils ne prennent

pas tous le soin d'analyser les risques liés à la tâche, ne respectent pas toute la procédure d'autorisation de travail, utilisent des outils vétustes, ne sondent pas toujours les poteaux bois avant ascension, ne contrôlent pas systématiquement l'état de leurs EPI et ne les portent pas tous de manière appropriée. De même, il arrive à certain d'entre eux de rouler en excès de vitesse, d'oublier certaines mesures de sécurité bien qu'ils soient conscients que ne pas les respecter est très risqué. Ils ne se rassurent pas toujours que l'effectif de départ est le même à la fin du travail, n'adhèrent pas aux messages de sensibilisation conçus pour eux et conduisent souvent des véhicules qui ne leurs sont pas attribués. Cependant, ils participent aux formations, aux réunions de sécurité, ils se sentent responsables de leur sécurité et pensent qu'il est indispensable de se former pour conduire les véhicules de l'entreprise.

Ainsi, l'on pourrait retenir que les agents de terrain du secteur électrique ne respectent pas véritablement les consignes de sécurité lorsqu'ils effectuent des travaux sur le réseau et s'exposent ainsi à de nombreux risques.

5.2. Présentation des tableaux croisés entre l'identification et la mesure du respect des consignes de sécurité

5.2.1. Croisement entre le genre et la mesure du respect des consignes de sécurité

Tableau 63

*Tableau croisé genres des répondants * procédure de consignation*

		Procédure de consignation			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Genres des répondants	Féminin	6	4	2	12
	Masculin	146	69	118	333
Total		152	73	120	345

Il ressort de ce tableau que 6 des 12 femmes interrogées respectent toujours la procédure de consignation, 4 le font plus ou moins et 2 ne le font pas toujours. Parallèlement, 146 sur 333 hommes la respectent, 69 le font plus ou moins et 118 ne la respectent pas. On retient que les femmes ont plus tendance à respecter la procédure de consignation que les hommes.

Tableau 64*Tableau croisé genres des répondants * analyse des risques liés à la tâche*

		Analyse des risques liés à la tâche			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Genres des répondants	Féminin	10	0	2	12
	Masculin	171	82	80	333
Total		181	82	82	345

Les données issues de ce tableau montrent que 10 femmes sur les 12 interrogées disent toujours analyser les risques avant exécution de la tâche contre 2 qui ne le font pas. 171 sur 333 des hommes procèdent à l'analyse contre 162 qui ne le font pas toujours. Les femmes ont beaucoup plus tendance à analyser les risques avant la tâche que les hommes.

Tableau 65 :*Tableau croisé genres des répondants * procédure d'autorisation de travail*

		Procédure d'autorisation de travail			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Genres des répondants	Féminin	9	1	2	12
	Masculin	147	57	129	333
Total		156	58	131	345

Le tableau 65 révèle que 9 des 12 femmes interrogées respectent la procédure d'autorisation de travail contre 3 qui ne le font pas toujours. 147 hommes sur 333 la respectent contre 186 qui ne le font pas à la lettre.

Les femmes ont plus tendance à respecter la procédure d'autorisation de travail que les hommes.

Tableau 66*Tableau croisé genres des répondants * outils de travail*

		Outils de travail			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Genres des répondants	Féminin	10	0	2	12
	Masculin	132	46	155	333
Total		142	46	157	345

10 des femmes interrogées disent ne pas pouvoir travailler avec des outils en mauvais état contre 02 qui s’y efforcent néanmoins. 132 des 333 hommes disent également pouvoir le faire contre 201 qui le font quand même.

Les femmes prennent moins le risque de travailler avec du matériel défectueux que les hommes.

Tableau 67

*Tableau croisé genres des répondants * sondage des poteaux*

		Sondage des poteaux			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Genres des répondants	Féminin	6	4	2	12
	Masculin	166	89	78	333
Total		172	93	80	345

Les résultats du tableau précédent soulignent que 06 des 12 femmes interrogées sondent toujours les poteaux avant l’ascension, 04 le font plus ou moins et 02 ne le font pas. Concernant les hommes, 166 sondent, 86 les font plus ou moins et 78 ne le font pas.

On note à ce niveau qu’autant les hommes que les femmes prennent la peine de sonder les poteaux avant de les ascensionner.

Tableau 68

*Tableau croisé genres des répondants * contrôle des EPI*

		Contrôle des EPI			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Genres des répondants	Féminin	10	0	2	12
	Masculin	132	73	128	333
Total		142	73	130	345

10 des 12 femmes interrogées disent contrôler l’état de leurs équipements avant de les porter contre 02 qui ne le font pas. 132 des 333 hommes interrogés disent les contrôler systématiquement, 73 le font plus ou moins et 128 ne le font pas du tout.

On retient que les femmes contrôlent plus l’état de leurs EPI par rapport aux hommes.

Tableau 69*Tableau croisé genres des répondants * port des EPI*

		Port des EPI			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Genres des répondants	Féminin	2	1	9	12
	Masculin	78	75	180	333
Total		80	76	189	345

Les données contenues dans le tableau 69 nous informent de ce que 09 des 12 femmes interrogées portent tous leurs EPI avant toute manœuvre, 01 le fait plus ou moins et 02 ne le font pas. 180 des 333 hommes les portent, 75 le font plus ou moins et 78 ne le font pas. Autant les femmes que les hommes portent les EPI avant d'effectuer les travaux.

Tableau 70*Tableau croisé genres des répondants * excès de vitesse*

		Excès de vitesse			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Genres des répondants	Féminin	7	0	5	12
	Masculin	169	46	118	333
Total		176	46	123	345

07 des femmes interrogées pensent que rouler en excès de vitesse n'est pas indispensable au vu des contraintes de l'activité contre 05 qui croient le contraire. 169 des 333 hommes ne trouvent pas indispensable de rouler en excès de vitesse, 46 trouvent plus ou moins indispensable et 118 le trouvent indispensable.

Autant les femmes que les hommes ne trouvent pas indispensable de rouler en excès de vitesse dans leur travail.

Tableau 71*Tableau croisé genres des répondants * gestion des mesures de sécurité*

		Gestion des mesures de sécurité			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Genres des répondants	Féminin	6	4	2	12
	Masculin	98	70	165	333
Total		104	74	167	345

06 des 12 femmes interrogées disent qu'il ne peut pas leur arriver d'oublier certaines mesures de sécurité lorsqu'elles travaillent, 04 disent que ça peut plus ou moins arriver et 02 disent que ça leur arrive d'oublier. 98 des 333 hommes disent ne pas pouvoir oublier, 70 le font plus ou moins et 165 oublient.

Les femmes oublient moins que les hommes de respecter les mesures de sécurité lorsqu'elles travaillent.

Tableau 72

*Tableau croisé genres des répondants * importance des mesures de sécurité*

		Importance des mesures de sécurité			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Genres des répondants	Féminin	3	1	8	12
	Masculin	49	15	269	333
Total		52	16	277	345

Il ressort de ce tableau que 04 femmes sur les 12 interrogés ne pensent pas totalement que ne pas respecter les mesures de sécurité est risqué, tandis que 08 pensent le contraire. D'un autre côté, 269 des 333 pense que c'est risqué de ne pas respecter les mesures de sécurité tandis que 64 ne le pensent pas vraiment. Pour les agents en général, ne pas respecter les mesures de sécurité est risqué.

Tableau 73

*Tableau croisé genres des répondants * recensement de l'équipe*

		Recensement de l'équipe			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Genres des répondants	Féminin	8	0	4	12
	Masculin	188	24	121	333
Total		196	24	125	345

Les données du tableau ci-dessus présentent que 08 des 12 femmes interrogées trouvent impératif de recenser l'effectif de départ à la fin du travail contre 04 qui pensent tout à fait le contraire. Faisant référence aux hommes, 188 sur 333 pensent qu'il est important de le faire contre 145 qui ne partagent pas totalement cette opinion.

Tant les hommes que les femmes jugent nécessaire de s'assurer de la présence effective de tous les membres de l'équipe à la fin du travail.

Tableau 74*Tableau croisé genres des répondants * formations*

		Formations			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Genres des répondants	Féminin	12	0	0	12
	Masculin	173	71	89	333
Total		185	71	89	345

La totalité des femmes participent à toutes les formations. 173 des hommes le font contre 160 qui n'y participent pas toujours. Ainsi, les femmes prennent beaucoup plus part aux formations que les hommes.

Tableau 75*Tableau croisé genres des répondants * messages de sensibilisation*

		Messages de sensibilisation			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Genres des répondants	Féminin	8	2	2	12
	Masculin	104	91	138	333
Total		112	93	140	345

Du tableau 75 il ressort que, 08 des 12 femmes interrogées pensent que les messages de sensibilisation correspondent aux réalités sur le terrain contre 04 qui ne partagent pas totalement la même opinion. Parallèlement, 104 des hommes pensent que ces messages correspondent à la réalité contre 229 qui sont d'un avis plus ou moins contraire.

Les femmes adhèrent beaucoup plus aux messages de sensibilisation de l'entreprise que les hommes.

Tableau 76*Tableau croisé genres des répondants * réunions de sécurité*

		Réunions de sécurité			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Genres des répondants	Féminin	1	2	9	12
	Masculin	24	38	271	333
Total		25	40	280	345

09 des femmes interrogées disent participer aux réunions de sécurité, 02 le font plus ou moins et 01 n'y participe pas. 271 des hommes y participent, 24 ne le font pas et 38 le font plus ou moins. Autant les femmes que les hommes participent aux réunions de sécurité.

Tableau 77

*Tableau croisé genres des répondants * responsabilité*

		Responsabilité			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Genres des répondants	Féminin	0	0	12	12
	Masculin	24	16	293	333
Total		24	16	305	345

Les données du tableau 77 nous informent de ce que toutes les femmes interrogées se sentent responsables de leur propre sécurité ; 293 hommes s'en sentent responsables, 16 plus ou moins et 24 ne s'en sentent pas du tout. Les femmes se sentent plus responsables de leur sécurité que les hommes.

Tableau 78

*Tableau croisé genres des répondants * autorisation de conduite*

		Autorisation de conduite			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Genres des répondants	Féminin	4	0	8	12
	Masculin	102	17	214	333
Total		106	17	222	345

08 femmes sur les 12 interrogées pensent qu'il faudrait impérativement avoir une autorisation pour conduire les véhicules de l'entreprise tandis que 04 pensent le contraire. Par ailleurs, 214 des hommes pensent également qu'il le faudrait, 17 le pensent plus ou moins et 102 pensent le contraire. Les agents des deux genres trouvent impératif d'avoir une autorisation pour conduire les véhicules de l'entreprise.

Tableau 79*Tableau croisé genres des répondants * conduite des véhicules de travail*

		Conduite des véhicules de travail			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Genres des répondants	Féminin	8	3	1	12
	Masculin	177	40	116	333
Total		185	43	117	345

08 femmes disent ne pas pouvoir utiliser la clé magnétique d'un autre quel que soit l'urgence, 03 disent pouvoir plus ou moins le faire et 01 dit ne pouvoir le faire. Chez les hommes 177 disent ne pas pouvoir le faire, 40 disent le pouvoir plus ou moins et 116 disent ne pas du tout pouvoir le faire.

Tant les hommes que les femmes sont prudents quant à l'utilisation de la clé magnétique d'autres personnes en cas d'urgence.

Le croisement genre/prise de risque laisse entrevoir que les femmes agents de terrain du secteur électrique au Cameroun prennent moins de risques par rapport aux hommes.

5.2.2. Croisement entre l'âge et la mesure du respect des consignes de sécurité

Tableau 80*Tableau croisé âge des répondants * procédure de consignation*

		Procédure de consignation			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Age des répondants	Moins de 20 ans	2	2	1	5
	De 21 à 30 ans	63	33	34	130
	De 31 à 40 ans	62	28	52	142
	De 41 à 50 ans	23	9	28	60
	De 51 ans à plus	2	1	5	8
Total		152	73	120	345

Il ressort du tableau précédent que les jeunes respectent plus la procédure de consignation que ceux les plus âgés.

Tableau 81*Tableau croisé âge des répondants * analyse des risques liés à la tâche*

		Analyse des risques liés à la tâche			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Age des répondants	Moins de 20 ans	5	0	0	5
	De 21 à 30 ans	73	23	34	130
	De 31 à 40 ans	62	42	38	142
	De 41 à 50 ans	35	15	10	60
	De 51 ans à plus	6	2	0	8
	Total	181	82	82	345

Les données issues de ce tableau montrent que tant les jeunes que les moins jeunes analysent les risques liés à la tâche avant toute manœuvre.

Tableau 82*Tableau croisé âge des répondants * procédure d'autorisation de travail*

		Procédure d'autorisation de travail			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Age des répondants	Moins de 20 ans	3	1	1	5
	De 21 à 30 ans	58	33	39	130
	De 31 à 40 ans	64	15	63	142
	De 41 à 50 ans	29	8	23	60
	De 51 ans à plus	2	1	5	8
	Total	156	58	131	345

Le tableau 82 révèle que les plus jeunes c'est-à-dire ceux âgés de moins de 20 ans respectent plus la procédure d'autorisation de travail que les autres.

Tableau 83*Tableau croisé âge des répondants * outils de travail*

		Outils de travail			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Age des répondants	Moins de 20 ans	3	1	1	5
	De 21 à 30 ans	59	19	52	130
	De 31 à 40 ans	54	17	71	142
	De 41 à 50 ans	24	9	27	60
	De 51 ans à plus	2	0	6	8
	Total	142	46	157	345

Ce tableau montre que les plus jeunes c'est-à-dire ceux âgés de moins de 20 ans utilisent moins les outils en mauvais état que les autres.

Tableau 84

*Tableau croisé âge des répondants * sondage des poteaux*

		Sondage des poteaux			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Age des répondants	Moins de 20 ans	3	0	2	5
	De 21 à 30 ans	63	40	27	130
	De 31 à 40 ans	72	40	30	142
	De 41 à 50 ans	29	11	20	60
	De 51 ans à plus	5	2	1	8
	Total	172	93	80	345

Parlant du sondage des poteaux, les données issues du tableau précédent révèlent que tant les agents les plus jeunes que les plus âgés sondent les poteaux avant de les ascensionner.

Tableau 85

*Tableau croisé âge des répondants * contrôle des EPI*

		Contrôle des EPI			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Age des répondants	Moins de 20 ans	4	0	1	5
	De 21 à 30 ans	61	26	43	130
	De 31 à 40 ans	53	32	57	142
	De 41 à 50 ans	19	14	27	60
	De 51 ans à plus	5	1	2	8
	Total	142	73	130	345

Parlant du contrôle des EPI, les données issues du précédent tableau nous informent de ce que les plus jeunes et les plus âgés contrôlent régulièrement leurs EPI et ceux d'âge moyen les contrôlent moins.

Tableau 86 :*Tableau croisé âge des répondants * port des EPI*

	Port des EPI			Total
	Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Moins de 20 ans	2	1	2	5
De 21 à 30 ans	15	35	80	130
Age des répondants De 31 à 40 ans	46	25	71	142
De 41 à 50 ans	16	14	30	60
De 51 ans à plus	1	1	6	8
Total	80	76	189	345

Le tableau 86 faisant référence au port des EPI fait montre de ce que toutes les tranches d'âge confondues portent convenablement leurs EPI.

Tableau 87*Tableau croisé âge des répondants * excès de vitesse*

	Excès de vitesse			Total
	Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Moins de 20 ans	2	1	2	5
De 21 à 30 ans	57	22	51	130
Age des répondants De 31 à 40 ans	72	20	50	142
De 41 à 50 ans	40	3	17	60
De 51 ans à plus	5	0	3	8
Total	176	46	123	345

En ce qui concerne le fait de rouler en excès de vitesse au vu des contraintes de l'activité, les plus jeunes comme les plus âgés ne trouvent pas nécessaire de rouler en excès de vitesse quel qu'en soit le cas.

Tableau 88*Tableau croisé âge des répondants * gestion des mesures de sécurité*

	Gestion des mesures de sécurité			Total
	Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Moins de 20 ans	3	0	2	5
De 21 à 30 ans	102	6	22	130
Age des répondants De 31 à 40 ans	115	9	18	142
De 41 à 50 ans	8	1	51	60
De 51 ans à plus	2	0	6	8
Total	52	16	277	345

Le tableau ci-dessus portant sur la gestion des mesures de sécurité informe de ce que les agents les plus âgés n'oublient pas souvent de respecter les mesures de sécurité contrairement aux plus jeunes.

Tableau 89

*Tableau croisé âge des répondants * importance des mesures de sécurité*

		Importance des mesures de sécurité			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Age des répondants	Moins de 20 ans	2	1	2	5
	De 21 à 30 ans	50	34	46	130
	De 31 à 40 ans	73	35	34	142
	De 41 à 50 ans	36	4	20	60
	De 51 ans à plus	6	0	2	8
	Total	104	74	167	345

Ce tableau montre que concernant l'importance des mesures de sécurité, les agents sans distinction d'âge jugent risqué de ne pas respecter les mesures de sécurité.

Tableau 90

*Tableau croisé âge des répondants * recensement de l'équipe*

		Recensement de l'équipe			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Age des répondants	Moins de 20 ans	2	0	3	5
	De 21 à 30 ans	73	15	42	130
	De 31 à 40 ans	82	5	55	142
	De 41 à 50 ans	35	4	21	60
	De 51 ans à plus	4	0	4	8
	Total	196	24	125	345

Parlant du recensement de l'équipe, les données issues du précédent tableau nous indiquent que les plus jeunes recensent moins les membres de l'équipe à la fin du travail que les autres.

Tableau 91*Tableau croisé âge des répondants * formations*

		Formations			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Age des répondants	Moins de 20 ans	2	1	2	5
	De 21 à 30 ans	80	22	28	130
	De 31 à 40 ans	71	31	40	142
	De 41 à 50 ans	27	15	18	60
	De 51 ans à plus	5	2	1	8
	Total	185	71	89	345

Le tableau 91 concernant les formations indiquent qu'autant les jeunes que les moins jeunes participent aux formations.

Tableau 92*Tableau croisé âge des répondants * messages de sensibilisation*

		Messages de sensibilisation			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Age des répondants	Moins de 20 ans	3	0	2	5
	De 21 à 30 ans	44	44	42	130
	De 31 à 40 ans	39	39	64	142
	De 41 à 50 ans	21	9	30	60
	De 51 ans à plus	5	1	2	8
	Total	112	93	140	345

Il ressort de ce tableau concernant les messages de sensibilisation que les plus jeunes et les plus âgés adhèrent aux messages de sensibilisation contrairement à ceux âgés entre 21 et 50 ans.

Tableau 93*Tableau croisé âge des répondants * réunions de sécurité*

		Réunions de sécurité			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Age des répondants	Moins de 20 ans	1	0	4	5
	De 21 à 30 ans	8	16	106	130
	De 31 à 40 ans	12	21	109	142
	De 41 à 50 ans	3	3	54	60
	De 51 ans à plus	1	0	7	8
	Total	25	40	280	345

Le tableau ci-dessus faisant référence aux réunions de sécurité fait montre de ce que toutes les tranches d'âge confondues participent aux réunions de sécurité.

Tableau 94

*Tableau croisé âge des répondants * responsabilité*

		Responsabilité			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Age des répondants	Moins de 20 ans	0	0	5	5
	De 21 à 30 ans	5	3	122	130
	De 31 à 40 ans	13	10	119	142
	De 41 à 50 ans	6	3	51	60
	De 51 ans à plus	0	0	8	8
	Total	24	16	305	345

Le tableau ci-dessus faisant référence à la responsabilité révèle que tous les agents sans distinction d'âge se sentent responsables de leur sécurité.

Tableau 95

*Tableau croisé âge des répondants * autorisation de conduite*

		Autorisation de conduite			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Age des répondants	Moins de 20 ans	2	0	3	5
	De 21 à 30 ans	38	10	82	130
	De 31 à 40 ans	48	5	89	142
	De 41 à 50 ans	17	2	41	60
	De 51 ans à plus	1	0	7	8
	Total	106	17	222	345

Les données ci-dessus portant sur l'autorisation de conduite montrent que la majeure partie des agents, tout âge confondu pensent qu'il faut une autorisation pour conduire le véhicule des entreprises.

Tableau 96*Tableau croisé âge des répondants * conduite des véhicules de travail*

		Conduite des véhicules de travail			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Age des répondants	Moins de 20 ans	3	1	1	5
	De 21 à 30 ans	63	21	46	130
	De 31 à 40 ans	83	16	43	142
	De 41 à 50 ans	31	4	25	60
	De 51 ans à plus	5	1	2	8
	Total	185	43	117	345

Du tableau 96 il ressort que tant les plus jeunes que les plus âgés pourraient plus ou moins se servir de la clé magnétique d'un autre en cas d'urgence.

De manière globale, on observe que les agents de terrain jeunes et moins jeunes entretiennent les mêmes rapports aux mesures de sécurité bien que les plus jeunes évitent plus de s'exposer à certains risques majeurs comme le non-respect de la procédure de consignation, de la procédure d'autorisation de travail, de la non analyse des risques liés à la tâche, de l'utilisation des outils en mauvais état. Cependant, ils sont plus négligents que les plus âgés sur certaines mesures telles que le recensement de l'effectif de l'équipe après travail et aussi, ils oublient beaucoup plus que les plus âgés de respecter les mesures de sécurité.

5.2.3. Croisement entre le niveau scolaire et la mesure du respect des consignes de sécurité

Tableau 97*Tableau croisé niveau scolaire * procédure de consignation*

		Procédure de consignation			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Niveau scolaire	CAP	22	11	29	62
	Prob	25	12	19	56
	BACC	55	20	31	106
	BAC+1	12	8	13	33
	BTS	24	11	17	52
	Licence	8	9	9	26
	Master	6	2	2	10
Total		152	73	120	345

Les données contenues dans le tableau ci-dessus révèlent que les agents ayant un niveau d’instruction bas, soit le CAP respectent moins la procédure de consignation que les autres.

Tableau 98

*Tableau croisé niveau scolaire * analyse des risques liés à la tâche*

		Analyse des risques liés à la tâche			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Niveau scolaire	CAP	8	13	41	62
	Prob	26	21	9	56
	BACC	49	26	31	106
	BAC+1	16	6	11	33
	BTS	28	11	13	52
	Licence	17	1	8	26
	Master	4	4	2	10
	Total	181	82	82	345

Le tableau 98 indique que les agents ayant au maximum le Baccalauréat analysent moins les risques liés à la tâche par rapport à ceux ayant un niveau supérieur.

Tableau 99

*Tableau croisé niveau scolaire * procédure d’autorisation de travail*

		Procédure d’autorisation de travail			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Niveau scolaire	CAP	23	11	28	62
	Prob	25	8	23	56
	Bacc	51	15	40	106
	Bac+1	13	9	11	33
	BTS	24	11	17	52
	Licence	15	4	7	26
	Master	5	0	5	10
	Total	156	58	131	345

Il ressort de ce tableau que les sujets titulaires d’un CAP et d’un Master respectent moins la procédure d’autorisation de travail que les autres.

Tableau 100*Tableau croisé niveau scolaire * outils de travail*

		Outils de travail			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Niveau scolaire	CAP	23	10	29	62
	Prob	26	4	26	56
	Bacc	52	9	45	106
	Bac+1	13	3	17	33
	BTS	17	8	27	52
	Licence	8	11	7	26
	Master	3	1	6	10
	Total	142	46	157	345

On retient du tableau 100 que tous les sujets ayant un niveau d’instruction tant bas, moyen, qu’élévé ont tendance à utiliser les outils en mauvais état.

Tableau 101*Tableau croisé niveau scolaire * sondage des poteaux*

		Sondage des poteaux			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Niveau scolaire	CAP	31	13	18	62
	Prob	26	11	19	56
	Bacc	60	27	19	106
	Bac+1	14	13	6	33
	BTS	21	18	13	52
	Licence	15	9	2	26
	Master	5	2	3	10
	Total	172	93	80	345

Les données du tableau ci-dessus nous informent de ce que tous les agents sans distinction du niveau scolaire sondent les poteaux avant de les ascensionner.

Tableau 102*Tableau croisé niveau scolaire * contrôle des EPI*

		Contrôle des EPI			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Niveau scolaire	CAP	22	18	22	62
	Prob	20	15	21	56
	Bacc	48	15	43	106
	Bac+1	15	9	9	33
	BTS	22	11	19	52
	Licence	12	3	11	26
	Master	3	2	5	10
	Total	142	73	130	345

Il ressort de ce tableau que les sujets ayant un niveau d’instruction bas (CAP, Probatoire) contrôlent moins leurs EPI que ceux ayant un niveau d’instruction élevé.

Tableau 103*Tableau croisé niveau scolaire * port des EPI*

		Port des EPI			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Niveau scolaire	CAP	16	17	29	62
	Prob	11	13	32	56
	Bacc	25	21	60	106
	Bac+1	2	9	22	33
	BTS	14	9	29	52
	Licence	10	5	11	26
	Master	2	2	6	10
	Total	80	76	189	345

Le tableau concernant le port des EPI révèle que tous les agents quel que soit leur niveau d’instruction portent de manière appropriée leurs EPI.

Tableau 104*Tableau croisé niveau scolaire * excès de vitesse*

		Excès de vitesse			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Niveau scolaire	CAP	37	2	23	62
	Prob	40	4	12	56
	Bacc	52	13	41	106
	Bac+1	11	8	14	33
	BTS	19	12	21	52
	Licence	15	4	7	26
	Master	2	3	5	10
	Total	176	46	123	345

On retient du tableau précédent que les sujets ayant un niveau d'instruction élevé trouvent indispensable de rouler en excès de vitesse par rapport à ceux ayant un niveau moins élevé.

Tableau 105*Tableau croisé niveau scolaire * gestion des mesures de sécurité*

		Gestion des mesures de sécurité			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Niveau scolaire	CAP	16	10	36	62
	Prob	12	14	30	56
	Bacc	44	18	44	106
	Bac+1	7	12	14	33
	BTS	13	14	25	52
	Licence	9	4	13	26
	Master	3	2	5	10
	Total	104	74	167	345

Le tableau 105 nous informe de ce que tous les agents sans distinction du niveau d'instruction oublient souvent de respecter les mesures de sécurité pendant les interventions.

Tableau 106 :*Tableau croisé niveau scolaire * importance des mesures de sécurité*

		Importance des mesures de sécurité			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Niveau scolaire	CAP	14	2	46	62
	Prob	5	2	49	56
	Bacc	16	4	86	106
	Bac+1	5	5	23	33
	BTS	4	3	45	52
	Licence	7	0	19	26
	Master	1	0	9	10
	Total	52	16	277	345

Les résultats contenus dans le tableau ci-dessus nous informent de ce que tous les agents sans distinction de niveau trouvent que ne pas respecter les mesures de sécurité est risqué.

Tableau 107*Tableau croisé niveau scolaire * recensement de l'équipe*

		Recensement de l'équipe			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Niveau scolaire	CAP	38	6	18	62
	Prob	33	5	18	56
	Bacc	60	3	43	106
	Bac+1	18	4	11	33
	BTS	25	4	23	52
	Licence	17	2	7	26
	Master	5	0	5	10
	Total	196	24	125	345

Le tableau 107 indique que les agents ayant le niveau d'instruction le plus élevé ne trouvent pas nécessaire de recenser la présence effective des membres de l'équipe après un travail.

Tableau 108*Tableau croisé niveau scolaire * formations*

		Formations			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Niveau scolaire	CAP	24	22	16	62
	Prob	40	5	11	56
	Bacc	53	24	29	106
	Bac+1	19	5	9	33
	BTS	28	11	13	52
	Licence	17	4	5	26
	Master	4	0	6	10
Total		185	71	89	345

Il ressort de ce tableau que les agents ayant un niveau d’instruction élevé participent moins aux formations que les autres.

Tableau 109*Tableau croisé niveau scolaire * messages de sensibilisation*

		Messages de sensibilisation			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Niveau scolaire	CAP	20	15	27	62
	Prob	15	17	24	56
	Bacc	36	29	41	106
	Bac+1	12	11	10	33
	BTS	15	13	24	52
	Licence	11	8	7	26
	Master	3	0	7	10
Total		112	93	140	345

Le tableau précédent montre que tous les agents quel que soit leur niveau d’instruction n’adhèrent pas aux messages de sensibilisation.

Tableau 110*Tableau croisé niveau scolaire * réunions de sécurité*

		Réunions de sécurité			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Niveau scolaire	CAP	6	5	51	62
	Prob	4	2	50	56
	Bacc	9	15	82	106
	Bac+1	3	6	24	33
	BTS	0	9	43	52
	Licence	3	3	20	26
	Master	0	0	10	10
	Total	25	40	280	345

Les résultats de ce tableau indiquent que tous les sujets, peu importe leur niveau participent aux réunions de sécurité.

Tableau 111*Tableau croisé niveau scolaire * responsabilité*

		Responsabilité			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Niveau scolaire	CAP	3	2	57	62
	Prob	4	1	51	56
	Bacc	7	7	92	106
	Bac+1	3	1	29	33
	BTS	3	2	47	52
	Licence	3	3	20	26
	Master	1	0	9	10
	Total	24	16	305	345

Les données du tableau 111 indiquent que tous les sujets, tous niveaux d'instruction confondus se sentent responsables de leur sécurité.

Tableau 112*Tableau croisé niveau scolaire * autorisation de conduite*

		Autorisation de conduite			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Niveau scolaire	CAP	21	6	35	62
	Prob	15	2	39	56
	Bacc	29	4	73	106
	Bac+1	12	3	18	33
	BTS	19	1	32	52
	Licence	6	1	19	26
	Master	4	0	6	10
	Total	106	17	222	345

Le tableau ci-dessus montre que tous les agents quel que soit leur niveau d’instruction trouvent indispensable d’avoir une formation et une clé magnétique pour conduire les véhicules de l’entreprise.

Tableau 113*Tableau croisé niveau scolaire * conduite des véhicules de travail*

		Conduite des véhicules de travail			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Niveau scolaire	Cap	35	9	18	62
	Prob	26	6	24	56
	Bacc	55	18	33	106
	Bac+1	19	3	11	33
	BTS	35	4	13	52
	Licence	10	3	13	26
	Master	5	0	5	10
	Total	185	43	117	345

Du tableau 113, on retient que les sujets les plus instruits se serviraient de la clé magnétique d’un autre en cas d’urgence.

Dans l’ensemble, les agents les moins instruits négligent les mesures de sécurité les plus primordiales telles que l’analyse des risques liés à la tâche, la procédure de consignation, l’utilisation des outils en mauvais état, le contrôle des EPI, etc. par ailleurs ceux ayant un niveau d’instruction élevé prennent des risques d’une autre nature comme ne pas participer aux formations, conduire avec la clé magnétique d’un autre, conduire en excès de vitesse, recenser l’effectif de l’équipe...

5.2.4. Croisement entre la fonction et la mesure du respect des consignes de sécurité

Tableau 114

*Tableau croisé fonction * procédure de consignation*

		Procédure de consignation			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
	Chargé de consignation	8	0	5	13
Fonction	Chargé de travaux	25	10	40	75
	Électricien monteur	119	63	75	257
	Total	152	73	120	345

Les données contenues dans le tableau ci-dessus révèlent que les chargés de travaux respectent moins la procédure de consignation que les chargés de consignation et les électriciens monteurs.

Tableau 115

*Tableau croisé fonction * analyse des risques liés à la tâche*

		Analyse des risques liés à la tâche			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
	Chargé de consignation	9	0	4	13
Fonction	Chargé de travaux	38	17	20	75
	Électricien monteur	134	65	58	257
	Total	181	82	82	345

Le tableau 115 indique que les agents toute fonction confondue analysent les risques liés à la tâche par rapport à ceux ayant un niveau supérieur.

Tableau 116

*Tableau croisé fonction * procédure d'autorisation de travail*

		Procédure d'autorisation de travail			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
	Chargé de consignation	8	1	4	13
Fonction	Chargé de travaux	33	4	38	75
	Électricien monteur	115	53	89	257
	Total	156	58	131	345

Il ressort de ce tableau que les chargés de travaux respectent moins la procédure d'autorisation de travail que les chargés de consignation et les électriciens monteurs.

Tableau 117

*Tableau croisé fonction * outils de travail*

	Outils de travail			Total
	Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Chargé de consignation	5	3	5	13
Fonction Chargé de travaux	24	7	44	75
Électricien monteur	113	36	108	257
Total	142	46	157	345

On retient du tableau 117 que tous les sujets toutes fonctions confondues ont tendance à utiliser les outils en mauvais état.

Tableau 118

*Tableau croisé fonction * sondage des poteaux*

	Sondage des poteaux			Total
	Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Chargé de consignation	10	1	2	13
Fonction Chargé de travaux	38	23	14	75
Électricien monteur	124	69	64	257
Total	172	93	80	345

Les données du tableau ci-dessus nous informent de ce que tous les agents sans distinction de la fonction sondent les poteaux avant de les ascensionner.

Tableau 119

*Tableau croisé fonction * contrôle des EPI*

	Contrôle des EPI			Total
	Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Chargé de consignation	7	0	6	13
Fonction Chargé de travaux	29	20	26	75
Électricien monteur	106	53	98	257
Total	142	73	130	345

Il ressort de ce tableau que les sujets toutes fonctions confondues contrôlent leurs EPI.

Tableau 120

*Tableau croisé fonction * port des EPI*

	Port des EPI			Total
	Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Chargé de consignation	5	1	7	13
Fonction Chargé de travaux	20	14	41	75
Électricien monteur	55	61	141	257
Total	80	76	189	345

Le tableau 120 concernant le port des EPI révèle que tous les agents quel que soit leur fonction portent de manière appropriée leurs EPI.

Tableau 121

*Tableau croisé fonction * excès de vitesse*

	Excès de vitesse			Total
	Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Chargé de consignation	6	1	6	13
Fonction Chargé de travaux	31	9	35	75
Électricien monteur	139	36	82	257
Total	176	46	123	345

On retient du précédent tableau que pour les chargés de travaux et de consignation, rouler en excès de vitesse est indispensable dans leur métier, ce qui n'est pas le cas des électriciens monteurs.

Tableau 122

*Tableau croisé fonction * gestion des mesures de sécurité*

	Gestion des mesures de sécurité			Total
	Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Chargé de consignation	8	1	4	13
Fonction Chargé de travaux	14	12	49	75
Électricien monteur	82	61	114	257
Total	104	74	167	345

Le tableau 122 nous informe de ce que tous les chargés de travaux et les électriciens monteurs agents oublient souvent de respecter les mesures de sécurité pendant les interventions par rapport aux chargés de consignation.

Tableau 123

*Tableau croisé fonction * importance des mesures de sécurité*

		Importance des mesures de sécurité			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
	Chargé de consignation	1	0	12	13
Fonction	Chargé de travaux	8	4	63	75
	Électricien monteur	43	12	202	257
	Total	52	16	277	345

Les résultats contenus dans le tableau ci-dessus nous informent de ce que tous les agents sans distinction de fonction trouvent que ne pas respecter les mesures de sécurité est risqué.

Tableau 124

*Tableau croisé fonction * recensement de l'équipe*

		Recensement de l'équipe			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
	Chargé de consignation	9	0	4	13
Fonction	Chargé de travaux	37	5	33	75
	Électricien monteur	150	19	88	257
	Total	196	24	125	345

Le tableau 124 indique que les chargés de consignation, de travaux et les électriciens monteurs trouvent nécessaire de recenser l'effectif de l'équipe après tout travail.

Tableau 125

*Tableau croisé fonction * formations*

		Formations			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
	Chargé de consignation	6	2	5	13
Fonction	Chargé de travaux	38	17	20	75
	Électricien monteur	141	52	64	257
	Total	185	71	89	345

Il ressort de ce tableau que les agents quelles que soient leurs fonctions participent aux formations.

Tableau 126

*Tableau croisé fonction * messages de sensibilisation*

	Messages de sensibilisation			Total
	Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Chargé de consignation	7	2	4	13
Fonction Chargé de travaux	20	16	39	75
Électricien monteur	85	75	97	257
Total	112	93	140	345

Le tableau précédent montre que les chargés de travaux et les électriciens monteurs n'adhèrent pas aux messages de sensibilisation contrairement aux chargés de consignation.

Tableau 127

*Tableau croisé fonction * réunions de sécurité*

	Réunions de sécurité			Total
	Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Chargé de consignation	0	0	13	13
Fonction Chargé de travaux	6	5	64	75
Électricien monteur	19	35	203	257
Total	25	40	280	345

Les résultats de ce tableau indiquent que tous les sujets, peu importe leur fonction participent aux réunions de sécurité.

Tableau 128

*Tableau croisé fonction * responsabilité*

	Responsabilité			Total
	Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Chargé de consignation	0	1	12	13
Fonction Chargé de travaux	10	4	61	75
Électricien monteur	14	11	232	257
Total	24	16	305	345

Les données du tableau 128 indiquent que tous les sujets, toutes fonctions confondues se sentent responsables de leur sécurité.

Tableau 129*Tableau croisé fonction * autorisation de conduite*

	Autorisation de conduite			Total
	Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Fonction Chargé de consignation	2	0	11	13
Chargé de travaux	13	4	58	75
Électricien monteur	91	13	153	257
Total	106	17	222	345

Le tableau ci-dessus montre que tous les agents quel que soit leur fonction trouvent indispensable d'avoir une formation et une clé magnétique pour conduire les véhicules de l'entreprise.

Tableau 130*Tableau croisé fonction * conduite des véhicules de travail*

	Conduite des véhicules de travail			Total
	Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Fonction Chargé de consignation	6	2	5	13
Chargé de travaux	31	7	37	75
Électricien monteur	148	34	75	257
Total	185	43	117	345

Du tableau 130, on retient que les chargés de travaux se serviraient de la clé magnétique d'un autre en cas d'urgence.

On retient de cette section que les chargés de travaux qui sont les chefs d'équipes des sous-traitances ont tendance à prendre plus de risques que les autres ils ne respectent pas toute la procédure de consignation, toute la procédure de travail, ils roulent en excès de vitesse, ils oublient souvent de respecter les mesures de sécurité, n'adhèrent pas aux messages de sensibilisation et se servent de la clé magnétique des autres.

5.2.5. Croisement entre l'ancienneté dans le métier et la mesure du respect des consignes de sécurité

Tableau 131*Tableau croisé ancienneté des répondants * procédure de consignation*

		Procédure de consignation			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Ancienneté des répondants	Moins de 10 ans	91	46	58	195
	De 11 à 20 ans	38	21	48	107
	De 21 à 30 ans	16	3	10	29
	De 31 à 40 ans	6	2	3	11
	De 41 ans à plus	1	1	1	3
	Total	152	73	120	345

Les données contenues dans le tableau ci-dessus révèlent que les sujets quel que soit leur degré d'ancienneté dans le métier respectent la procédure de consignation.

Tableau 132 :*Tableau croisé ancienneté des répondants * analyse des risques liés à la tâche*

		Analyse des risques liés à la tâche			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Ancienneté des répondants	Moins de 10 ans	102	43	50	195
	De 11 à 20 ans	52	27	28	107
	De 21 à 30 ans	19	7	3	29
	De 31 à 40 ans	7	4	0	11
	De 41 ans à plus	1	1	1	3
	Total	181	82	82	345

Le tableau 132 indique que les agents anciens comme moins anciens, analysent les risques liés à la tâche.

Tableau 133*Tableau croisé ancienneté des répondants * procédure d'autorisation de travail*

		Procédure d'autorisation de travail			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Ancienneté des répondants	Moins de 10 ans	85	42	68	195
	De 11 à 20 ans	51	9	47	107
	De 21 à 30 ans	11	5	13	29
	De 31 à 40 ans	8	0	3	11
	De 41 ans à plus	1	2	0	3
	Total	156	58	131	345

Il ressort de ce tableau que seuls les agents ayant 21 à 30 ans d'ancienneté dans la profession respectent moins la procédure d'autorisation de travail. Les moins anciens et les plus anciens la respectent.

Tableau 134

*Tableau croisé ancienneté des répondants * outils de travail*

		Outils de travail			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Ancienneté des répondants	Moins de 10 ans	82	30	83	195
	De 11 à 20 ans	44	11	52	107
	De 21 à 30 ans	10	4	15	29
	De 31 à 40 ans	5	1	5	11
	De 41 ans à plus	1	0	2	3
Total		142	46	157	345

On retient du tableau 134 que tous les sujets quel que soit leur travaillent avec les outils en mauvais état.

Tableau 135

*Tableau croisé ancienneté des répondants * sondage des poteaux*

		Sondage des poteaux			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Ancienneté des répondants	Moins de 10 ans	95	59	41	195
	De 11 à 20 ans	57	24	26	107
	De 21 à 30 ans	14	5	10	29
	De 31 à 40 ans	5	4	2	11
	De 41 ans à plus	1	1	1	3
Total		172	93	80	345

Les données du tableau ci-dessus nous informent de ce que tous les agents anciens comme moins anciens sondent les poteaux avant de les ascensionner.

Tableau 136*Tableau croisé ancienneté des répondants * contrôle des EPI*

		Contrôle des EPI			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Ancienneté des répondants	Moins de 10 ans	86	42	67	195
	De 11 à 20 ans	40	22	45	107
	De 21 à 30 ans	9	8	12	29
	De 31 à 40 ans	6	1	4	11
	De 41 ans à plus	2	0	1	3
Total		143	73	129	345

Il ressort de ce tableau que les sujets ayant au moins 31 ans dans la fonction ne contrôlent pas systématiquement leurs EPI.

Tableau 137*Tableau croisé ancienneté des répondants * port des EPI*

		Port des EPI			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Ancienneté des répondants	Moins de 10 ans	35	46	114	195
	De 11 à 20 ans	37	16	54	107
	De 21 à 30 ans	7	9	13	29
	De 31 à 40 ans	1	3	7	11
	De 41 ans à plus	0	2	1	3
Total		80	76	189	345

Le tableau 137 concernant le port des EPI révèle que tous les agents confondus portent de manière appropriée leurs EPI.

Tableau 138*Tableau croisé ancienneté des répondants * excès de vitesse*

		Excès de vitesse			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Ancienneté des répondants	Moins de 10 ans	90	31	74	195
	De 11 à 20 ans	62	11	34	107
	De 21 à 30 ans	15	3	11	29
	De 31 à 40 ans	9	0	2	11
	De 41 ans à plus	0	1	2	3
Total		176	46	123	345

On retient du précédent tableau que pour les plus anciens dans la profession, rouler en excès de vitesse est indispensable au vu des contraintes, ce qui n'est pas le cas pour les plus jeunes.

Tableau 139

*Tableau croisé ancienneté des répondants * gestion des mesures de sécurité*

		Gestion des mesures de sécurité			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Ancienneté des répondants	Moins de 10 ans	65	51	79	195
	De 11 à 20 ans	25	19	63	107
	De 21 à 30 ans	8	2	19	29
	De 31 à 40 ans	5	1	5	11
	De 41 ans à plus	1	1	1	3
Total		104	74	167	345

Le tableau 139 nous informe de ce que tous les agents ayant moins de 30 ans dans la profession oublient souvent de respecter les mesures de sécurité. En d'autres termes, les agents les plus anciens dans le métier oublient moins de respecter les mesures de sécurité que les moins anciens.

Tableau 140

*Tableau croisé ancienneté des répondants * importance des mesures de sécurité*

		Importance des mesures de sécurité			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Ancienneté des répondants	Moins de 10 ans	29	13	153	195
	De 11 à 20 ans	19	3	85	107
	De 21 à 30 ans	1	0	28	29
	De 31 à 40 ans	3	0	8	11
	De 41 ans à plus	0	0	3	3
Total		52	16	277	345

Les résultats contenus dans le tableau ci-dessus nous informent de ce que tous les agents anciens comme moins anciens trouvent que ne pas respecter les mesures de sécurité est risqué.

Tableau 141*Tableau croisé ancienneté des répondants * recensement de l'équipe*

		Recensement de l'équipe			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Ancienneté des répondants	Moins de 10 ans	109	16	70	195
	De 11 à 20 ans	61	4	42	107
	De 21 à 30 ans	15	4	10	29
	De 31 à 40 ans	10	0	1	11
	De 41 ans à plus	1	0	2	3
Total		196	24	125	345

Le tableau 141 indique que les plus anciens dans la profession ne trouvent pas nécessaire de recenser l'effectif de l'équipe après tout travail contrairement aux moins anciens.

Tableau 142*Tableau croisé ancienneté des répondants * formations*

		Formations			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Ancienneté des répondants	Moins de 10 ans	112	36	47	195
	De 11 à 20 ans	46	27	34	107
	De 21 à 30 ans	17	5	7	29
	De 31 à 40 ans	9	1	1	11
	De 41 ans à plus	1	2	0	3
Total		185	71	89	345

Il ressort de ce tableau que les agents quelles que soient leur ancienneté dans le métier participent aux formations.

Tableau 143*Tableau croisé ancienneté des répondants * messages de sensibilisation*

		Messages de sensibilisation			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Ancienneté des répondants	Moins de 10 ans	68	56	71	195
	De 11 à 20 ans	28	26	53	107
	De 21 à 30 ans	9	8	12	29
	De 31 à 40 ans	6	1	4	11
	De 41 ans à plus	2	1	0	3
Total		113	92	140	345

Le tableau précédent montre que les agents les moins anciens n'adhèrent pas aux messages de sensibilisation contrairement à ceux ayant au moins 31 ans dans le métier.

Tableau 144

*Tableau croisé ancienneté des répondants * réunions de sécurité*

		Réunions de sécurité			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Ancienneté des répondants	Moins de 10 ans	7	29	159	195
	De 11 à 20 ans	13	10	84	107
	De 21 à 30 ans	3	1	25	29
	De 31 à 40 ans	2	0	9	11
	De 41 ans à plus	0	0	3	3
Total		25	40	280	345

Les résultats de ce tableau indiquent que tous les sujets, anciens et moins anciens participent aux réunions de sécurité.

Tableau 145

*Tableau croisé ancienneté des répondants * responsabilité*

		Responsabilité			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Ancienneté des répondants	Moins de 10 ans	12	8	175	195
	De 11 à 20 ans	11	6	90	107
	De 21 à 30 ans	1	2	26	29
	De 31 à 40 ans	0	0	11	11
	De 41 ans à plus	0	0	3	3
Total		24	16	305	345

Les données du tableau 145 indiquent que tous les sujets, toutes se sentent responsables de leur sécurité.

Tableau 146

*Tableau croisé ancienneté des répondants * autorisation de conduite*

		Autorisation de conduite			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Ancienneté des répondants	Moins de 10 ans	62	11	122	195
	De 11 à 20 ans	31	4	72	107
	De 21 à 30 ans	6	2	21	29
	De 31 à 40 ans	5	0	6	11
	De 41 ans à plus	2	0	1	3
Total		106	17	222	345

Le tableau ci-dessus montre que les agents les plus anciens dans la profession ne trouvent pas indispensable d'avoir une formation et une clé magnétique pour conduire les véhicules de l'entreprise.

Tableau 147

*Tableau croisé ancienneté des répondants * conduite des véhicules de travail*

		Conduite des véhicules de travail			Total
		Pas du tout	Plus ou moins	Tout à fait	
Ancienneté des répondants	Moins de 10 ans	102	27	66	195
	De 11 à 20 ans	57	14	36	107
	De 21 à 30 ans	15	2	12	29
	De 31 à 40 ans	9	0	2	11
	De 41 ans à plus	1	0	2	3
Total		184	43	118	345

Du tableau 147, on retient que les agents les plus anciens dans la profession se serviraient de la clé magnétique d'un autre en cas d'urgence.

Les agents les plus anciens dans la profession ont plus tendance à prendre certains risques comme celui de rouler en excès de vitesse, ne pas suivre une formation pour conduire les véhicules de l'entreprise mais les conduire tout de même, ne pas recenser l'effectif de l'équipe à la fin du travail. Les moins anciens n'adhèrent pas aux messages de sensibilisation et oublient beaucoup plus de respecter les mesures de sécurité.

5.3.Présentation de tableaux des différents facteurs selon les mesures de la tendance centrale et de dispersion

Tableau 148

Mesures de la tendance centrale et de dispersion pour le facteur de la sous-évaluation du danger

	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type
Conscience du risque	345	1,00	6,00	5,7449	0,76545
Invulnérabilité au risque	345	1,00	6,00	4,1275	1,97248
Sous-estimation de la menace	345	1,00	6,00	4,0942	1,92926
Minimalisation de l'accident	345	1,00	6,00	2,8812	2,02752
Sous-évaluation du danger	345	1,00	6,00	4,1370	1,06863
N valide (listwise)	345				

Le tableau ci-dessus présente les moyennes obtenues par rapport à la sous-évaluation du danger. Sur une échelle de Likert à six degrés les moyennes varient entre 2,8812 et 5,7449/6. La moyenne de 5.7449 avec un écart-type de 0.76545 obtenue à la Q6 révèle que les agents sont conscients de l'existence des risques dans leur métier ; la moyenne 4.1275 et l'écart-type 1,97248 obtenus à la Q7 montrent que les agents se sentent invulnérables aux risques ; la moyenne 3.7942 avec l'écart-type de 1,92926 obtenus à la Q8 fait montrent de ce que les agents pensent que les agents sous-estiment la menace que présente leur travail ; la moyenne 2.8812 et l'écart-type 2,02752 obtenus à la Q9 révèlent qu'ils ne minimisent pas la probabilité d'occurrence de l'accident. La moyenne de la sous-évaluation du danger est alors de 4.1370 avec un écart-type de 1,06863 (ce qui signifie que les agents de terrain sous-évaluent effectivement le danger). En comparant ce dernier au rapport de la moyenne multiplié par 100 ($1,06863/4,1370 \times 100$) = 25,83 on obtient un coefficient de variation de 25,83%, ce qui explique que les modalités des indicateurs ne sont pas dispersées car les individus interrogés ont les avis plus ou moins similaires.

Tableau 149 :

Mesures de la tendance centrale et de dispersion pour le facteur du contrôle perçu

	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type
Estime de soi	345	1,00	6,00	5,1188	1,47669
Aptitudes	345	1,00	6,00	4,4928	1,84913
Qualification	345	1,00	6,00	5,0058	1,55143
Comportement au travail	345	1,00	6,00	4,9188	1,58640
Collaboration	345	1,00	6,00	3,9072	2,02960
Fatalisme	345	1,00	6,00	4,2406	1,98763
Contrôle perçu	345	1,00	6,00	4,614	1,74681
N valide (listwise)	345				

Au regard du tableau ci-dessus, portant sur le facteur le contrôle perçu qui est constitué de six (06) indicateurs, avec un effectif total 345 agents interrogés, avec un minimum de 1 et un maximum de 6, on note que la Q10 avec une moyenne de 5.1188 et écart-type de 1,47669 souligne que les agents de terrain ont une forte estime de soi ; la Q11 avec la moyenne de 4,4928 et l'écart-type de 1,84913 montre qu'ils ont de bonnes aptitudes ; la Q12 correspondant à la

moyenne de 5.0058 et l'écart-type de 1,55143 relève qu'ils sont qualifiés pour leur travail ; la Q13 ayant une moyenne de 4,9188 et un écart-type de 1,58640 révèle que leur comportement au travail détermine ce qui pourrait leur arriver ; la Q14 avec une moyenne de 3,9072 et un écart-type de 2,02960 laisse sous-entendre que les agents collaborent dans leur travail mais pas assez ; la Q15 obtient une moyenne de 4,6144 avec un écart-type de 1,98763 et suggère que l'accident émane du fatalisme. En somme, le contrôle perçu avec une moyenne de 4,614 et un écart-type de 1,74681 traduit le fait que les agents de terrain pensent avoir le contrôle de la situation dans leur travail. En comparant ce dernier au rapport de la moyenne et multiplié par 100 ($1.74681/4,614 \times 100$) = 37.85 ; on constate que la valeur du coefficient de variation est de 37.85%, ce qui explique que les modalités des indicateurs ne sont pas dispersées car les individus interrogés ont les avis plus ou moins similaires.

Tableau 150

Mesures de la tendance centrale et de dispersion pour le facteur du soutien social perçu

	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type
Influence sociale	345	1,00	6,00	3,6754	2,06834
Attitude positive de soi	345	1,00	6,00	4,5420	1,91357
Soutien émotionnel	345	1,00	6,00	4,4638	1,91824
Altruisme	345	1,00	6,00	4,2493	1,88982
Estime hiérarchique	345	1,00	6,00	5,3188	1,45966
Soutien social perçu	345	1,00	6,00	4,4498	1,84992
N valide (listwise)	345				

Au regard du tableau ci-dessus, le facteur du soutien social perçu constitué de quatre (05) indicateurs, pour un effectif total 345 interrogés, avec un minimum de 1 et un maximum de 6. Dans la moyenne des réponses on obtient les résultats suivants : la Q16 avec une moyenne de 3,6754 et écart-type de 2,06834 souligne que les agents de terrain subissent plus ou moins l'influence de l'entourage ; la Q17 avec la moyenne de 4,5420 et un écart-type de 1,91357 montre qu'ils cherchent à impressionner ; la Q18 correspondant à la moyenne de 4,4638 et l'écart-type de 1,91824 relève qu'ils sont davantage motivés dans leur travail lorsqu'ils se sentent soutenus ; la Q19 ayant une moyenne de 4,2493 et un écart-type de 1,88982 révèle leur côté altruiste ; la Q20 avec une moyenne de 5,3188 et un écart-type de 1,45966 laisse sous-

entendre que les agents recherchent l'estime de la hiérarchie ; Avec une moyenne de 4.4498 et un écart-type de 1,84992 on retient que les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun se sentent soutenus dans leur travail. En comparant ce dernier au rapport de la moyenne et en le multipliant par 100 ($1,84992 / 4.4498 \times 100$) = 41,57 on constate que la valeur du coefficient de variation est de 41,57%, ce qui explique que les modalités des indicateurs sont légèrement dispersées car les individus interrogés ont les avis plus ou moins contraires, au vu des écarts type et des moyennes différentes.

Tableau 151

Mesures de la tendance centrale et de dispersion pour le facteur de la maîtrise des émotions négatives

	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart type
Contrôle de soi	345	1,00	6,00	4,9623	1,41884
Contrôle des impulsions	345	1,00	6,00	4,5971	1,52594
Confiance en soi	345	1,00	6,00	4,5623	1,68000
Expériences vicariantes	345	1,00	6,00	4,1101	1,65288
Motivation	345	1,00	6,00	1,9130	1,59522
Pensée positive	345	1,00	6,00	4,5478	1,71133
Estime sociale	345	1,00	6,00	2,6203	1,82303
Conscience professionnelle	345	1,00	6,00	2,4116	1,78784
Compréhension des autres	345	1,00	6,00	4,4290	1,90510
Coopération	345	1,00	6,00	4,7159	1,64260
Normes	345	1,00	6,00	4,7681	1,69082
Maîtrise des émotions négatives	345	1,00	6,00	4.0170	1.67609
N valide (listwise)	345				

Le facteur maîtrise des émotions négatives est constitué de onze (11) indicateurs recueillis auprès de 345 sujets interrogés, avec une moyenne comprise entre un minimum de 1 et un maximum de 6. La moyenne de 4,9623 avec un écart-type de 1,41884 obtenue à la Q21 révèle que les agents se contrôlent lorsqu'ils sont face à une situation difficile ; la moyenne 4,5971 et l'écart-type 1,52594 obtenus à la Q22 montrent que les agents contrôlent leurs

impulsions dans les situations difficiles ; la moyenne 4,5623 avec l'écart-type de 1,68000 obtenus à la Q23 stipulent que les agents face à la difficulté ont confiance en eux ; la moyenne 4,1101 et l'écart-type 1,65288 obtenus à la Q24 révèlent qu'ils se fient à des expériences antérieures lorsqu'ils sont confrontés à une situation difficile ; la Q25 correspondant à la moyenne de 1,9130 et l'écart-type de 1,59322 relève ne sont pas motivés par ce qu'ils gagnent lorsqu'ils sont face à une situation difficile; la Q26 avec la moyenne de 4,5478 et un écart-type de 1,71133 montre que la pensée positive leur permet d'affronter les situations à risque ; la Q27 ayant une moyenne de 2,6203 et un écart-type de 1,82303 révèle que l'estime de la société n'a aucun impact sur eux lorsqu'ils sont confrontés au risque; la Q28 avec une moyenne de 2,4116 et un écart-type de 1,78784 laisse sous-entendre que les agents de terrain n'affrontent pas les situations à risque grâce à la conscience professionnelle ; la moyenne 4,4290 et l'écart-type 1,90510 obtenus à la Q29 montrent que la confiance que les autres auront en eux aident les agents à affronter les situations à risque ; la moyenne 4,7159 avec l'écart-type de 1,64260 obtenus à la Q30 fait montre de ce que la coopération avec leurs coéquipiers aident les agents à affronter les situations difficiles au travail ; la moyenne 4,7681 et l'écart-type 1,69082 obtenus à la Q31 révèlent les normes sont des armes permettant aux agents d'affronter les risques dans leur travail. À travers ce tableau, on observe que la maîtrise des émotions négatives a une moyenne de 4,0170 avec un écart-type de 1,67609 ce qui traduit le fait que l'agent une fois qu'il se trouve en face d'une situation à risque tente de maîtriser ses émotions négatives pour affronter la difficulté. En comparant ce dernier au rapport de la moyenne et en le multipliant par 100 ($1,67609/4,0170 \times 100$) on obtient = 10,38 ; on constate que la valeur du coefficient de variation est 10,38%, ce qui explique que les modalités des indicateurs ne sont pas dispersées car les individus interrogés ont les avis plus ou moins similaires.

5.4. Vérification des hypothèses à partir de l'analyse inférentielle

Il s'agit de vérifier à partir du test de Fisher si les trois hypothèses de recherche préalablement formulées sont confirmées ou infirmées.

5.4.1. Vérification de l'hypothèse de recherche HR1

D'après le test de signification F de Fisher, les hypothèses statistiques se formulent de la manière suivante :

HR1 : La sous-évaluation du danger associée à la maîtrise des émotions négatives sont à l'origine de la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun.

Ha : il existe un lien significatif entre la sous-évaluation du danger associée à la maîtrise des émotions négatives et la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun.

Ho : il n'existe aucun lien significatif entre la sous-évaluation du danger associée à la maîtrise des émotions négatives et la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun.

Pour vérifier le niveau de signification, il faut rappeler que :

- L'hypothèse a été testée à α (alpha) = 0,05 (degré de signification)
- Et que la règle de décision veut que :
 - Si Sig < 0,05 alors Ho est rejetée et Ha acceptée ;
 - Si Sig > 0,05 alors Ho est acceptée et Ha rejetée.

Tableau 152

Récapitulatif des modèles

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation	Changement dans les statistiques				
					Variation de R-deux	Variation de F	ddl 1	ddl2	Sig. Variation de F
1	0,221 ^a	0,049	0,043	0,30927	0,049	8,783	2	342	0,000

a. Valeurs prédites : (constantes), Vinter, VI₁

Le tableau ci-dessus récapitule le modèle de la régression linéaire multiple. Il ressort de ce tableau que R-deux est de l'ordre de (0,049) = 4,9% ceci montre que la VI₁ associé à la Vinter1 : «la sous-évaluation du danger associée à la maîtrise des émotions négatives » explique la VD «la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun » à 4,9% et le reste est prédit par les facteurs hors du modèle avec le coefficient de corrélation R (0,221) qui tend vers le chiffre 1 et montre clairement une corrélation positive. Ce qui signifie que la relation entre la VI₁ associé à la Vinter1 et la VD est significative. Au niveau du changement dans les statistiques, on observe une vérification de toutes les valeurs du test de régression linéaire multiple pour l'hypothèse de recherche 1 (HR₁), car il ressort de ce changement dans les statistiques la variation de R² qui est de l'ordre de (0,049) = 4,9% ce qui signifie que le coefficient de détermination montre que la VI₁ associé à la V_{inter} fait varier la

VD à 4,9%. On observe la significativité (P) de la variation de F qui est de l'ordre de 0,000 inférieur à alpha (0,05) ; cela prédit provisoirement que l'hypothèse est confirmée.

Tableau 153

ANOVA

	Modèle	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
1	Régression	1,680	2	0,840	8,783	0,000 ^b
	Résidu	32,712	342	0,096		
	Total	34,392	344			

a. Variable dépendante : VD

b. Valeurs prédites : (constantes), Vinter, VI₁

Ce tableau, qui est celui d'ANOVA montre le F Fisher-Snedecor. Ce tableau nous montre que $F(2,342) = 8,783$ avec la signification $P = 0,000$. La règle d'ANOVA veut que ;

- Si Flu est supérieur à F Calculé, Ho est acceptée alors que Ha est rejetée.
- Si Flu est inférieur à F calculée, Ho est rejetée alors que Ha est acceptée.

Alors, comme Flu (2,342) inférieur à F calculé (8,783), donc $(2,342 < 8,783)$ et avec $p = 0,000$. Ha est confirmée alors Ho est infirmée. Il existe un lien significatif entre la sous-évaluation du danger associée à la maîtrise des émotions négatives et la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun. En conclusion, avec la marge d'erreur de 5%, HR₁ est confirmée.

Par conséquent, la sous-évaluation du danger associée à la maîtrise des émotions négatives seraient à l'origine de la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun.

Tableau 154

Coefficients

	Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	T	Sig.	Statistiques de colinéarité	
		A	Erreur standard				Tolérance	VIF
1	(Constante)	1,672	0,102		16,391	0,000		
	VI ₁	0,036	0,016	0,122	2,291	0,023	0,981	1,019
	Vinter	0,060	0,019	0,168	3,161	0,002	0,981	1,019

a. Variable dépendante : VD

Le tableau des coefficients explique la variation sur la VD à partir de l'équation estimée du Modèle : $\hat{y} = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + (y = 1,672 + (0,036) (VI_1) + (0,060) (Vinter))$

- **Y** = variable dépendante.
- **b₀** = variation estimée sur la VD quand la VI est zéro. (1,672)
- **b₁** = variation sur la VD qui est associée à une variation sur la variable prédictrice (VI). (0,036)
- **X₁** = variable Indépendante (VI).
- **b₂** = variation sur la VD qui est associée à une variation sur la variable modératrice (Vinter1). (0,060)
- **X₂** = variable Intermédiaire (Vinter1).

L'équation de la régression linéaire multiple est lue dans la colonne 'A' des coefficients non standardisés. Cette équation indique qu'une unité de variabilité positive ou négative sur la VI₁ associée à la Vinter1, est aussi une unité de changement (positivement ou négativement) sur la VD. Les variations ici sont de (0,036) et (0,060) qui résultent d'une variation sur la VI₁ associée à la Vinter. Mais ceci a un seuil de significativité de l'ordre de 0,000 est inférieur à 0,05 avec les valeurs de t (2,291; 3,161) qui sont différentes de la significativité P (0,023; 0,000).

De plus, au niveau des statistiques de colinéarité : la tolérance est de la valeur de 0,981 qui se rapproche du chiffre 1 ce qui est bon et le VIF (variance inflation factor) qui est le degré d'augmentation de l'erreur lié à la multi colinéarité est de l'ordre de 1,019 inférieur au chiffre 4 d'après la règle. Ce qui veut dire que la sous-évaluation du danger associée à la maîtrise des émotions négatives seraient à l'origine de la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun, le modèle est significatif et par conséquent, H₀ est rejetée et H_a est alors acceptée.

En conclusion, avec une marge d'erreur de 5%, l'on peut affirmer que la sous-évaluation du danger associée à la maîtrise des émotions négatives serait à l'origine de la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun.

5.4.2. Vérification de l'hypothèse de recherche HR2

D'après le test de signification F de Fisher, les hypothèses statistiques se formulent de la manière suivante :

HR2 : Le contrôle perçu de la situation associé à la maîtrise des émotions négatives favoriserait la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun.

Ha : il existe un lien significatif entre le contrôle perçu de la situation associé à la maîtrise des émotions négatives et la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun.

Ho : il n'existe aucun lien significatif entre le contrôle perçu de la situation associé à la maîtrise des émotions négatives et la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun.

Pour vérifier le niveau de signification, il faut rappeler que :

- L'hypothèse a été testée à α (alpha) = 0,05 (degré de signification)
- Et que la règle de décision veut que :
 - Si Sig < 0,05 alors Ho est rejetée et Ha acceptée ;
 - Si Sig > 0,05 alors Ho est acceptée et Ha rejetée.

Tableau 155

Récapitulatif des modèles

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation	Changement dans les statistiques				
					Variation de R-deux	Variation de F	ddl1	ddl2	Sig. Variation de F
1	0,236 _a	0,056	0,050	0,30814	0,056	10,102	2	342	0,000

a. Valeurs prédites : (constantes), Vinter, VI₂

Le tableau ci-dessus récapitule le modèle de la régression linéaire multiple. Il ressort de ce tableau que R-deux est de l'ordre de (0,056) = 5,6% ceci montre que la VI₂ associé à la Vinter : « le contrôle perçu de la situation associé à la maîtrise des émotions négatives » explique la VD «la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun» à 5,6% et le reste est prédit par les facteurs hors du modèle avec le coefficient de corrélation R (0,236) qui est positif et montre clairement une corrélation légèrement fort. Ce qui signifie que la relation entre la VI₂ associé à la Vinter et la VD est significative. Au niveau du changement dans les statistiques, on observe une vérification de toutes les valeurs du test de régression linéaire multiple pour l'hypothèse de recherche 2 (HR₂), car il ressort de ce changement dans les statistiques la variation de R² qui est de l'ordre de

(0,056) = 5,6% ce qui signifie que le coefficient de détermination montre que la VI₂ associé à la Vinter explique la VD à 5,6%. La variation de F calculé qui est de l'ordre de 10,102 qui est supérieur au degré de liberté (ddl1 soit 2 et ddl2 342) qui est le Flu d'après la règle $F_{cal} > F_{lu}$, on observe également la significativité (P) de la variation de F qui est de l'ordre de 0,000 inférieur à alpha (0,05).

Tableau 156

ANOVA

	Modèle	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
	Régression	1,918	2	0,959	10,102	0,000 ^b
1	Résidu	32,474	342	0,095		
	Total	34,392	344			

a. Variable dépendante : VD

b. Valeurs prédites : (constantes), Vinter, VI₂

Ce tableau, qui est celui de l'ANOVA montre le F Fisher-Snedecor. Ce tableau nous montre que $F(2,342) = 10,102$ avec la signification $P = 0,000$. La règle d'ANOVA stipule que ;

- Si Flu est supérieur à F Calculé, Ho est acceptée alors qu'Ha est rejetée.
- Si Flu est inférieur à F calculée, Ho est rejetée alors qu'Ha est acceptée.

Alors, comme Flu (2, 342) inférieur à F calculé (10,102), donc $(2, 342 < 10,102)$ et avec $p = 0,000$. Ha est confirmée alors Ho est infirmée. Il existe un lien significatif entre le contrôle perçu de la situation associé à la maîtrise des émotions négatives et la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun. En conclusion, avec la marge d'erreur de 5%, HR₂ est confirmée. Par conséquent, le contrôle perçu de la situation associé à la maîtrise des émotions négatives favoriserait la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun.

Tableau 157*Coefficients*

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.	Statistiques de colinéarité	
	A	Erreur standard	Bêta			Tolérance	VIF
(Constante)	1,659	0,099		16,716	0,000		
1 VI ₂	0,064	0,023	0,167	2,792	0,006	0,769	1,300
Vinter	0,037	0,021	0,105	1,749	0,081	0,769	1,300

a. Variable dépendante : VD

Le tableau des coefficients explique la variation sur la VD à partir de l'équation estimée du Modèle : $\hat{y} = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2$ ($y = 1,659 + (0,064) (VI_2) + (0,037) (Vinter_2)$)

- **Y** = variable dépendante.
- **bo** = variation estimée sur la VD quand la VI₂ est zéro. (1,659)
- **b1** = variation sur la VD qui est associée à une variation sur la variable prédicatrice (VI₂). (0,064)
- **X1** = variable Indépendante (VI).
- **b2** = variation sur la VD qui est associée à une variation sur la variable modératrice (Vinter₂). (0,037)
- **X2** = variable Intermédiaire (Vinter₂).

L'équation de la régression linéaire multiple est lue dans la colonne 'A' des coefficients non standardisés. Cette équation indique qu'une unité de variabilité positive ou négative sur la VI₂ associée à la Vinter₂, est aussi une unité de changement (positivement ou négativement) sur la VD. Les variations ici sont de (0,064) et (0,037) qui résultent d'une variation sur la VI₂ associée à la Vinter₂. Mais ceci a un seuil de significativité de l'ordre de 0,000 est inférieur à 0,05 avec les valeurs de t (2,792; 1,749) qui sont différentes de la significativité P (0,006; 0,000).

De plus, au niveau des statistiques de colinéarité : la tolérance est de la valeur de 0,769 qui se rapproche du chiffre 1 ce qui est bon et le VIF (variance inflation factor) qui est le degré d'augmentation de l'erreur lié à la multi-colinéarité est de l'ordre de 1,300 inférieur au chiffre 4 d'après la règle. Ce qui veut dire que le contrôle perçu de la situation associé à la maîtrise des émotions négatives favoriserait la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun., le modèle est significatif et par conséquent, Ho est rejetée et Ha est alors acceptée.

En conclusion, avec une marge d'erreur de 5%, l'on peut affirmer que le contrôle perçu de la situation associé à la maîtrise des émotions négatives favoriserait la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun.

5.4.3. Vérification de l'hypothèse de recherche HR3

D'après le test de signification F de Fisher, les hypothèses statistiques se formulent de la manière suivante :

HR3 : Le soutien social perçu associé à la maîtrise des émotions négatives conduiraient les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun à prendre des risques en situation de travail.

Ha : il existe un lien significatif entre le soutien social perçu associé à la maîtrise des émotions négatives et la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun.

Ho : il n'existe aucun lien significatif entre le soutien social perçu associé à la maîtrise des émotions négatives et la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun.

Pour vérifier le niveau de signification, il faut rappeler que :

- L'hypothèse a été testée à α (alpha) = 0,05 (degré de signification)
- Et que la règle de décision veut que :
 - Si Sig < 0,05 alors Ho est rejetée et Ha acceptée ;
 - Si Sig > 0,05 alors Ho est acceptée et Ha rejetée.

Tableau 158

Récapitulatif des modèles

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation	Changement dans les statistiques				
					Variation de R-deux	Variation de F	ddl1	ddl2	Sig. Variation de F
1	0,387 ^a	0,150	0,145	0,29243	0,150	30,094	2	342	0,000

a. Valeurs prédites : (constantes), Vinter, VI₃

Le tableau ci-dessus récapitule le modèle de la régression linéaire multiple. Il ressort de ce tableau que R-deux est de l'ordre de (0,150) = 15% ceci montre que la VI₃ associé à la

Vinter3 : « le soutien social perçu associé à la maîtrise des émotions négatives » explique la VD « la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun » à 15% et le reste est prédit par les facteurs hors du modèle avec le coefficient de corrélation R (0,387) qui tend vers le chiffre 1 et montre corrélation entre les différentes variables. Ce qui signifie que la relation entre la VI₃ associé à la Vinter et la VD est significative. Au niveau du changement dans les statistiques, on observe une vérification de toutes les valeurs du test de régression linéaire multiple pour l'hypothèse de recherche 3 (HR₃), car il ressort de ce changement dans les statistiques la variation de R² qui est de l'ordre de (0,150) = 15% ce qui signifie que le coefficient de détermination montre que la VI₃ associé à la Vinter3 explique la VD à 15%. La variation de F calculé qui est de l'ordre de 30,094 qui est supérieur au degré de liberté (ddl1 soit 2 et ddl2 soit 342) qui est le Flu d'après la règle, F_{cal} > Flu, on observe également la significativité (P) de la variation de F qui est de l'ordre de 0,000 inférieur à alpha (0,05). Cela prédit provisoirement que l'hypothèse est confirmée.

Tableau 159

ANOVA

	Modèle	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
1	Régression	5,147	2	2,573	30,094	0,000 ^b
	Résidu	29,245	342	0,086		
	Total	34,392	344			

a. Variable dépendante : VD

b. Valeurs prédites : (constantes), Vinter, VI₃

Ce tableau, qui est celui de l'ANOVA montre le F Fisher-Snedecor. Ce tableau nous montre que F (2,342) = 30,094 avec la signification P = 0,000. La règle d'ANOVA veut que ;

- Si Flu est supérieur à F Calculé, Ho est acceptée alors qu'Ha est rejetée.
- Si Flu est inférieur à F calculée, Ho est rejetée alors qu'Ha est acceptée.

Alors, comme Flu (2, 342) inférieur à F calculé (30,094), donc (2,342 < 30,094) et avec p= 0,000. Ha est confirmée alors Ho est infirmée ; il existe un lien significatif entre le soutien social perçu associé à la maîtrise des émotions négatives et la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun. En conclusion, avec la marge d'erreur de 5%, HR3 est confirmée. Par conséquent, le soutien social perçu associé à la

maîtrise des émotions négatives conduiraient les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun à prendre des risques en situation de travail.

Tableau 160

Coefficients

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.	Statistiques de colinéarité	
	A	Erreur standard	Bêta			Tolérance	VIF
(Constante)	1,537	0,090		16,980	0,000		
1 VI3	0,120	0,018	0,361	6,813	0,000	0,887	1,127
Vinter	0,023	0,019	0,064	1,205	0,229	0,887	1,127

a. Variable dépendante : VD

Le tableau des coefficients explique la variation sur la VD à partir de l'équation estimée du Modèle : $\hat{y} = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 +$ ($y = 1,537 + (0,120) (VI3) + 0,023 (Vinter3)$)

- **Y** = variable dépendante.
- **bo** = variation estimée sur la VD quand la VI est zéro. (1,537)
- **b1**= variation sur la VD qui est associée à une variation sur la variable prédictrice (VI3). (0,120)
- **X1** = variable Indépendante (VI3).
- **b2** = variation sur la VD qui est associée à une variation sur la variable modératrice (Vinter3). (0,023)
- **X2**= variable Intermédiaire (Vinter3).

L'équation de la régression linéaire multiple est lue dans la colonne 'A' des coefficients non standardisés. Cette équation indique qu'une unité de variabilité positive ou négative sur la VI3 associée à la Vinter3, est aussi une unité de changement (positivement ou négativement) sur la VD. Les variations ici sont (0,120) et (0,023) qui résultent d'une variation sur la VI3 associée à la Vinter3. Mais ceci a un seuil de significativité de l'ordre de 0,000 est inférieur à 0,05 avec les valeurs de t (6,813 ; 1,205) qui sont différentes de la significativité P (0,000; 0,000).

De plus, au niveau des statistiques de colinéarité : la tolérance est de la valeur de 0,887 qui se rapproche du chiffre 1 ce qui est bon et le VIF (variance inflation factor) qui est le degré d'augmentation de l'erreur lié à la multi colinéarité est de l'ordre de 1,127 inférieur au chiffre

4 d'après la règle. Ce qui veut dire que le soutien social perçu associé à la maîtrise des émotions négatives conduiraient les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun à prendre des risques en situation de travail, le modèle est significatif et par conséquent, H_0 est rejetée et H_a est alors acceptée.

En conclusion, avec une marge d'erreur de 5%, l'on peut affirmer que le soutien social perçu associé à la maîtrise des émotions négatives conduirait les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun à prendre des risques en situation de travail.

5.5. Analyse du contenu

5.5.1. Résultats de l'entretien avec S_1

Tableau 161

Résultats de l'entretien avec S_1

Eléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Eléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	x		A1+
				2	Invulnérabilité au risque	x		A2+
				3	Sous-estimation de la menace	x		A3+
				4	Minimalisation de l'accident		x	A4-
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	x		B1+
				2	Qualification	x		B2+
				3	Comportement au travail	x		B3+
				4	Collaboration	x		B4+
			Le soutien social perçu	1	Influence sociale		x	C1-
				2	Soutien émotionnel	x		C2+
				3	Altruisme	x		C3+

		C		4	Estime hiérarchique	X		C4+
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation		X	D1-
					Procédure d'autorisation de travail		X	D2-
					Congruence des mesures de sécurité		X	D3-
					Adhésion aux mesures de sécurité	X		D4+

S₁ est un électricien monteur de sexe masculin âgé de 48 ayant 25 ans d'expérience dans le travail, titulaire d'un CAP en électricité. Il pense que son métier est hautement risqué (A1+) mais, l'expérience lui a permis de s'y familiariser et de ne plus le percevoir comme tel (A2+). Il mentionne à cet effet que : « *la première fois que j'ai ascensionné un poteau je ne pouvais plus descendre, on est venu me chercher mais maintenant c'est assez banal pour moi (A3+) surtout grâce à mes collègues (B4+)* ». Pour lui, « *si tu mets en tête chaque fois que tu vas au travail que ton travail est dangereux, tu ne vas plus aller travailler ; cela ne signifie pas non plus que je n'ai pas peur des accidents, ils existent bel (A4-) et bien et si tu t'amuses tu meurs comme une poule (B3+)* ». Par ailleurs, il pense disposer d'aptitudes physiques (B1+) requises et d'une bonne maîtrise de son travail (B2+), bien qu'il ait été formé dans le tas. Les difficultés dans leur métier proviennent selon lui non pas de l'activité mais de l'environnement de travail qui n'est pas toujours propice. « *Il nous arrive de nous faire agresser par des clients, par des chiens (C1-) et en même temps le patron te met la pression (C4+)* » ; des fois aussi ils se voient être remerciés par les clients verbalement ou symboliquement (C2+).

Concernant les mesures de sécurité, il pense qu'elles sont nécessaires voire indispensables mais ne sont pas toujours faciles à respecter (D3-). « *La procédure d'autorisation est trop longue, la mettre en place peut vous prendre une demi-journée de travail ; s'il faut la respecter à la lettre, en commençant le travail proprement dit on est déjà fatigués donc, de temps en temps on jongle (D1-, D2-)* ». Le sujet S₁ a déjà été victime d'un accident du travail qui avait été causé par la défectuosité d'un appareil. Dans le même ordre d'idées, il pense que les accidents dans leur métier ont pour cause : les erreurs, les maladresses,

les problèmes techniques, etc. Il avance également que « *je fais quand même l'effort de porter mes EPI, de participer aux formations et aux réunions de sécurité (D4+)* ».

5.5.2. Résultats de l'entretien avec S₂

Tableau 162

Résultats de l'entretien avec S₂

Éléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Éléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	x		A1+
				2	Invulnérabilité au risque		x	A2-
				3	Sous-estimation de la menace		x	A3-
				4	Minimalisation de l'accident		x	A4-
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi		x	B1-
				2	Qualification		x	B2-
				3	Comportement au travail	x		B3+
				4	Collaboration	x		B4+
		C	Le soutien social perçu	1	Influence sociale		x	C1+
				2	Soutien émotionnel		x	C2-
				3	Altruisme		x	C3-
				4	Estime hiérarchique		x	C4-
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation	x		D1+
					Procédure d'autorisation de travail	x		D2+
					Congruence des mesures de sécurité	x		D3+

					Adhésion aux mesures de sécurité	X		D4+

S₂ est un sujet masculin chargé de travaux titulaire d'un probatoire F3, âgé de 40 ans et exerçant depuis 08 ans. Il tient ces propos : « *le métier que vous voyez-ci comporte trop de risques, trop même comme les risques d'électrocution et d'électrisation (A1+) [...] Oui, ces risques me font peur c'est pourquoi je ne m'amuse pas avec les mesures de sécurité ; quand je ne peux pas j'arrête, c'est vrai qu'on acquiert de l'expérience au fil du temps mais ce n'est pas suffisant [...] (A2-, A3-, A4-, B1-, B2-, B3+)* ». Pour ce sujet, lorsque tu es confronté à une difficulté dans le travail (technique ou sociale) tu fais appel à tes collègues (B4+, C1+) pour qu'ils te secourent et si ces derniers ne peuvent pas t'aider, vous arrêtez d'abord le travail il n'y a aucune pression (C2-, C3-, C4-). Il n'a personnellement jamais été victime sinon témoin des accidents du travail et ceux qui en sont victimes sont selon lui « *ceux qui bafouent les mesures de sécurité parce les considérant comme un perd temps, moi je ne m'amuse pas avec. (B5-, D1+, D2+, D3+)* ».

5.5.3. Résultats de l'entretien avec S₃

Tableau 163

Résultats de l'entretien avec S₃

Eléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Eléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	X		A1+
				2	Invulnérabilité au risque		X	A2-
				3	Sous-estimation de la menace	X		A3+
				4	Minimalisation de l'accident		X	A4-
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	X		B1+
				2	Qualification		X	B2-
				3	Comportement au travail	X		B3+
				4	Collaboration	X		B4+

		C	Le soutien social perçu	1	Influence sociale	X		C1+
				2	Soutien émotionnel	X		C2+
				3	Altruisme	X		C3+
				4	Estime hiérarchique	X		C4+
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation	X		D1+
					Procédure d'autorisation de travail		X	D2-
					Congruence des mesures de sécurité		X	D3-
					Adhésion aux mesures de sécurité	X		D4+

S₃ est un chargé de travaux de sexe masculin âgé de 32 ans, titulaire d'un probatoire et exerçant depuis 14 ans. Pour lui certes leur métier renferme d'énormes risques (A1+), mais le danger est réduit au maximum par les mesures de sécurité (A3 +). Cependant, il lui arrive d'avoir peur (A2+, A4-) et à ce moment, il se fixe des objectifs, il s'interroge (B1+, B3+) ou alors il recourt à ses collègues parce que conscient de ce qu'il ne connaît pas tout (B2-). Il affirme que : « *Bien qu'étant le responsable de l'équipe, nous collaborons avec nos coéquipiers (B4+) [...] Nous subissons beaucoup de pression quand nous travaillons (C1+) mais nous faisons toujours notre possible pour satisfaire les clients (C3+)* ». Relativement aux mesures de sécurité « (...) *sur le terrain lorsque nous ne disposons pas de tout le nécessaire, nous faisons avec les moyens de bord dans la mesure du possible (D3-). Au vu des contraintes, c'est impossible de suivre toutes les étapes de la procédure d'autorisation, mais nous travaillons sous consignation (D2-, D1+)*. ». Pour lui, toutes les formations, réunions de sécurité, les recyclages sont d'une importance capitale (D4+). Il a déjà été victime d'un accident du travail qui avait été occasionné par la négligence d'une mesure de sécurité.

5.5.4. Résultats de l'entretien avec S4

Tableau 164

Résultats de l'entretien avec S4

Eléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Eléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque		X	A1-
				2	Invulnérabilité au risque	X		A2+
				3	Sous-estimation de la menace	X		A3+
				4	Minimalisation de l'accident		X	A4-
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	X		B1+
				2	Qualification	X		B2+
				3	Comportement au travail	X		B3+
				4	Collaboration	X		B4+
		C	Le soutien social perçu	1	Influence sociale			C1
				2	Soutien émotionnel	X		C2+
				3	Altruisme	X		C3+
				4	Estime hiérarchique	X		C4+
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation	X		D1+
					Procédure d'autorisation de travail	X		D2+
					Congruence des mesures de sécurité			D3
					Adhésion aux mesures de sécurité		X	D4-

S₄ est un électricien monteur de sexe masculin âgé de 35 ans, exerçant depuis 13 ans et titulaire d'un Baccalauréat. Pour lui « *il n'y a pas de risques dans mon travail parce que quand je vais travailler, je sais qu'on a pris toutes les dispositions nécessaires pour que je travaille en sécurité ; nous travaillons hors tension (A1-, A2+, A3+, A4+, D1+, D2+)* ». L'expérience et l'assistance des encadreurs lui ont permis de surmonter la peur qui l'animait dans ses débuts « *j'ai surmonté la peur avec l'expérience et l'assistance des encadreurs ; je faisais ce qu'ils me disaient et avec ça je me savais en sécurité ; au fil du temps j'ai beaucoup appris (B1+, B2+, B3+, B4+)* ».

Aussi, il précise qu'il est important d'être estimé par sa hiérarchie et pour cela il faut faire son maximum pour éviter d'entrer en conflit avec eux (C2+, C3+, C4+). Parlant des mesures de sécurité, il a tendance à les négliger puisqu'il est persuadé que les dispositions nécessaires sont prises lorsqu'il travaille (D4-).

5.5.5. Résultats de l'entretien avec S₅

Tableau 165

Résultats de l'entretien avec S₅

Eléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Eléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	X		A1+
				2	Invulnérabilité au risque		X	A2-
				3	Sous-estimation de la menace		X	A3-
				4	Minimalisation de l'accident		x	A4-
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi		X	B1-
				2	Qualification		X	B2-
				3	Comportement au travail		X	B3-
				4	Collaboration		X	B4-
				1	Influence sociale			C1

		C	Le soutien social perçu	2	Soutien émotionnel		X	C2-
				3	Altruisme		X	C3-
				4	Estime hiérarchique		X	C4-
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation	X		D1+
					Procédure d'autorisation de travail	X		D2+
					Congruence des mesures de sécurité	x		D3+
					Adhésion aux mesures de sécurité	x		D4+

Le sujet S₅ est un chargé de consignation de sexe masculin âgé de 36 ans, exerçant depuis 12 ans et titulaire d'un BTS en électricité. Il pense que leur métier est à haut risque et il faut s'assurer lorsqu'on travaille qu'on est en sécurité « *tout électricien doit recevoir un choc électrique pour pouvoir comprendre le danger ; à partir de là tu as peur et tu doubles en sécurité (A1+, A2-, A3-, A4-)* ». Pour cet agent, la compétence, l'ancienneté, les collègues ne protègent pas du danger (B1-, B2-, B3-, B4-) par conséquent, il faut respecter les mesures de sécurité (D1+, D2+, D3+, D4+) ; et aussi « *dans notre métier il n'y a pas d'urgence, quand les conditions pour le travail ne sont pas réunies on arrête (C2-, C3-, C4-)* ».

5.5.6. Résultats de l'entretien avec S₆

Tableau 166

Résultats de l'entretien avec S₆

Eléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Éléments verbaux				1	Conscience du risque	x		A1+

	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	2	Invulnérabilité au risque	X		A2+
				3	Sous-estimation de la menace	X		A3+
				4	Minimalisation de l'accident	x		A4+
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	X		B1+
				2	Qualification	X		B2+
				3	Comportement au travail	X		B3+
				4	Collaboration	X		B4+
		C	Le soutien social perçu	1	Influence sociale	x		C1
				2	Soutien émotionnel	X		C2+
				3	Altruisme	X		C3+
				4	Estime hiérarchique		X	C4-
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation		X	D1-
					Procédure d'autorisation de travail		X	D2-
					Congruence des mesures de sécurité		x	D3-
					Adhésion aux mesures de sécurité		x	D4-

S₆ est un électricien monteur de sexe masculin âgé de 36 ans exerçant depuis 16 ans et titulaire d'un Baccalauréat en électricité. Pour lui « *notre métier est le plus risqué au monde (A1+), mais il faut savoir gérer la peur dans la tête et se dire qu'on ne peut pas avoir d'accident parce que après tout on a été formés (A2+, A3+, A4+, B1+, B2+) en plus de cela, non seulement nous ne travaillons pas seuls mais il existe des mesures de sécurité (B3+, B4+) , bien que la malchance existe* ». Cependant, l'entourage social exerce d'une manière ou d'une autre une influence sur eux quand ils travaillent « *il y a parfois des clients qui vous menacent, (C1+) imaginez donc que vous partiez de là sans résoudre leur problème (C2+, C3+) [...] le problème*

n'est même pas la hiérarchie, mais les clients eux-mêmes (C4-)». D'un autre versant, concernant les mesures de sécurité « la réalité sur le terrain est que personne ne peut respecter toutes les mesures de sécurité à la lettre, c'est fatigant ; ce qui est écrit est une chose très loin de ce que nous vivons et voyons sur le terrain (D1-, D2-, D3-, D4-) ». Pour cet agent, les accidents du travail sont généralement dus au non-respect des mesures de sécurité.

5.5.7. Résultats de l'entretien avec S₇

Tableau 167

Résultats de l'entretien avec S₇

Éléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Éléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	X		A1+
				2	Invulnérabilité au risque	X		A2+
				3	Sous-estimation de la menace		X	A3-
				4	Minimalisation de l'accident		X	A4-
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	X		B1+
				2	Qualification	X		B2+
				3	Comportement au travail	X		B3+
				4	Collaboration	X		B4+
		C	Le soutien social perçu	1	Influence sociale		X	C1
				2	Soutien émotionnel		X	C2-
				3	Altruisme	X		C3+
				4	Estime hiérarchique	X		C4+
		D		1	Procédure de consignation		X	D1-

	Prise de risque		Mesure du respect des consignes de sécurité		Procédure d'autorisation de travail		X	D2-
					Congruence des mesures de sécurité		X	D3-
					Adhésion aux mesures de sécurité		X	D4-

S₇ est un chargé de travaux de sexe masculin âgé de 39 ans, titulaire d'un BTS et exerçant depuis 16 ans. Il trouve son métier très risqué « *personnellement je sais que nous sommes exposés à de milliers de risques (A1+) mais cela ne m'affecte en rien parce que je m'y suis habitué et j'ai acquis de l'expérience (A2+, B2+)* ; pas pour dire que la menace n'existe pas ou que je ne peux pas avoir d'accident (A3-, A4-) mais juste parce que je ne pense pas aux mauvaises choses quand je travaille et en plus je sais que je suis très bon dans mon travail (B1+, B3+) ». De plus, il sait pouvoir compter sur ses collègues et croit que rien n'arrive au hasard (BB4+). Il dit également que les clients n'ont aucun effet sur lui quand il travaille parce qu'il ne fait que son travail bien que sa priorité est de les satisfaire et de se plier aux exigences de la hiérarchie (C1-, C2-, C3+, C4+).

Parlant des mesures de sécurité, il lui arrive d'en oublier certaines surtout lorsqu'elles sont nouvelles et les respecter à la lettre n'est vraiment pas possible (D1-, D2-, D3-, D4-) . Dans le même ordre d'idées, il dit avoir déjà été victime d'un accident du travail parce qu'il ne portait pas de gants.

5.5.8. Résultats de l'entretien avec S₈

Tableau 168

Résultats de l'entretien avec S₈

Eléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Éléments verbaux				1	Conscience du risque	X		A1+

	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	2	Invulnérabilité au risque	X		A2+
				3	Sous-estimation de la menace	x		A3+
				4	Minimalisation de l'accident	X		A4+
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	X		B1+
				2	Qualification	X		B2+
				3	Comportement au travail	X		B3+
				4	Collaboration	X		B4+
		C	Le soutien social perçu	1	Influence sociale	x		C1+
				2	Soutien émotionnel	X		C2-
				3	Altruisme	X		C3+
				4	Estime hiérarchique	X		C4+
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation	X		D1+
					Procédure d'autorisation de travail	X		D2+
					Congruence des mesures de sécurité	x		D3+
					Adhésion aux mesures de sécurité	x		D4+

S₈ est un agent de sexe féminin âgée de 35 ans exerçant depuis 10 ans et titulaire d'un BTS. Pour elle « *notre métier est très risqué et c'est pourquoi on ne doit s'amuser en aucun cas avec les mesures de sécurité, parce qu'à la moindre erreur tu perds ta vie. Certes nous sommes formés, nous travaillons en équipe, nous devons satisfaire les clients et nous avons des pressions de la hiérarchie, mais nous ne devons en aucun cas négliger ou se passer des normes de sécurité qui sont toutes aussi indispensables les unes que les autres. (A1+, A2+, A3+, A4+, B1+, B2+, B3+, B4+, C1+, C2+, C3+, C4+, D1+, D2+, D3+, D4+)* ». Elle dit n'avoir jamais été

victime d'un accident du travail mais pour ceux qui en sont victimes, la cause est une certaine négligence de leur part car, la malchance n'existe pas dans leur métier.

5.5.9. Résultats de l'entretien avec S₉

Tableau 169

Résultats de l'entretien avec S₉

Éléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Éléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	X		A1+
				2	Invulnérabilité au risque	X		A2+
				3	Sous-estimation de la menace		x	A3-
				4	Minimalisation de l'accident		X	A4-
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi		X	B1-
				2	Qualification		X	B2-
				3	Comportement au travail	X		B3+
				4	Collaboration		X	B4-
		C	Le soutien social perçu	1	Influence sociale		x	C1+
				2	Soutien émotionnel		X	C2-
				3	Altruisme		X	C3-
				4	Estime hiérarchique		X	C4-
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation	X		D1+
					Procédure d'autorisation de travail	X		D2+
					Congruence des mesures de sécurité	x		D3+

					Adhésion aux mesures de sécurité	X		D4+

S₉ est un chargé de consignation de sexe masculin âgé de 43 ans et exerçant depuis 20 ans ; titulaire d'une licence. Ses propos sont les suivants : « *dans mon métier les risques sont multiples (A1+) mais si je me protège comme il se doit je ne cours aucun risque (A2+, A3-, A4-). Je ne peux pas dire que je suis très bon dans mon domaine parce qu'on apprend chaque jour (B1-) et bien que j'ai confiance en mes capacités, la confiance n'exclut pas la méfiance (B2-). D'un autre côté, je ne me fie pas totalement à mes coéquipiers parce que la sécurité est d'abord individuelle (B4-); en plus je suis responsable de mon équipe donc, ce sont mes équipiers qui devraient se fier à moi (B3+)* ». Pour cet agent, l'entourage les influence lorsqu'ils travaillent mais, ils ne font que ce qu'ils ont à faire ; s'ils peuvent satisfaire le client tant mieux mais pour cela toutes les conditions devraient être réunies (C1+, C2-, C3-, C4-).

« *Les mesures de sécurité sont indispensables dans notre métier et toutes aussi importantes les unes que les autres. Les accidents surviennent généralement à cause du comportement au travail ou du mauvais état du matériel (D1+, D2+, D3+, D4+)*».

5.5.10. Résultats de l'entretien avec S₁₀

Tableau 170

Résultats de l'entretien avec S₁₀

Eléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Eléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	X		A1+
				2	Invulnérabilité au risque		X	A2-
				3	Sous-estimation de la menace		X	A3-
				4	Minimalisation de l'accident		X	A4-
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	X		B1+
				2	Qualification	X		B2+
				3	Comportement au travail	X		B3+
				4	Collaboration	X		B4+

		C	Le soutien social perçu	1	Influence sociale		X	C1-
				2	Soutien émotionnel		X	C2-
				3	Altruisme	X		C3+
				4	Estime hiérarchique	X		C4+
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation		X	D1-
					Procédure d'autorisation de travail		X	D2-
					Congruence des mesures de sécurité		X	D3-
					Adhésion aux mesures de sécurité		X	D4-

S₁₀ est un électricien monteur de sexe masculin âgé de 35 ans, exerçant depuis 14 ans et titulaire d'un baccalauréat en électricité. Pour cet, agent leur métier est hautement risqué (A1+) cependant, il n'en a pas peur parce qu'il est professionnel et il en a l'habitude (A2-, A3-, A4-, B1+, B3+). De même, il se dit être assez outillé grâce aux recyclages continus et à la coopération d'avec ses équipiers (B2+, B4+). Concernant le soutien social perçu « *il est impératif de satisfaire nos clients car c'est notre première priorité et cela nous évite les ennuis avec la hiérarchie (C3+, C4+) ; mais pour bien travailler il faut éviter de se laisser distraire par l'entourage (C1+, C2+)* ».

Pour ce qui est des mesures de sécurité « *c'est vrai que les mesures de sécurité sont indispensables mais, parfois certaines sont encombrantes ; quand il fait soleil par exemple, ce n'est pas toujours évident de rester avec les gants ou la tenue ignifugée qui déjà chauffe ; quand on a beaucoup de chantiers, respecter toutes les étapes de la procédure d'autorisation de travail est long et perd du temps (...)* (D1-, D2-, D3-, D4-) ». Pour cet agent, les accidents dans leur travail sont causés par la pression de la hiérarchie, le comportement des agents, le non-respect des mesures de sécurité et non le fait du hasard (B3+).

5.5.11. Résultats de l'entretien avec S₁₁

Tableau 171

Résultats de l'entretien avec S₁₁

Éléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Éléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	X		A1+
				2	Invulnérabilité au risque	X		A2+
				3	Sous-estimation de la menace		X	A3-
				4	Minimalisation de l'accident	X		A4+
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	X		B1+
				2	Qualification	X		B2+
				3	Comportement au travail	X		B3+
				4	Collaboration	X		B4+
		C	Le soutien social perçu	1	Influence sociale		X	C1
				2	Soutien émotionnel		X	C2-
				3	Altruisme	X		C3+
				4	Estime hiérarchique	X		C4+
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation		X	D1-
					Procédure d'autorisation de travail		X	D2-
					Congruence des mesures de sécurité	X		D3+
					Adhésion aux mesures de sécurité		X	D4-

Il s'agit d'un chargé de travaux de sexe masculin âgé de 32 ans, titulaire d'un probatoire EF et exerçant depuis 14 ans. Pour S₁₁ « *Il n'existe pas de risques quelque part comme en électricité (A1+) mais ça ne m'influence pas car, si c'était le cas je ne le ferais pas (A2-, A3-, A4+). Ce qui me donne le courage c'est le fait de savoir que d'autres l'ont fait avant moi, s'en sont sortis et continuent de le faire à la longue on acquiert de l'expérience et de l'aptitude avec les différentes formations qu'on reçoit (B1+, B2+, B3+, B4+)* ». D'un autre côté, il affirme : « *j'aime mon métier, la collaboration avec le personnel, la population, les avantages mais parfois nous sommes confrontés à l'adversité des populations (C1-, C2-)* ». Le plus important pour eux est de satisfaire le client et d'éviter les conflits avec les patrons (C3+, C4+).

Parlant des mesures de sécurité, il les trouve toutes importantes (D3+) mais pas toujours faciles à respecter (D1-, D2-, D4-) d'où les conflits avec les chargés de consignation. Aussi, il leur arrive de ne pas disposer du matériel de travail nécessaire et à ce moment, ils font avec les moyens de bord.

5.5.12. Résultats de l'entretien avec S₁₂

Tableau 172

Résultats de l'entretien avec S₁₂

Éléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Éléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	X		A1+
				2	Invulnérabilité au risque	X		A2+
				3	Sous-estimation de la menace		X	A3-
				4	Minimalisation de l'accident	X		A4+
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	X		B1+
				2	Qualification	X		B2+
				3	Comportement au travail	X		B3+
				4	Collaboration		X	B4-
			Le soutien social perçu	1	Influence sociale		X	C1
				2	Soutien émotionnel		X	C2-

		C		3	Altruisme	X		C3+
				4	Estime hiérarchique	X		C4+
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation		X	D1-
					Procédure d'autorisation de travail		X	D2-
					Congruence des mesures de sécurité		X	D3-
					Adhésion aux mesures de sécurité	X		D4+

C'est un électricien monteur de sexe masculin, âgé de 42 ans, exerçant depuis 22 ans et titulaire d'un Probatoire F₂. Pour cet électricien « *Il y a trop de risques dans notre métier, (A1+, A4+) c'est vrai qu'il m'arrive d'avoir peur (A2+) mais je me convaincs que rien ne peut m'arriver (A3-) parce que j'ai confiance en moi et j'ai une certaine expérience ; aussi je suis de nombreuses formations (B1+, B2+, B3+). En ce qui concerne mes coéquipiers je ne peux pas leur faire entièrement confiance parce que je ne sais pas s'ils sont toujours de bon cœur avec moi (B4-)* ».

Parlant du soutien social perçu, pour cet agent il est très important de servir les autres (C3+) sans toutefois se laisser distraire par ceux-ci « *quand nous travaillons, rien d'autre n'existe autour de nous ; on circonscrit et on balise l'espace de travail (C1-, C2-)* ». Faisant référence aux mesures de sécurité, il les juge toutes nécessaires (D4+) mais impossible de toutes les appliquer (D1-, D2-) « *il y a un grand écart entre ce que l'entreprise prescrit et ce qu'on vit sur le terrain (D3-)* ».

5.5.13. Résultats de l'entretien avec S₁₃

Tableau 173

Résultats de l'entretien avec S₁₃

Éléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Éléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	X		A1+
				2	Invulnérabilité au risque	X		A2+
				3	Sous-estimation de la menace	X		A3+
				4	Minimalisation de l'accident	X		A4+
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	X		B1+
				2	Qualification	X		B2+
				3	Comportement au travail	X		B3+
				4	Collaboration	X		B4+
		C	Le soutien social perçu	1	Influence sociale		X	C1-
				2	Soutien émotionnel		X	C2-
				3	Altruisme		X	C3-
				4	Estime hiérarchique		X	C4-
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation	X		D1-
					Procédure d'autorisation de travail	X		D2-
					Congruence des mesures de sécurité	X		D3-
					Adhésion aux mesures de sécurité	X		D4+

S₁₃ est un chargé de travaux de sexe masculin âgé de 37 ans, exerçant depuis 17 ans et titulaire d'un Probatoire en électricité. Il dit être confronté à la mort au quotidien (A1+, A4+) et bien évidemment il lui arrive d'avoir peur mais de faire confiance à son expérience, à son expertise, à sa formation, à ses collègues (B1+, B2+, B4+). Pour lui, affronter les risques est un défi personnel « *quand je sors de chez moi je sais que je vais au travail comme tout le monde, donc pas besoin de penser au danger tout le temps ; les risques font partie de notre travail et on fait avec en étant prudent* (A2+, A3+, B4+) ». D'un autre versant, son métier lui donne une certaine popularité et lui confère de nombreux avantages sociaux. Son principal objectif est de satisfaire les clients mais dans la limite du possible car lorsque ça ne va pas il arrête le travail (C1-, C2-, C3-, C4-). Il juge importantes et nécessaires toutes les mesures de sécurité (D1+, D2+, D3+, D4+).

5.5.14. Résultats de l'entretien avec S₁₄

Tableau 174

Résultats de l'entretien avec S₁₄

Eléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Eléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	X		A1+
				2	Invulnérabilité au risque		X	A2-
				3	Sous-estimation de la menace		X	A3-
				4	Minimalisation de l'accident	X		A4+
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	X		B1+
				2	Qualification	X		B2+
				3	Comportement au travail	X		B3+
				4	Collaboration	X		B4+
			Le soutien social perçu	1	Influence sociale		X	C1-
				2	Soutien émotionnel		X	C2-
				3	Altruisme	X		C3+

		C		4	Estime hiérarchique		X	C4-
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation	X		D1+
					Procédure d'autorisation de travail	X		D2+
					Congruence des mesures de sécurité	x		D3+
					Adhésion aux mesures de sécurité	X		D4+

Il s'agit d'un électricien monteur de sexe féminin âgée de 34 ans, exerçant depuis 12 ans et titulaire d'une licence. Pour cette dernière, « *mon métier est trop risqué (A1+, A4+) je côtoie la mort chaque jour mais je n'ai pas particulièrement peur (A2-, A3-) parce que non seulement c'est mon travail mais des dispositions sont prises pour que rien de mal nous arrive : nous sommes formés, (B1+, B2+) recyclés et il existe des mesures de sécurité qui permettent de contrôler le danger. Et en plus j'ai des coéquipiers et je suis très prudente (B3+, B4+) lorsque je travaille. Le fait que je sois une femme suscite toujours l'admiration des gens mais ça ne m'impacte pas dans mon travail, je me concentre toujours sur mes objectifs et ne me laisse pas distraire (C1-, C2-, C3-, C4+).* »

En ce qui concerne les mesures de sécurité, « *je ne peux pas m'amuser avec les mesures de sécurité, j'ai une famille qui a besoin de moi et je veille aussi à ce que chacun de mes équipiers les respectent (D1+,D2+, D3+, D4+)* ».

5.5.15. Résultats de l'entretien avec S₁₅

Tableau 175

Résultats de l'entretien avec S₁₅

Eléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Éléments verbaux				1	Conscience du risque	X		A1+

	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	2	Invulnérabilité au risque		X	A2-
				3	Sous-estimation de la menace		x	A3-
				4	Minimalisation de l'accident	X		A4+
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	X		B1+
				2	Qualification	X		B2+
				3	Comportement au travail	X		B3+
				4	Collaboration	X		B4+
		C	Le soutien social perçu	1	Influence sociale		x	C1-
				2	Soutien émotionnel		X	C2-
				3	Altruisme	X		C3+
				4	Estime hiérarchique	X		C4+
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation		X	D1-
					Procédure d'autorisation de travail		X	D2-
					Congruence des mesures de sécurité		x	D3-
					Adhésion aux mesures de sécurité		x	D4-

Le sujet 15 est un électricien monteur de sexe masculin âgé de 40 ans exerçant depuis 18 ans et titulaire d'un CAP en électricité. Il trouve son métier hautement risqué (A1+) mais avec l'habitude et l'expérience, ces risques ne constituent plus réellement des menaces car « *il faut savoir gérer les risques dans la tête* (A2-, A3-) ». De plus, leurs formations leur confèrent un certain savoir-faire très bénéfique dans la profession (B1+, B2+). Pour ce sujet, l'entourage a un très grand impact sur eux car « *il nous arrive de travailler dans des chantiers où parfois les gens sortent avec les gourdins et les machettes*, (C1-) *comment on peut encore vraiment*

rester concentrés dans de pareils cas (C2-) ; et comme si ça ne suffisait pas parfois ce sont les patrons qui nous menacent au téléphone (C4+), mais nous sommes contraints à faire notre travail (C3-)».

Parlant des mesures de sécurité il affirme que : « pour être honnête, ce que l'entreprise demande de faire est bien beau mais ça reste théorique sur le terrain on vit d'autres réalités (D3-, D4-). Parfois vous travaillez et il faut absolument faire ce travail sans avoir le matériel il faut jongler. En plus, tout ce que l'entreprise demande de respecter là sur le terrain c'est vraiment autre chose (D1-, D2-) ». Ce sujet dit n'avoir malgré tout cela été victime d'un accident du travail.

5.5.16. Résultats de l'entretien avec S₁₆

Tableau 176

Résultats de l'entretien avec S₁₆

Eléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Eléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	X		A1+
				2	Invulnérabilité au risque		X	A2-
				3	Sous-estimation de la menace		X	A3-
				4	Minimalisation de l'accident		X	A4-
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi		X	B1-
				2	Qualification		X	B2-
				3	Comportement au travail	X		B3+
				4	Collaboration		X	B4-
		C	Le soutien social perçu	1	Influence sociale		X	C1-
				2	Soutien émotionnel		X	C2-
				3	Altruisme	X		C3+
				4	Estime hiérarchique		X	C4-

	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation	X		D1+
					Procédure d'autorisation de travail		X	D2-
					Congruence des mesures de sécurité	X		D3-
					Adhésion aux mesures de sécurité	X		D4-

S₁₆ est un chargé de travaux âgé de 35 ans, titulaire d'un Baccalauréat et exerçant depuis 8 ans. Selon ce sujet « *Mon métier est très risqué (A1+) mais il y a des règles de sécurité qui sont là pour nous préserver des accidents (A2-, A3-, A4-) et chacun est responsable de sa sécurité (B3+), les autres nous secondent seulement (B4-). [...] Nous sommes dans un domaine qui évolue et on apprend chaque jour il ne faut jamais penser qu'on connaît déjà tout, ce serait une erreur (B1-, B2-)* ». Cet agent affirme être stressé par son entourage (C1-, C2-) et encore plus par la hiérarchie (C4-) lorsqu'il travaille, bien qu'ils fassent toujours le possible pour satisfaire le client (C3+).

S'agissant des mesures de sécurité, ce dernier dit toujours vérifier que la ligne est effectivement sous consignation lorsqu'il travaille (D1+) parce que « *je ne fais pas confiance à l'homme mais au dispositif de sécurité* » et d'autre part, il avance que « *tout le protocole à respecter avant d'exécuter un travail le retarde (D2-, D4-) et ne tient pas compte de certaines réalités (D3-)* ».

A propos des accidents dans leur travail, il pense que leurs causes sont variées et peuvent être liées soit au comportement de l'agent, de l'équipe ou à des défaillances techniques.

5.5.17. Résultats de l'entretien avec S₁₇

Tableau 177

Résultats de l'entretien avec S₁₇

Éléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Éléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	X		A1+
				2	Invulnérabilité au risque		X	A2-
				3	Sous-estimation de la menace		x	A3-
				4	Minimalisation de l'accident	X		A4+
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	X		B1+
				2	Qualification	X		B2+
				3	Comportement au travail		X	B3-
				4	Collaboration	X		B4+
		C	Le soutien social perçu	1	Influence sociale	x		C1+
				2	Soutien émotionnel	X		C2+
				3	Altruisme	X		C3+
				4	Estime hiérarchique		X	C4-
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation		X	D1-
					Procédure d'autorisation de travail		X	D2-
					Congruence des mesures de sécurité		x	D3-
					Adhésion aux mesures de sécurité		x	D4-

C'est un électricien monteur âgé de 30 ans, titulaire d'un CAP et exerçant depuis 13 ans. Il est conscient de la multitude de risques que renferme leur métier (A1+) mais, pense que les mesures de sécurité les mettent à l'abri du danger, (A2-, A3-) mais n'éliminent pas le risque d'accident (A4+). Pour ce sujet : « *je suis très bon dans mon domaine (B1+) parce que j'ai toutes les compétences et les formations dont j'ai besoin (B2+) et notre priorité n°1 est de satisfaire le client mais (C3+), cela doit se faire en toute sécurité (C4-) et dans de bonnes conditions (C1+, C2+).* [...] *Il m'arrive d'être fatigué mais à ce moment je pense à ce que je gagne (B3-)*».

Bien que cet agent mette un accent sur les mesures de sécurité, il affirme qu'il lui arrive de prendre des raccourcis lorsqu'il travaille et il sait bien que cela pourrait lui causer des accidents ,(D1-, D2-, D4-) mais les circonstances les imposent (D3-). De même, il attribue la faute au chef d'équipe qui ne rappelle pas toujours ses camarades à l'ordre. Pour ce sujet, les accidents du travail sont causés par le laxisme des agents parce qu'ils ont tendance à croire qu'ils connaissent déjà tout.

5.5.18. Résultats de l'entretien avec S₁₈

Tableau 178

Résultats de l'entretien avec S₁₈

Eléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Eléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	X		A1+
				2	Invulnérabilité au risque		X	A2-
				3	Sous-estimation de la menace		X	A3-
				4	Minimalisation de l'accident	X		A4+
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	X		B1+
				2	Qualification	X		B2+
				3	Comportement au travail	X		B3+
				4	Collaboration		X	B4-
				1	Influence sociale		X	C1-

		C	Le soutien social perçu	2	Soutien émotionnel		X	C2-
				3	Altruisme	X		C3+
				4	Estime hiérarchique		X	C4-
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation		X	D1-
					Procédure d'autorisation de travail		X	D2-
					Congruence des mesures de sécurité		X	D3-
					Adhésion aux mesures de sécurité		X	D4-

S₁₈ est un chargé de travaux exerçant depuis 13 ans, âgé de 35 ans et titulaire d'un CAP. Pour lui, son métier est très risqué et dangereux (A1+) et c'est la raison pour laquelle il évite d'y penser lorsqu'il travaille pour éviter d'attirer les ondes négatives sur lui (A2-, A3-). Par contre, il se soucie toujours de bien faire son travail à partir des connaissances et compétences acquises par l'expérience (B1+, B2+). Leur priorité est de satisfaire le client (C3+) mais, il doit toujours prendre des précautions pour ne pas avoir d'accident car il pense qu'on n'élimine pas le danger mais plutôt on le contrôle (A4+, B3+). Toujours dans cette lancée il avance que son but n'est en aucun cas de faire plaisir à la hiérarchie mais de bien accomplir sa mission (C4-) sans se laisser influencer par quoi que ce soit (C1-, C2-).

Concernant les mesures de sécurité, il croit que c'est à lui de veiller sur ses coéquipiers (B4-) car c'est le chef d'équipe qui est responsable de la sécurité des autres. Par ailleurs, il pense que les accidents ou incidents sont à attribuer à l'entreprise qui ne fournit pas le matériel à temps. En plus de cela, il avance que « *c'est l'entreprise qui nous néglige ; elle donne des procédures qu'elle-même ne peut pas respecter* (D3-, D4-) et qui ne sont même pas évidentes à appliquer (D1-, D2-)».

5.5.19. Résultats de l'entretien avec S₁₉

Tableau 179

Résultats de l'entretien avec S₁₉

Éléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Éléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	X		A1+
				2	Invulnérabilité au risque		X	A2-
				3	Sous-estimation de la menace		x	A3-
				4	Minimalisation de l'accident	X		A4+
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	X		B1+
				2	Qualification	X		B2+
				3	Comportement au travail	X		B3+
				4	Collaboration	X		B4+
		C	Le soutien social perçu	1	Influence sociale		x	C1-
				2	Soutien émotionnel		X	C2-
				3	Altruisme	X		C3+
				4	Estime hiérarchique	X		C4-
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation		X	D1-
					Procédure d'autorisation de travail		X	D2-
					Congruence des mesures de sécurité		x	D3-
					Adhésion aux mesures de sécurité		x	D4-

Il s'agit d'un chargé de travaux âgé de 42 ans, titulaire d'un baccalauréat F3 et exerçant depuis 18 ans. Il dit être conscient des risques de leur métier qui peuvent occasionner de graves accidents (A1+, A4+), mais il se sent en confiance (A2-, A3-), grâce aux mesures de sécurité, à son expérience, son attitude (B3+) , ses coéquipiers (B4+) , son professionnalisme et ses multiples connaissances dans le domaine (B1+, B2+). Satisfaire le client c'est son devoir (C3+), mais il le fait davantage mieux lorsqu'il est motivé et il ne tient pas compte de tout ce qui se passe autour de lui lorsqu'il travaille (C1-, C2-).

Concernant les mesures de sécurité, il pense que « *nous travaillons en équipe pour veiller les uns sur les autres (...). Il peut nous arriver de négliger certaines mesures de sécurité à cause de la fatigue, de ne pas vérifier que la consignation soit bien faite, nous remplissons parfois le JSA chez nous et venons juste le faire signer aux autres. Nous travaillons chaque jour avec des outils en mauvais état* (D1-, D2-, D4-)».

Selon lui, les accidents du travail sont dus au mauvais comportement des agents dans le travail car pour lui « *il n'existe pas de magie dans la science* ».

5.5.20. Résultats de l'entretien avec S₂₀

Tableau 180

Résultats de l'entretien avec S₂₀

Eléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Eléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	X		A1+
				2	Invulnérabilité au risque	X		A2+
				3	Sous-estimation de la menace	X		A3+
				4	Minimalisation de l'accident	X		A4+
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	X		B1+
				2	Qualification	X		B2+
				3	Comportement au travail	X		B3+
				4	Collaboration		X	B4-
				1	Influence sociale		X	C1+

		C	Le soutien social perçu	2	Soutien émotionnel		X	C2-
				3	Altruisme		X	C3-
				4	Estime hiérarchique		X	C4-
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation	X		D1+
					Procédure d'autorisation de travail	X		D2+
					Congruence des mesures de sécurité	x		D3+
					Adhésion aux mesures de sécurité	x		D4+

S₂₀ est un chargé de travaux âgé de 41 ans, exerçant depuis 15 ans et titulaire d'un baccalauréat. Il dit savoir qu'il existe d'énormes risques dans son métier (A1+) « nous côtoyons la mort chaque jour, c'est pourquoi nous ne devons en aucun cas nous amuser avec les mesures de sécurité (A2+, A3+, A4+). Elles sont notre moteur et ce sont elles qui nous donnent le courage (B1+, B2+, B3+). (...) Moi je ne me fie pas totalement à mes coéquipiers parce que je sais que chacun a ses problèmes dans la vie (B4-). Pour cet agent rien n'est au-dessus de sa sécurité, ni le client qui les menacent, ni la hiérarchie (C1+, C2-, C3-, C4-).

Faisant allusion aux mesures de sécurité, il affirme : « malgré mes années d'expérience, pour moi il n'existe pas de routine parce que les situations ne sont pas les mêmes. Quand je travaille, je pense d'abord à ma vie et à ma famille qui a plus besoin de moi que n'importe qui, donc je ne m'amuse pas avec les mesures de sécurité. Avant je ne respectais pas les mesures de sécurité mais maintenant j'ai la conscience professionnelle depuis que j'ai eu un accident du travail qui m'a plongé dans le coma pendant deux jours, un poteau était tombé sur moi et je n'avais même pas de casque. Depuis ce jour, je ne blague plus. (D1+, D2+, D3+, D4+) ». Il pense que les accidents dans leur profession sont causés en général par la négligence et l'inattention.

5.5.21. Résultats de l'entretien avec S₂₁

Tableau 181

Résultats de l'entretien avec S₂₁

Éléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Éléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	X		A1+
				2	Invulnérabilité au risque	X		A2+
				3	Sous-estimation de la menace	X		A3+
				4	Minimalisation de l'accident	X		A4+
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	X		B1+
				2	Qualification	X		B2+
				3	Comportement au travail	X		B3+
				4	Collaboration	X		B4+
		C	Le soutien social perçu	1	Influence sociale	X		C1+
				2	Soutien émotionnel	X		C2+
				3	Altruisme	X		C3+
				4	Estime hiérarchique	X		C4+
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation		X	D1-
					Procédure d'autorisation de travail		X	D2-
					Congruence des mesures de sécurité		X	D3-
					Adhésion aux mesures de sécurité		X	D4-

Il s'agit d'un chargé de travaux âgé de 37 ans, exerçant depuis 11 ans et titulaire d'un baccalauréat F3. Pour lui « *les risques dans notre travail sont multiples (A1+), c'est au fur et à*

mesure qu'on s'imprègne, on devient de plus en plus compétent (B1+) avec les différentes formations, les recyclages (B2+) et on contrôle mieux la situation (A2+, A3+). On ne se laisse influencer, distraire par rien ni personne (C1-, C2-, C3-, C4-) et on travaille en équipe (B4+) ».

Faisant allusion aux mesures de sécurité, S₂₁ pense qu'elles ne peuvent pas être respectées à la lettre pour diverses raisons (D4-) « lorsque nous devons travailler dans un chantier, la procédure voudrait que moi en tant que chef de travaux, accompagné du chef de consignation nous rendons sur le lieu de travail la veille afin de voir ce qu'il y a lieu de faire et de recenser les différents risques afin de les contrôler. Pourtant, il arrive que l'accès au site ne soit pas aisé ou que le lieu de travail soit archaïque, ce qui rend impossible cette visite préalable. (...) Les procédures servent de guides mais elles ne tiennent pas compte de toutes les difficultés (D3-), il y a des situations qui ne sont pas prévues par les procédures on se fie au bon sens (D1-, D2-) ».

Cet agent ayant déjà été victime d'un accident du travail pense que ces derniers sont dus généralement à la négligence, au non-respect des mesures de sécurité et à la pression hiérarchique.

5.5.22. Résultats de l'entretien avec S₂₂

Tableau 182

Résultats de l'entretien avec S₂₂

Eléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Eléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	X		A1+
				2	Invulnérabilité au risque		X	A2-
				3	Sous-estimation de la menace		X	A3-
				4	Minimalisation de l'accident		X	A4-
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	X		B1+
				2	Qualification	X		B2+
				3	Comportement au travail		X	B3-
				4	Collaboration	X		B4+

		C	Le soutien social perçu	1	Influence sociale		X	C1-
				2	Soutien émotionnel		X	C2-
				3	Altruisme	X		C3+
				4	Estime hiérarchique	X		C4+
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation		X	D1-
					Procédure d'autorisation de travail		X	D2-
					Congruence des mesures de sécurité		X	D3-
					Adhésion aux mesures de sécurité	X		D4+

S₂₂ est un électricien monteur âgé de 48 ans, exerçant depuis 15 ans et titulaire d'un CAP. Ses propos sont les suivants : « Je suis exposé à une multitude de risques dans mon métier (A1+) qui ne m'inquiètent en rien (A2-, A3-, A4-) parce qu'en même temps je suis très bien formé, j'ai de l'expérience (B1+, B2+) et j'ai de bons coéquipiers. La seule chose qui peut me faire avoir un accident est la pression que la hiérarchie nous met quand on travaille (C4+), c'est vraiment déstabilisant. Ils nous poussent parfois à travailler sans précaution, (B3-) ce qui nous expose. On se bat pour satisfaire les clients (C3+) mais ce n'est pas pour autant que nous nous laissons intimider par eux (C1-, C2-) On n'a même pas de matériel pour travailler et les mesures de sécurité ne s'appliquent pas à toutes les tâches, on ne nous les fait pas intégrer mais on nous les balance juste (D1-, D2-, D3-, D4-)».

5.5.23. Résultats de l'entretien avec S₂₃

Tableau 183

Résultats de l'entretien avec S₂₃

Éléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Éléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	X		A1+
				2	Invulnérabilité au risque	X		A2+
				3	Sous-estimation de la menace	X		A3+
				4	Minimalisation de l'accident	X		A4+
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi		X	B1-
				2	Qualification		X	B2-
				3	Comportement au travail		X	B3-
				4	Collaboration		X	B4-
		C	Le soutien social perçu	1	Influence sociale	X		C1+
				2	Soutien émotionnel	X		C2+
				3	Altruisme	X		C3+
				4	Estime hiérarchique	X		C4+
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation	X		D1+
					Procédure d'autorisation de travail	X		D2+
					Congruence des mesures de sécurité	X		D3+
					Adhésion aux mesures de sécurité	X		D4+

Il s'agit d'un chargé de travaux âgé de 40 ans, titulaire d'un CAP et exerçant depuis 12 ans. Il est conscient des risques auxquels il est exposé dans son travail (A1+) mais pour lui, le

fait d'avoir un accident dépend de l'attitude au travail (A4+, B3+) et des mesures. Pour ce sujet, « *je ne peux pas dire que je suis très qualifié (B1-, B2-) dans mon travail parce que les techniques changent avec le temps mais dans les travaux à risque l'expérience compte* » ; toutefois, il est plus efficace lorsqu'il est apprécié (C2+). La plus grosse influence à laquelle il se sent confronté est celle de la hiérarchie (C4+).

S'agissant des mesures de sécurité, il les trouve indispensables (D3+, D4+) et non « violables » parce qu'il y a des contrôleurs qui passent lorsqu'ils travaillent. D'ailleurs pour cet agent, il y a beaucoup plus d'accidents du travail en zone rurale qu'en zone urbaine parce qu'en zone rurale il n'y a pas de contrôle et les dispositifs sont moins performants et « *il arrive que quelqu'un remette l'énergie pendant que tu es en train de travailler* ». Pour lui, lorsqu'on travaille en équipe on ne peut pas oublier les mesures de sécurité parce que les uns les rappellent aux autres (B4+). Cet agent avance que « *avant je ne respectais vraiment pas ces mesures à la lettre mais, une fois j'ai eu un accident parce que la consignation n'était pas bien faite et je ne portais pas les gants. Depuis ce jour je ne peux plus m'amuser (D1+, D2+)* ». Il pense qu'en général les accidents sont dus au laxisme des agents.

5.5.24. Résultats de l'entretien avec S₂₄

Tableau 184

Résultats de l'entretien avec S₂₄

Eléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Eléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque	X		A1+
				2	Invulnérabilité au risque		X	A2-
				3	Sous-estimation de la menace		X	A3-
				4	Minimalisation de l'accident		X	A4-
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	X		B1+
				2	Qualification	X		B2+
				3	Comportement au travail	X		B3+
				4	Collaboration		X	B4-

		C	Le soutien social perçu	1	Influence sociale		X	C1-
				2	Soutien émotionnel		X	C2-
				3	Altruisme	X		C3+
				4	Estime hiérarchique	X		C4+
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation		X	D1-
					Procédure d'autorisation de travail		X	D2-
					Congruence des mesures de sécurité		X	D3-
					Adhésion aux mesures de sécurité		X	D4-

S₂₄ est un chargé de travaux âgé de 52 ans, titulaire d'un CAP et exerçant depuis 25 ans. Il avance que « *notre métier est l'un des plus risqué sur la terre (A1+) mais, nous sommes formés et habitués (B1+, B2+) ; à la longue ça devient de la routine et on ne se sent plus vraiment en danger (A2-, A3-, A4-)* ». Concernant les coéquipiers, il pense qu'il ne faudrait pas aller au chantier avec quelqu'un avec qui on a des problèmes car certains ferment expressément la ligne sur les autres (B3-). Les clients leur profèrent des menaces lorsqu'ils travaillent (C1-, C2-) et pour cela, ils ont tout intérêt à les satisfaire (C3+). Ils ne respectent pas toujours les mesures de sécurité (B4-, D4-) pour de multiples raisons : ils sont sous la pression de la hiérarchie (C4-), ils n'ont pas toujours le matériel adéquat, parfois ils ne disposent pas d'assez de temps, etc. « *Les accidents dans notre métier ont plusieurs causes mais la plupart du temps ils sont dus à la défaillance des équipements et du matériel ou au fait de ne pas respecter certaines procédures dans le travail (D1-, D2-)* ».

5.5.25. Résultats de l'entretien avec S₂₅

Tableau 185

Résultats de l'entretien avec S₂₅

Éléments du discours	Variable	Code (1)	Dimensions	Code (2)	Indicateurs	Observation		Résumé des observations
						+	-	
Éléments verbaux du discours	L'évaluation transactionnelle du danger	A	La sous-évaluation du danger	1	Conscience du risque		X	A1-
				2	Invulnérabilité au risque		X	A2-
				3	Sous-estimation de la menace		x	A3-
				4	Minimalisation de l'accident		X	A4-
		B	Le contrôle perçu de la situation	1	Estime de soi	X		B1+
				2	Qualification		X	B2-
				3	Comportement au travail	X		B3+
				4	Collaboration	X		B4+
		C	Le soutien social perçu	1	Influence sociale		x	C1-
				2	Soutien émotionnel	X		C2+
				3	Altruisme	X		C3+
				4	Estime hiérarchique	X		C4+
	Prise de risque	D	Mesure du respect des consignes de sécurité	1	Procédure de consignation		X	D1-
					Procédure d'autorisation de travail		X	D2-
					Congruence des mesures de sécurité		x	D3-
					Adhésion aux mesures de sécurité		x	D4-

C'est un électricien monteur, titulaire d'un baccalauréat âgé de 42 ans et exerçant depuis 20 ans. Pour lui « *Si nous parvenons à travailler au quotidien, cela veut dire que notre métier n'est pas vraiment risqué (A1-, A2-, A3-, A4-). En plus, nous sommes formés pour cela mais, (B1+) la formation n'est jamais assez complète parce qu'on apprend chaque jour (B2-) (...) Nous travaillons en équipe, ça nous permet d'apprendre plus, de veiller les uns sur les autres (B4+) et de faire ensemble face aux pressions de la hiérarchie et de l'environnement (C1+, C4+)».*

Faisant référence aux mesures de sécurité, ce sujet pense que « *les procédures ne sont pas toujours adaptables et applicables sur le terrain (D3-), elles sont souvent très théoriques (D4-). Un bon technicien selon lui devrait avoir des mesures de contournement parce qu'ils ne disposent pas toujours du matériel adéquat (D1-, D2-) ».* Il pense que les accidents arrivent à cause de multiples défaillances techniques qui ne dépendent pas des agents.

5.6. Vérification et validation des hypothèses à partir des données qualitatives

Les données issues de l'entretien ont été codifiées de la manière suivante : A, B et C pour faire référence aux trois hypothèses de recherche et D à la variable dépendante. Les chiffres quant à eux, associés à ces valeurs correspondent aux codes d'appréciation des indicateurs de chaque hypothèse. Dans cette partie, la vérification des résultats va s'appuyer sur le décompte de nombre d'observations au niveau de chaque indicateur pour chaque hypothèse afin de confirmer ou infirmer cette dernière.

Tableau 186

Tableau de vérification de l'HR₁

Cas	Indicateurs	ni	nx	nx _i
1	04	03	01	03
2	04	01	03	01
3	04	02	02	02
4	04	02	02	02
5	04	01	03	01
6	04	04	00	04
7	04	02	02	02
8	04	04	00	04
9	04	02	02	02

10	04	01	03	01
11	04	03	01	03
12	04	03	01	03
13	04	04	00	04
14	04	02	02	02
15	04	02	02	02
16	04	01	03	01
17	04	02	02	02
18	04	02	02	02
19	04	02	02	02
20	04	04	00	04
21	04	04	00	04
22	04	01	03	01
23	04	04	00	04
24	04	01	03	01
25	04	00	04	00
Total	100	57	43	57

ni : indicateurs positifs

nx : indicateurs négatifs

nx**i** : résultats attendus

Calcul du taux de validation de **HR₁**

$$\text{TV} = \frac{\text{Total résultats attendus}}{\text{Nombre total d'indicateurs}} \times 100 \quad \text{A.N. TV} = \frac{57}{100} \times 100$$

$$= 57\%$$

L'**HR₁** à savoir la sous-évaluation du danger a mobilisée quatre (04) indicateurs dont : la conscience du risque, l'invulnérabilité au risque, la sous-estimation de la menace, la minimalisation de l'accident. Elle a été confirmée à 57%, car bon nombre des sujets interrogés pensent que la sous-évaluation du danger associée à la maîtrise des émotions négatives favorise la prise de risque en situation de travail.

Tableau 187

*Tableau de vérification de l'**HR₂***

Cas	Indicateurs	ni	nx	nx i
1	04	04	00	04

2	04	02	02	02
3	04	03	01	03
4	04	04	00	04
5	04	00	04	00
6	04	04	00	04
7	04	04	00	04
8	04	04	00	04
9	04	01	03	01
10	04	04	00	04
11	04	04	00	04
12	04	03	01	03
13	04	04	00	04
14	04	04	00	04
15	04	04	00	04
16	04	01	03	01
17	04	03	01	03
18	04	03	01	03
19	04	04	00	04
20	04	03	01	03
21	04	04	00	04
22	04	03	01	03
23	04	00	00	00
24	04	03	01	03
25	04	03	01	03
Total	100	76	24	76

$$TV = \frac{76}{100} \times 100$$

$$= 76\%$$

L'HR₂ à savoir le contrôle perçu de la situation a mobilisé quatre (04) indicateurs dont : l'estime de soi, la qualification, le comportement au travail, la collaboration. Elle a été confirmée à 76%, car bon nombre des sujets interrogés pensent que le contrôle perçu de la situation associé à la maîtrise des émotions négatives favorise la prise de risque en situation de travail.

Tableau 188*Tableau de vérification de l'HR₃*

Cas	Indicateurs	Ni	nx	nxi
1	04	03	01	03
2	04	01	03	01
3	04	04	00	04
4	03	03	00	03
5	03	00	03	00
6	04	03	01	03
7	04	02	02	02
8	04	03	01	03
9	04	01	03	01
10	04	02	02	02
11	04	02	02	02
12	04	02	02	02
13	04	00	04	00
14	04	01	03	01
15	04	02	02	02
16	04	01	03	01
17	04	03	01	03
18	04	01	03	01
19	04	02	02	02
20	04	01	03	01
21	04	04	00	04
22	04	02	02	02
23	04	04	00	04
24	04	02	02	02
25	04	03	01	03
Total	98	52	46	52

$$TV = \frac{52}{98} \times 100$$

= 50,96% soit 51%

L'HR₃ à savoir le soutien social perçu de a mobilisé quatre (04) indicateurs dont : l'influence sociale, le soutien émotionnel, l'altruisme, l'estime hiérarchique. Elle a été confirmée à 51%, suggérant qu'une partie des sujets interrogés pensent que le soutien social perçu associé à la maîtrise des émotions négatives favorise la prise de risque en situation de travail.

Tableau 189

Tableau de vérification de la variable dépendante

Cas	Indicateurs	Ni	nx	nxi
1	04	01	03	03
2	04	04	00	00
3	04	02	02	02
4	03	02	01	01
5	04	04	00	00
6	04	00	04	04
7	04	00	04	04
8	04	04	00	00
9	04	04	00	00
10	04	00	04	04
11	04	01	03	03
12	04	01	03	03
13	04	01	03	03
14	04	04	00	00
15	04	00	04	04
16	04	01	03	03
17	04	00	04	04
18	04	00	04	04
19	04	00	04	04
20	04	04	00	00
21	04	00	04	04
22	04	01	03	03
23	04	04	00	00
24	04	00	04	04

25	04	00	04	04
Total	99	38	61	61

$$TV = \frac{61}{99} \times 100$$

= **61.61% soit 62%**

La variable dépendante, soit la mesure respect des consignes de sécurité a mobilisé quatre (04) indicateurs dont : la procédure de consignation, la procédure d'autorisation de travail, la congruence des mesures de sécurité, l'adhésion aux mesures de sécurité. Elle a été vérifiée à 62%, relevant que la prise de risque est un comportement effectif chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun.

Tableau 190

Récapitulatif des résultats du test de la régression linéaire multiple et de l'analyse du contenu

Hypothèses de recherche	Décision	Hypothèse Générale	Décision
HR1 : La sous-évaluation du danger associée à la maîtrise des émotions négatives sont à l'origine de la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun	confirmée	HG : L'évaluation transactionnelle du danger à partir de laquelle les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun mobilisent des ressources émotionnelles détermine la prise de risque en situation de travail.	Confirmée
HR2 : Le contrôle perçu de la situation associé à la maîtrise des émotions négatives favorise la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun	confirmée		
HR3 : Le soutien social perçu associé à la maîtrise des émotions négatives conduit les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun à prendre des risques en situation de travail.	Confirmée		

À la lecture de ce tableau, le constat est clair que sur les trois hypothèses de recherches formulées au départ, elles sont toutes confirmées. Par conséquent, l'hypothèse générale est confirmée : L'évaluation transactionnelle du danger à partir de laquelle les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun mobilisent des ressources émotionnelles détermine la prise de risque en situation de travail.

On retient de ce chapitre que les données recueillies auprès de 345 sujets par le biais d'un questionnaire et 25 sujets à partir d'un guide d'entretien, confirment que le comportement

de prise de risque est effectif chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun et est consécutif à l'évaluation qu'ils font de la situation dangereuse corrélée à leurs émotions. Les résultats issus des différentes analyses nous informent de ce que les hommes dans la catégorie genre et les chargés de travaux dans la catégorie fonction ont tendance à respecter moins les mesures de sécurité par rapport aux femmes d'une part et aux chargés de consignation et électriciens monteurs d'autre part. S'agissant des autres catégories (ancienneté, âge, niveau d'instruction), la prise de risque est fonction de la consigne. Ces résultats seront exploités scientifiquement dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 6 : DISCUSSION ET SUGGESTIONS

Ce travail a pour objectif d'étudier le lien qui existe entre l'évaluation transactionnelle du danger, les ressources émotionnelles et la prise de risque. Autrement dit, il est question de montrer comment l'individu adopte des comportements à risque suite à l'interprétation qu'il fait de la situation dangereuse et de ses compétences combinées à ses émotions. Ainsi, un regard spécifique a été porté sur la place de l'interprétation subjective d'une part et du rôle des émotions d'autre part dans l'adoption des conduites à risque. Pour y parvenir, nous nous sommes intéressés au modèle transactionnel de Lazarus et Folkman (1984) avec trois modalités : la sous-évaluation du danger, le contrôle perçu et le soutien social perçu, ainsi. Nous avons combiné chacune de ces modalités à la maîtrise des émotions négatives afin de montrer leur impact sur les conduites à risque. Les résultats montrent qu'en situation difficile, les individus ont tendance à maîtriser leur peur, anxiété en se basant sur l'idée qu'ils se font de cette dernière et de leurs compétences.

6. Discussion des résultats

6.1. Discussion des résultats issus de l'analyse descriptive

6.1.1. Sexe et prise de risque

Il ressort des données issues des outils de collecte que dans le secteur de l'électricité, les hommes ont plus tendance à prendre de risque que les femmes. Ces données confirment les travaux d'Assailly (2010) pour qui, les sujets masculins prennent plus de risques même lorsque celui-ci est perçu, c'est-à-dire même lorsqu'ils sont convaincus que c'est une mauvaise idée de le faire, contrairement aux sujets féminins qui prennent moins de risques bien que celui-ci soit anodin ou même utile. D'un autre côté, la prise de risque chez les femmes est fonction du contenu de la tâche. Elles peuvent tolérer et prendre un haut niveau de risque par rapport aux hommes lorsqu'il est associé à des valeurs pertinentes pour elles et lorsque l'audace est importante pour l'accomplissement de soi (Wallach et Kogan (1962) cités par Assailly (2010)). Chez les femmes travaillant dans le secteur électrique, les travaux à effectuer suscitent le maximum de prudence au vu du caractère dangereux de la tâche et les femmes ayant été soumises à l'entretien abondent dans ce sens : « *notre métier est très risqué et c'est pourquoi on ne doit en aucun cas nous amuser avec les mesures de sécurité* » ; pour une autre « *je ne peux pas m'amuser avec les mesures de sécurité, j'ai une famille qui a besoin de moi et je veille aussi à ce que chacun de mes équipiers les respectent* ».

Au niveau biologique, les théories biologiques et évolutionnistes (Lam et Ozorio, 2013 ; Ronay & von Hippel, 2010 cités par Granie, 2018) expliquent la tendance des hommes à prendre des risques comme une conséquence de la recherche de sensations (Rosenbloom et Wolf, 2002 ; Zuckerman, 1991 ; Zuckerman et al., 1990), elle-même liée au niveau d'androgènes produit par le corps : les mâles prennent plus de risques parce qu'ils recherchent davantage les sensations, à cause d'une production d'androgènes plus importante (Social Issues Research Centre, 2004 ; Zuckerman, 1991). Cependant chez les agents de terrain du secteur électrique, cette tendance se traduit non par la recherche de sensations mais par la confiance aux mesures de sécurité. Brewer et al. (2012) pensent que les hommes prennent plus de risques que les femmes par concurrence.

6.1.2. Âge et prise de risque

Pour Hendry et al., (2002), les adultes ne prennent pas nécessairement moins de risque que les adolescents mais plutôt d'autres types de risques. Cette hypothèse se vérifie auprès des électriciens chez qui les plus jeunes (18- 30 ans) évitent plus de s'exposer à certains risques majeurs (non-respect de la procédure de consignation, de la procédure d'autorisation de travail, de la non analyse des risques liés à la tâche, utilisation des outils en mauvais état) contrairement aux plus anciens qui ont une certaine expérience dans le domaine car, à un certain âge, l'environnement et la société avec des représentations dominées par un certain âgisme expliquerait l'installation de conduites à risque (Giustiniani et Morgny, 2018). Sont considérés comme plus jeunes ici, les agents ayant entre 18 et 30 ans. Cette tranche d'âge marque l'entrée dans la vie d'adulte ; à ce stade, l'individu est plus en mesure d'évaluer les conséquences de ses actes (Desrichard, 1989). De même, Assailly (2010) pense qu'au cours de la vie, la prise de risque augmente fortement entre l'enfance et l'adolescence, puis elle diminue fortement entre l'adolescence et l'âge adulte.

6.1.3. Niveau d'instruction et prise de risque

Les résultats de la présente étude révèlent que les agents ayant un bas niveau d'instruction prennent des risques techniques et majeurs. Cela s'expliquerait dans les travaux d'Hackman (1969, p. 119) qui avance que si le niveau de compréhension de la tâche et celui d'acceptation de la tâche par l'agent sont bas, il y aura certainement des écarts importants entre la tâche prescrite (« objective task ») et la tâche redéfinie. 0.

Rouzel (2014) Abonde dans ce sens en affirmant que « le manque de formation ne permet pas toujours d'évaluer les risques au plus juste ». Dans ce cas, les besoins et valeurs particuliers que l'agent affecte à la situation et l'impact de ses expériences passées dans des tâches similaires joueront un rôle déterminant sur la tâche redéfinie. Reason (1993) insiste sur l'importance pour l'analyste de bien connaître la tâche et la formation de l'opérateur afin de mieux comprendre ses erreurs.

Par ailleurs, les plus instruits prennent des risques d'un autre genre (non-participation aux formations, excès de vitesse, non recensement des membres de l'équipe à la fin d'un travail, etc.). Cette conduite s'expliquerait par un certain degré d'estime de soi que leur confère leur niveau d'instruction qui leur fait croire qu'ils peuvent avoir un certain control face à certaines situations. La prise de risque est une caractéristique de ceux qui ont une forte estime de soi (Spencer, 2009).

6.1.4. Ancienneté et prise de risque

Les résultats obtenus dans cette étude ont révélé que les agents les plus anciens prennent une catégorie de risques différents de celle des moins anciens (rouler en excès de vitesse, ne pas suivre une formation pour conduire les véhicules de l'entreprise mais les conduire tout de même, ne pas recenser l'effectif de l'équipe à la fin du travail). Cette négligence provient de la routine car, à force d'observer les mêmes gestes, ils finissent par devenir partie intégrante de notre système de fonctionnement, par conséquent des réflexes. À ce moment on finit par oublier totalement l'aspect « risque ».

Par ailleurs, les moins anciens prennent des risques d'un autre genre tels que (ne pas adhérer pas aux messages de sensibilisation, oubli de respecter les mesures de sécurité). Comme dans le cas précédent, cette attitude est imputable au caractère nouveau du métier dont l'individu ne s'est encore réellement pas approprié.

6.1.5. Fonction et prise de risque

Les données obtenues révèlent que les responsables d'équipes en occurrence les chargés de travaux sont ceux qui prennent le plus de risques. Cela se justifierait par le fait qu'être propulsé à un certain niveau de responsabilité requiert de la compétence. Les compétences professionnelles sont des ressources « préconstruites » pour l'activité de travail, c'est-à-dire mises en œuvre sans apprentissage nouveau (de Montmollin, 1997). La responsabilité qui est la leur, leur confère une certaine estime de soi qu'ils tenteront de conforter en prenant certains

risques comme le soulignent Carver & Scheier (1981), les individus connaissant un déséquilibre psychologique prennent des risques pour se sentir mieux ; par contre, ceux ayant un bon équilibre psychologique prennent des risques pour conforter leur estime de soi.

La responsabilité requiert également d'une certaine expérience. Dans ce sens, Kouabenan (2002), pense que les personnes ayant une expérience dans un domaine ont tendance à banaliser, à minimiser le risque, tandis que les personnes moins bien formées, moins bien informées, non expérimentées ou ayant déjà fait l'expérience le surévaluent. Cela expliquerait pourquoi les chargés de travaux sont plus négligents que les électriciens monteurs par rapport aux mesures de sécurité.

6.2.La maîtrise des émotions négatives

Dans la présente étude il est question de démontrer que la prise de risque découle de l'évaluation que fait l'agent de la situation, influencée par les émotions qui impactent son jugement. Il est question ici de la manière dont l'individu face à un danger parvient à passer de la peur, de l'anxiété à l'excitation, la satisfaction qui sont classifiées comme émotions par Cowen et Keltner (2017).

D'après Lerner et Keltner (2000), la peur est définie sur la base (i) de l'incertitude, la survenue des événements étant imprévisible, (ii) de l'absence de caractère agréable et (iii) de l'absence de contrôle, la survenue des événements étant liée à des facteurs situationnels. Ainsi, la peur accroît la tendance à percevoir l'influence de facteurs situationnels dans la survenue d'un événement et aura tendance à entraîner une perception élevée du risque. Dans le début d'exercice de leurs fonctions, les agents de terrain du secteur électrique sont épris de peur ; à ce moment, ils respectent à la lettre toutes les consignes leur permettant de travailler en toute sécurité. A ce moment, lorsqu'ils sont face à une tâche, ils ne savent pas ce qui pourrait leur arriver, ce qui les plonge dans un certain inconfort psychologique ; d'autre part ils ne peuvent par eux seuls maîtriser la situation qui ne dépend pas d'eux. Avec l'expérience ils réussissent au fur et à mesure à maîtriser cette peur qui disparaît progressivement.

L'agent parvient à maîtriser sa peur à partir de son intelligence émotionnelle qui est la capacité à comprendre et gérer ses émotions (Goleman, 1995). Cela se fait soit selon sa compétence personnelle qui est notre capacité à orienter notre propre personne et détermine comment nous nous comportons ou selon la compétence sociale qui est notre capacité à orienter les rapports d'autrui. Ces compétences contiennent un certain nombre de mécanismes : le

contrôle de soi, le contrôle des impulsions, la confiance en soi, les expériences vicariantes, la pensée positive, la compréhension des autres, la coopération et les normes.

Face à un danger, l'individu tente le **contrôle de soi** qui est la gestion de ses émotions et impulsions. Pour ce faire, il se parle à lui-même afin de se mettre en confiance. Le fait de se répéter des pensées positives contribue à développer une émotion positive, une humeur positive, de la confiance en soi, de l'estime de soi (Neuville, 2020). Afin de **contrôler ses impulsions**, l'individu évite de penser aux aspects négatifs de son métier et reste calme.

D'autre part il se fie à ses capacités, ce qui requiert d'une certaine **confiance en soi** qui est la possession d'un sens fort de l'estime de soi, de ses valeurs et ses capacités. Garneau cité par Larocque (2007), la définit comme « l'évaluation réaliste et ponctuelle qu'on a **les** ressources nécessaires pour affronter une situation particulière ; il s'agit d'un sentiment de sécurité ». C'est un sentiment intime qui consiste dans la croyance ferme que ce que l'on entreprend doit réussir ; c'est une faculté spéciale qui donne à celui qui la possède ou l'acquiert, la conviction de sa valeur personnelle, l'assurance calme de la vigueur et de la puissance, la foi dans l'avenir (Wenger, 2008). Cette confiance est également liée à des **expériences vicariantes**, qui renvoient à des actes antérieurs que l'on a menés à bonne fin soi-même ou que l'on a vu accomplir par d'autres à leur entière satisfaction (Wenger, op.cit.). Les succès passés font présager des succès à venir parce que les conditions dans lesquelles se présente une entreprise nouvelle sont analogues ou identiques aux conditions qui existaient lors d'une entreprise précédente ayant donné un heureux résultat. Si l'on a réussi dans un premier projet, on peut espérer réussir dans un projet semblable et même dans un projet plus difficile.

Un autre élément permettant à l'agent de dompter sa peur est la **pensée positive**. En situation difficile, il se convainc de ce que rien de mal ne peut lui arriver. La pensée positive pour Neuville (2020) renverrait à des phrases positives que l'on se répète à soi-même tous les jours, le matin pour améliorer son quotidien. L'autosuggestion positive permet développer des pensées positives et de moins en moins des pensées négatives ; au niveau émotionnel le fait d'avoir des pensées positives va développer de plus en plus la joie, la sérénité, le calme, etc. Au niveau physique, la pensée positive permet la détente, donne de l'énergie, de la vitalité.

La compréhension des autres consiste à capter les sentiments et les points de vue des autres et éprouver un intérêt réel pour leurs préoccupations. Face à une difficulté, l'individu puise son courage du fait de penser au bien qu'il fera aux autres.

La coopération est la création d'une synergie de groupe dans la poursuite d'objectifs collectifs. L'agent de terrain face au danger se fie à ses coéquipiers, il se laisse guider par ces derniers qui lui donnent la conduite à tenir. Il se sent en confiance, loin de toute menace potentielle car, il se sait protégé, en sécurité. Pour Druskat, Konan et Wolf (2005), en situation de travail plus la tâche est complexe, plus le nombre d'interactions sociales augmente et plus le nombre d'émotions ressenties augmente. L'efficacité d'une équipe de travail est reliée aux aptitudes interpersonnelles et intra personnelles et aux compétences qu'ont les membres de cette équipe, leur permettant de prendre conscience des émotions et de les réguler.

Parlant de l'efficacité personnelle, (Lecomte, 2004) avance qu'il est plus facile à quelqu'un de maintenir un sentiment d'efficacité, particulièrement quand il est confronté à des difficultés, si d'autres individus significatifs lui expriment leur confiance dans ses capacités.

6.3. Sous-évaluation du danger, maîtrise des émotions négatives et prise de risque

La sous-évaluation du danger associée à la maîtrise des émotions négatives sont à l'origine de la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun. Lorsqu'il est confronté à une situation dangereuse, l'individu utilise des mécanismes lui permettant de « chasser » sa peur, son anxiété et de reconstruire mentalement la situation de manière à ne plus percevoir le danger. Lazarus et Folkman (1984), ont dans leurs travaux sur le modèle transactionnel, développé la notion de coping. Lazarus (1984) le définit comme « la mise en place d'efforts cognitifs et comportementaux destinés à gérer les demandes externes et internes (et les conflits entre les deux) qui sont évaluées excédant les ressources de la personne » ; en d'autres termes, le coping renvoie à un mécanisme de faire face au stress par l'individu, lui permettant de maîtriser, réduire ou supporter les perturbations induites par une situation.

L'agent dans l'exercice de ses fonctions se retrouve face à une menace (électrisation, électrocution) qui selon Lazarus et Folkman (op.cit.) déclencherait de la peur, de l'anxiété et par ricochet entrainerait un comportement de fuite, d'évitement (respect des mesures de sécurité). La peur qui selon Lerner et Keltner (2000) aura tendance à entraîner une perception élevée du risque. Cependant, dans le cas d'espèce la conduite adoptée est toute autre car, face à la menace ce dernier adopte une attitude défiante qui passe par le non-respect des mesures de sécurité.

Les travaux sur les différentes personnalités dans la prise de risque font mention du type A qui réunit : un haut niveau d'aspiration, un besoin impétueux de se dépasser et une tendance à se fixer des objectifs ambitieux qui sont appréhendés comme les défis plutôt que comme des menaces, une forte hostilité, une hyperactivité quasi permanente, un sentiment permanent d'être pressé par le temps et les responsabilités, un perfectionnisme, un constant état d'alerte, de vivacité et d'impatience (Assailly, 2010).

À ce niveau, il y a mise en place d'un mécanisme « cognitivo-affectif » par lequel l'individu reconstruit mentalement le danger et en développe un affect. Ce travail de reconstruction permet une réévaluation positive qui consiste à voir le côté positif de chaque événement ; une distanciation qui permet de prendre du recul et de dédramatiser la situation ; (Lazarus et Folkman (1984). Cela aboutira à une sous-évaluation de la menace.

La sous-évaluation du danger a été étudiée à quatre (04) niveaux. Dans un premier temps, il s'agit de la **conscience du risque**, le but ici étant de savoir si avant toute chose l'agent est conscient de l'existence de la menace. Les résultats obtenus font mention de ce que ce dernier perçoit parfaitement le risque. Cependant, il s'agit d'une perception subjective comme le mentionnent Ulleberg et Rundmo (2003), pour qui la perception du risque désigne l'évaluation subjective de la probabilité qu'un événement entraîne des dommages. Il s'agit effectivement dans le cas d'espèce d'une situation pouvant causer des accidents fatals car les agents de terrain pensent côtoyer la mort au quotidien. Des études tendent à montrer que lorsqu'une situation est très médiatisée, du fait de son caractère connu, l'individu aura tendance à adopter des comportements sécuritaires et parallèlement, un manque d'informations entrainerait la prise de risque (Bastide et Pagès, 1987 cités par Kouabenan, 2006). C'est tout autre chose qui est observée chez les agents de terrain qui sont à longueur de journée exposés à des messages de sensibilisation, de prévention mais n'adoptent pas vraiment des comportements sécuritaires. Cela pourrait s'expliquer de la manière suivante : la multiplication des campagnes de prévention face à un événement se voit parfois accusée de phénomène de « banalisation » qui peut contribuer à diminuer la sensibilité aux risques des individus (Martha, 2002). D'où **l'invulnérabilité au risque et la sous-estimation de la menace** comme deuxième et troisième modalités de la sous-évaluation du danger.

Les résultats issus de cette étude ont révélé que les agents sont invulnérables au risque, ils ne s'en sentent pas effrayés. Le sentiment d'invulnérabilité est la tendance à percevoir l'occurrence des événements positifs comme plus probables qu'ils ne le sont en réalité et inversement, penser que les événements négatifs sont moins susceptibles de nous arriver. Il peut diminuer les sensations d'angoisse. L'illusion d'invulnérabilité est la tendance « à se percevoir comme

moins susceptible qu'autrui de subir les conséquences néfastes d'un événement négatif » (Kouabenan, 2006, p.36). Elle tire son origine de deux éléments : le contrôle perçu selon lequel les gens ont tendance à croire qu'ils sont capables de contrôler toutes les situations auxquelles ils font face. Pour Rodelin (1986), c'est une appréciation subjective qui laisse l'individu croire qu'il peut décider et agir face à une situation de telle manière qu'il puisse modifier le résultat ou l'issue.

Lorsqu'un agent se trouve face au danger, le fait de penser aux expériences antérieures lui permet de diminuer son angoisse ; c'est dans ce sens que Kouabenan (1999), avance que « les personnes ayant été exposées aux risques sans jamais en être victimes développent l'illusion de l'expérience qui les amène à sous-estimer le danger perçu elles surévaluent le « contrôle personnel ». Les expériences vicariantes dont il est question ici peuvent être vécues soit par l'individu lui-même ou par des confrères. Dans le même ordre d'idées, Rahé et Arthur (1978) avancent que la perception du stresser est influencée par les expériences antérieures, les croyances, le soutien social mais aussi par les mécanismes de défense inconscients et par des efforts conscients de l'individu pour élaborer un plan d'action.

Les personnes n'ayant pas fait l'expérience d'un événement malheureux ont tendance à se percevoir comme invulnérables et comme moins vulnérables qu'autrui (Perloff, 1983). Les expériences positives étant supérieures aux négatives, l'agent se focalise sur ces dernières qui deviennent pour lui des modèles en lesquels il puise son assurance. Pour Kouabenan (2006d), les biais dans la perception du risque sont des illusions positives parce qu'ils véhiculent une vision positive de soi et conduisent généralement à une sous-évaluation des risques pour soi. Ainsi, lorsque l'individu est appelé à évaluer un risque lié à un événement, il est davantage préoccupé par le besoin de se protéger et de sauvegarder une bonne image de soi (McKenna, Stanier, & Lewis, 1991) que par l'estimation réelle de la probabilité pour cet événement de produire des dommages.

Cependant, le fait de ne pas être effrayé par le risque ne provient pas que du fait de n'avoir jamais été victime d'un accident, mais pourrait émaner de l'expérience. Les agents affirment ne plus percevoir leur métier comme un danger à cause de l'habitude : ils sont confrontés constamment aux mêmes situations, ils adoptent plus ou moins les mêmes techniques, ce qui pour eux semble désormais être de la routine. Les travaux sur le coping centré sur les émotions révèlent qu'il consiste à transformer la signification de la situation par exemple, en modérant sa gravité (minimisation), une autre à nier la réalité (pensée magique, dénégaration) (Piquemal-Vieu, 2001). Ainsi, l'individu en situation difficile tente de se convaincre de que rien ne pourrait lui arriver, transcendant ainsi sa peur car, le coping sus cité consiste à pallier ou à éliminer les

émotions engendrées par un stresser en utilisant des mécanismes comme le déni et les pensées permettant d'éviter la confrontation directe avec le stresser (Bruchon-Schweitzer, 2001). Il s'agit ici de la pensée positive citée plus haut qui fait référence aux paroles positives que l'individu ne cessera de se prononcer lorsqu'il sera en difficulté qui lui procureront rassurance, quiétude et surtout courage.

Aussi, le fait de se fier aux normes et à leurs coéquipiers confère aux agents un sentiment de confiance. Du fait qu'ils travaillent en équipe, les agents se sentent en confiance parce qu'ils sont entourés et ne se sentent pas totalement responsables de leurs actes.

Sous-estimer le risque relèverait également de la personnalité de chaque individu. C'est dans ce sens que Kouabenan, Cadet, Hermand et Munoz Sastre, (2006) affirment que « la perception du risque varie en fonction d'un grand nombre de variables liées au risque lui-même, aux caractéristiques de la personne qui perçoit et à son histoire personnelle, à la culture et aux valeurs de l'environnement social ou organisationnel, etc. ».

En se fiant au modèle du processus d'adoption du comportement de protection (*Precaution Adoption Process*) de Weinstein (1988), on comprend que l'agent n'adopte pas un comportement de sécurité parce qu'il ne respecte pas la troisième étape selon laquelle il doit être persuadé de sa vulnérabilité or, dans le cas d'espèce il se sent invulnérable. Cela dit il ne peut prendre de précautions.

La dernière modalité de la sous-évaluation du danger est la **minimalisation de l'accident**. Les résultats obtenus ont révélé que les agents se savent proies aux accidents du travail. Ils ne minimisent pas la probabilité d'occurrence de l'accident car dans leur métier un événement brusque et imprévu pourrait surgir inopinément.

Pour résumer la sous-évaluation du danger, les agents connaissent les risques encourus dans leur métier et se sentent permanemment exposés à des facteurs de risques pouvant engendrer des accidents, mais, cela n'empêche qu'ils s'estiment en même d'affronter ces menaces non pas toujours grâce aux méthodes mises en place par l'entreprise mais plutôt par des moyens intrinsèques. Cela leur permet : une réévaluation positive de la situation (elle consiste à voir le côté positif de chaque événement) et une distanciation (prendre du recul et de dédramatiser la situation) (Lazarus et Folkman, 1984).

6.4. Contrôle perçu, maîtrise des émotions négatives et prise de risque

Le contrôle perçu de la situation associé à la maîtrise des émotions négatives favorise la prise de risque en situation de travail chez les agents de terrain du secteur électrique au

Cameroun. Pour affronter un danger, l'individu ne se contente pas d'évaluer la situation mais aussi, il use de ses ressources personnelles. Il vérifie ses ressources tant internes qu'externes qui sont en rapport avec la nature, la nouveauté et la hauteur de l'agression. Lorsque l'individu juge les ressources suffisantes, l'agression, la menace ou le défi est réévalué le temps de répondre aux enjeux. Si le stress est jugé positif, il suffit à la personne de déployer les ressources nécessaires. Si le stress est perçu négativement, des moyens sont alors mis en place pour le faire disparaître (Poirel et Yvon, (2011).

Le lieu ou locus de contrôle ("locus of control"), concept développé par Rotter (1954), est le contrôle sur les événements qu'un individu pense avoir ; il se réfère à la croyance d'une personne sur ce qui détermine sa réussite dans une activité donnée, les événements dans un contexte donné ou, plus généralement, le cours de sa vie. Paquet, (2009) pense que le contrôle perçu est une interaction entre les expériences individuelles et le contexte, il dépend de l'individu et de l'environnement. Les personnes croyant que leur performance ou leur sort dépend surtout d'elles-mêmes ont un locus de contrôle dit interne ; celles qui croient qu'ils sont avant tout déterminés par des facteurs extérieurs hors de leur influence ont un locus de contrôle dit externe. Levenson (1972) a émis des réserves au sujet de la validité explicative du modèle unidimensionnel de Rotter (1966) et proposa de considérer trois lieux de contrôle en ajoutant aux dimensions « interne » et « externe » la dimension « autres » afin de prendre en compte l'influence « des autrui significatifs » (personnes proches de l'individu auxquelles celui-ci accorde une importance relative).

Pour Ngueutsa (2012), les croyances de contrôle sont nombreuses et constituent l'une des formes de croyances portant sur des objets que l'auteur de la croyance peut plus ou moins contrôler, c'est-à-dire ses propres capacités. Elles prennent diverses dénominations en fonction du modèle qui les inspire. Ainsi, on parle de croyances de contrôle en termes d'auto-efficacité perçue en référence à l'approche issue de la théorie sociale cognitive (Bandura, 1977, 1997) ; de contrôle comportemental perçu en référence au modèle issu de la théorie du comportement planifié (Ajzen, 1985) ; de capacité perçue à faire face au risque en référence au modèle de la motivation à la protection (Rogers, 1983) ou d'efficacité personnelle en référence au modèle séquentiel du comportement d'autoprotection (Dejoy, 1996).

Le contrôle perçu dont il est question dans cette étude concerne le fait pour l'individu de sentir qu'il a la maîtrise et le contrôle de la situation dangereuse. On parle de perçu parce que ce sentiment est subjectif, il a été étudié à six (06) niveaux.

L'estime de soi relève de la manière dont l'agent se perçoit, elle résulte de l'image de soi. Elle renvoie aux valeurs et s'entend comme le maintien de la valeur propre ou amour propre selon Mijolla (2002). Elle émane d'une autoévaluation et découle du respect et de la fidélité envers soi ; s'estimer c'est être fidèle à ses valeurs. Les agents de terrain s'estiment être de bons techniciens, ce qui renvoie à une estime de soi élevée ou positive entendue comme le fait de s'accepter, se respecter et s'évaluer positivement (Vallerand, 1994). Confrontés à une difficulté, le fait de se répéter être bon technicien, les valorise et les voilà rassurés de ce que rien ne peut leur arriver. Cette estime de soi est renforcée par le fait d'avoir vécu des expériences ayant eu un dénouement positif. Au-delà de cela, affronter le danger est l'un des moyens leur permettant de se savoir bons techniciens ; à dessein, Carver & Scheier (1981), avancent que les individus ayant un bon équilibre psychologique prennent des risques pour conforter leur estime de soi.

La compétence est une capacité à mobiliser des ressources matérielles, organisationnelles (travail d'équipe, sollicitation d'aide, etc. ;) ou sous forme de services ou de savoirs faire. Elle est adaptée à une situation et est transposable à d'autres situations avec les ajustements adéquats. La compétence relève de la routine, l'habitude intériorisée par apprentissage, l'expérience, l'adaptation aux contraintes ; simplement elle est acquise. Cela dit, on pourrait comprendre que les plus anciens dans le métier sont les plus susceptibles d'avoir des accidents. Ceci s'explique par le fait qu'à force de vivre plus ou moins les mêmes scénarios au quotidien, ils se disent avoir une maîtrise de leur profession et finissent par se savoir rassurés, suffisants, par ne voir que le côté clair de leur métier et se laisser en quelque sorte aller. Cela rejoint les propos de Kouabenan (2002), qui pense que les personnes ayant une expérience dans un domaine ont tendance à banaliser, à minimiser le risque, tandis que les personnes moins bien formées, moins bien informées, non expérimentées ou ayant déjà fait l'expérience le surévaluent. Le fait de posséder des connaissances dans un domaine donne place à un biais dans l'évaluation des risques : l'excès de confiance ou biais de sur confiance entendu comme la tendance à exagérément valoriser la précision de nos connaissances et de notre jugement.

L'efficacité personnelle est un concept développé par Bandura renvoyant « aux jugements que les personnes font à propos de leur capacité à organiser et réaliser des ensembles d'actions requises pour atteindre des types de performances attendus » (Bandura, 1986) ; mais aussi « aux croyances à propos de leurs capacités à mobiliser la motivation, les ressources cognitives et les comportements nécessaires pour exercer un contrôle sur les événements de la vie » (Wood & Bandura, 1989).

Le sentiment d'auto-efficacité constitue la croyance que possède un individu en sa capacité de produire ou non une tâche (Bandura, 1982, 1993). Elle se diffère de l'efficacité qui est la capacité d'atteindre réellement un objectif tandis qu'elle est une croyance et par conséquent peut s'avérer vraie ou fausse.

Dans la présente étude, l'assurance en ses capacités provient des formations reçues, conférant une sensation de maîtrise totale des contours du métier. L'agent pense qu'elle le met à l'abri des aspects néfastes de sa profession ; ce bon sentiment d'efficacité rend bénéfiques les revers et difficultés car il enseigne que le succès nécessite généralement un effort soutenu (Lecomte, 2004). À ce niveau également les expériences vicariantes et les coéquipiers renforcent ce sentiment en ce sens que, l'individu tire aussi des conclusions de l'observation des actions réalisées par d'autres personnes et aussi parce qu'il est plus facile à quelqu'un de maintenir un sentiment d'efficacité, particulièrement quand il est confronté à des difficultés, si d'autres individus significatifs lui expriment leur confiance dans ses capacités.

Le comportement au travail à l'attitude à adopter en milieu professionnel qui doit être adapté à l'environnement (Macondo, 2018). Il englobe : le respect des règles, des collègues, la fiabilité, l'efficacité, la communication, la prise de recul. Avoir un mauvais comportement au travail revient à ne pas mettre en pratique un de ces éléments. Les agents de travail pensent que les accidents du travail sont dans certains cas de leur ressort parce qu'ils n'adoptent pas toujours la conduite requise qui en général est le respect des règles. Ceci parce qu'ils pensent pouvoir avoir le contrôle de soi, de leurs impulsions et par conséquent de la situation.

Le fatalisme est la doctrine ou l'attitude selon laquelle on ne peut modifier le cours des événements ; selon elle, les événements sont fixés à l'avance. Cette forme de croyance qui a longtemps entouré la conception de l'accident fait de plus en plus l'objet d'études sur la perception des risques et sur l'explication des accidents (Kouabenan, 1998 ; Peltzer & Renner, 2003 ; Norenzayan & Lee, 2010), mais également sur tout autre événement de la vie (Pepitone & Saffiotti, 1997). Certains agents pensent que dans certains cas l'accident du travail est une fatalité, n'émanant pas d'eux ils ne peuvent y avoir aucun contrôle. Cela dit, ils ne jugent pas nécessaire de respecter les mesures de sécurité parce qu'advienne que pourra » ; avec ou sans mesures de protection si l'accident doit subvenir il subviendra et s'il ne le doit pas il ne le fera pas.

Face à un danger, l'individu pense avoir un certain contrôle lui permettant d'y faire face. Comme l'avance (Rodin, 1986), les gens ont tendance à croire qu'ils sont capables de contrôler

toutes les situations qui se présentent à eux et qu'ils peuvent décider d'agir d'une certaine manière dans une situation donnée. Cette croyance provient d'une forte estime de soi, de la croyance en ses compétences, d'un sentiment d'efficacité personnelle qui lui proviennent d'expériences vicariantes, de la confiance en soi, de la coopération. De même, le fait de croire qu'ils peuvent se contrôler ainsi que leurs impulsions les amène à adopter des comportements à risque. Ces derniers sont conséquents du fait de croire n'avoir aucun pouvoir sur le cours des événements.

6.5. Soutien social perçu, maîtrise des émotions négatives et prise de risque

Le soutien social perçu associé à la maîtrise des émotions négatives conduit les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun à prendre des risques en situation de travail. Il est "l'évaluation cognitive d'une personne à propos du soutien qu'elle estime recevoir d'autrui" (Barrera, 1981 ; Streeter et Franklin, 1992, p. 81). Le coping centré sur le soutien social (Maudière, 2003) comprend : le soutien informationnel (les individus vont chercher des informations concernant le problème auprès de leur entourage et le soutien émotionnel (recherche de réconfort auprès de l'entourage). Soit confronté à une difficulté, l'individu cherche des solutions ou du réconfort auprès de son entourage.

Le soutien social perçu se distingue du réseau ou soutien social reçu car elle ne désigne pas une caractéristique objective des relations sociales de l'individu, mais une transaction entre individu et environnement telle que perçue par l'intéressé (Bruchon-Schweitzer, 2002). Il s'agit de l'interprétation donnée par l'individu à ses interactions avec autrui. Le caractère subjectif de ce dernier altère son jugement, pouvant l'inciter à prendre des décisions à risque. En effet, l'individu est influencé dans son travail par son entourage qui exerce sur lui une pression imaginaire ou réelle. Cette modalité a été étudiée à cinq (05) niveaux.

L'influence sociale bien que n'ayant pas un rôle majeur, participe à un certain niveau à la prise de risque. Paicheler (1991) la présente comme « l'ensemble des empreintes et des changements que la vie sociale ou les relations avec autrui produisent sur les individus ou les groupes qu'ils en soient ou non conscients ». Elle se définit comme la pression exercée par un individu ou un groupe sur d'autres individus ou groupes. Le sujet ressent cette pression et tente de mériter la confiance, qu'ils ont en lui, de mener une action qui sera bénéfique pour son entourage ; pour cela il serait prêt à faire l'impossible. A ce niveau également, sa conduite est affectée par le regard, la présence d'autrui, expliquée par la **facilitation sociale**, concept développé par Triplett (1898) entendue comme le phénomène selon lequel, la présence d'autrui (observée ou même seulement imaginée) lors de l'accomplissement d'une tâche simple ou

routinière, augmente les performances dans la réalisation de cette tâche. C'est le fait que la simple présence d'autrui influence nos performances autant intellectuelles que motrices.

Pour Zajonc (1965), la présence des autres peut stimuler l'apparition d'une réponse dominante chez l'individu définie comme la réponse qui est la plus susceptible d'apparaître dans une situation donnée ; lorsqu'elle est correcte (c'est-à-dire produit un comportement performant), l'on parle de facilitation sociale et dans le sens contraire il s'agit d'inhibition sociale. Dans le cas des agents de terrain, la présence des autres leur est défavorable pour leurs performances.

La perception sociale désigne l'ensemble des processus par lesquels nous nous donnons une connaissance des autres et de nous-mêmes. Les agents de terrain cherchent par leur méthode de travail à donner une image d'eux, une impression. L'impression est un réseau de représentations sociales qui sous-tend la formation des croyances et des attentes vis-à-vis de l'autre et qui oriente à l'intérieur de l'interaction sociale, les inférences, les attributions, les intentions et le processus décisionnel (Nisbett et Ross, 1980 ; Brewer, 1988 ; Fiske et Neuberg, 1990 ; Jones, 1990 ; Moskowitz, 2005). Les travaux sur la formation des impressions ont été menés par Asch (1946). Leur essentiel est de montrer que les premières informations dont on dispose au sujet d'une personne permettent de se faire une impression à son sujet.

L'individu, a une image de lui qu'il veut véhiculer aux autres, il recherche une certaine admiration ; pour ce faire, bien que face à une difficulté il reste soucieux d'être admiré par les autres et adoptera des attitudes laissant présager son grand « *savoir-faire* ».

Le soutien émotionnel consiste à exprimer à une personne les affects positifs que l'on ressent à son égard (confiance, amitié...), et qui apporte à celle-ci des sentiments de réassurance, de protection ou de réconfort (House, 1981). Ces affects vont aider la personne à traverser des moments difficiles lors d'événements (Bruchon-Schweitzer, 2002, p.328) ; ils s'expriment par des paroles encourageantes, des gestes gratifiants, etc. Dans le cas échéant, ce soutien est davantage motivant pour l'agent, renforce sa confiance en soi, accentue sa pensée positive et lui procure un sentiment d'invulnérabilité

L'altruisme s'entend comme le souci désintéressé du bien d'autrui ; il se traduit par des pensées tournées vers les autres ou encore des paroles et un comportement bénéfiques aux autres sans qu'il n'y ait eu de demande particulière, sans non plus qu'un remerciement ou une rétribution soient attendus (Chœur, 2020). C'est une valeur reconnue dans toutes les sociétés et elle est en contradiction avec l'égoïsme. Chez les agents de terrain, il est la conséquence des exigences du métier qui fait de la satisfaction du client une priorité ; il s'agit à ce moment d'une

valeur apprise, consciente car elle constitue un effort, un devoir personnel susceptible d'entrer en contradiction avec les instincts égoïstes de l'individu (Chœur, op.cit.). De par les exigences de leur métier, les agents se doivent de satisfaire absolument leurs clients ; pour ce faire ils font tout leur possible pour atteindre cet objectif.

L'estime de la hiérarchie. Dans leur profession, les agents ressentent le besoin d'être estimés par leurs supérieurs ; il s'agit du besoin d'estime contenu au 4^e rang de la classification de Maslow (1954). Les **besoins d'estime** correspondent aux besoins de considération, de réputation, de reconnaissance, de gloire, de ce qu'on est par les autres ou par un groupe d'appartenance. Cette estime peut également être liée aux gratifications accordées. L'agent est au quotidien soumis aux exigences de la hiérarchie dont le but est d'obtenir un bon rendement quelque soient les conditions ; il travaille en permanence sous la pression des ultimatums de cette dernière auxquels il se conforme. Il s'agit ici d'une situation d'**obéissance ou soumission à l'autorité** de Milgram (1963), entendue comme le fait qu'un individu change de comportement afin de se soumettre aux ordres d'une autorité perçue comme légitime. Elle implique un rapport hiérarchique avec volonté d'influencer de la part de l'autorité.

L'individu abandonne son autonomie pour adopter un état d'agent, se considérant ainsi comme instrument de la volonté d'autrui ; il ne se pose pas de question et estime qu'il n'a pas à juger son propre comportement. C'est ce qui explique que l'agent de terrain sous la contrainte hiérarchique ne prend pas la peine de se mettre dans les conditions requises parce qu'ayant un délai à respecter, il se doit de faire son possible pour satisfaire sa hiérarchie. À ce moment, il ne pense qu'à la tâche à effectuer et ne se soucie plus des risques.

Le soutien social perçu par l'agent lui impulse le désir de prendre des risques ou l'en oblige car il est sous l'influence perçue de l'entourage, l'emprise de sa hiérarchie d'une part et d'autre part, il ressent le besoin de faire bonne impression, de la maintenir et de satisfaire les désirs des autres. Il fait son possible pour donner une bonne image de lui aux autres et pour maintenir des interactions positives.

6.6. Suggestions

Le but principal de cette étude a été d'expliquer comment naît la prise de risque ; en d'autres termes il s'agit de comprendre ce qui se passe en l'individu pour qu'il affronte le danger sans aucune précaution. Un élément crucial qui a été soulevé a été le non-respect des mesures de sécurité par ces derniers. La société élabore des consignes sécuritaires visant à prévenir éventuellement tout accident ou incident ; il existe en plus d'autres dispositions (cf.

chapitre 1, gestion de la sécurité au sein d'ENEO, pp.11-16). Cependant, comment inciter les individus à adhérer aux normes, à se soumettre aux mesures préventives, à intégrer qu'il existe bel et bien un danger auquel ils sont exposés, à comprendre le rôle des mesures préventives ? Cela dit, nos suggestions vont dans le sens de l'amélioration des méthodes de sensibilisation.

Un message de prévention pour qu'il soit efficace doit respecter un certain canevas. Girandola et Joule (2008) expliquent qu'il existe une différence entre les idées et les actes. Les stratégies de sensibilisation communément employées ont généralement pour conséquence d'informer, de se faire une idée du phénomène et non pas de changer de comportement. C'est ce qui est observé chez les agents de terrains du secteur électrique qui sont informés des risques liés à leur profession mais ne s'en prémunissent pas pour autant. Lewin, (1947) explique que lorsqu'on veut obtenir d'autrui qu'il modifie ses idées ou change ses comportements, plutôt que d'adopter une stratégie qui repose sur la persuasion, il est souvent plus efficace d'opter pour une stratégie dite « comportementale ». Pour ce faire, plusieurs facteurs sont à prendre en compte :

- Les caractéristiques de la source : l'efficacité du message est, par exemple, affectée par la crédibilité de la source, la sympathie qu'elle a su ou pu inspirer. Les agents seraient plus réceptifs si le message émane d'un pair qui a affronté les mêmes réalités, qui a de l'estime pour eux et qui est proche d'eux. Ces derniers lors des entretiens se plaignaient du fait que « leurs responsables s'asseyent dans les bureaux et élaborent des lois qui ne sont même pas applicables ; ils ne connaissent pas nos réalités, ils n'ont jamais travaillé sur le terrain ». Les consignes doivent être contextualisées et tenir compte d'un ensemble de variables sociologiques, culturelles, climatiques, économiques, etc.
- La construction du message : l'efficacité du message dépend, notamment, du choix et de la place des arguments (forts vs. faibles), du choix du type d'argumentation (unilatéral vs. bilatéral), du type de conclusion (explicite vs. implicite). La société devrait mettre un accent sur la conception des panneaux de sensibilisation en y associant des couleurs reflétant le danger, des images éveillant la sensibilité (famille, perte d'un membre, électrocution, etc.). C'est dans ce sens qu'Helme-Guizon, (1998) souligne l'importance des stimuli iconiques sur la formation des réponses à une annonce. Ces derniers, outre une valeur affective doivent signifier et donc persuader de plusieurs manières selon le niveau de traitement cognitif. Il est primordial que la conception du message tienne compte du niveau intellectuel et d'analyse de ces agents.
- Le contexte dans lequel le message est émis : l'efficacité du message dépend notamment du contexte (contrainte, appel à la peur vs. non appel à la peur, etc.) dans lequel un message est

diffusé. Il devrait avoir des messages d'appel à prudence ou des panneaux tels ceux sus cités sur la quasi-totalité des poteaux à telle enseigne qu'avant toute ascension un agent ait à faire à lui ; ces insignes devraient également être présentes sur les vêtements des uns et des autres, dans les voitures de service, sur les outils de travail et doivent être réajustés de temps à autres.

Une autre stratégie pouvant être adoptée serait une signature d'engagement de chaque agent à respecter à la lettre toutes les consignes car, de nombreuses recherches montrent tout l'intérêt qu'il y a à obtenir des engagements précis de la part de celles et de ceux dont ont souhaité modifier durablement les comportements (Roussiau et Girandola, 2002 ; Girandola et Roussiau, 2003 ; Katzev et Wang, 1994). Pour parvenir à cet engagement, l'on pourrait opter pour la méthode d'acquiescement répété. Pour Cialdini et Sagarin (2005), la probabilité d'acceptation d'une requête devrait être plus grande si, préalablement, le sujet a été amené à répondre « oui » plusieurs fois de suite à une série de questions. Concrètement, il s'agit de poser plusieurs questions spécifiques au sujet dont on recherche le concours : des questions qui appellent toutes une réponse « oui ». À l'issue de cette série de questions/réponses « oui », une dernière question est alors posée : il s'agit, cette fois, de la requête cible (requête qui porte sur un comportement attendu), et la question est formulée de telle sorte que les sujets peuvent répondre par « oui » s'ils le souhaitent. Cet engagement nécessite un acte préparatoire qui ne doit pas être lié à une compensation financière, et de façon plus générale, à des promesses de récompenses. Ainsi, l'acte préparatoire doit-il être obtenu dans des conditions telles que celui qui le réalise ne puisse expliquer la réalisation de cet acte que par des facteurs internes (ses goûts, ses convictions, ses attitudes), à l'exclusion de tous facteurs externes (pressions situationnelles, promesses de récompense ou menaces de punition) (Girandola et Joule, op.cit.).

Joule et Beauvois (1998) proposent-ils de définir l'engagement ainsi : « l'engagement correspond, dans une situation donnée, aux conditions dans lesquelles la réalisation d'un acte ne peut être imputable qu'à celui qui l'a réalisé ». Il s'agit d'amener l'agent à s'engager vers des comportements de protection de manière à ce qu'il soit seul responsable de ce qui pourrait lui arriver en cas de problème. L'acte d'engagement requiert de certaines caractéristiques :

- Le caractère public de l'acte : un acte réalisé publiquement est plus engageant qu'un acte anonyme.
- Le caractère explicite de l'acte : un acte explicite est plus engageant qu'un acte ambigu.
- L'irrévocabilité de l'acte : un acte irrévocable est plus engageant qu'un acte révocable.
- La répétition de l'acte : un acte que l'on répète est plus engageant qu'un acte qu'on ne réalise qu'une fois.

- Les conséquences de l'acte : un acte est plus engageant lorsqu'il est lourd de conséquences réelles ou prévisibles.
- Le coût de l'acte : un acte est engageant lorsqu'il est coûteux en argent, en temps, en énergie.

Il faut noter que les raisons externes désengagent, contrairement aux raisons internes qui engagent. En effet, les raisons externes (promesses de récompenses, menaces de punitions) distendent le lien entre un individu et ses actes, alors que les raisons internes (« je me suis comporté librement », « c'est dans ma nature d'avoir fait ce que j'ai fait ») la resserrent. Les théoriciens de l'engagement tiennent, d'ailleurs, la déclaration de liberté (« c'est à vous de décider », « vous êtes libre d'accepter ou de refuser », etc.) pour le principal facteur d'engagement. Il est également bien établi que des phrases comme « cela ne m'étonne pas de vous, c'est dans votre nature » ou encore comme « vous êtes quelqu'un de serviable », « vous êtes quelqu'un d'honnête », vont favoriser l'établissement d'un lien entre l'individu et ses actes (Girandola et Joule, op.cit.).

Pour résumer, la communication engageante s'avère plus efficace que la communication classique pour obtenir des changements d'intentions comportementales et de comportements effectifs.

Les résultats de la présente étude ont confirmé l'hypothèse selon laquelle l'évaluation transactionnelle du danger à partir de laquelle les agents de terrain du secteur électrique au Cameroun mobilisent des ressources émotionnelles détermine la prise de risque en situation de travail. L'individu face à une situation qu'il estime risquée inhibe sa peur par un mécanisme de maîtrise d'émotions négatives consistant au contrôle de soi, de ses impulsions, à la confiance en soi, la pensée positive, la compréhension des autres et en la coopération. Chacun de ces éléments lui permettent à un moment ou à un autre de reconsidérer la situation en sous estimant la menace, en se sachant capable de la contrôler et en se sachant soutenu par l'entourage. Cette reconsidération va l'amener à ne pas trouver utile de se soumettre à la lettre aux prescriptions de l'opérateur ; par conséquent il va se voir négliger certaines, pourquoi pas toutes les mesures de sécurité, s'exposant ainsi à des accidents du travail, à la mort.

CONCLUSION

Conclusion

Les statistiques mondiales de l'OIT mettent en évidence que la sécurité des travailleurs demeure un idéal à atteindre. Les accidents du travail constituent une réelle gangrène pour les entreprises et les institutions en charge du travail. Le secteur électrique au Cameroun peine à atteindre ses objectifs de sécurité, ce qui la met à mal. La présente étude montre que pour atteindre les objectifs de sécurité, il est impératif de tenir compte de l'évaluation faite par l'opérateur de la situation en rapport avec ses émotions. Cette dernière étant subjective car basée sur la sensibilité de l'individu va biaiser sa perception de la situation, favorisant ainsi une reconstruction positive l'amenant à négliger les mesures de sécurité et par conséquent à s'exposer à un éventuel accident. Il s'agit d'une étude transversale descriptive corrélationnelle car, elle établit le lien entre l'évaluation transactionnelle du danger, les ressources émotionnelles et la prise de risque, tout en décrivant comment est-ce que les émotions influencent le jugement que l'individu fait de la situation et l'amènent à prendre des risques.

Les données obtenues à partir d'un questionnaire métrique standardisé à questions fermées et un guide d'entretien analysés au travers d'un test de régression multiple et analyse de contenu ont permis de confirmer nos hypothèses de recherche et par conséquent notre hypothèse générale. Les résultats montrent que les individus parviennent à sous-évaluer le danger en mettant sur pied des stratégies (se parler à lui-même, penser à des expériences positives, se convaincre que rien ne peut lui arriver, se fier à ses capacités, se savoir en sécurité auprès de ses amis, penser à sa hiérarchie, penser à la confiance que les autres ont en lui, etc.) qui vont l'aider à dompter sa peur et par là à se sentir invulnérables et sous-estimer la menace ; ce qui va les amener à ne pas respecter les mesures de sécurité.

S'agissant du contrôle perçu, les stratégies citées antérieurement vont lui permettre de se sentir compétent, efficace, rehausser son estime de soi, d'un autre côté elles vont le laisser croire que la nature des choses ne dépend pas de lui ; tous ces éléments vont l'aider à dompter sa peur et par là, il va adopter un comportement au travail qui va l'exposer à l'accident.

Dans un troisième temps, la représentation que l'individu se fait de son entourage va également impacter sur son comportement ; on parle de soutien social perçu. Quand il est face à une difficulté, l'individu pense à la manière dont les autres le perçoivent ou le percevront, (influence sociale, perception sociale, facilitation sociale) il pense à la portée de son action sur autrui (altruisme) et à la confiance qu'autrui a en lui (estime de la hiérarchie, soutien). À cet effet, il cherche par tous les moyens à conforter cette image, à maintenir cet état de confiance ;

pour cela il fera son possible avec les moyens dont il dispose même si ces derniers ne lui permettent pas de travailler en sécurité.

À force de travailler sans moyens de protection, les agents ont fini par s'y habituer et au final, ne perçoivent plus la réelle menace à laquelle ils sont exposés. Prendre des risques devient pour eux un moyen de démontrer leur niveau de savoir-faire et de maîtrise ; du fait qu'ils aient à réaliser des tâches au quotidien sans que rien ne leur arrive, ils finissent par intégrer le comportement de non-protection comme système de fonctionnement. La prise de risque revêt ainsi d'un aspect affectif et un autre cognitif. Le cognitif renvoie ici à la représentation, la perception, la manière dont l'individu traite l'information (situation à risque) qui se présente à lui ; l'affectif découle du fait qu'à force de prendre le risque et de le dompter, l'individu finit par développer une sur-confiance qui va renforcer son ego et l'amener à apprécier la sensation d'invulnérabilité que cela lui procure. Cependant, il est important voire primordial que l'agent prenne conscience de ce à quoi il s'expose, d'où la recommandation de méthodes de sensibilisation plus persuasives telles la multiplication intempestive des signalisations, pancartes appelant à la prudence pour stimuler même inconsciemment le comportement de protection; l'utilisation d'icônes, couleurs, messages adéquats et significatifs; l'implication de l'agent dans l'élaboration des méthodes préventives afin qu'elles concordent avec la réalité vécue sur le terrain. Il est indispensable de prendre également en compte du niveau d'instruction de ces derniers qui pourraient ne pas toujours comprendre la valeur réelle de ces mesures préventives. D'autres stratégies peuvent être employées pour amener l'individu à s'engager délibérément vers des comportements de protection ; il s'agit entre autres de la signature d'un engagement qui peut se faire à travers la méthode de l'acquiescement répété. Ainsi, une communication engageante et non classique pourrait mieux aider dans la lutte contre les accidents du travail.

Un aspect non négligeable à prendre en compte dans les études sur la prise de risque est la culture car, les notions de danger ou risque sont conçues différemment en fonction de l'endroit où l'on se retrouve.

Références bibliographiques

- Abdellaoui, M. (2011). Risk Preferences at Different Time Periods: An Experimental Investigation. *Management Science*, 57 (5): 975-987;
- ACMS, (2015). Qu'est-ce qu'un risque professionnel ? Danger, risque, dommage : quelles différences ? *Pour la santé au travail*.
- Ajzen I. (1985). From intentions to actions: A theory of planned behavior. In J. Kuhl & J. Beckman (Eds.), *Action-control: From cognition to behavior*, pp. 11- 39. Heidelberg, Germany: Springer.
- Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational behavior and human decision processes*, 50(2), 179-211.
- Albaret, M.C. (1995). Le coping dans la psychologie du développement. *Archives de psychologie*, 63, 205-224.
- Aldebert B. & Rouzies, A. (2014). Quelle place pour les méthodes mixtes dans la recherche francophone en management ? *Management international*.
- Anaes, (2003). *Manuel d'accréditation des établissements de santé*, 95-96.
- Aarmor, D. & Taylor, S.E. (1998). Situated Optimism: Specific Outcome Expectancies and Self-Regulation. *Advances in experimental social psychology*.
- Arnold, M. B. (1960). *Emotion and personality*. Columbia University Press.
- Asensio, A., (2017). Incertitude et prise de décision. *Les fondements de la Théorie Générale*. halshs- 01617181.
- Assailly, J-P. (2012). (Ed.) *The psychology of risk-taking*, Nova Science, New York.
- Assailly, J-P. (2010). *La psychologie du risque*. Paris : TEC et DOC, Lavoisier.
- Audet, S., (2015). *Associations entre l'estime de soi, le coping et les manifestations anxio-dépressives chez des adolescents*. Université du Québec, Québec, Canada.

- Averill, J.R. (1980). A constructivist view of emotions. In R. Plutchik & H. Kellerman (Eds.), *Emotion : Theory, research and experience*, 1, pp. 305-339. Academic Press.
- Bandura, A. (1977). *L'auto-efficacité. Le sentiment d'efficacité personnelle*. Bruxelles: De Boeck.
- Banet, A., (2010). *Conscience du risque et attitudes face aux risques chez les motocyclistes*. Université Lumière Lyon 2, France.
- Barrera, M. (1981). Social support in the adjustment of pregnant adolescents: assessment issues. Dans B.H. Gottlieb (dir), *Social Networks and Social Support*, pp. 69-96.
- Bastyns, C., Godenir, A. & De Clercq, E. (2015). Le pouvoir des émotions. Reconnaître leur place dans l'apprentissage. *Le Journal de l'alpha*, pp. 52-59.
- Bateson, G. (1991), *La cérémonie du Naven*, Paris: Ed. de Minuit.
- Beauregard, L. & Dumont, S. (1996). La mesure du soutien social. *Service social*, 45(3), 55-76.
- Bechara, J.-P., (2011). Triangulating philosophies of science to understand complex organizational and managerial problems. *Research in the sociology of organizations*, 32, 343-364.
- Becker & Rosenstock, (1987). The relationship of breast self-examination to health belief model variables. *Research in Nursing and Health*, 10(6), 375-382.
- Berkman, L.F., (1995). The role of social relations in health promotion. *Psychosomatic Medicine*, 57(3), 245-254.
- Bernier, S. & Dumont, D., (1993). *Perception des habiletés de conduite, évaluation du risque d'accident et attitudes face aux comportements de conduite risqués*. Montréal, Canada.
- Blanchette, I. & Richards, A., (2010). The influence of affect on higher level cognition : a review of research on interpretation, judgement, decision making and reasoning. *Cognition and Emotion*.
- Bodenmann, P., Rossi, I. & Cornuz, J., (2006). Perception du risque lié au tabagisme : données et interrogations. *Revue médicale suisse*, 1705-1706.

- Bonnet, A. & Graziani, P., (2004). État émotionnel subjectif et prise de risques : rôle de l'anxiété et de la fatigue psychologique. *Journal de thérapie comportementale et cognitive*, 14, (2), 89-93.
- Bonnet, A., Fernandez, L., Graziani, P., Rouan, G. & Pedinielli, J.-L., (2004). Etat émotionnel subjectif et prise de risques: rôle de l'anxiété et de la fatigue psychologique. *Journal de thérapie comportementale cognitive*, 14(2) : 89-93.
- Bourdieu, P., (1982), *Ce que parler veut dire*, Paris: Fayard.
- Bruchon-Schweitzer, M., (2001). Concepts, stress, coping : concepts et modèles en psychologie de la santé. *Recherche en soins infirmiers*, 67, 04-38.
- Bruchon-Schweitzer, M., (2001). Concepts, stress, coping : Le coping et les stratégies d'ajustement face au stress. *Recherche en soins infirmiers*, 67, 68-83.
- Bruchon-Schweitzer, M., (2002). Modèles, concepts et méthodes. *Psychologie de la santé* ; 287-389. Dunod.
- Bruchon-Schweitzer, M., Cousson, F., Quintard, B., Nuissier, J. & Rascle, N., (1996). French adaptation of the ways of coping checklist. *Perceptual and Motor Skills* 83(1), 104-106.
- Bruchon-Schweitzer, M., Rascle, N., Cousson, F., Bidan-Fortier, C., Sifakis, Y. & Constant, A.; (2003). Le questionnaire de soutien social de Sarason (SSQ6). Une adaptation française. *Psychologie française* 48(3), 41-53.
- Bruchon-Schweitzer, M., (1994). Various components of smoking behavior: construction and validation of a questionnaire. *L'encéphale*.
- Brun-Wauthier, A.S., Vergès E. & Vial, G. L'éthique scientifique comme outil de régulation : enjeux et dérives du contrôle des protocoles de recherche dans une perspective comparatiste. In, *Droit, sciences et techniques, quelles responsabilités ?* Lexisnexis, coll. Colloques et débats, 2011, pp. 61-83.
- Buehler, R., Griffin, D.W., & Ross, M., (2002). Inside the planning fallacy: the causes and consequences of optimistic time predictions. *Cognitive Psychology*.
- Byrne, P. (2000). Stigma of Mental Illness and Ways of Diminishing it. *Advances in Psychiatric Treatment*, 6, 65-72.

- Byrnes, J.P. & Mc Clenney, B. (1994). Decision making in young adolescents and adults. *Journal of experimental child psychology. Journal of Personality and Social Psychology*, 35(5), 22-35.
- Byrnes, J.P. (1998). *The nature and development of decision making: a self regulation model*.
- Cabanac, M., (1995), La quête du plaisir.
- Cadet, B., & Kouabénan, D.R. (2005). Évaluer et modéliser les risques : apports et limites de différents paradigmes dans le diagnostic de sécurité. *Le travail humain* 1 (68), 7-35.
- Calvez, M., (1998). *L'analyse culturelle des risques. Apports et limites des recherches sur le sida*. halshs-00007805.
- Canon, W.B. (1932). *The wisdom of the body*.
- Capponi, I., Bacro, F., & Halim Boudoukha, A., (2013). Effets différentiels des types de soutien social sur l'anxiété maternelle périnatale. *Bulletin de psychologie*, 3 (525), 209-224. 0
- Carducci, B.J., & Wong, A.S. (1998). Type A and risk taking in everyday money matters. *Journal of Business and Psychology*, 12(3), 355-359.
- Carver, C.S., & Scheier, M.F. (1981). The self-attention induced feedback loop and social facilitation. *Journal of Experimental Social Psychology*, 17(6), 545-568.
- Carver, C.S., & Scheier, M.F. (1990). Principles of self-regulation: action and emotion. *The Guildford Press*.
- Castagnino, J.C., IUFM & Amiens. (2000). *Sécurité et prise de risque en EPS*. Récupéré de quoieduka.free.fr/eps/capeps/ecrit2/Risqetsecu.pdf
- Chartier, C., McCarthy, R., Urry H. (2018). The psychological science accelerator. *APS Observer*, 31(3).
- Claudon, P., & Weber, M. (2009). L'émotion. *Devenir*, 21(1), 61-99.
- CNPS (2017). Annuaire statistique.
- CNPS (2018). Annuaire statistique.
- Coates, J.M., & Herbert, J. (2008). Endogenous steroids and financial risk-taking on a london floor. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 105(16):6167-72.

- Cohen, S., & Syme, S.L. (1985). *Social support and health*. Academic Press.
- Cooper, C.L., & Cartwright, S. (1994). Healthy mind : healthy organization-a proactive approach to occupational stress. *Sage Journal*.
- Cosnier, J. (2015). Psychologie des émotions et des sentiments. *Psychologie dynamique*.
- Costermans, J. (2001). *Les activités cognitives : raisonnement, décision et résolution de problèmes*. De Boeck université.
- Cowen, A.S., & Keltner, D. (2017). Self-report captures 27 distinct categories of emotion bridged by continuous gradients. *Proceedings of the National Academy of Sciences* 114(38), 7900-7909.
- Cramer, P. (2000). Defense mechanisms in psychology today : further processes for adaptation. *American Psychologist* 55(6), 637.
- Cramer, P., & Steinwert, T. (1998). Thin is good, fat is bad : how early does it begin? *Journal of Applied Developmental Psychology*, 19(3), 429-451.
- Csikszentmihalyi, M., & Sawyer, K. (1995). Creative insight : The social dimension of a solitary moment. In R.J. Sternberg & J.E. Davidson (Eds.). *The nature of insight* : pp. 329-363.
- Cutrona, C.E., & Russel, D.W. (1987). *The provisions of social relationships and adaptation to stress*.
- Dabbs, J.M., & Dabbs, M.G. (2000). *Heroes, rogues and lovers: testosterone and behavior*. McGraw-Hill.
- Dählbäck, B. (1991). Protein Sn and C4b-binding protein: components involved in the regulation of the protein C anticoagulant system. *Thrombosis and Haemostasis*, 66(07), 49-61.
- Damasio, A. R. (1994). *Descartes' error*. Grosset. Putnam Books.
- Dantchev, N. (1989). Stratégies de coping et pattern A coronarogène. *Revue de médecine psychosomatique*, 17/18, 21-30.
- De Keyser, V., & Hansez, I. (1996). Vers une perspective transactionnelle du stress au travail: Pistes d'évaluations méthodologiques. *Cahiers de médecine du travail*, 33 (3), 133-144.

- De la Garza, & Weil-Fassina, A. (2011). Régulations horizontales et verticales du risque. In H. Benchekroun, & A. Weil-Fassina (Eds), *Le travail collectif. Perspectives actuelles en ergonomie*, pp. 217-234. Octarès-éditions.
- De la Garza, C., & Weill-Fassina, A. (1995). Method of analysis of risk management difficulties in a collective activity : railways maintenance. *Safety Science*, 18(3), 157.
- Delhomme, P., & Meyer, T. (1995). Biais dans l'estimation subjective des risques et évaluation des messages de prévention : rapport scientifique d'étape. *Rapport sur convention CNAMTS/INSERM, INRETS et Université Paris X*.
- Delignières, D. (1993). Risque préférentiel, risque perçu et prise de risque. In J.P. Famose (Ed.) *Cognition et performance*, pp.79-102. INSEP.
- Dionne, M.-S., (2015). *Intelligence émotionnelle : ses cinq grandes composantes*. <https://osserchanger.com>2015/02/04>.
- Douglas, M., & Wildavsky, A. (1982). *Risk and culture*. University of California Press.
- Dugan, P.M., Lapsley, D.K., & Norman, K. (2000). *Adolescent invulnerability and personal uniqueness: Scale development and initial construct validation*. Papier présenté à la réunion bimensuelle de la Society for Research on Adolescence à Chicago.
- Dumora, B. & Boy, T., (2005). Les perspectives constructivistes et constructionnistes de l'identité (2e partie). *L'orientation scolaire et professionnelle*.
- Ekman, P., Friesen, W. V., Tomkins, S. S., (1971), Facial affect scoring technique : a first validity study. *Semiotica*, 3, 37-58.
- Ellsworth, P.C., & Scherer, K.R. (2003). *Appraisal processes in emotion*. Oxford University Press.
- Eneo (2020). HSE.
- Facchin, F., Barbara, G., Saita, E., Mosoni, P., Roberto, A., Fedele, L., & Vercellini, P. (2015). Impact of endometriosis on quality of life and mental health : pelvic pain makes the difference. *Journal of Psychosomatic Obstetrics & Gynecology* 36(4), 135-141.
- Faverge, J.M. (1967). *Psychologie des accidents du travail*. Presses Universitaires de France.
- Festinger, L. (1954). A theory of social comparison. *Human relations* 7(2), 117-140.

- Fischhoff, B., Slovic, P., Lichtenstein, S., Read, S. & Combs, B. (1978). La sécurité est-elle sûre? Une étude psychométrique des attitudes envers les risques et avantages technologiques. *Sciences politiques* 9 (2), 127-152.
- Fischhoff, B., Lichtenstein, S., Slovic, P., Derby, S.L., & Keeney, R.L. (1981). *Acceptable risk*. Cambridge University Press.
- Fishbein, M. & Ajzen I. (1975). Belief, attitude, intention, and behavior: An introduction to theory and research. *Reading*, 23, 215-223.
- Florin, A. & Préau, M. (2013). *Le bien-être*. L'Harmattan.
- Folkman, S. (1984). *Stress: appraisal and coping*.
- Forbes, E., Williamson, D.E., Ryan, N.D., & Dahl R.E. (2004). Positive and negative affect in depression: Influence of sex and puberty. *Annals of the New York Academy of Sciences* 1021(1), 341-347.
- Forgas, J.P. (1995). Mood and judgement : the affect infusion model (AIM). *Psychological bulletin*, 117(1), 39.
- Freud, S. (1895). Esquisse. *Document de travail*, trad. Suzanne Hommel.
- Friedrich, H.W., Kauer, G. & Spies, K. (1997). Effects of emotion-related surface similarity in analogical problem solving. *The American Journal of Psychology*; Urbana, 110, (3), 357. DOI:10.2307/1423563.
- Frijda, N., (2017). *Les 07 lois des émotions*
- Frijda, N.H. (1986). *The emotions*. Cambridge University Press.
- Frijda, N.H. (1989). Aesthetic emotions and reality. *American Psychological Association* 44(12), 1546.
- Frijda, N.H. (2007). What might emotions be? Comments on the comments. *Social Science Information*, 46(3), 433-443.
- Gagné, C. & Godin, G., (1999). Les théories sociales cognitives: guide pour la mesure des variables et le développement de questionnaire. Université de Laval, Canada.

Gasper, K., & Clore, G. (1998). The persistent use of negative affect by anxious individuals to estimate risk. *Journal of Personality and Social Psychology*, 74(5): 1350-63.

Gayet, S., (2002). Le management du risque (guide ISO/CEI 73). La sécurité et le dommage : définitions (guide ISO/CEI 51). *Association Française de Normalisation*.

Gentry, W.D., & Kobasa, S.C. (1984). Social and psychological resources mediating stress-illness relationships in humans. In W.D. Gentry (Ed.). *Handbook of behavioral medicine*, pp. 87-113.

Gergen, K.J., & Gergen, M.M. (1985). Operationahsm and logical positivism and to © theoretic, and disciplinary. m.w. J. Arnold (Ed), empirical realism or logical empiricism, which Nebraska symposium on... *Canadian Psychology*, 26, 4.

Giga, S.I, Noblet, A.J., Faragher, B., & Cooper, C.L. (2003). The UK perspective: a review of research on organizational stress management interventions. *Australian Psychologist*, 38(2), 158-164.

Gilliard, J. & Bruchon-Schweitzer, M., (2001). Development and validation of a multidimensional smoking behavior questionnaire. *Psychological Reports* 89(3), 499-509.

Girandola F. et Joule R.-V. (2008). La communication engageante. *revue électronique de psychologie sociale*, 2, 41-51.

Girandola, F. & Roussiau, N. (2003). L'engagement comme source de modification à long terme. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 57, 83-101.

Girandola, F. (2003). Psychologie de la persuasion et de l'engagement. Besançon, PUFC.
Dans Joule, R.-V. & Beauvois, J-L. (1998). *La soumission librement consentie*. Paris, PUF

Goleman, D. (1995). *Emotional intelligence*. Bantam books (Traduction française, 1997).

Gonzalez, J.M., & Prihoda, T.J. (2007). A case study of psychodynamic group psychotherapy for bipolar disorder. *American Journal of Psychotherapy* 61(4), 405-422).

Goussot, A. (2014). Pédagogie et résilience. *Pédagogie : crises, mémoires, repères*, p. 20. L'Harmattan.

- Gratch, J., & Marsella, S. (2005). Lessons from motion psychology for the design of lifelike characters. *Applied Artificial Intelligence*, 19(3-4), 215-233.
- Habib, M., (2012). Influence des émotions sur la prise de décision chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte : comment le contexte socio-émotionnel et le développement des émotions contrefactuelles influencent-ils nos choix ? Psychologie. Université René Descartes.
- Habib, M., (2017). *La prise de risque à l'adolescence*. Université de Vincennes. France.
- Habib, S., Saleem, S., & Mahmood, Z. (2013). Development and validation of social intelligence scale for university students. *Pakistan Journal of Psychological Research*.
- Hale, A. R. & Swuste, P. (1998). Safety rules: procedural freedom or action constraint? *Safety Science*, (29), 163-177.
- Hale, A.R., & Glendon, A.I. (1987). *Individual behaviour in the control of danger*. Elsevier.
- Harlé, K.M., & Sanfey, A.G. (2007). Incidental sadness biases social economic decisions in the ultimatum game. *Emotion*, 7(4), 876.
- Harré, R. & Parrott, W.G. (1996). *The emotions : Social, cultural and biological dimensions*. Sage.
- Harré, R. (2000). Personalism in the context of a social constructionist psychology : Stern and Vygotsky. *Theory and Psychology* 10(6), 731-748. Sage.
- Harris, P., & Middleton, W. (1994). The illusion of control and optimism about health: On being less at risk but no more in control than others. *British Journal of Social Psychology* 33(4), 369-386.
- Helme-Guizon, Agnès (1998), *Image, imagerie mentale et effets de la communication persuasive : Application à une œuvre d'art incluse dans une annonce publicitaire*.
- Hendrick, K., & Benner, L. (1987). Investigating accidents with STEP. *Psychological reports*. Sage.
- Hendry, L.B., & Kloep, M. (2002). *Lifespan development*. Aims.
- Hirschelmann-Ambrosi, A. (2006). Risques et dangers. *Bulletin de psychologie* 1(481) 47-55.DOI 10.3917/bupsy.481.0047.

- Hochschild, A. R., (1979), Emotion, work, feeling rules and social structures. *Amer. J. Sociol.* 85, 3, 551-575.
- Hochschild, A. R., (1983), *The managed heart*, Berkeley, University of California Press.
- Hoffman, A.J. (1983). Effects of psychological momentum on the physiology and cognition among American athletes. *International Journal of Sport Psychology*.
- Hoffman, A.J. (1984). Psychological separation of late adolescents from their parents. *Journal of Counseling Psychology* 31(2), 170.
- House, J.S. (1981). Social structure and personality. In M. Rosenberg & R.H. Turner (Eds.), *Social psychology: Sociological perspectives*, pp. 525-561. Basic books.
- Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), (2014). La démarche d'évaluation des risques professionnels : définitions, connaître les notions élémentaires. *Journées Nationales de Prévention*.
- Irwin, C.E., Susan, Jr. & Millstein, G. (1986). Biopsychosocial correlates of risk-taking behaviors during adolescence : Can the physician intervene? *Journal of Adolescent Health Care* 7(6), 82-96.
- Irwin, H.J. (1990). Fantasy proneness and paranormal beliefs. *Psychological Reports* 66(2), 655-658.
- Isen, A.M., & Geva, M. (1987). The influence of positive affect on acceptable level of risk: The person with a large canoe has a large worry. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*. Volume 39, Issue 2, 145-154.
- Isen, A.M., & Means, B. (1983), "The influence of positive affect on decision-making strategy," *Social Cognition*, 2 (1), 18-31.
- Isen, A.M., & Patrick, R. (1983). L'effet des sentiments positifs sur la prise de risque : quand les jetons sont bas. *Comportement organisationnel et performance humaine*, 31, 194-202 .
- James, W. (1884). What is an emotion? *Mind*, 9, 188- 205.

- Jessor, R. (1987). Théorie du comportement problématique, développement psychosocial et consommation problématique d'alcool chez les adolescents. *Journal britannique de la toxicomanie*.
- Jodelet, D. (1989). Représentations sociales, un modèle en expansion. *Les représentations sociales*. PUF.
- Joffe, H., & Orfali, B., (2005). De la perception à la représentation du risque : le rôle des médias. *Hermès, la revue*, 1(41), 121-129.
- Johnson, S., Cooper, C.L., Cartwright, S., & Donald Ian (2005). The experience of work-related stress across occupations. *Journal of Managerial Psychology*, 20(2).
- Juillet, P., (2000). *Dictionnaire de Psychiatrie*. Paris, France : Editions CILF.
- Karnas, G. (2000). *Contrôle et incertitude en psychologie du travail et en ergonomie*. Leçon inaugurale donnée dans le cadre de la Chaire Franc qui au titre belge à l'Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 21 février 2000.
- Karnas, G., & Delcuve, N. (1997). *Analyse de la conduite en fonction de l'âge, des facteurs concomitants de l'âge, de la perception du risque et de la prise de risque chez les jeunes conducteurs*. Rapport de recherche à l'IBSR (t. I et t. II). Laboratoire de psychologie industrielle et commerciale, ULB, Bruxelles.
- Karnas, G., & Delcuve, N. (1998). *Analyse de la conduite en fonction de l'âge, des facteurs concomitants de l'âge, de la perception du risque et de la prise de risque chez les jeunes conducteurs. Synthèse des résultats*. Rapport de recherche à l'IBSR. Laboratoire de psychologie industrielle et commerciale, ULB, Bruxelles.
- Karnas, G., & Delcuve, N. (1999). *Sécurité routière et prise de risque chez les jeunes. Une approche pédagogique basée sur la méthodologie de l'arbre des causes*. Rapport de recherche à l'IBSR. Laboratoire de psychologie industrielle et commerciale, ULB, Bruxelles.
- Karnas, G., & Karnas, J. (1996 a). *Analyse de la conduite en fonction de l'âge, des facteurs concomitants de l'âge, de la perception du risque et de la prise de risque chez les jeunes conducteurs*. Rapport de recherche à l'IBSR. Laboratoire de psychologie industrielle et commerciale, ULB, Bruxelles.

- Karnas, G., & Karnas, J. (1996 b). La perception du risque routier ; étude comparative en fonction de l'âge. In R. Patesson (dir.) : *Intervenir par l'Ergonomie*. Actes du XXXI^e Congrès de la SELF, 31-38, Bruxelles, 1996.
- Katzev, R., & Wang., T. (1994). Can commitment change behavior ? A case study of environmental actions. *Journal of Social Behavior and Personality*, 9, 13- 26.
- Kelley, H.H. & Michela, J.L. (1980). Attribution theory and research. *Annual Reviews*, 31, 457-501.
- Kessler, R.C. (1992). Perceived support and adjustment to stress : methodological considerations. In H.O.F. Veiel & U. Baumann (eds). *The Meaning and Measurement of Social Support*. Hemisphere Publishing.
- Keyser, V., & Hansez, I. (1996). Vers une perspective transactionnelle du stress au travail : pistes d'évaluations méthodologiques. *Cahiers de Médecine du Travail*, 33(3), 133-144.
- KIDD, P. & PARSHALL, M. (2000). Getting the focus and the group : enhancing analytical rigor in focus group research, *Qualitative health research*, 10(3), 293-308.
- KLINE, P. (1986). *A handbook of test construction: introduction to psychometric design*.
- Koleck, M., Bruchon-Schweitzer, M. & Bourgeois, M.L., (2003). Stress et coping: un modèle intégratif en psychologie de la santé. *Annales médico-psychologiques, revue pédiatrique* 161(10), 809-815.
- Kompier, M. & Cooper, C.L.C. (1999). *Prévenir le stress, améliorer la productivité : études de cas européennes sur le lieu de travail*.
- Kouabenan, D. R. (1999). *Explication naïve de l'accident et prévention*. Paris. PUF.
- Kouabenan, D. R. (2000). Décision, perception du risqué et sécurité. In Bernaud, J-L. et Lemoine, C. (Eds). *Traité de psychologie du travail et des organisations*, pp. 25-45. Dunod.
- Kouabenan, D. R. (2006). Introduction : psychologie du risque ou pourquoi étudier la perception et l'évaluation du risque ? In Kouabenan, D. R., Cadet. D., & Herman, M.T. Munoz Sastre (Eds), *Psychologie du risque : identifier, évaluer, prévenir les risques*, pp. 9-15). Bruxelles : De Boeck.

- Kouabenan, D. R., Cadet, B., Hermand, D. & Muñoz Sastre, M.T. (2006). *Psychologie du risque : Identifier, évaluer, prévenir*. De Boeck.
- Kouabenan, D.R. (2001). Culture, perception des risques et explication des accidents. *Bulletin de psychologie*, 54(3), 327-342.
- Kouabenan, D.R. (2002). Occupation, driving experience, and risk and accident perception. *Journal of Risk Research*, 5, 49-68.
- Kouabenan, D.R. (2006). Croyances et perception des risques et accidents. *Risk Analysis*, 18(3), 243-252.
- Kouabenan, D.R., & Cadet, B. (2005). Risk Evaluation and Accident Analysis. In A. Columbus (Ed.), *Advances in psychology research*, 36, pp. 61-80. Nova science publisher.
- Kouabenan, D.R., (1998). Beliefs and the perception of risks and accidents. *Risk Analysis*, 18, (3) 243-252.
- Kouabénan, D.R., Cadet, B., Hermand, D., Muñoz Sastre, M.T. (2007). *Psychologie du risque*.
- Kruglanski, A. W. & Ajzen, I. (1983). Bias and error in human judgment. *European Journal of Social Psychology*, 13, 1- 44.
- Krzeminski, A. (2015). *La dimension compétitive de l'optimisme comparatif : Une contribution expérimentale à l'étude de l'impact de la compétition sur la perception auto-avantageuse de l'avenir*.
- Kunda, Z. (1990). The case for motivated reasoning. *Psychological Bulletin*, 108, 480-498.
- Lachavanne, A. & Barisnikov, K., (2013). Rééducation des compétences socio-émotionnelles pour des adultes présentant une déficience intellectuelle. *Revue européenne de psychologie appliquée* (63), 345–352. Elsevier-Masson.
- Laflamme, L. (1988). *Modèles et méthodes d'analyse de l'accident du travail : de l'organisation du travail aux stratégies de prévention*.
- Lancry, A. (2007). Incertitude et stress. *Le travail humain*, 70, 289-305.
- Laplante, C., (2011). *Les antécédents du risque perçu et leur influence sur l'intention d'achat d'une marque privée : une application dans l'industrie de l'équipement de plein air au Québec*.

- Laroche, E., (2007). *Évaluation des facteurs d'efficacité et de l'impact d'un atelier de sensibilisation à la santé et à la sécurité du travail. XVIème Conférence Internationale de Management Stratégique.*
- Lassarre, D. (2005). Vers un modèle psychosocial de l'épisode de stress. In G. Chasseigne et D. Lassarre (Eds.), *Stress et Société*, 2. Presses Universitaires de Reims.
- Lazarus, R. S. (1966). *Psychological stress and the coping process*. McGraw-Hill.
- Lazarus, R. S. (1984). *Stress, appraisal, and coping*. Springer.
- Lazarus, R. S. (1991). Psychological stress in the work space. *Journal of Social Behavior and Personality*, 6, 1-13.
- Lazarus, R. S. (1999). *Stress and emotion: A new synthesis*. Springer Publishing Co.
- Lazarus, R.S. et Folkman, S. (1984a). *Coping and adaptation*. In W.D. GENTRY (Ed.), *Handbook of behavior medicine*, pp. 282-325. Guilford.
- Lazarus, R.S. et Folkman, S. (1984b). *Stress, appraisal, and coping*, Springer.
- Lazarus, R.S. et Launier, R. (1978). *Stress-related transactions between person and environment*. In L.A. Pervin et M. Lewis (Eds.), *Perspectives in interactional psychology*, pp.287-327. Plenum,
- Le Breton, D. (1991). Handicap d'apparence : le regard des autres. *Ethnologie française*, 3, 323-330. PUF.
- Le Breton, D. (1995). *La Sociologie du risque*. Presses Universitaires de France, Que sais-je ?
- Le Breton, D. (1998) Sociologie des émotions : Critique de la raison darwinienne. *Recherches sociologiques* 1, 37-54.
- Lecomte, J., (2013). *Les 30 notions de la psychologie*. Paris, France : Dunod.
- Leith, M. (1996) : *Le guide CLGI pour créer un changement rapide. Comment utiliser les méthodes d'intervention en grand groupe et les interventions au sabre pour créer un changement rapide, acceptable, stratégique, transformationnel, dans : Édition spéciale publiée en association avec MaggPannwitzWalter.*

Leneveu, J., & Laville, M.M. (2012). La perception et l'évaluation des risques d'un point de vue psychologique. *Vertigo*.

Leplat, J. & Cuny, X. (1974). *Les accidents du travail*. PUF, Que sais-je ?

Leplat, J. (1982). Le terrain, stimulant (ou obstacle) au développement de la psychologie cognitive. *Cahiers de psychologie cognitive/psychologie actuelle de la cognition*, 2 (2), 115-130.

Leplat, J. (1999). Analyse cognitive de l'erreur. *Revue européenne de psychologie appliquée*, 49, 31-41.

Leplat, J. (2003). Questions autour de la notion de risque. Les risques professionnels : évolution des approches. *Nouvelles perspectives*. Octarès.

Lerner, J.S et Keltner, D. (2001). Peur, colère et risque. *Journal de la personnalité et de la psychologie sociale*, 81 (1), 146-15.

Lerner, J.S. & Keltner, D. (2000). Au-delà de la valence : vers un modèle d'influences spécifiques aux émotions sur le jugement et le choix. *Cognition et émotion*, 14(4), 473-493.

Leury, A. (2004). *Psychologie cognitive*. Dunod.

Levenson, M.R. (1990). *Risk, Taking and Personality*. *PersSocPsychol*, 6, 1073-80.

Levenson, R. W. (1994). Human emotions: a functional view. *The nature of emotion*, 3, 77-89.

Levenson, R.W., (1999). The Intrapersonal Functions of Emotion. *Cognition and emotion*, 13 (5), 481-504. University of California- Berkeley, USA.

Leventhal, H. (1979). A perceptual-motor processing model of emotion, pp. 263-299. In: P. Pliner ; K. Blankstein ; I.M. Spigel (eds.). *Advances in the study of communication and affect: Perception and emotion in self and others*. Plenum Press.

Leventhal, H. (1984). A perceptual-motor theory of emotion. In Leonard Berkowitz (Ed.) *Advances in Experimental Social Psychology* 17, pp.117-182. Academic Press.

Loewenstein, G. F., Weber, E. U., Hsee, C. K., & Welch, N. (2001). Risk as feelings. *Psychological Bulletin*, 127(2), 267–286.

Luce, R.F & Raiffa, H. (1957). *Jeux et décisions*.

- Lyng, S. (1990). Edgework : A social analysis of voluntary risk-taking. *American Journal of Sociology*, 95, 851-856.
- MacLeod, C.M., Dodd, M.D., Sheard, E.D., Wilson, D.E. & Bibi, U. (2003). En opposition à l'inhibition. Dans BH Ross (Ed.), *La psychologie de l'apprentissage et de la motivation : Avancées de la recherche et de la théorie* 43, pp.163-214. Elsevier Science.
- Maffessoli, M. (1990). *Au creux des apparences : pour une éthique de l'esthétique*. Plon.
- Magar, E. C. E., Phillips, L. H. & Hosie, J. A. (2008). Self-regulation and risk-taking. *Personality and Individual Differences*, 45(2), 153-159
- Maner, J.K. & Gerend, M.A. (2007). Jugements de risque sélectifs sur le plan de la motivation : la peur et la curiosité augmentent-elles les avantages ou les fléaux. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 103(2), 256-267. Elsevier.
- Marcelissen, F.H.G, Winnubst, J.A.M., Buunk, B., & De Wolff, C.J. (1988). Social support and occupational stress: A causal analysis. *Social Science & Medicine*, 26(3), 365-373.
- Martha, C. (2002). Étude du sens des conduites à risque actuelles. *Sociétés*, 77, 55-68.
- Martinko, M.J., Douglas, S.C., & Harvey, P. (2006). *Attribution theory in industrial and Organizational psychology: A review*. Wiley publishing.
- Maudière, F. (2006). *Développement d'un outil d'évaluation du stress professionnel selon une approche émotionnelle, cognitive et comportementale par des programmes de gestion du stress*. Mémoire pour le Master 2 Recherche de Psychologie cognitive.
- Mbaye S, Kouabenan R, & Sarnin, P. (2009). *L'explication naïve et la perception des risques comme des voies pour améliorer les pratiques de REX. Des études dans l'industrie chimique et l'industrie nucléaire*. Cah Sécur Ind. 1-41.
- McKenna, F.P., Stanier, R.A. & Lewis, C. (1991). Facteurs sous-jacents à l'auto-évaluation illusoire des compétences de conduite chez les hommes et les femmes . *Accident Analysis & Prevention*, 23, (1),45-52.
- McKenna, F.P. (1983). Field dependence and personality: A reexamination. *Social Behavior and Personality*, 11, 51–55.

- Michel, G. (2001). *La prise de risque à l'adolescence. Pratiques sportives et Usage substances psycho-actives*. Masson.
- Michel, G., Purper-Ouakil, D & Mouren-Siméoni, M.C (2006). Clinique et recherche sur les conduites à risques chez l'adolescent. *Neuropsychiatrie de l'enfance*, 54, 62-76.
- Milhabet, I., Desrichard, O., & Verliac, J.-F. (2002). Comparaison sociale et perception des risques : l'optimisme comparatif. In J.-L. Beauvois, R.-V. Joulé & J.-M. Monteil (Éds.). *Perspectives cognitives et conduites sociales*, 8, pp. 215-245. Presses Universitaires de Rennes.
- Minichiello, F., (2017). Compétences socio-émotionnelles : recherches et initiatives. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, (76) 12-15. | DOI : 10.4000/ries.6008
- Mitchell V. et McGoldrick P. (1996), Consumers' risk-reduction strategies: a review and synthesis. *International Review of Retail, Distribution & Consumer Research*, 6, (1), 1-33.
- Moatti, J., Beltzer, N., & Dab, W. (1993). Les modèles d'analyse des comportements à risque face à l'infection à VIH: Une conception trop étroite de la rationalité. *Population (French Edition)*, 48(5), 1505-1534. doi:10.2307/1534187
- Monat A. & Lazarus R.S., (1991). *Stress and coping: An anthology* (3rd ed.). Columbia University Press.
- Mongin, P. (2002). Le principe de rationalité et l'unité des sciences sociales. *Revue économique*, 53, 301-323. <https://doi.org/10.3917/reco.532.0301>
- Mongin, P., (2011). La théorie de la décision et la psychologie du sens commun. *Cahiers de recherche* (1).
- Monteau, M. (1997). *Prise de risque, "dérives" et autres imprudences*.
- Morisset, N., Terrade, F. & Somat, A., (2010). Perceived self-efficacy and risky driving behaviors: The mediating role of subjective risk judgment. *Swiss Journal of Psychology*, 69 (4), 233-238.
- Mosbach, P., & Leventhal, H. (1988). Identification des groupes de pairs et tabagisme : implications pour l'intervention. *Journal de psychologie anormale*, 97 (2), 238-245.

- Murphy, G.L. (1988). Comprehending complex concepts. *Cognitive Science*, 12, 529-562.
- Näätänen, R. & Summala, H. (1976). A model for the role of motivational factors in drivers' decision-making. *Accident Analysis and Prevention*, 6, 243-261.
- Ngueutsa, R., (2012). *Croyances et comportements de sécurité des usagers et agents du trafic routier : une étude des perceptions et de l'explication naïve des accidents de la route au Cameroun*. Psychologie. Université de Grenoble, 2012. Français.
- Ngueutsa, R., & Kouabenan, D.R. (2014). Mes Ancêtres et Dieu me protègent du danger, je peux prendre des risques: des croyances de effet socio-Instrumentales Contrôle sur les Comportements de sécurité routière. In *Psychologie du travail et développement des pays du Sud*, édité par R. Ngueutsa, R. Mokoukolo, N. Achi et A. Belhaj, pp.241 – 254. Paris : L'Harmattan. ISBN 978-2-343-04943-4.
- Niedenthal, P.M. (2007). Embodying emotion. *Science*, 316, 1002-1005.
- Nugier, A., (2009). Histoire et grands courants de recherche sur les émotions. *Revue électronique de Psychologie sociale* 4, 8-14. <https://RePS.psychologie-sociale.org/>.
- Nunnally, J.C., & Bernstein, I.H.(1994). *Psychometric theory*
- OIT, (1996). Femmes au travail: discrimination universelle. *Travail, le magazine de l'OIT*, 17, 18-20.
- OIT, (2015). Conférence internationale du travail, 104^e session. *Publications du BIT*, 21-27.
- Oliva, R., & Bourgeois, E. (sous la dir. de) (2008). *Le modèle transactionnel de l'émotion. Monographies d'adultes en formation d'alphabétisation* [Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de licencié en sciences de l'éducation, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, FOPA, UCL].
- Paquet, Y. (2009a). *Psychologie du contrôle: Théories et applications*. De Boeck Supérieur
- Paquet, Y., Berjot, S. & Gillet, N. (2009b). Validation d'une échelle de locus de contrôle spécifique à la performance en sport individuel (LOCPSI). *Bulletin de psychologie*, 502, 351-363. <https://doi.org/10.3917/bupsy.502.0351>.

- Paquette, L., Lacourse, E. & Bergeron, J. (2009). Construction d'une échelle de prise de risques et validation auprès d'adolescents pratiquant un sport alpin de glisse. / Construction of a scale of taking risk and validation near teenagers practitioner an alpine ski sports.. *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement*. 41, 133-142. 10.1037/a0015256.
- Parrocchetti, J-P., (2011). *Stress, coping et traits de personnalité (névrosisme et lieu de contrôle) chez des sauveteurs et des conseillers du Pôle Emploi*. Tome 1. Université de Provence, France.
- PAUHLAN, I. (1994). Les stratégies d'ajustement ou *coping*. Dans Bruchon-Schweitzer (M.), Dantzer (R.), n.d. *Introduction à la psychologie de la santé*, pp. 99-124. PUF.
- Pearlin, L.I. (1985). Social structure and processes of social support. In S. Cohen et S.L. Syme (Eds). *Social support and health*, pp. 49-60. Academic Press.
- Pennequin, (2012). Jugement du risque et prise de décision : le rôle des émotions dans la prise de risque. *Psychologie des âges de la vie*. Université François-Rabelais, France.
- Perloff, S.E. (1983). Perception of invulnerability to victimization, *Journal of Social Issues*, 39, 41-61.
- Perrow, C. (1984). *Normal accidents. Living with high risks accidents*. Basic Books, reedition (1999).
- Philippot, P., (2007). *Emotion et psychothérapie*.
- Piquemal-Vieu, L., (2001). Concepts, stress, coping : Le coping une ressource à identifier dans le soin infirmier. *Recherche en soins infirmiers*, 67, 84-98.
- Poirel, E., & Yvon, F. (2011). Comprendre et intervenir sur le stress au travail : une étude de cas. *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* .URL : <http://pistes.revues.org/1756> ; DOI : 10.4000/pistes.1756.
- Potard, C. (2015). Validation française du Questionnaire du sentiment d'invulnérabilité à l'adolescence. *Canadian Journal of Behavioural Science*. 47. 305-312. 10.1037/cbs0000022.
- Prochaska, J. O., DiClemente, C. C. (1982). Self-change and therapy change of smoking behavior: A comparison of processes of change in cessation and maintenance. *Addictive behaviors*, 7 (2), 133-142.

- Procidano, M.E. & Heller, K. (1983). Measures of Perceived Social Support From Friends and From Family: Three Validation Studies. *American Journal of Community Psychology*, 11, (1).
- Raghunathan, R. & Pham, MT. (1999). Toutes les humeurs négatives ne sont pas égales : influences motivantes de l'anxiété et de la tristesse sur la prise de décision. *Comportement organisationnel et processus décisionnels humains*, 79 (1), 56-77.
- Rahe, R.H & Arthur, R.J. (1968). Modèles de changement de vie entourant l'expérience de la maladie. *Journal de recherche psychosomatique*, 11 341-345.
- Rasmussen, J. (1993). Analysis of tasks, activities and work in the field and in laboratories. *Le Travail Humain*, 56(2/3), 133-155. Retrieved July 11, 2021, from <http://www.jstor.org/stable/40659779>
- Reason, J. (1993). *L'erreur humaine*. Presses Universitaires de France.
- Rodin, J. (1986). *Personal control through the life course*. In Abeles (Ed.), *Implication of the life span perspective for social psychology* (pp. 103-120). Erlbaum.
- Rogers, R. W. (1983). Les processus cognitifs et physiologiques en appels à la peur et le changement d'attitude : une théorie révisée de la protection de la motivation. Dans J. & R. Cacioppo Petty (Eds.). *Psychophysiologie sociale*. Guilford Press.
- Roland, N., Frenay, M. & Boudrenghien, G. (2015). Identification des croyances associées à la persévérance des étudiants en première année à l'université. *Revue des sciences de l'éducation*, 41 (3), 409–429.
- Rolland, J.-P., (1999). Modèles psychologiques du stress: Analyse et suggestions. *Pratiques Psychologiques*, 4, 99-122.
- Romano, E. & Kelley-Baker, T. (2008). Female involvement in fatal crashes: increasingly riskier or increasingly exposed? *Accident Analysis and Prevention*, 40(5), 1781-1788.
- Roseman, IJ 1991 . Déterminants d'appréciation des émotions discrètes. *Cognition et émotion*, 58 : 161 – 200.
- Rosenbloom, T., & Wolf, Y. (2002). Sensation seeking and detection of risky road signals : a developmental perspective. *Accident Analysis & Prevention*, 34(5), 569-580. DOI : 10.1016/S0001-4575(01)00054-9.

- Rosenstock, I. M. (1966). Why people use health services. *Milbank Memorial Fund Quarterly*, 44, 94-124.
- Rothbart, M. k. & Bates, J. E. (1998). Temperament. In Eisenberg, N. (Ed). *Handbook of child psychology: Social emotional and personality development*, pp. 223-235.
- Rotter, J.B. (1966). Generalized expectancies for internal versus external control of reinforcement. *Psychological Monographs in General & Applied*, 80, 1-28.
- Rouat, S. & Sarnin, P. (2013). Prévention des risques psychosociaux au travail et dynamique de maturation : le processus d'intervention comme opérateur de la transformation et du développement de la coopération. *Activités [En ligne]*, 10-1. DOI : 10.4000/activites.548.
- Roussiau, N., & Girandola, F. (2002). Utilisation des technologies comportementales dans les économies d'énergie et dans la protection de l'environnement. In. C. Bonardi., F. Girandola., N. Roussiau., & N. Soubiale (Eds.), *Psychologie sociale appliquée*, pp. 39-57. Editions In-Press.
- Ruiller, C. (2007). Construction d'une échelle de la perception du soutien social : premiers résultats d'une étude de cas sur un centre hospitalier.
- Rumar, K. (1988). Collective risk but individual safety. *Ergonomics*, 31, 507-518.
- Salovey, P. & J.D. Mayer (1990). Intelligence émotionnelle. *Imagination, cognition et personnalité* 9 (3), 185-211.
- Sarason, I.G., Levine, H.M., Basham, R.B., Sarason, B.R. (1983). Assessing social support : the social support questionnaire. *Journal of Personality and Social Psychology*, 44, 1, 127-139.
- Sarason, I.G., Sarason, B.R., Potter, E.H., Antoni, M.H. (1985). Life events, social support, and illness. *Psychosomatic Medicine*, 47, 156-163.
- Sarason, I.G., Sarason, B.R. (1986). Experimentally provided social support. *Journal of Personality and Social Psychology*, 50, 6, 1220-1225.
- Sarason, B.R., Shearin, E.N., Pierce, G.R., Sarason, I.G. (1987). Interrelations of social support measures : theoretical and practical implications. *Journal of Personality and Social Psychology*, 52, 4, 813-83.

- Sherer, M., Maddux, J.E., Mercandante, B., Prentice-Dunn, S., Jacobs, B. & Rogers, R.W. (1982). The Self-efficacy Scale : Construction and Validation. *Psychological Reports*, 51, 663-671.
- Scherer, K. R. (1984). On the nature and function of emotion: A component process approach. In K. R. Scherer & P. Ekman (Eds.), *Approaches to emotion*, pp.293-317.
- Scherer, K.R. (1984). On the nature and function of emotion: A component process approach. *Approaches to emotion* 2293 (317), 31
- Scherer, K.R. (1993). Studying the emotion-antecedent appraisal process: An expert system approach. *Cognition & Emotion* 7 (3-4), 325-355.
- Scherer, K.R. (1999). On the sequential nature of appraisal processes: Indirect evidence from a recognition task. *Cognition & Emotion*, 13 (6), 763-793.
- Schwarz, N. & Clore, G.L., (2003). Mood as Information: 20 Years Later. *Psychology Inquiry*, 14 (2-3), 296-303.
- Schwarzer, R.(1992). Self-efficacy in the adoption and maintenance of health behaviors: Theoretical approaches and a new model. Dans R. Schwarzer (Ed.) *Self-pffirnqthough control of action*, pp. 217-242. Hemisphere.
- SÉGUIN, M., LESAGE, A., TURECKI, G., BOUCHARD, M., CHAWKY, N., TREMBLAY, N., GUY, A., (2007). Life trajectories and burden of adversity : mapping the developmental profiles of suicide mortality. *Psychological Medicine*, 37, 11, 1575-1584.
- Selye, H. (1956). *The stress of life*. McGraw-Hill.
- Séré de Lanauze, G. & Lallement, J. (2018). Mieux comprendre l'image du consommateur responsable : de la personne idéale aux stéréotypes négatifs. *Décisions marketing*, 90, 15-34.
- Sitkin, S.B. & Pablo, A.L. (1992). Reconceptualiser les déterminants des comportements à risque. *Académie de revue de direction* 17 (1), 9-38

- Sitkin, S.B. & Weingart, L.R. (1995). Determinants of Risky Decision-Making Behavior: A Test of the Mediating Role of Risk Perceptions and Propensity. *Academy of Management Journal*, 38 (6).
- Slovic, P. (2000). *The perception of risk*.
- Slovic, P., Finucane, M., Peters, E. & MacGregor, D.G. (2002). Acteurs rationnels ou imbéciles rationnels : implications de l'heuristique de l'affect pour l'économie comportementale. *Le Journal of socio-economics*, 31 (4), 329-342
- Slovic, P., Kunreuther, H. & Blanc, G.F. (1974). *Processus de décision, rationalité et adaptation aux aléas naturels*. Publications Earthscan.
- Slovic, P., Lichtenstein, S. & Fischhoff, B. (1981). *Évaluer les risques. Analyse risques/bénéfices dans la planification et la gestion des ressources en eau*, 193-217.
- Smith, C.A., & Ellsworth, P.C. (1985). *Modèles d'évaluation cognitive dans l'émotion*.
- Smith, C.A., & Lazarus R.S. (1990). Emotion and Adaptation. In John O. P., Robins, R. W. & Pervin, L.A., *Handbook of Personality : Theory and Research*, pp. 609-637. Guilford Press.
- Spielberger, C.D. (1966). Theory and research on anxiety. In C.D. Spielberger (Ed.), *Anxiety and Behavior*, 1-17. Academic Press.
- Steinberg, L. (2008). A social neuroscience perspective on adolescent risk-taking. *Developmental Review*, 28(1), 78–106.
- Stephens, A. (1991). *Psychologie de la réaction au stress*. Collection scientifique stablon.
- Streeter, C.L. & Franklin, C. (1992). Defining and measuring social support: guidelines for social support practitioners. *Research in Social Work Practice*, 2(1), 81-98.
- Stys, Y. & Brown, S.L., (2004). *Étude de la documentation sur l'intelligence émotionnelle et ses conséquences en milieu correctionnel*.
- Tardy, C.H. (1985). Social Support Measurement. *American Journal of Community Psychology*, 13, (2), 187-203.
- Taylor, S. E. & Brown, J. D. (1994). Positive illusions and well-being revisited: separating fact from fiction. *Psychological Bulletin*, 116 (1), 21-27.

- Thiam, N.A., (2010). *Soutien social général ou au travail et risque de récidence après un premier infarctus*. Étude prospective de 6 ans. Université Laval, Québec, Canada.
- Thoits, P.A. (1986). Le soutien social comme aide à l'adaptation. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 54 (4), 416-423. <https://doi.org/10.1037/0022-006X.54.4.416>.
- Thoits, P.A. (1995). Stress, coping and social support processes : where are we ? what next ? *Journal of Health and Social Behavior*, (1), 53-79.
- Timpe, K.P. (1993). Psychology's contributions to the improvement of safety in the man-machine system. *Reliability and Safety in Hazardous Work Systems* . Lawrence Erlbaum Associates Publishers.
- Ulleberg, P. & T. Rundmo (2003). Personnalité, attitudes et perception du risque en tant que prédicteurs du comportement de conduite à risque chez les jeunes conducteurs. *Sciences de la sécurité*, 41(5), 427-443.
- Vallerand, RJ (2012). De la motivation à la passion : À la recherche des processus de motivation impliqués dans une vie pleine de sens. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 53 (1), 42-52. <https://doi.org/10.1037/a0026377>
- Van Belleghem, L. (2016). Eliciting activity: a method of analysis at the service of discussion. *Le travail humain*, 79, 285-305. <https://doi.org/10.3917/th.793.0285>.
- Van Hoorebeke, D. (2008). L'émotion et la prise de décision. *Revue française de gestion*, 182, 33-44. <https://doi.org/10.3166/rfg.182.33-44>.
- Varet, F., Granié, M.-A., & Apostolidis, T. (2018). The role of individualism, gender and situational factors on probabilities of committing offences in a French drivers sample. *Transportation Research Part F: Traffic Psychology and Behavior* 56, 293-305.
- Vaux, A. (1988). *Social support : Theory, research, and intervention*.
- Vézina, M., Bourbonnais, R., Brisson, C. & Trudel, L. (2006). Définir les risques: Note de recherche : Sur la prévention des problèmes de santé mentale. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 163, 32-38. <https://doi.org/10.3917/arss.163.0032>.
- Villejoubert, G. & Le Floch, V., (2014). *Jugement et prise de décision. Etat de l'art et méthodes d'aides à la décision en milieu professionnel*.

- Von Neumann, J. et O. Morgenstern (1947). *Theory of games and economic behavior*. Princeton University Press (1ère éd. 1944).
- Wacheux, F. (1996). *Méthodes qualitatives et recherché en gestion*. Economica.
- Wallach, M.A., & Kogan, N. (1965). The roles of information, discussion, and consensus in group risk taking. *Journal of Experimental Social Psychology*, 1, (1),1-19.
- Waylen, A.E., & McKenna, F.P. (2002). *Attitudes de berceau-Conséquences graves-Le développement de différences entre les sexes dans les attitudes et les comportements à risque dans l'utilisation de la route*.
- Weill Fassina, A, Kouabenan, R. & De La Garza, C. (2005). Analyse des accidents du travail, gestion des risques et prévention. *Manuel de psychologie des organisations*. Presses Universitaires de Grenoble.
- Weinstein, N.D. (1980). Unrealistic optimism about future life events. *Journal of Personality and Social Psychology*, 39, 806-820.
- Weinstein, N.D. (1988) The precaution adoption process. *Health Psychology*, 7, 355-386.
- Weinstein, N.D. (1989) Optimistic biases about personal risks. *Science*, 246, 1232-1233.
- Wilde, G. J. S. (1982). The theory of risk homeostasis : Implications for safety and health. *Risk Analysis*, 2, 209-225.
- Wright, WF et GH Bower (1992). Effets de l'humeur sur les évaluations de probabilité subjective. *Comportement organisationnel et processus décisionnels humains* 52, 276 – 291.
- Wyer, RS, Jr., & Albarracín, D. (2005). Formation des croyances, organisation et changement : influences cognitives et motivationnelles. Dans D. Albarracín, BT Johnson, & MP Zanna (Eds.), *The handbook of attitudes*, 273-322. Lawrence Erlbaum Associates Publishers.
- Zajonc, R. B. (1980). Feeling and thinking: Preferences need no inferences. *American Psychologist*, 35, 151-175.
- Zimolong, B. Hazard perception and risk estimation in accident causation. In Eberts, R. E., Eberts, C. G. (Eds.). *Trends in Ergonomics/Human Factors II*,463–470. Elsevier.

- Zuckerman, M. (1969). Theoretical formulations. In J. P. Zubeck (Ed.), *Sensory deprivation: Fifteen years of research*, pp. 407-432. Appleton-Century-Crofts.
- Zuckerman, M. (1971). Dimensions of sensation seeking. *J Consult Clin Psychol* 36, 1, 45–52.
- Zuckerman, M. (1974). The sensation seeking motive. In B.A. Mahe, *Progress in experimental personality research*, p.7. Academic Press.
- Zuckerman, M. (1979). *Sensation-seeking: Beyond the optimal level of arousal*. Hillsdale. Erlbaum.
- Zuckerman, M. (1984). Sensation seeking: A comparative approach to a human trait. *Behavioral and Brain Sciences* 7, 413-471.
- Zuckerman, M. (1991). *Psychobiology of personality*. Cambridge University Press.
- Zuckerman, M., Eysenck, S., & Eysenck, H.J. (1978). Sensation seeking in England and America: Cross-cultural, age, and sex comparisons. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 46, 139-149.
- Zuckerman, M., Ball, S., & Black, J. (1990). Influences of sensation seeking, gender, risk, appraisal and situational motivation on smoking. *Addictive Behaviors* 15, 209-220

Table des matières

Sommaire	i
Remerciements	iii
Sigles et abréviations.....	v
Liste des tableaux	vii
Liste des figures	xiii
Résumé.....	ix
Abstract	xi
INTRODUCTION.....	ix
Introduction	1
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE	1
1. Contexte empirique	3
1.1. Description du contexte	3
1.2. Position du problème empirique.....	12
1.2.1. Gestion de la sécurité au sein d'ENEO	12
1.2.2. Problématique empirique	17
1.3. Problématique théorique.....	19
1.3.1. Analyse psychosociale des comportements à risque.....	19
1.3.2. Proposition du modèle bifactoriel	27
1.4. Question de recherche	30
1.5. Formulation des hypothèses générale et de recherche.....	30
1.6. Objectifs général et spécifiques	30
1.7. Pertinence de l'étude sur les plans scientifique, professionnel et social	31
1.8. Délimitation de l'étude	31
CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE	1
2. Le concept de prise de risque	33

2.1.	Le risque	33
2.2.	Prise de risque.....	35
2.2.1.	La théorie de la décision.....	35
2.2.1.1.	Risque et prise de décision.....	37
2.2.2.	Prise de risque comme concept multidisciplinaire.....	38
2.2.3.	Perception du risque	39
2.2.3.1.	Facteurs déterminant la perception du risque	39
2.2.3.2.	Dimensions de la perception du risque	40
2.2.3.3.	Perception du risque comme construits cognitif et social.....	43
2.2.3.4.	Les biais dans la perception du risque	44
2.2.4.	L'évaluation du risque.....	46
2.2.4.1.	Les biais dans l'évaluation du risque	48
2.2.5.	Prise de risque et autorégulation	49
2.2.6.	Prise de risque et sexe	50
2.2.7.	Prise de risque et âge	52
2.2.8.	Rôle des croyances et des représentations sur la prise de risque	53
2.2.9.	Prise de risque individuelle et collective.....	59
2.2.10.	Prise de risque et émotions	61
2.3.	Prise de risque au travail.....	66
	La notion de risque professionnel.....	66
2.3.1.		66
2.3.2.	Conduites à risque et facteurs à l'origine des accidents au travail.....	71
2.3.3.	Gestion de la sécurité au travail	79
2.3.4.	Prévention de risques professionnels	83
2.4.	Comportements de sécurité	85
2.4.1.	Adoption des comportements de sécurité.....	85
2.4.2.	Comportements de sécurité au travail	89

CHAPITRE 3 : ANCRAGE THÉORIQUE	34
3. Modèles théoriques	90
3.1. Modèles du stress.....	90
3.1.1. Le modèle biologique	90
3.1.2. Les modèles cognitifs.....	91
3.1.3. Les modèles interactionnistes.....	92
3.1.3.1. Le modèle psychosocial	92
3.1.3.2. Le modèle transactionnel de Lazarus et Folkman (1984).....	93
3.1.4. L'évaluation primaire ou stress perçu	94
3.1.5. L'évaluation secondaire ou contrôle perçu	95
3.1.6. La notion de coping.....	95
3.1.7. Le soutien social.....	99
3.2. Les émotions.....	101
3.2.1. Définition	101
3.2.2. La théorie cognitiviste des émotions.....	103
3.2.3. Rôle des émotions	107
3.2.4. Les différentes émotions	109
3.2.5. L'intelligence émotionnelle.....	110
3.2.5.1. La compétence personnelle.....	110
3.2.5.2. La compétence sociale	111
3.2.6. Le contrôle des émotions.....	111
3.2.7. Evaluation affective des émotions.....	114
3.2.8. Les ratés du contrôle	115
3.2.9. Le modèle transactionnel des émotions	116
3.3. Modèle bifactoriel et prise de risque	118
CHAPITRE 4 : MÉTHODOLOGIE	125
4. Description des étapes.....	120

4.1. Site de l'étude	120
4.1.1. Historique de la structure.	120
4.1.2. Fonctionnement d'ENEO	121
4.2. Type d'étude	123
4.3. Population d'étude	124
4.3.1. Technique d'échantillonnage	126
4.3.2. Calcul de la taille de l'échantillon.....	128
4.4. Rappel d'hypothèses	129
4.5. Instruments de collecte des données.....	133
4.5.1. Élaboration des instruments de collecte des données.....	133
4.5.2. Élaboration des outils de collecte	134
4.5.3. Pré test et validité de l'outil de collecte	137
4.5.4. Mode de passation	138
4.5.5. Difficultés.....	139
4.6. Outils d'analyse	140
CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION, ANALYSE DES DONNÉES ET VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES	125
5. Présentation, analyse des données et vérification des hypothèses	142
5.1. Présentations des tableaux des fréquences et des pourcentages selon la méthode du tri à plat 142	
5.1.1. Présentation des tableaux relatifs à l'identification des sujets	142
5.1.2. Présentation des tableaux relatifs à la sous-évaluation du danger.....	145
5.1.3. Présentation des tableaux relatifs au contrôle perçu	148
5.1.4. Présentation des tableaux relatifs au soutien social perçu.....	152
5.1.5. Présentation des tableaux relatifs à la maîtrise des émotions négatives.....	156
5.1.6. Répartition des tableaux relatifs à la prise de risque	163
5.2. Présentation des tableaux croisés entre l'identification et la mesure du respect des consignes de sécurité	173

5.2.1.	Croisement entre le genre et la mesure du respect des consignes de sécurité..	173
5.2.2.	Croisement entre l'âge et la mesure du respect des consignes de sécurité.....	180
5.2.3.	Croisement entre le niveau scolaire et la mesure du respect des consignes de sécurité	187
5.2.4.	Croisement entre la fonction et la mesure du respect des consignes de sécurité	196
5.2.5.	Croisement entre l'ancienneté dans le métier et la mesure du respect des consignes de sécurité.....	201
5.3.	Présentation de tableaux des différents facteurs selon les mesures de la tendance centrale et de dispersion	208
5.4.	Vérification des hypothèses à partir de l'analyse inférentielle.....	212
5.4.1.	Vérification de l'hypothèse de recherche HR1	212
5.4.2.	Vérification de l'hypothèse de recherche HR2	215
5.4.3.	Vérification de l'hypothèse de recherche HR3	219
5.5.	Analyse du contenu	222
5.5.1.	Résultats de l'entretien avec S ₁	222
5.5.2.	Résultats de l'entretien avec S ₂	224
5.5.3.	Résultats de l'entretien avec S ₃	225
5.5.4.	Résultats de l'entretien avec S ₄	227
5.5.5.	Résultats de l'entretien avec S ₅	228
5.5.6.	Résultats de l'entretien avec S ₆	229
5.5.7.	Résultats de l'entretien avec S ₇	231
5.5.8.	Résultats de l'entretien avec S ₈	232
5.5.9.	Résultats de l'entretien avec S ₉	234
5.5.10.	Résultats de l'entretien avec S ₁₀	235
5.5.11.	Résultats de l'entretien avec S ₁₁	236
5.5.12.	Résultats de l'entretien avec S ₁₂	238
5.5.13.	Résultats de l'entretien avec S ₁₃	239

5.5.14.	Résultats de l'entretien avec S ₁₄	241
5.5.15.	Résultats de l'entretien avec S ₁₅	242
5.5.16.	Résultats de l'entretien avec S ₁₆	244
5.5.17.	Résultats de l'entretien avec S ₁₇	245
5.5.18.	Résultats de l'entretien avec S ₁₈	247
5.5.19.	Résultats de l'entretien avec S ₁₉	248
5.5.20.	Résultats de l'entretien avec S ₂₀	250
5.5.21.	Résultats de l'entretien avec S ₂₁	251
5.5.22.	Résultats de l'entretien avec S ₂₂	253
5.5.23.	Résultats de l'entretien avec S ₂₃	254
5.5.24.	Résultats de l'entretien avec S ₂₄	256
5.5.25.	Résultats de l'entretien avec S ₂₅	257
5.6.	Vérification et validation des hypothèses à partir des données qualitatives.....	259
CHAPITRE 6 : DISCUSSION ET SUGGESTIONS		124
6.	Discussion des résultats.....	266
6.1.	Discussion des résultats issus de l'analyse descriptive	266
6.1.1.	Sexe et prise de risque	266
6.1.2.	Âge et prise de risque	267
6.1.3.	Niveau d'instruction et prise de risque.....	267
6.1.4.	Ancienneté et prise de risque.....	268
6.1.5.	Fonction et prise de risque	268
6.2.	La maîtrise des émotions négatives	269
6.3.	Sous-évaluation du danger, maîtrise des émotions négatives et prise de risque	271
6.4.	Contrôle perçu, maîtrise des émotions négatives et prise de risque	274
6.5.	Soutien social perçu, maîtrise des émotions négatives et prise de risque.....	278
6.6.	Suggestions	280
CONCLUSION		124

Conclusion.....	284
Références bibliographiques	286
Table des matières	312
ANNEXES	319

ANNEXES

Annexe 1 : Attestation de recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES

B.P. 755 YAOUNDE
Tél/Fax: (237)22 00 97 18

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

B.P. 755 YAOUNDE
Tél/Fax: (237)22 00 97 18

DEPARTMENT OF PSYCHOLOGY

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné **Jacques-Philippe TSALA TSALA**, Professeur des Universités, Chef de Département de Psychologie de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiante **CHEKOUTOUO KAHAKÉ DE DOUME Larissa**, Matricule **08H095** est en cycle de Doctorat Ph-D, option Psychologie du Travail et des Organisations. Son sujet est libellé « **Evaluation transactionnelle du danger, ressourçages émotionnelles et prise de risque lors de la réalisation d'une tâche sensible : cas du secteur de l'électricité au Cameroun** ».

Ses travaux s'effectuent sous la direction du **Professeur MENYE NGA Germain Fabrice**, Maître de Conférences.

En foi de quoi la présente attestation est établie et délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé le, **15 MAY 2019**

Le Chef de Département



Jacques-Philippe TSALA TSALA
Professeur des Universités

Annexe 2 : Lettre de mise en stage



S.A. avec Conseil d'Administration au capital de 47.148.690 000 FCFA | Siège social : Avenue de Gaulle, B.P. 4077 - Douala
RCCM : Douala n° RC/Dia/1974/B/4624 Numéro statistique 211511001 - S | N° de Contribuable MO57400001633D
Tél : (+237) 233 42 99 72 - 233 43 00 33 - 233 43 00 35 | Fax : (+237) 233 42 22 47
E-mail : contact@eneo.cm | Site Web : www.eneocameroon.cm

Douala, 26 novembre 2019

Madame

CHEKOUTOUO KAHAKE DE DOUME LARISSA

Titulaire d'un doctorat en Psychologie,
à UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ 1

Tél : +237674339579

Nos Réf : EO DRH EGC 1810 F-A

Objet : STAGE DE RECHERCHE

Madame,

Nous avons le plaisir de vous informer que nous vous acceptons en stage de recherche non rémunéré à **la DRH - SANTE AU TRAVAIL - AIRE RÉGIONALE DE SANTE N°1**, pour la période allant du **26 novembre 2019 au 26 janvier 2020**.

Vous voudrez bien prendre contact avec **votre unité d'accueil** pour les formalités du début de stage.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

LE GESTIONNAIRE DES STAGES ET DU VIVIER DES TALENTS,

Walter BWEMBA

Avec **my easylight** l'agence en ligne

Facture électronique - Auto relève des index compteur - Réclamations - Branchements et Abonnements...

Annexe 3 : Lettre de prorogation du stage



S.A. avec Conseil d'Administration au capital de 47 98 690 000 FCFA | Siège social : Avenue de Gaulle, B.P. 4077 – Douala
RCCM : Douala n° RC/Dia/1974/B/4624 Numéro statistique 211511001 – 5 | N° de Contribuable MO57400001633D
Tél : (+237) 233 42 99 72 - 233 43 00 33 - 233 43 00 35 | Fax : (+237) 233 42 22 47
E-mail : contact@eneo.cm | Site Web : www.eneo.cameroon.cm

Douala, 24 janvier 2020

Madame
CHEKOUTOUO KAHAKÉ DE DOUME LARISSA
Titulaire d'un doctorat en Psychologie,
à UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ 1

Tél : +237674339579

Nos Réf : EO DRH EGC 0015 F-A

Objet : PROROGATION DE STAGE DE RECHERCHE

Madame,

Dans l'optique de finaliser le projet pour lequel vous avez été retenu(e) en qualité de stagiaire RECHERCHE, dans la DRH - SANTE AU TRAVAIL - AIRE RÉGIONALE DE SANTE N°1 nous vous informons que votre stage est prorogé pour la période allant du 27 janvier 2020 au 27 février 2020.

Les autres dispositions mentionnées dans votre lettre d'admission restent inchangées.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

LE GESTIONNAIRE DES STAGES ET DU VIVIER DES TALENTS,

Walter BWEMBA

Annexe 4 : Autorisation d'accès dans les bases techniques pour passation des questionnaires de recherche



S.A. eneo Cameroun (société anonyme) au capital de 27148 690 000 F.CFA Siège social : Avenue de l'Indépendance (B.P. 4937) - Douala
Rég. M. Douala N° 215274/43/4624 Numéro statistique 20151001 - 5 [N° des contributions M03245003124143]
Tél. (+237) 233 42 99 72 - 233 43 00 11 - 233 43 00 35 | Fax : (+237) 233 43 11 67
E-mail : contact@eneo.cm | Site Web : www.eneo.cm

Date de diffusion : 21/02/2020	Référence : DJ/DRH/CMST/ 001 F-A
DESTINATAIRES POUR ACTION : A l'attention - Des Responsables des Bases Techniques ; - Des Responsables des entreprises sous-traitantes ; - Du personnel des bases techniques et des entreprises sous-traitantes de toutes les régions	DESTINATAIRES POUR INFORMATION : <i>Les Directeurs d'exploitation des localités concernées</i>
OBJET : Votre sollicitation pour les réponses au questionnaire d'étude en Psychologie du Travail et des Organisations	
Nous vous informons que l'étudiante CHEKOUTOUO Larissa passera dans vos services pour solliciter vos réponses à un questionnaire sur la Psychologie du Travail et des Organisations. Ce dernier rentre dans le cadre de la collecte des données relatives à sa thèse de Doctorat intitulée : « <i>Evaluation transactionnelle du danger, ressources émotionnelles et prise de risque en situation de travail : cas des agents de terrain du secteur électrique au Cameroun</i> ». Les données de cette étude permettront de comprendre les aspects sociaux et psychologiques qui peuvent influencer la mise en œuvre de notre politique de sécurité. Veuillez noter que ce questionnaire est anonyme et volontaire ; nous vous encourageons à y participer massivement. Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.	
VALIDITE : ☐ Permanent. ☐ Temporaire jusqu'au :	
DOCUMENTS RATTACHES	
☐ Création : ☐ Fait référence à : ☐ Annule et remplace le/les documents :	☐ Modifie : ☐ Complète : ☐ Pièce jointe
Page : 1/1	Le Médecin Conseil
Unité	CMST
Date	21/02/2020
Signature	 Docteur Joseph DIEUBOUE Médecin Spécialiste en Santé au Travail D U Maladies Parasitaires et Tropicales N° 41490 ONMC - Tél: 690 020 543 Dr Joseph DIEUBOUE

Annexe 5 : Questionnaire de recherche

Nous effectuons actuellement une recherche académique pour savoir comment vous parvenez à faire face aux risques auxquels vous êtes confrontés au quotidien. Nous vous assurons de la confidentialité et l'anonymat de vos réponses. Vous voudrez donc cocher dans la case correspondant à votre opinion.

1. Sexe : Féminin ☐ 1 Masculin ☐ 2
2. Age :
3. Niveau scolaire : 1-Cap 2-Prob 3-Bacc 4-Bac+1 5-BTS 6-Licence 7-Master
4. Fonction : 1- Chargé de consignation 2-Chargé de travaux 3-Electricien monteur
5. Depuis combien de temps exercez-vous ce métier ?

Veuillez exprimer votre degré d'accord ou de désaccord pour chacune des affirmations en utilisant l'échelle suivante : *Totalement en désaccord (1), plutôt en désaccord (2), en désaccord (3), en accord (4), plutôt en accord (5), totalement en accord (6).*

- **Sous-évaluation du Danger (SED)**

Dans mon travail :

	1	2	3	4	5	6
SED ₁ - Les risques sont multiples						
SED ₂ - Certes, il y a des risques, mais ça ne m'effraie pas						
SED ₃ - Les risques ne représentent pas une menace pour moi						
SED ₄ - Je ne peux pas avoir d'accident						

- **Contrôle Perçu (CP)**

	1	2	3	4	5	6
CP ₁ - Je suis un très bon technicien						
CP ₂ - Je maîtrise toutes les techniques						
CP ₃ - Ma formation me permet d'affronter toutes les situations à risque						
CP ₄ - Si j'ai un accident, c'est de ma faute						
CP ₅ - Mes coéquipiers veillent à ma sécurité						
CP ₆ - Si j'ai un accident, on m'a fait ça au village						

- **Soutien social Perçu (SSP)**

	1	2	3	4	5	6
SSP ₁ - Je suis influencé par mon entourage						
SSP ₂ - Je cherche à impressionner						
SSP ₃ - Lorsque je me sens encouragé, je suis d'avantage motivé et rien ne peut m'arrêter						
SSP ₄ - Je veux à tout prix satisfaire les autres						
SSP ₅ - Je veux être estimé par ma hiérarchie						

- **Maitrise des émotions négatives (MEN)**

Quand j'affronte une situation difficile :

	1	2	3	4	5	6
MEN ₁ - Je me parle pour modifier mon état d'esprit						
MEN ₂ - J'évite de penser aux aspects négatifs de mon métier et je reste calme						
MEN ₃ - Je me fie à mes capacités						
MEN ₄ - Je pense à des expériences antérieures						
MEN ₅ - Je pense à ce que je gagne						
MEN ₆ - Je me convaincs de ce que rien ne peut m'arriver						
MEN ₇ - Je pense à l'image que les autres vont avoir de moi						
MEN ₈ - Je pense au bien que mon action apportera aux autres (clients, hiérarchie, collègues, famille)						
MEN ₉ - Je pense à la confiance que les autres ont en moi						
MEN ₁₀ - Je me fie à mes coéquipiers						
MEN ₁₁ - Je pense aux mesures de sécurité						

Veillez exprimer votre degré d'*adhésion* ou non pour chacune des affirmations en utilisant l'échelle suivante : *Pas du tout (1), plus ou moins (2), tout à fait (3)*.

- **Mesure du respect des consignes de sécurité (MRCS)**

Pour effectuer des travaux sur le réseau :

	1	2	3
MRCS ₁ - Nous ne respectons pas toujours toute la procédure de consignation			
MRCS ₂ - Toute l'équipe n'analyse pas toujours les risques liés à la tâche (Job Safety Analysis)			

MRCS ₃ - Il nous arrive de ne pas respecter toute la procédure d'autorisation de travail			
MRCS ₄ - Il nous arrive de travailler avec des outils en mauvais état (Dispositif de Mise à la Terre Court-Circuit, Vérificateur de l'Absence de Tension, etc.)			
MRCS ₅ - Il m'arrive de ne pas sonder les poteaux avant de les ascensionner			
MRCS ₆ - Je ne contrôle pas régulièrement l'état de mes EPI, EPC et outillages			
MRCS ₇ - Je porte de manière appropriée tous mes Equipements de Protection Individuelle (gants isolants, tenue ignifugée, casque, chaussures de sécurité, etc.)			
MRCS ₈ - Rouler en excès de vitesse est indispensable au vu des contraintes de l'activité			
MRCS ₉ - Il m'arrive d'oublier certaines mesures de sécurité			
MRCS ₁₀ - Ne pas respecter les mesures de sécurité est risqué			
MRCS ₁₁ - A la fin du travail, il n'est pas nécessaire de recenser l'effectif de départ			
MRCS ₁₂ - Je ne participe pas aux formations (prévention chute en hauteur, ascension supports, techniques de sondage poteau bois)			
MRCS ₁₃ - Je n'adhère pas aux messages de sensibilisation			
MRCS ₁₄ - Je participe aux réunions de sécurité			
MRCS ₁₅ - Je suis responsable de ma sécurité			
MRCS ₁₆ - La formation en conduite défensive et l'obtention de la clé magnétique sont indispensables à l'autorisation de la conduite des véhicules de l'entreprise			
MRCS ₁₇ - S'il y a urgence, je peux utiliser la clé magnétique de quiconque pour conduire un véhicule			

Merci pour votre collaboration.

Annexe 6 : Guide d'entretien

- 1- Trouvez-vous votre métier dangereux ? Si Pourquoi ?
- 2- Le fait d'effectuer les mêmes tâches au quotidien vous donne-t-il l'impression de ne courir aucun danger ?
- 3- Etes-vous conscient de vous exposer à la mort ?
- 4- Pensez-vous que de par vos compétences vous êtes à l'abri du danger ? Si oui, pourquoi ?
- 5- Pensez – vous pouvoir maîtriser toutes les situations dans votre travail ? Si oui, pourquoi ?
- 6- Jugez-vous souvent certaines situations de travail comme étant très risquées ? si oui comment vous comportez-vous ?
- 7- En quoi votre entourage vous influence-t-il dans votre travail ?
- 8- Que ressentez-vous exactement lorsque vous êtes dans une situation de travail difficile ?
- 9- Comment faites-vous pour effectuer des tâches difficiles au quotidien ?
- 10- Trouvez-vous les formations sur la sécurité importantes ? Pourquoi ?
- 11- Les messages de sensibilisations ont-ils vraiment un effet sur vous ? Pourquoi ?
- 12- Décrivez comment vous procédez avant l'exécution des travaux